



Ciments Français
Italcementi Group

Rapport annuel 2008
Document de référence

CIMENTS FRANÇAIS
Société Anonyme au capital de 147 040 728 euros
Siège Social : Tour Ariane - 5 place de la Pyramide
Quartier Villon - 92800 Puteaux
RCS Nanterre B 599 800 885

Président d'honneur*
Bernard LAPLACE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-Directeur Général
Yves René NANOT

Vice-Président
Carlo PESENTI

Giampiero PESENTI
Représentant permanent d'ITALCEMENTI S.p.A.

Antoine BERNHEIM

Jean-Michel DARROIS

Victoire de MARGERIE

Comte de RIBES

Marc VIENOT

Pierfranco BARABANI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI (Luxembourg)*

Sebastiano MAZZOLENI
Représentant permanent de SICIL.FIN S.r.l

Ettore ROSSI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI France*

Italo LUCCHINI
*Représentant permanent de CALCESTRUZZI
S.p.A*

Graziano MOLINARI*
Secrétaire du Conseil

* non administrateur

DIRECTION

Président-Directeur Général
Yves René NANOT

Directeur Général Délégué
Giovanni FERRARIO

Directeur Général Délégué Adjoint
Jean-Paul MERIC

Directeur Général Délégué Adjoint
Fabrizio DONEGÀ

Directeur des Ressources Humaines
Silvestro CAPITANIO

Directeur Administration et Contrôle
Carlo BIANCHINI

Directeur Financier
Giovanni MAGGIORA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire
ERNST & YOUNG Audit
Suppléant
AUDITEX

Titulaire
KPMG Audit, Département de KPMG SA
Suppléant
SCP Jean-Claude ANDRÉ

RAPPORT ANNUEL DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2008

Sommaire

Pages

PRÉSENTATION

Première partie : MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHIFFRES CLÉS	4
Deuxième partie : INFORMATION DES ACTIONNAIRES	11
Troisième partie : ACTIVITÉS DU GROUPE.....	16

RAPPORT ANNUEL

Quatrième partie : GESTION DU GROUPE	40
Cinquième partie : COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXE	58
Sixième partie : COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS SA	129
Septième partie : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 AVRIL 2009	153

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET AUTRES INFORMATIONS

Huitième partie : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	176
Neuvième partie : INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES.....	197
Dixième partie : RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES...	205
Onzième partie : TABLEAU DE CORRESPONDANCE	207

Première partie

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHIFFRES CLÉS

	Pages
1.1 MESSAGE DU PRÉSIDENT	5
1.2 CHIFFRES CLÉS.....	6

1. MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHIFFRES CLÉS

1.1 MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2008 restera celle de la crise mondiale amorcée dès la fin de 2007 et accélérée au cours du second semestre. L'économie mondiale a subi un ralentissement général dont l'ampleur n'a pas connu d'équivalent par le passé et dont la durée est encore inconnue.

Dans ce contexte, l'année 2008 après un premier semestre en ligne avec celui de l'année précédente, a enregistré au second semestre -particulièrement dans les deux derniers mois- une baisse significative des volumes vendus. Les pays occidentaux (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord) ont assisté à un fort ralentissement du secteur résidentiel particulièrement marqué aux États-Unis et en Espagne. Les pays émergents ont mieux résisté et ont presque tous enregistré une amélioration de leurs ventes de ciment sur leur marché domestique, à l'exception de la Turquie et de la Thaïlande.

Les hausses des prix de vente ont généralement compensé les augmentations encore très sensibles des coûts de l'énergie à l'exception de l'Amérique du Nord et de la Turquie.

Si le chiffre d'affaires consolidé enregistre une hausse de 1,9 % à 4 775 millions d'euros, les différents soldes intermédiaires de gestion sont tous en baisse : résultat brut d'exploitation courant -15,6 % à 1 021 millions d'euros, résultat d'exploitation -28,9 % à 607 millions d'euros et résultat net -38,2 % à 348 millions d'euros.

Des éléments spécifiques, dont principalement ceux liés à l'application des normes internationales : IAS 36 qui prévoit des tests d'« impairment » sur les actifs susceptibles d'avoir une valeur d'utilité ou de réalisation inférieure à leur valeur comptable et IAS 39 qui précise la valorisation des titres disponibles à la vente, ont dégradé de près de 70 millions d'euros le résultat net, qui, quoique en retrait par rapport à 2007, n'aurait pas affiché un tel déclin sans cet impact. D'ailleurs, les flux générés par l'exploitation bien qu'inférieurs à ceux de 2007, ont permis la poursuite des travaux concernant les trois grands projets en cours en Amérique du Nord, au Maroc et en Inde. Ces projets, destinés à améliorer les coûts de production et augmenter la capacité, doivent également nous permettre de renforcer notre position concurrentielle dans ces trois pays. Les dépenses d'investissements corporels, en hausse de près de 200 millions d'euros, expliquent la hausse de l'endettement de fin d'année qui se situe légèrement au-dessus de 1,7 milliard d'euros.

Le début de 2009 a vu se poursuivre la tendance très négative de la fin de l'année précédente. Dans ce contexte économique difficile, les programmes d'amélioration de la productivité de nos usines se sont poursuivis et accentués, le contrôle des frais fixes et de notre fond de roulement a été renforcé. Nous avons également temporairement arrêté des fours en Thaïlande, en Amérique du Nord et en Turquie, ainsi que des centrales à béton dans ce dernier pays. Excepté les trois grands projets stratégiques cités précédemment, nos prévisions d'investissement sont réduites au strict minimum : baisse des dépenses d'entretien et de maintenance et report de la réalisation du nouveau four de Devnya en Bulgarie.

Le projet de fusion-absorption de Ciments Français par Italcementi vient à point nommé pour conclure l'aventure démarrée en avril 1992 et qui a vu le rapprochement des équipes, le redressement et le développement de notre société, qui a doublé de taille depuis cette date. Ces évolutions ont permis la constitution d'un groupe de taille mondiale, solidement structuré pour traverser la crise actuelle et financièrement étayé pour en absorber les soubresauts, avec une équipe de direction aguerrie et soudée, prête à affronter le futur.

Ceux d'entre vous qui, en tant qu'actionnaires, nous ont suivis depuis le début de cette aventure sauront saisir l'opportunité qui leur est offerte de continuer dans la nouvelle voie qui s'ouvre au Groupe Italcementi. Merci de votre fidélité.

Enfin, à l'ensemble de nos équipes qui constituent déjà le socle du personnel du Groupe Italcementi, un grand merci pour leurs efforts passés et un grand bol d'espoir pour l'après crise pour continuer ensemble l'aventure née en 1864 à Bergame et en 1881 sur les côtes de la Manche.

1.2 CHIFFRES CLÉS

Les tableaux ci-après présentent les chiffres clés du Groupe pour chacun des trois exercices clos au 31 décembre.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standard Board).

(en millions d'euros à l'exception du résultat par action et des effectifs)

	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	4 774,8	4 685,2	4 380,9
Résultat brut d'exploitation courant	1 021,0	1 209,1	1 214,2
Résultat brut d'exploitation	996,4	1 195,4	1 187,8
Résultat d'exploitation	606,9	853,4	871,3
Résultat net	348,2	563,6	589,8
dont Part du Groupe	262,2	465,9	502,3
Intérêts minoritaires	86,0	97,7	87,5
Résultat par action (en euros)	7,07	12,31	13,20
Résultat dilué par action (en euros)	7,05	12,22	13,09

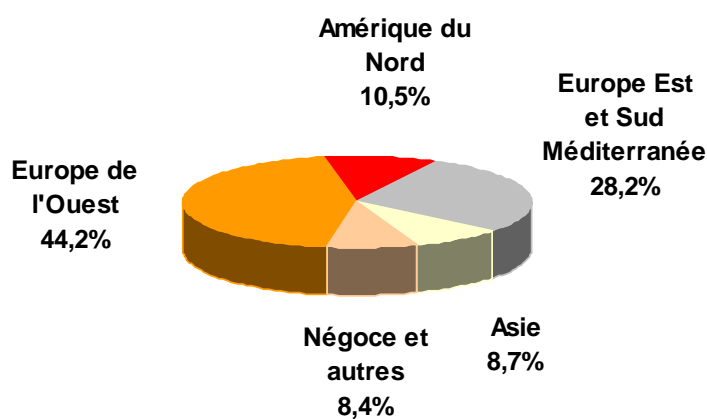
	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
Total actifs non courants	5 457,7	5 204,7	4 989,5
Total actifs courants	2 036,2	1 931,0	1 850,8
Capitaux propres	3 751,2	3 673,7	3 487,7
dont Part du Groupe	3 006,2	2 981,8	2 770,2
Intérêts minoritaires	745,0	691,9	717,5
Total passifs non courants	2 256,4	2 067,5	2 152,4
Total passifs courants	1 486,3	1 394,5	1 200,2
Endettement net	1 721,8	1 513,4	1 477,1
Effectifs	17 978	18 363	17 607
Flux de trésorerie générés par l'activité	630,8	867,6	759,9
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(608,4)	(553,0)	(516,8)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(56,8)	(256,6)	(298,3)

Contribution au chiffre d'affaires par zone géographique

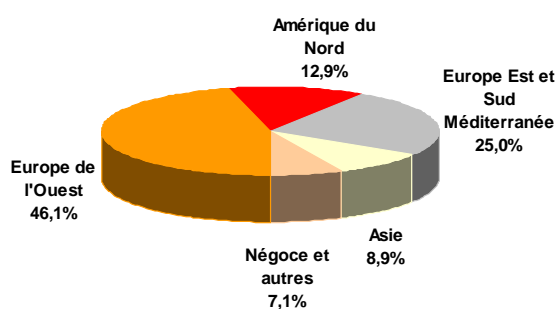
(en millions d'euros)	2008	2007	2006	% évolution 2008/2007 ⁽¹⁾
Europe de l'Ouest	2 112,4	2 160,8	2 047,0	-2,3
Amérique du Nord	500,7	605,7	659,7	-14,2
Europe Est et Sud Méditerranée	1 347,4	1 172,7	1 029,0	+17,0
Asie	415,0	415,9	337,7	-7,1
Négoce et autres	399,3	330,1	307,5	+8,1
TOTAL	4 774,8	4 685,2	4 380,9	+2,5

(1) À périmètre et taux de change comparables (+1,9% en taux apparent).

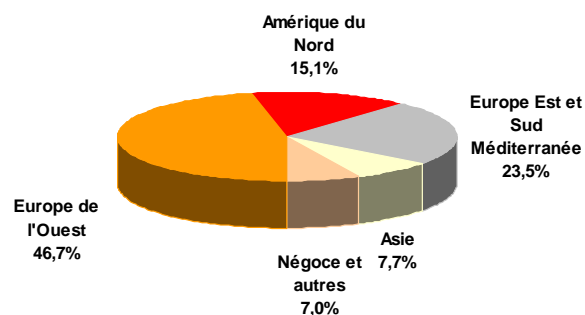
2008



2007



2006

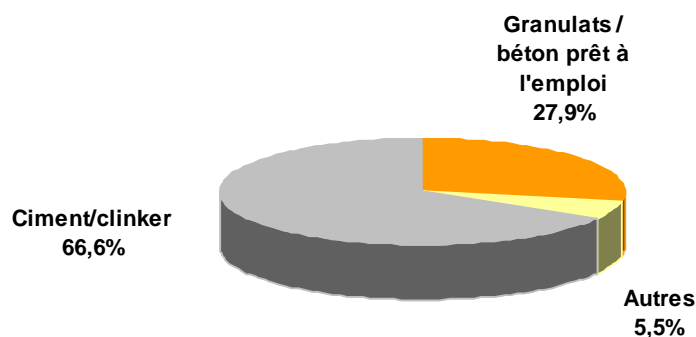


Contribution au chiffre d'affaires par métier

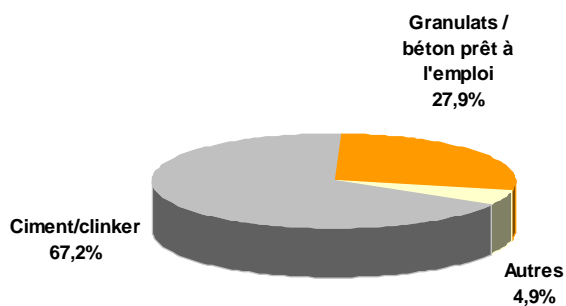
(en millions d'euros)	2008	2007	2006	% évolution 2008/2007 ⁽¹⁾
Ciment/clinker	3 179,4	3 149,8	3 023,9	+2,9
Granulats/béton prêt à l'emploi	1 334,0	1 307,4	1 171,4	-0,3
Autres	261,4	228,1	185,6	+13,4
TOTAL	4 774,8	4 685,2	4 380,9	+2,5

(1) À périmètre et taux de change comparables (+ 1,9 % en taux apparent).

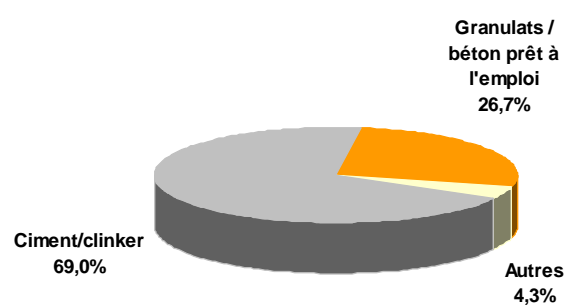
2008



2007

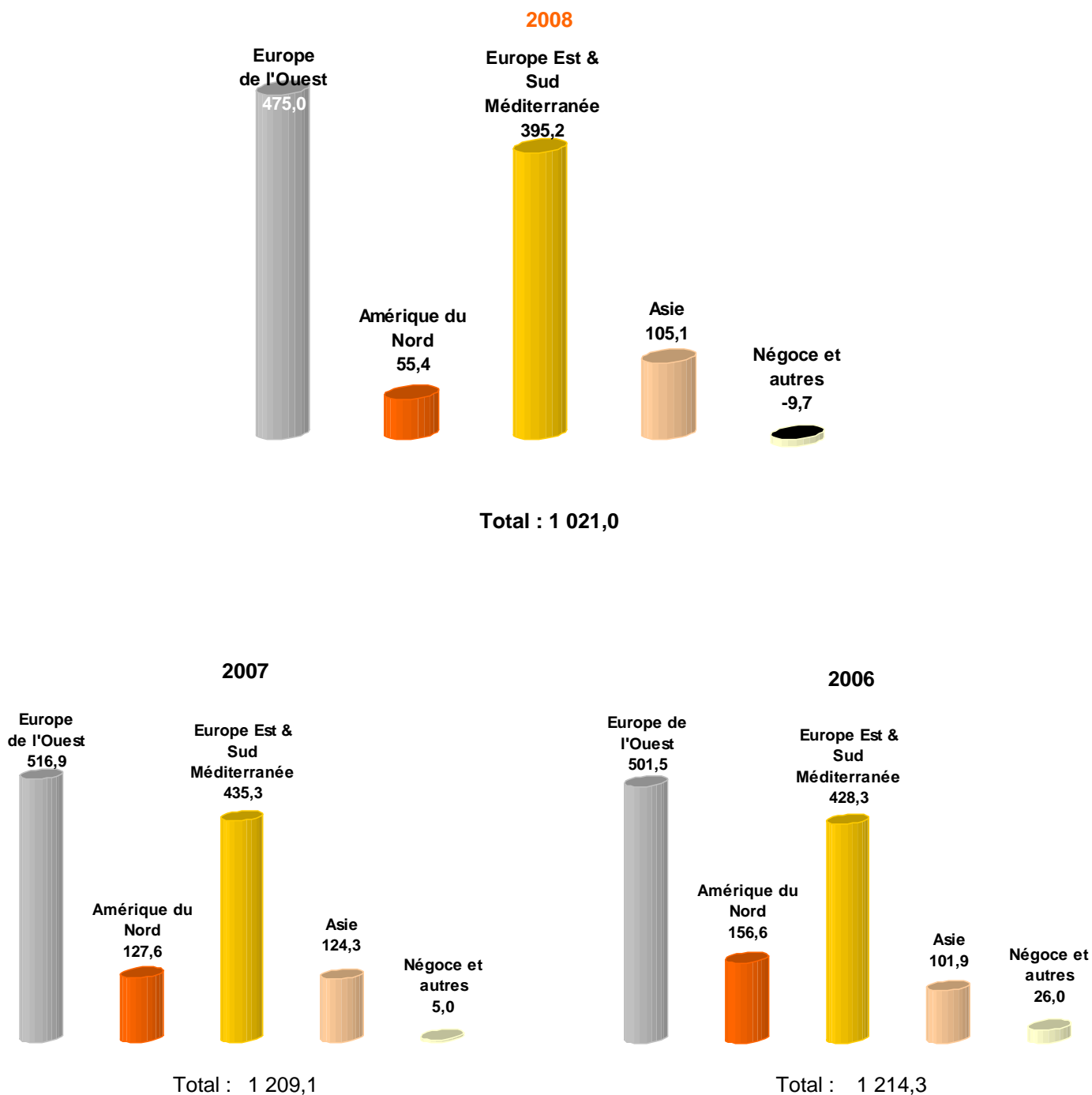


2006



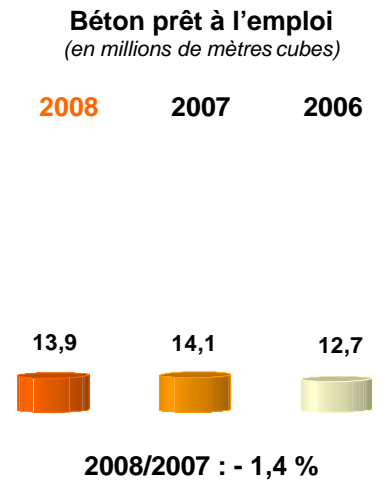
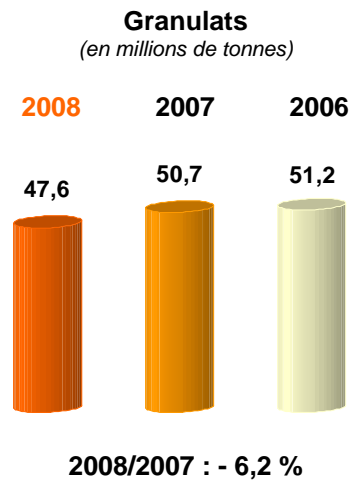
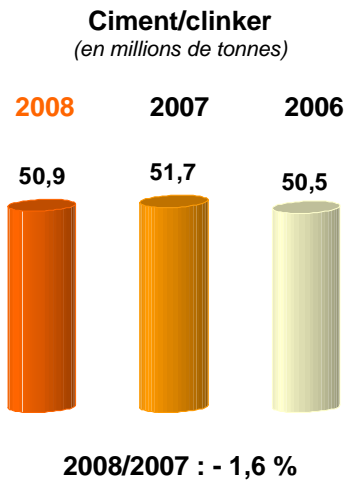
Résultat brut d'exploitation courant par zone géographique

(en millions d'euros)

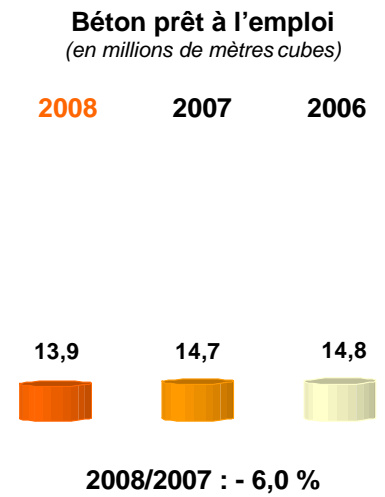
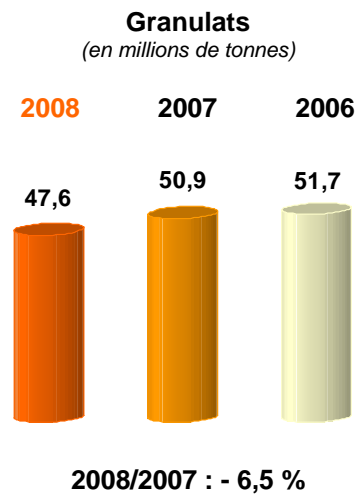
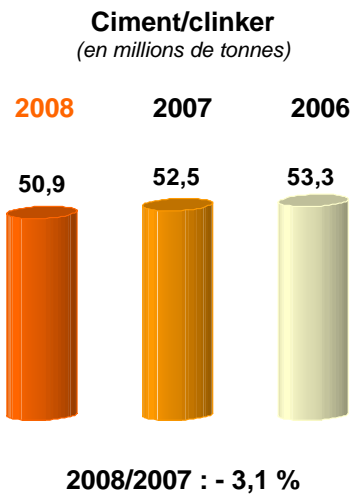


Volumes vendus par activité
(y compris ventes intra-Groupe)

À périmètre historique



À périmètre comparable



Deuxième partie

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

	Pages
2.1 PLACE DE COTATION	12
2.2 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE.....	12
2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2008	14
2.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	14
2.5 POLITIQUE D'INFORMATION.....	15

2. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

2.1 PLACE DE COTATION

En 2001, Ciments Français a adhéré au segment Next Prime d'Euronext.

La totalité des actions est cotée sur Euronext Paris - Eurolist - Valeurs locales (compartiment A) sous le code ISIN FR0000120982. Elles sont éligibles au SRD (Système de Règlement Différé).

Ciments Français fait partie des valeurs qui composent le SBF120 et les nouveaux indices créés par Euronext début 2005 : CAC Mid 100 et CAC Mid and Small 190.

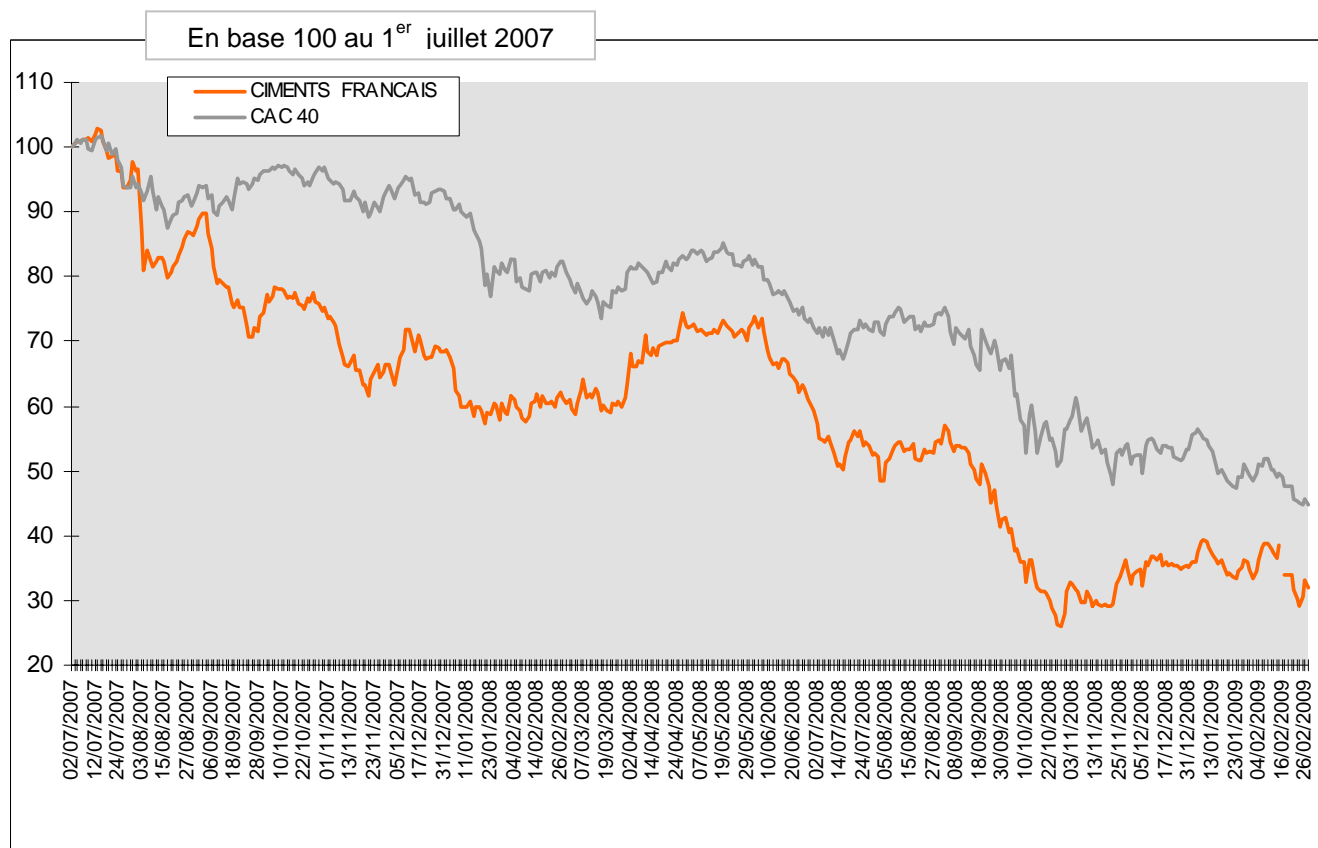
Ciments Français est la deuxième société cimentière cotée à la bourse de Paris avec une capitalisation boursière de 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, le capital de Ciments Français est de 147 040 728 euros divisé en 36 760 182 actions de 4 euros de nominal chacune.

2.2 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE DU 1^{ER} JUILLET 2007 AU 28 FÉVRIER 2009

(source Euronext)

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours au 28 février 2009	Volume moyen quotidien	
				Titres	Capitaux (en millions d'euros)
en euros	177,70	44,16	55,05	55 671	5,98

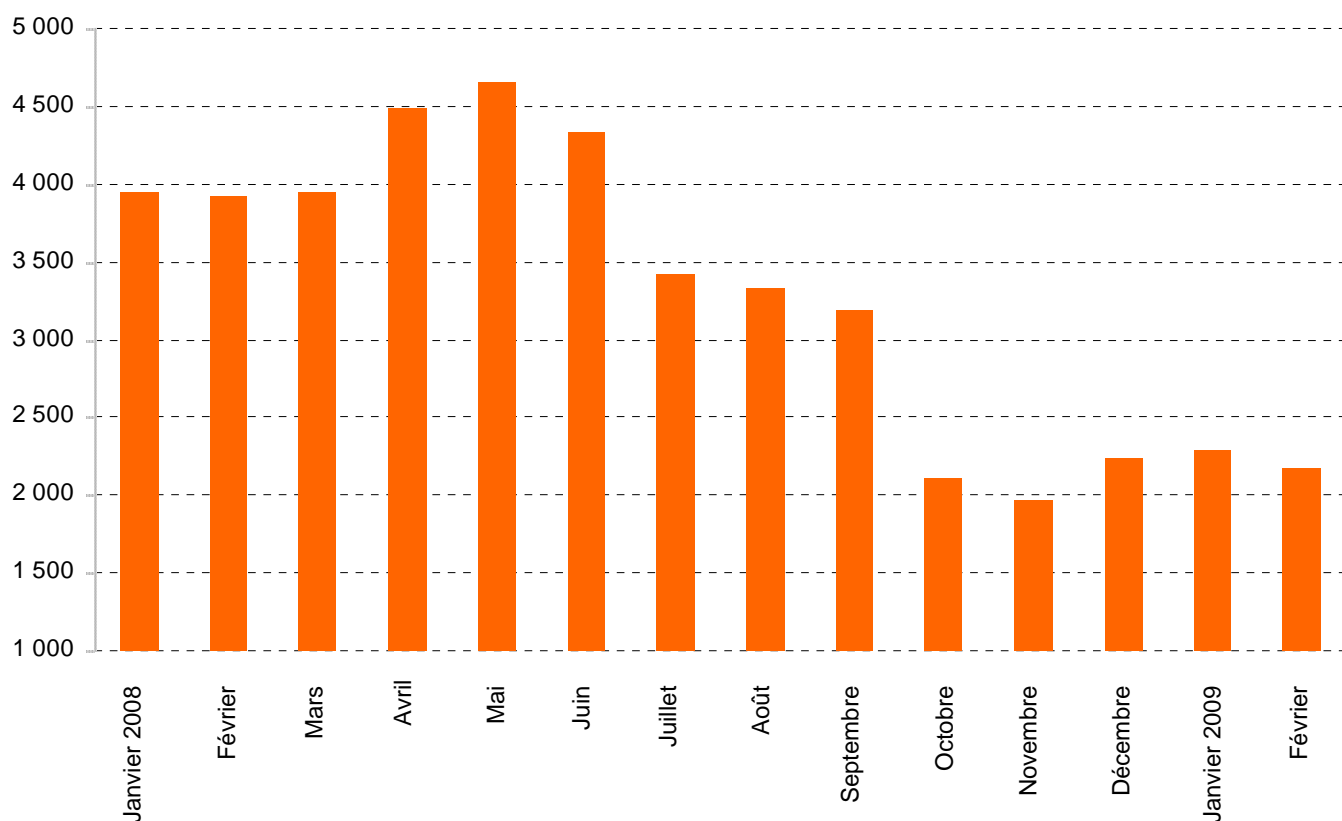


NB : Suspension de la cotation le 16 février 2009 suite à l'annonce du projet de fusion Italcementi/Ciments Français

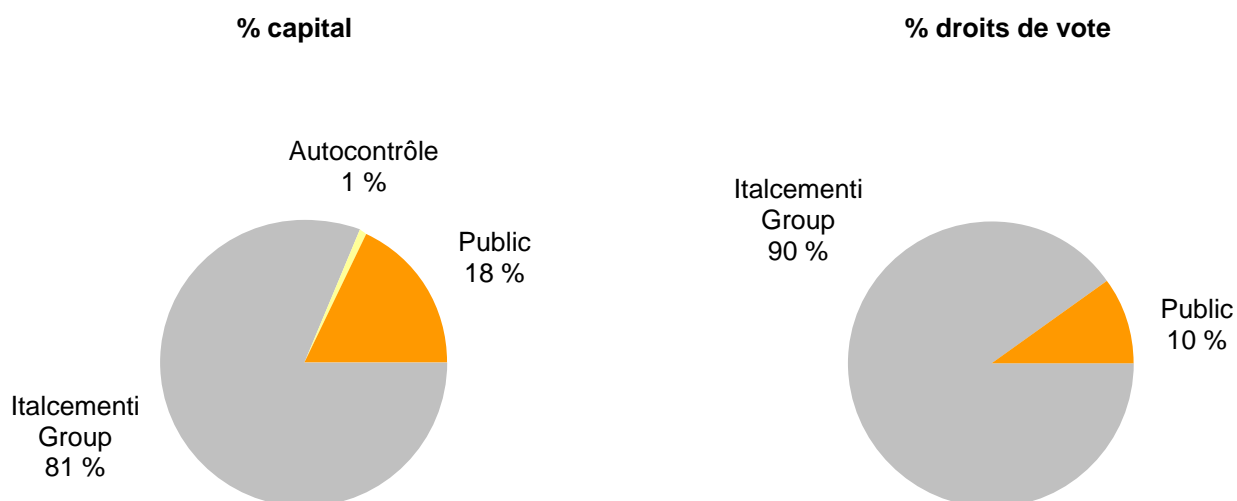
	Mois	Cours		VOLUME MENSUEL	
		LE PLUS HAUT <i>en euros</i>	LE PLUS BAS <i>en euros</i>	Titres échangés	Capitaux <i>en millions d'euros</i>
2007	Juillet	177,70	160,03	945 820	160,98
	Août	168,00	135,00	2 232 034	325,16
	Septembre	155,51	121,00	1 761 322	235,65
	Octobre	136,20	122,02	1 367 857	179,20
	Novembre	130,20	105,76	1 571 232	182,02
	Décembre	124,88	108,05	664 339	78,21
2008	Janvier	120,99	90,00	1 291 464	133,69
	Février	108,52	97,24	820 007	85,12
	Mars	114,39	99,10	1 082 466	114,17
	Avril	132,59	104,50	1 456 704	173,74
	Mai	126,45	120,00	1 261 025	156,53
	Juin	128,50	103,29	1 245 888	145,58
	Juillet	103,46	84,17	1 390 159	130,28
	Août	96,72	82,13	950 617	85,45
	Septembre	98,80	69,20	1 157 052	100,45
	Octobre	74,40	44,16	1 443 680	82,33
	Novembre	62,41	47,68	1 084 799	57,28
	Décembre	64,71	54,26	549 896	33,45
2009	Janvier	70,74	56,10	566 179	35,78
	Février	67,39	50,00	817 573	47,96

Évolution de la capitalisation boursière depuis janvier 2008

(en millions d'euros)



2.3 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2008



2.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dividendes par action

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende versé par action	
		Dividende global	Dividende net
2004	38 075 510 ⁽¹⁾	1,60 €	1,60 €
2005	38 163 506 ⁽¹⁾	1,90 €	1,90 €
2006	37 937 522 ⁽¹⁾	2,28 €	2,28 €
2007	36 967 289 ⁽¹⁾	2,50 €	2,50 €
2008	36 283 977 ⁽²⁾	3,00 € ⁽³⁾	3,00 € ⁽³⁾

(1) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

(2) Nombre provisoire pour les actions émises au 31 décembre 2008 sous déduction des actions propres. Sera ajusté en fonction du nombre d'actions au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2009 et sous réserve de la décision de ladite Assemblée.

(3) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

La date de paiement des dividendes a été fixée au 5 mai 2009.

2.5 POLITIQUE D'INFORMATION

Relations investisseurs et actionnaires :

Raffaele Lupotto

Tél : 33 (0) 1 42 91 76 76 - Fax : 33 (0) 1 42 91 75 70

Courriel : InvestorRelations@cimfra.com - Internet : <http://www.cimfra.com>

Adresse :

Ciments Français
Tour Ariane
92088 Paris La Défense Cedex
France
Standard : 33 (0) 1 42 91 75 00

Agenda financier 2009 :

	Communiqués	Conférences téléphoniques
Chiffre d'affaires 2008	4 février 2009	
Résultats annuels 2008	9 mars 2009	9 mars 2009 *
Assemblée Générale Annuelle	15 avril 2009 à 11h00	
Chiffre d'affaires et résultats 1 ^{er} trimestre 2009	7 mai 2009	7 mai 2009
Résultats 1 ^{er} semestre 2009	31 juillet 2009	31 juillet 2009
Chiffre d'affaires et résultats 3 ^{ème} trimestre 2009	9 novembre 2009	9 novembre 2009

* Réunion analystes financiers Ciments Français.

Troisième partie

ACTIVITÉS DU GROUPE

	Pages
3.1 HISTORIQUE	17
3.2 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE	18
3.2.1 Organigramme	
3.2.2 Découpage opérationnel	
3.2.3 Activités de la société et relations avec ses filiales	
3.2.4 Actionnaire majoritaire de Ciments Français SA	
3.3 MÉTIERS ET MARCHÉS DU GROUPE	21
3.3.1 Les métiers du Groupe	
3.3.2 Les marchés du Groupe	
3.4 INVESTISSEMENTS ET DISPOSITIF INDUSTRIEL	25
3.4.1 Dispositif industriel et localisation des sites	
3.4.2 Investissements	
3.5 CENTRE TECHNIQUE GROUPE (C.T.G.)	28
3.6 RESSOURCES HUMAINES	29
3.7 GESTION DES RISQUES	29
3.7.1 Protection des personnes et des actifs	
3.7.2 Risques politiques	
3.7.3 Développement durable et risques industriels	
3.7.4 Risques de marché, de crédit et de liquidité	
3.7.5 Risques juridiques	

3. ACTIVITÉS DU GROUPE

3.1 HISTORIQUE

1881	Constitution de la société Ciments Français.
1971	Apport de l'activité cimentière de Poliet et Chausson et accession à une position de leader sur le marché français.
1971 - 1990	Diversification dans les matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) et amorce du développement international par des opérations de croissance externe : premières acquisitions aux États-Unis (1976), Canada (1985), Espagne et Turquie (1989 - 1990), Belgique, Grèce et Maroc (1990).
1991	Ciments Français dispose de positions industrielles solides en Amérique du Nord et autour du bassin méditerranéen. L'endettement excessif le rend vulnérable à la veille de la récession économique.
1992	Prise de contrôle de Ciments Français par le groupe italien Italcementi, qui devient ainsi un des premiers producteurs de ciment au niveau mondial. Mise en place d'une nouvelle stratégie fondée sur quatre priorités : <ul style="list-style-type: none"> - Recentrage sur le métier de base de cimentier ; - Repositionnement géographique ; - Réduction des coûts et amélioration de la profitabilité ; - Désendettement.
1993 - 1997	Retour à des résultats bénéficiaires et diminution régulière de l'endettement. Mise en œuvre des synergies entre les deux groupes se traduisant par : <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration progressive des équipes de Ciments Français à celles d'Italcementi ; - La création d'un Comité Exécutif et d'un Centre Technique Groupe ; - La mise en place de directions fonctionnelles contribuant à l'intégration du sous holding Ciments Français dans Italcementi Group et - L'adoption en 1997 d'une charte d'Identité Groupe.
1998 - 1999	Ciments Français relance sa politique de croissance externe et consolide ses positions internationales en procédant à l'acquisition de sociétés au Kazakhstan (1998), en Bulgarie (1998 et 1999), en Thaïlande (1998 et 1999) et au Maroc (1999).
2000	Des acquisitions de titres complémentaires sont effectuées sur deux des sociétés détenues en Bulgarie et en Thaïlande. L'intégration des équipes de Ciments Français et d'Italcementi se renforce à travers le redéploiement des hommes au sein d'une organisation commune.
2001	Le Groupe prend le contrôle conjoint de Zuari Cement Ltd en Inde et accède au marché égyptien en devenant un partenaire stratégique de Suez Cement Company avec 25 % du capital.
2002	Le Groupe renforce ses positions géographiques dans le Sud de l'Inde, sur la côte Est des États-Unis, en Égypte et sur le marché d'Istanbul en Turquie. Il rationalise ses structures en Thaïlande, au Maroc et en Grèce.
2003	Rationalisation des activités matériaux de construction en Espagne.
2004	En décembre, le Groupe lance une offre publique d'achat sur les titres de Suez Cement Company. Il en devient le premier actionnaire de référence avec 39,9 % du capital.
2005	Renforcement du Groupe en Égypte avec la prise de contrôle de Suez Cement Company et ses filiales, et d'Helwan Cement Ltd (ex-ASEC Cement Company). Après ces opérations, le Groupe détient 51 % du capital de Suez Cement Company.
2006	Renforcement du Groupe en Inde par l'acquisition du solde des titres de Zuari Cement Ltd et de l'activité du béton prêt à l'emploi en Égypte.
2007	Renforcement du Groupe dans le secteur du béton prêt à l'emploi en Amérique du Nord par les acquisitions de la société Arrow (États-Unis) et de la société Cambridge (Canada). Acquisition de la totalité du capital de Fuping Cement, située en Chine centrale.

3.2 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

Ciments Français est organisé par zones géographiques, elles-mêmes structurées par métiers.

Au 31 décembre 2008, le Groupe comprend 179 sociétés (y compris Ciments Français) situées dans 19 pays différents du fait de la spécificité locale de ses activités. 140 sociétés sont détenues majoritairement par le Groupe, 21 sociétés sont sous contrôle conjoint et 18 sociétés sont consolidées par mise en équivalence.

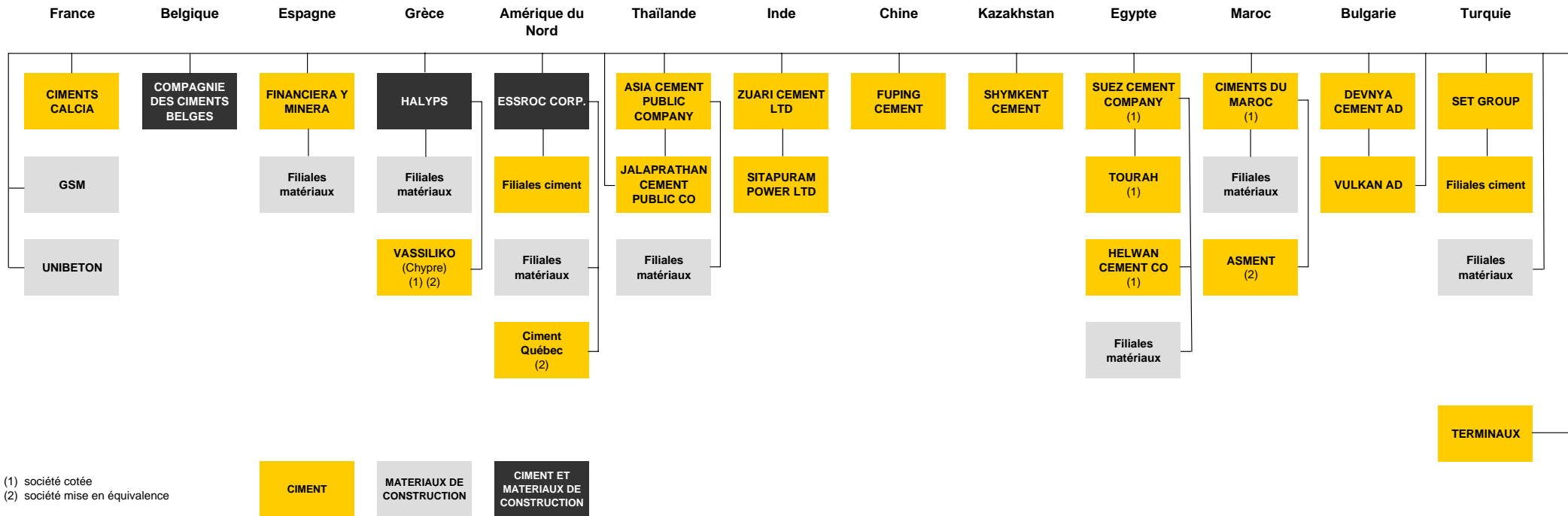
Certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels, financiers, des sociétés contrôlées par l'État (essentiellement dans le cadre d'opérations de privatisation), ou du public pour les sociétés cotées dont le Groupe a pris le contrôle.

Les principales filiales qui comprennent des intérêts minoritaires sont situées en Thaïlande (Asia Cement Company, Jalapathan Cement Public Company), au Maroc (Ciments du Maroc) et en Égypte (Suez Cement Company qui détient 98,7 % d'Helwan Cement Company, 66,1 % de Tourah Portland Cement, 52 % de RMB SAE et RMBE SAE et 51 % d'Hilal Cement Company).

Les principales sociétés en contrôle conjoint sont la Société des Carrières du Tournaisis en Belgique, ainsi que plusieurs sociétés dans l'activité matériaux de construction en France.

Les principales sociétés en équivalence sont Vassiliko à Chypre, Ciment Québec au Canada et Asment Temara au Maroc.

3.2.1 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2008



3.2.2 DÉCOUPAGE OPÉRATIONNEL

Le Groupe est organisé en douze zones géographiques structurées par métiers, auxquelles s'ajoutent l'activité négoce (segment International) et le siège (holdings).

	ZONES GÉOGRAPHIQUES	MÉTIERS
EUROPE DE L'OUEST	France/Belgique	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (transports, adjuvants)
	Espagne	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (transports)
	Grèce	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE)
AMÉRIQUE DU NORD	U.S.A./Canada	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (adjuvants)
ASIE	Thaïlande	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE)
	Inde	Ciment et clinker
	Chine	Ciment et clinker
	Kazakhstan	Ciment et clinker
EUROPE EST ET SUD MÉDITERRANÉE	Égypte	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (sacherie)
	Maroc	Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (adjuvants)
	Bulgarie	Ciment et clinker
	Turquie	Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE)
	International (Négoce)	Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE) Autres (combustibles)
	Holdings	Autres

Les ventes de chacune des zones sont surtout réalisées sur les marchés locaux. Les filiales qui exportent (essentiellement Bulgarie, Égypte et Thaïlande) vendent vers d'autres pays du Groupe ; les ventes vers les pays hors Groupe sont réalisées via la filiale négoce (segment International). Ce segment regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, Mauritanie, Sri Lanka, Albanie et Koweït, l'activité béton prêt à l'emploi au Koweït (Al Mahaliya), ainsi que les ventes via les filiales de négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent. Par ailleurs, elle effectue les achats de combustible pour les filiales du Groupe et celles d'Italcementi.

Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi.

3.2.3 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET RELATIONS AVEC SES FILIALES

La société Ciments Français exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère notamment son portefeuille de participations, le financement de ses opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, taux et liquidité.

Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe lorsque les réglementations le permettent. Elle émet également des garanties relatives aux engagements de ses filiales. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché. En France, elle est la société mère du régime fiscal intégré.

Ciments Français met à disposition de ses filiales son savoir-faire technique, ses procédés de fabrication industrielle et l'utilisation de ses brevets, qu'elle met régulièrement à jour, grâce aux travaux du Centre Technique Groupe (voir parties 3.5 et 4.6) ; elle met également à disposition de ses filiales un certain nombre de services et compétences de fonctions centrales. Ces prestations sont refacturées aux filiales sur la base de leur chiffre d'affaires. Certaines de ces compétences assurées par la société mère Italcementi S.p.A., ainsi que les projets Groupe, lui sont refacturés par celle-ci sur la base du temps passé, ou au prorata du chiffre d'affaires, ou suivant des clés spécifiques au projet. Les services et compétences mis à disposition des filiales sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances et l'assistance dans les domaines des ressources humaines et de l'informatique.

3.2.4 ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CIMENTS FRANÇAIS SA

Ciments Français SA est détenu majoritairement par Italcementi Group, lui-même majoritairement détenu par Italmobiliare S.p.A.

Les deux sociétés sont cotées à la Bourse de Milan. Des informations complémentaires sur Italcementi Group sont données en partie 9.4.

3.3 MÉTIERS ET MARCHÉS DU GROUPE

3.3.1 LES MÉTIERS DU GROUPE

À l'origine, Ciments Français exerçait uniquement une activité de cimentier. Dès 1971, dans une logique d'intégration en aval de la filière, le Groupe a accompagné son développement international d'une diversification de ses activités dans les matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi). Cette diversification permet de sécuriser des marchés, de mieux connaître les besoins des clients et de développer des produits plus innovants.

Les métiers du Groupe se résument en une suite de traitements destinés à valoriser des ressources naturelles pour les transformer en produits de qualité, répondant aux besoins du Bâtiment et des Travaux Publics.

Au travers de ses trois métiers : ciment, granulats et béton prêt à l'emploi, Ciments Français exerce une activité cyclique et saisonnière, liée à la conjoncture économique et au climat des pays où il est implanté. La diversification géographique du Groupe permet, à cet égard, d'atténuer les effets de ces variations.

La demande en ciment, granulats et matériaux de construction varie en fonction des conditions météorologiques qui affectent le niveau d'activité dans le secteur de la construction.

Le Groupe enregistre habituellement une diminution de ses ventes pendant les premier et quatrième trimestres, reflétant les impacts de l'hiver sur les marchés européen et nord-américain, et une augmentation de ses ventes aux second et troisième trimestres grâce aux meilleures conditions climatiques.

Ces métiers, en particulier celui du ciment, requièrent un niveau élevé d'investissements de maintien de l'outil industriel pouvant représenter de 5 à 10 % du chiffre d'affaires. Les investissements sont notamment liés à la maîtrise foncière des gisements de matières premières, au renouvellement des installations, à l'amélioration de la productivité mais aussi aux contraintes en matière d'environnement.

La conception, la réalisation et le suivi de ces investissements bénéficient des compétences du Centre Technique Groupe. Ce savoir-faire technologique de pointe, qui repose sur une expérience plus que centenaire, est mis au service d'entités opérationnelles dont l'activité reste locale.

Il n'existe pas, à ce jour, de dépendance significative du Groupe au plan de l'utilisation de brevets, licences ou de nouveaux procédés de fabrication, ni de contrats d'approvisionnements (industriels, commerciaux ou financiers).

**LE
CIMENT**

Les matières premières, après concassage, forment un mélange composé d'environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile, qui est broyé pour obtenir le cru. Porté à une température voisine de 1 500° C dans un four rotatif, le cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker.

Le ciment est obtenu finalement en broyant finement le clinker avec divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.

Les cimenteries du Groupe disposent de carrières dont les réserves substantielles leur permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme. La durée de vie moyenne des carrières de cimenterie est de l'ordre du siècle.

Dans les différents pays où le Groupe est présent, les capacités de production de clinker sont utilisées à des niveaux élevés.

**LES
GRANULATS**

Les granulats sont des sables et graviers naturels, extraits de carrières alluvionnaires ou de roches massives, puis concassés et criblés.

Environ 40 % des granulats entrent dans la fabrication du béton, le reste étant utilisé en l'état dans les travaux routiers.

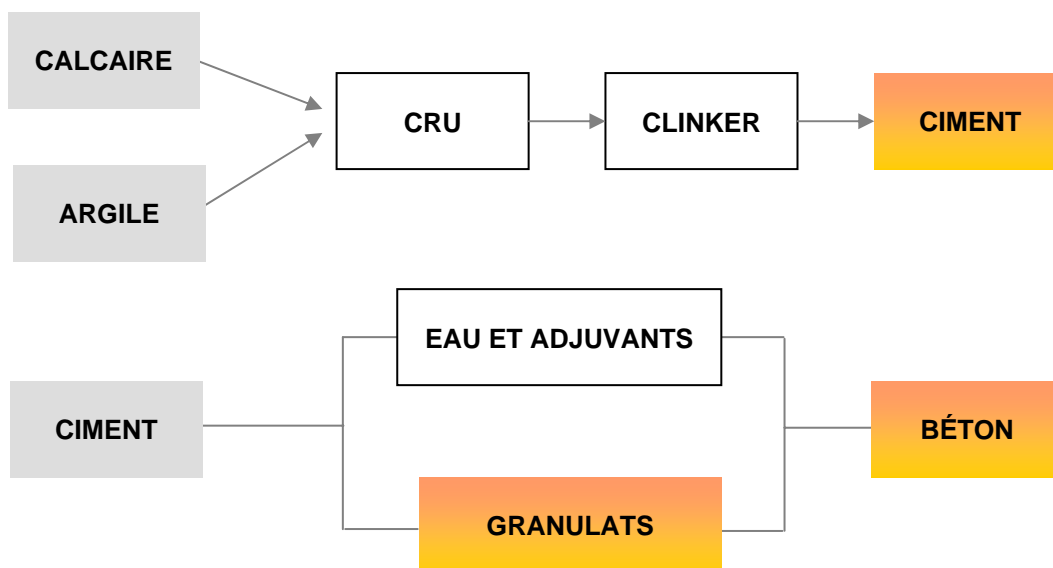
Les besoins d'approvisionnement sont satisfaits dans des conditions comparables à celles du ciment grâce à une gestion foncière adaptée et extrêmement dynamique qui assure le renouvellement des réserves, la durée moyenne d'exploitation d'une carrière de granulats étant généralement plus brève que celle des carrières de ciment.

**LE BÉTON
PRÊT À
L'EMPLOI**

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition doit répondre à des exigences techniques très rigoureuses.

Le béton prêt à l'emploi apporte une solution logistique répondant aux exigences des chantiers en termes de qualité, de quantité et de délais.

En intervenant dans ce métier, le cimentier, par sa connaissance de la chimie des matériaux, apporte un service supplémentaire à l'entreprise utilisatrice.



3.3.2 LES MARCHÉS DU GROUPE

Répartition par métier

Les ventes de ciment et de clinker représentent 66,6 % du chiffre d'affaires consolidé 2008 (67,2 % en 2007 et 69,0 % en 2006).

Les ventes de matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) représentent 27,9 % (idem en 2007 et 26,7 % en 2006) de ce chiffre d'affaires (voir ventilation dans la partie 4, Gestion du Groupe, § 4.3).

Les volumes de ciment et de clinker vendus en 2008 ont représenté 50,9 millions de tonnes en diminution de 1,6 % par rapport à 2007 (-3,1 % à périmètre comparable).

Les volumes de granulats vendus en 2008 se sont élevés à 47,6 millions de tonnes en baisse de 6,2 % (-6,5 % à périmètre comparable) par rapport à 2007.

Les volumes de béton prêt à l'emploi vendus en 2008 se sont élevés à 13,9 millions de mètres cubes en diminution de 1,4 % (-6,0 % à périmètre comparable) par rapport à 2007 (voir tableau des volumes par zone géographique en partie 4.3).

Répartition par zone géographique

Au cours des dernières années, tous les grands cimentiers mondiaux ont entrepris une diversification géographique afin d'être présents sur de multiples marchés et de compenser ainsi le caractère cyclique de la demande, caractéristique de l'industrie du ciment. Ciments Français a développé cette stratégie en se diversifiant en dehors de son marché principal (France), dans l'Union Européenne, en Amérique du Nord et sur le bassin méditerranéen (Turquie, Grèce, Maroc). Depuis 1998, Ciments Français a poursuivi sa politique de croissance externe afin de conforter et d'étendre ses positions géographiques sur des marchés à fort potentiel et afin d'opérer un rééquilibrage entre la part des marchés matures et celle des pays émergents. Ainsi Ciments Français a renforcé ses positions au Maroc et étendu sa présence en Asie (Thaïlande, Inde, Chine, Kazakhstan), en Bulgarie, en Égypte et au Koweït. Avec son actionnaire principal Italcementi, Ciments Français est l'un des tous premiers acteurs mondiaux dans le secteur du ciment.

Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par pays après éliminations se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008		2007		2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
France/Belgique ⁽¹⁾	1 739,6		1 726,6		1 618,4	
Espagne	280,0		344,5		327,8	
Grèce	92,8		89,7		100,8	
Europe de l'Ouest	2 112,4	44,2	2 160,8	46,1	2 047,0	46,7
Amérique du Nord	500,7	10,5	605,7	12,9	659,7	15,1
Égypte	656,6		502,7		432,8	
Maroc	309,3		275,9		244,2	
Bulgarie	166,9		135,0		107,1	
Turquie	214,6		259,1		244,9	
Europe Est et Sud Méditerranée	1 347,4	28,2	1 172,7	25,0	1 029,0	23,5
Thaïlande	165,1		180,1		184,9	
Inde	188,2		173,8		116,0	
Chine	32,2		13,5		-	
Kazakhstan	29,5		48,5		36,8	
Asie	415,0	8,7	415,9	8,9	337,7	7,7
International	399,3	8,4	330,1	7,1	307,5	7,0
TOTAL	4 774,8	100,0	4 685,2	100,0	4 380,9	100,0

(1) Y compris siège et holding.

Marché et concurrence

Nos principaux concurrents, producteurs de ciment, au niveau mondial, sont les Groupes Lafarge, Holcim, Cemex et HeidelbergCement. En fonction des localisations géographiques de ces producteurs, la situation concurrentielle par pays peut varier.

A titre indicatif, les rangs pour l'activité ciment du Groupe peuvent être estimés par pays comme suit :

Pays	Rang (1)	Rang (2)	Part de marché (1)
France	2		33 %
Belgique	3		16 %
Espagne	6		6 %
Nord		2	
Sud		4	
Grèce	3		6 %
Amérique du Nord		2	
USA	8		4 %
Canada	5		8 %
Égypte	1		30 %
Maroc	2		28 %
Bulgarie	1		40 %
Turquie	5		6 %
Thaïlande	4		13 %
Inde	5	5	3 %
Chine	n.s.		n.s.
Kazakhstan	4		13 %

(1) Source : JP Morgan mars 2009.

(2) Marchés régionaux sur lesquels le Groupe est présent (source Ciments Français).

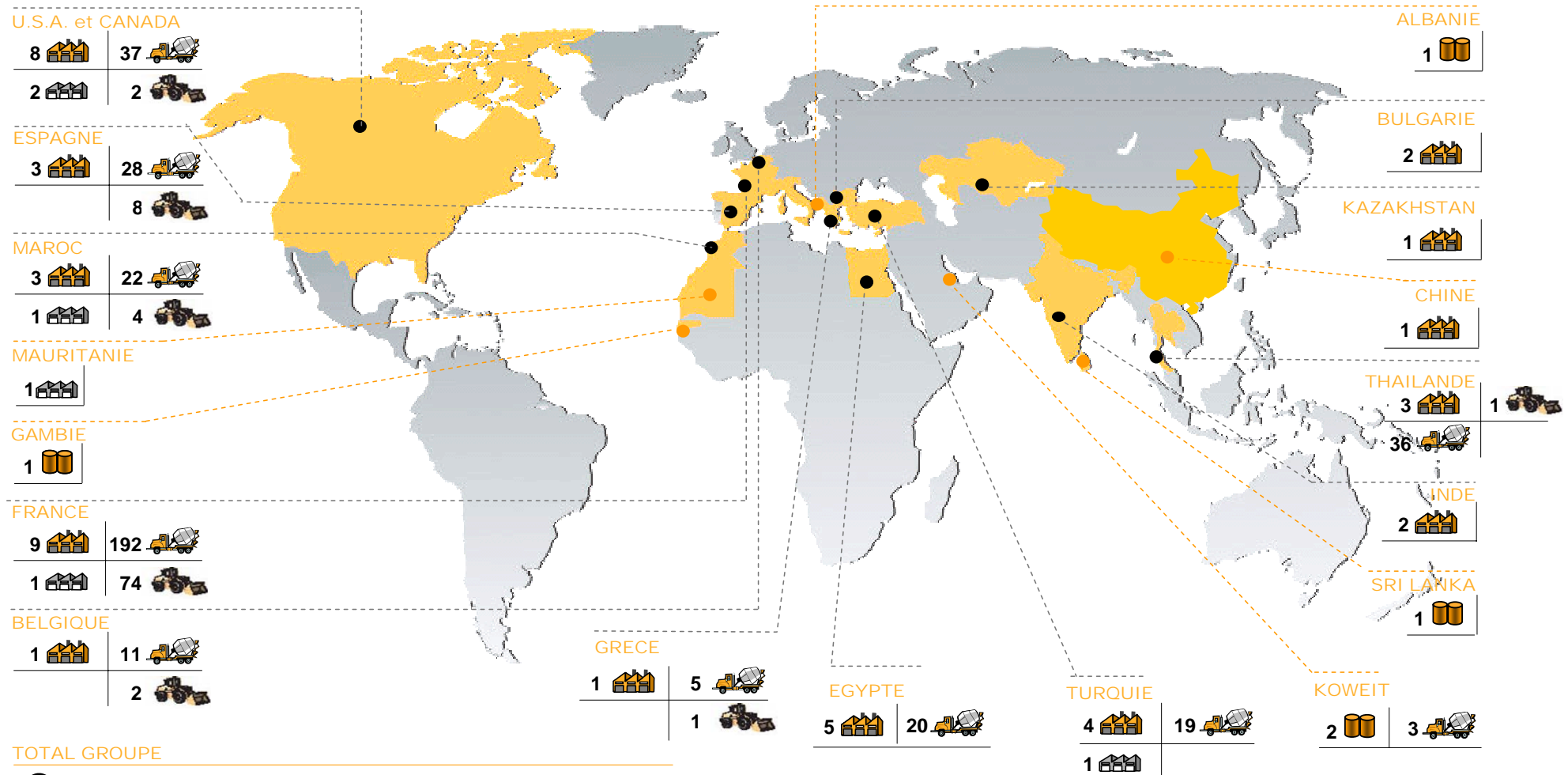
3.4 INVESTISSEMENTS ET DISPOSITIF INDUSTRIEL

3.4.1 DISPOSITIF INDUSTRIEL ET LOCALISATION DES SITES

	CIMENT			GRANULATS	BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
	Cimenteries	Centres de broyage	Terminaux	Carrières	Centrales à béton
France/Belgique	10	1	-	76	201
Espagne	3	-	-	8	28
Grèce	1	-	-	1	5
Europe de l'Ouest	14	1	-	85	234
Amérique du Nord	8	2	-	2	37
Égypte	5	-	-	-	20
Maroc	3	1	-	4	22
Bulgarie	2	-	-	-	-
Turquie	4	1	-	-	19
Europe Est et Sud Méditerranée	14	2	-	4	61
Thaïlande	3	-	-	1	36
Inde	2	-	-	-	-
Chine	1	-	-	-	-
Kazakhstan	1	-	-	-	-
Asie	7	-	-	1	36
Albanie	-	-	1	-	-
Sri Lanka	-	-	1	-	-
Mauritanie	-	1	-	-	-
Gambie	-	-	1	-	-
Koweït	-	-	2	-	3
International	-	1	5	-	3
TOTAL	43	6	5	92	371





Le dispositif ne comprend pas les installations des sociétés mises en équivalence.

La capacité du Groupe excède 55 millions de tonnes de ciment. Avec les acquisitions en Chine en 2007 et en Inde en 2006, les capacités de production situées dans les pays émergents représentent environ 65 % des capacités totales.



TOTAL GROUPE

-  19 pays
-  43 cimenteries
-  6 centres de broyage
-  371 centrales à béton

-  92 carrières
-  5 terminaux
-  Près de 17 980 collaborateurs (dans la zone consolidée)
-  Près de 4,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel en 2008

Immobilisations corporelles nettes

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Europe de l'Ouest	1 230,4	1 210,7	1 206,7
Amérique du Nord	651,5	479,0	425,4
Europe Est et Sud Méditerranée	1 095,8	1 066,4	1 121,5
Asie	490,5	474,1	392,9
International et autres ⁽¹⁾	43,7	30,9	15,5
TOTAL	3 511,9	3 261,1	3 162,0

(1) Autres : siège et holding.

Les cimenteries, équipements industriels et carrières immobilisés sont détenus en pleine propriété. Les carrières exploitées sont des terrains dont le Groupe est propriétaire ou qui font l'objet de contrats octroyant les droits d'une exploitation à long terme et pour lesquelles le Groupe a obtenu les autorisations administratives requises.

Les contrats de location financement immobilisés représentent une valeur nette immobilisée de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2008.

Le Groupe dispose également de terrains qui n'ont pas encore fait l'objet ou n'ont pas encore obtenu d'autorisation administrative d'exploitation.

Contraintes environnementales

L'autorisation d'exploitation de carrières de ciment et de granulats peut être assortie de l'obligation de réaménagement des sites exploités, de façon progressive ou au terme de l'exploitation.

Par ailleurs, les cimenteries peuvent également être soumises au respect de réglementations environnementales, notamment en matière d'émissions (voir partie 3.7.3 « Développement durable et risques industriels »).

3.4.2 INVESTISSEMENTS

Les métiers du Groupe, et l'industrie cimentière en particulier, constituent une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs (de 5 à 10 % de son chiffre d'affaires). Le coût d'une cimenterie se chiffre en centaines de millions d'euros. Ce sont également des activités locales qui nécessitent généralement une implantation à proximité des sites de consommation. En effet, le transport terrestre de cette matière pondéreuse est coûteux et doit être intégré dans le calcul de rentabilité. C'est pourquoi le Groupe a mis en œuvre depuis plusieurs années une stratégie de développement international et plus particulièrement vers des zones à fort potentiel de croissance afin de pondérer sa forte implantation dans les pays matures, tout en développant des synergies entre les différentes localisations.

Au cours des deux dernières années, le Groupe a acquis 100 % de Fuping Cement en Chine et s'est renforcé dans le béton prêt à l'emploi par :

- La prise de participation de 52 % dans RMB et RMBE SAE en Égypte ;
- L'acquisition de 100 % de Decom SAE en Égypte par RMBE SAE ;
- Le rachat d'Arrow et Cambridge en Amérique du Nord ;
- La prise de participation dans la société Hilal Cement au Koweït.

Au cours de l'année 2008, le Groupe a réalisé les investissements suivants :

- Acquisition des titres Crider & Shockey en Amérique du Nord ;
- Acquisition des titres Intercom par Interbulk en Italie ;
- Acquisition des titres Al Mahaliya et Kuwait German Ready Mix au Koweït ;
- Prise de participation dans Al Badia en Syrie.

Les tensions sur les prix de l'énergie, principal poste de coût et les contraintes environnementales (contrôle des émissions) nécessitent également de moderniser le dispositif industriel existant en construisant des lignes de production plus performantes qui intègrent les paramètres et exigences environnementales, le projet de modernisation aux États-Unis en constitue un exemple concret.

Par ailleurs, dans les pays émergents, le Groupe développe des projets d'accroissement de capacité afin de pouvoir répondre à la croissance du marché (Maroc, Inde, Bulgarie).

Les investissements industriels réalisés au cours des deux derniers exercices se sont élevés à 1 000,3 millions d'euros (voir section 4.4 « Investissements et financement »).

3.5 CENTRE TECHNIQUE GROUPE (C.T.G.)

Le Centre Technique Groupe (C.T.G.) a été créé en 1994 afin de mettre en commun le savoir-faire et les compétences des équipes d'Italcementi et de Ciments Français. Société de droit italien basée à Bergame, le C.T.G. est détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français et possède un établissement en Italie et un établissement en France (Guerville).

Le C.T.G. est responsable des activités de recherche et de développement du Groupe et des services spécialisés proposés par les laboratoires dans des domaines spécifiques (procédés et matériaux de production, produits de construction, etc.), tout en assurant le développement des compétences et des ressources techniques. Le C.T.G. a également un rôle de support dans les évaluations techniques et la préparation des budgets d'investissement industriel.

La mission du C.T.G. est de créer de la valeur pour les actionnaires, dans le respect des règles de gouvernement d'entreprise du Groupe.

Le budget annuel du C.T.G., d'un montant avoisinant les 47 millions d'euros, correspond à la fois aux prestations de service rendues à toutes les filiales d'Italcementi Group et aux coûts de recherche et développement engagés pour le compte de ses actionnaires afin d'assurer la pérennité des activités du Groupe.

Au 31 décembre 2008, les effectifs du C.T.G. s'élèvent à 446 personnes (417 au 31 décembre 2007 et 409 au 31 décembre 2006), dont 340 travaillent au siège social à Bergame, 103 sur le site de Guerville et 3 au sein de la filiale américaine du C.T.G.

Le C.T.G. est structuré par fonction dont les principales sont :

- Recherche & développement ;
- Laboratoires ;
- Technologies et performances.

Recherche et développement

Les principales missions consistent à :

- Contribuer à la création de valeur et à améliorer la compétitivité du Groupe grâce à des projets de recherche et de développement dans les domaines du ciment et des liants hydrauliques, des granulats, du béton et des adjuvants ;
- Établir le plan stratégique pluriannuel des projets de recherche et de développement ;
- Développer des projets de recherche respectueux de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes ;
- Coordonner l'activité du comité scientifique en vue de la définition des scénarios technologiques à moyen et long terme.

Laboratoires

Ils ont pour rôle de :

- Fournir des services spécialisés (analyses, travaux de laboratoire et assistance technique) ;
- Rechercher les améliorations possibles dans le domaine de la recherche et du développement au cours des phases de réalisation des projets approuvés ;
- Mettre au point des méthodes de test ;
- Promouvoir l'amélioration du niveau des compétences.

Technologies et performances

Le rôle de cette division est de :

- Fournir les meilleures solutions technologiques pour la réalisation de nouvelles installations, l'optimisation des installations existantes (réduction des coûts, gain de productivité, amélioration de la qualité, réduction des impacts environnementaux, etc.) et la production de produits innovants ;
- Contribuer à la mise en place du budget annuel et du plan pluriannuel, ainsi que des projets d'investissement ;

- Proposer et gérer les initiatives d'amélioration industrielle visant à prolonger le cycle de vie des sites de production ;
- Participer aux études de faisabilité, projets préliminaires et devis (coûts de l'énergie, entretien, exploitation, etc.).

Les travaux et prestations réalisés au cours de l'année 2008 sont présentés en partie 4.6.

3.6 RESSOURCES HUMAINES

Effectifs par zone géographique

Évolution des effectifs par pays (effectifs en fin de période)

	2008	2007	2006
France ⁽¹⁾	3 879	3 930	3 988
Belgique	570	582	554
Espagne	790	831	836
Grèce	219	236	232
Amérique du Nord ⁽²⁾	2 079	2 133	1 697
Égypte ⁽³⁾	4 620	4 841	5 105
Maroc	1 093	1 082	1 043
Bulgarie	484	539	552
Turquie	802	896	887
Thaïlande	1 087	1 155	1 152
Inde	800	838	779
Chine ⁽⁴⁾	449	455	-
Kazakhstan	452	468	456
Négoce	654	377	326
TOTAL	17 978	18 363	17 607

1) Y compris les effectifs du siège.

2) Arrow et Cambridge consolidés à partir d'avril 2007 et mars 2007, respectivement.

3) RMB SAE et RMBE SAE consolidés à partir d'octobre 2006. Decom consolidé à partir de septembre 2007.

4) Fuping Cement consolidé à partir de juillet 2007.

Effectifs par métiers

Évolution des effectifs par métiers (effectifs en fin de période)

	2008	2007	2006
Ciment et clinker	11 008	11 572	11 811
Matériaux de construction	4 471	4 274	3 225
Autres ⁽¹⁾	2 499	2 517	2 571
TOTAL	17 978	18 363	17 607

1) Y compris les fonctions Sièges et effectifs affectés à plusieurs métiers.

Intéressement du personnel

Des accords spécifiques existent pour les sociétés du Groupe en France. Ils sont signés pour trois ans et s'appuient sur des critères de performance (productivité, réalisation d'objectifs...). Les montants bruts distribués au cours des exercices 2008, 2007 et 2006 au titre de l'intéressement sont, respectivement, de 6,2 millions d'euros, 5,2 millions d'euros et 4,9 millions d'euros.

Des informations relatives au personnel sont données en partie 4.8 (Gestion du Groupe).

3.7 GESTION DES RISQUES

Le Groupe intègre une approche volontariste des risques dans sa stratégie de développement et vise à respecter au mieux l'environnement, les intérêts de ses clients et partenaires, de ses salariés, ainsi que la protection du patrimoine de ses actionnaires.

En 2008, le Groupe a lancé un programme « Risques et Conformité » dont les principaux objectifs sont, au travers du développement d'une culture spécifique, l'identification, la mesure et le contrôle des risques. Ce programme découpé en quatre phases doit s'échelonner sur les années 2008 et 2009 (cf. partie 7.2.6).

Par son département du Développement Durable, le Groupe contrôle sa politique d'application des programmes de prévention et de sécurité à l'ensemble des employés des usines (programme « Zéro Accident »). Ces programmes sont accompagnés d'une politique intégrée de gestion des risques financiers et des assurances.

Par ailleurs, le Groupe poursuit sa politique de maîtrise des risques (conjoncturels, juridiques, sociaux, industriels et politiques), de protection des biens et des personnes et d'amélioration des règles de comportement, afin de mieux préserver les intérêts de ses clients, partenaires, salariés et actionnaires.

3.7.1 PROTECTION DES PERSONNES ET DES ACTIFS

Assurances

Ciments Français a souscrit auprès de compagnies d'assurances de premier rang des polices d'assurances pour la couverture des risques liés à ses actifs et ses salariés et des risques de responsabilité civile envers les tiers, ce pour toutes les filiales du Groupe.

Les risques majeurs faisant l'objet d'une couverture sont :

- La protection des biens et la couverture des pertes d'exploitation consécutives à un arrêt accidentel de l'activité ;
- La responsabilité civile, les risques de pollution ou de dommages envers les tiers et les salariés causés par une défectuosité des produits ou du processus industriel ;
- La protection physique des salariés ;
- Ainsi qu'un certain nombre de polices annexes.

Dans sa politique de couverture, le Groupe s'efforce d'optimiser ses coûts de gestion du risque entre la prise en compte directe et le transfert au marché. Toutes les polices sont négociées à l'intérieur d'un accord cadre afin d'assurer une parfaite adéquation entre la probabilité de survenance du risque et les dommages qui en résulteraient pour chacune des filiales du Groupe. Dans ce cadre, qui évolue en fonction des politiques de prévention, de la sinistralité, et de l'environnement de marché, le Groupe est couvert pour une limite générale de 100 millions d'euros pour la partie dommages directs et pertes d'exploitation et pour la partie Responsabilité Civile et produits.

Prévention des risques industriels

Le Groupe a poursuivi sa politique d'identification, de prévention et de maîtrise des risques inhérents à la protection des actifs, dans le but de limiter les dommages aux biens et les pertes d'exploitation qui en découlent.

En 2008, le Groupe a démarré le Programme de Protection du Patrimoine (PPP) par une série d'actions de motivation visant à responsabiliser chacun sur les risques encourus par le Groupe et ainsi contribuer à un meilleur entretien des sites et des équipements. Des objectifs, liés à la réalisation des indicateurs de performance déterminés sur les activités du programme, ont été définis pour les responsables. Afin de faciliter la mise en place du programme, des plans de formation et de communication appropriés ont été développés.

Tous les établissements industriels du Groupe, assistés par des auditeurs indépendants, ont participé activement à ce programme. L'objectif est d'établir une classification des risques et de mettre en œuvre une politique adaptée de prévention et de protection permettant la réduction des sinistres.

Ces actions se poursuivront en 2009, le champ des couvertures actuelles sera maintenu avec un nombre de visites d'inspection des usines du Groupe identique à 2008.

3.7.2 RISQUES POLITIQUES

Ciments Français dispose de polices d'assurances visant à limiter les conséquences financières d'éventuelles mesures ne permettant plus une exploitation normale de certaines de ses filiales dans les pays émergents.

3.7.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RISQUES INDUSTRIELS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable répond aux exigences d'aujourd'hui sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Il propose une approche équilibrée conciliant croissance économique, protection de l'environnement et dimension sociale. En recherchant à tout instant un équilibre optimal entre ces trois dimensions et en faisant participer les parties prenantes aux bénéfices en découlant, la valeur à long terme d'une société, sa pérennité et son avantage concurrentiel sont augmentés, tout en contribuant à la prévention et la gestion des risques industriels et en réduisant l'exposition.

La politique du Groupe

En 2000, le Groupe, avec son actionnaire principal, a décidé de développer une approche à long terme du développement durable. Il en est résulté un plan d'action, dont l'une des premières étapes fut l'adhésion au « World Business Council for Sustainable Development - WBCSD (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable) » et son projet phare dans le secteur du ciment, le « Cement Sustainability Initiative - CSI » (*L'Initiative ciment*). Une étude indépendante approfondie destinée à faire l'état général de l'industrie cimentière au niveau mondial a été publiée en 2002. La même année, un plan d'action commun aux groupes participants baptisé « Cement Sustainability Initiative Agenda for Action » (*Plan d'action de l'initiative ciment*), a été approuvé. Cet engagement public des signataires donnera lieu à un suivi continu dans les années à venir. De plus amples informations sur les activités, les programmes et les comptes rendus périodiques du WBCSD Cement Sustainability Initiative sont disponibles sur <http://www.wbcscement.org/>.

La combinaison de cette initiative conjointe avec d'autres prises de position du Groupe a permis de définir une approche institutionnelle constante partagée par les filiales.

Les principaux axes de responsabilité institutionnelle du Groupe définis dans la charte Groupe des valeurs sont :

- L'honnêteté, l'impartialité, l'intégrité, la transparence et le respect mutuel dans la gestion de la société et les relations avec les parties prenantes et les acteurs du marché ;
- Le dialogue et l'écoute au service des besoins de la communauté afin de créer de la valeur et d'élargir le champ des opportunités ;
- La protection de l'individu par la mise en valeur de la diversité et de l'identité culturelle, du développement professionnel et de la sécurité au travail ;
- La préservation de l'environnement par la recherche de l'intégration harmonieuse de chaque site industriel au sein de son environnement et le développement de technologies novatrices visant à économiser les ressources naturelles et à intensifier l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ;
- La promotion de l'innovation pour encourager la croissance industrielle et le développement durable.

Une organisation consacrée au développement durable

Depuis 2002, le « comité de pilotage développement durable » constitue le noyau du gouvernement opérationnel. Son rôle est de promouvoir des projets, des actions et des programmes de formation couvrant tous les aspects du développement durable. Présidé par le Directeur Général Délégué et coordonné par le directeur du département Développement durable, le comité est composé de tous les dirigeants membres du comité de gestion (ressources humaines, contrôle et administration, finances, directeurs de zone, C.T.G.) et de toutes les fonctions-clé ayant un lien avec le sujet, comme la communication, la recherche et le développement. Le rôle principal du comité est de s'assurer que les valeurs du Groupe sont appliquées au quotidien grâce à la mise au point de politiques, procédures, plans d'action et pratiques responsables valables pour toutes les entités du Groupe.

Afin d'aider les filiales à pleinement souscrire aux politiques du Groupe, deux lignes d'action principales ont été suivies en 2008. Il s'agit d'abord de la création d'un comité local de pilotage développement durable pour chaque filiale chargé d'y faire appliquer les directives du Groupe. Dans le cadre de cette décentralisation, les Directeurs Généraux ont pour rôle de mettre en place les plans d'action. La deuxième ligne d'action concerne la préparation d'un nombre croissant de normes Groupe, définissant les exigences de base devant être respectées partout et comblant les lacunes éventuelles du cadre légal utilisé localement.

INITIATIVES À CARACTÈRE SOCIAL

Le Groupe souhaite fortement améliorer la qualité de vie de ses employés, en apportant son aide aux communautés locales et en coopérant avec les clients et les fournisseurs. La diversité est considérée comme une richesse par le Groupe. Lorsqu'il embauche un individu et qu'il accompagne son développement de carrière, le Groupe ne pratique

aucune forme de discrimination. Il attache une importance primordiale à la santé et la sécurité des employés, ainsi qu'à l'environnement dans lequel ils vivent ou travaillent. Les problèmes-clés relatifs au droit du travail sont résolus grâce à la politique ressources humaines du Groupe, qui s'appuie sur les principales normes internationales (comme les principes directeurs de l'OIT - Organisation Internationale du Travail et de l'OCDE).

Par le biais de l'accord général signé par son actionnaire majoritaire avec le syndicat IBB (Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois), le Groupe s'est officiellement engagé à défendre et encourager la liberté d'association, les négociations collectives, le refus du travail forcé, l'absence de discrimination sur le lieu de travail, le refus du travail des enfants, le paiement de salaires garantissant la subsistance, des heures de travail raisonnables, la santé et la sécurité des travailleurs, le bien-être, la formation et l'emploi, reflétant ainsi son engagement dans sa propre sphère d'influence en faveur des droits de l'homme et des pratiques durables en matière de travail.

Grâce au dialogue et à la coopération, le Groupe souhaite également continuer d'améliorer les relations avec les parties prenantes, qui se préoccupent principalement des défis essentiels auxquels est confrontée l'industrie cimentière et des impacts de son activité, en jetant les bases d'une gestion proactive et durable des valeurs locales. Le Groupe coopère avec un grand nombre de parties prenantes aux niveaux international, national et local, les filiales sont donc fortement engagées localement en faveur du développement durable et du domaine social.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'amélioration des performances sécurité constitue un objectif permanent pour le Groupe. Depuis le lancement du projet « Zéro Accident » en 2000, le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail du Groupe a baissé de 75 % (actionnaire majoritaire compris).

Le Groupe porte toute son attention à la gestion de la sécurité des entreprises extérieures en créant toutes les conditions nécessaires pour éviter tout accident fatal, diffuser la culture de la sécurité et accroître la sensibilité déjà existante des employés à ce problème. Afin de participer à cette amélioration et de renforcer la responsabilité et l'engagement des directeurs de lignes de production, le Groupe a réalisé en 2008 une étude des progrès effectués par les sous-traitants, qui a couvert environ un tiers des effectifs dans les secteurs du ciment, des granulats, du béton prêt à l'emploi, des adjuvants et des transports. Les résultats ont été partagés localement au niveau des sites, permettant d'assurer le suivi des recommandations, au niveau national, afin que tous bénéficient des améliorations et, au niveau Groupe, dans l'optique de revoir le plan stratégique sécurité pour les années à venir.

La santé des employés, des entreprises extérieures et des sous-traitants potentiellement impliqués constitue un des piliers de la responsabilité du Groupe en matière sociale. En plus des activités déjà en cours, le Groupe a adopté en 2008 des normes précises définissant les exigences minimales requises lors des campagnes de contrôle et l'exposition maximale acceptable aux risques liés au travail, tels que l'exposition à la poussière, à la silice cristalline, au bruit et aux vibrations. Ces exigences standard s'appliquent à toutes les filiales du Groupe, particulièrement lorsque le problème rencontré ne trouve pas de solution appropriée dans le cadre légal utilisé localement.

Par ailleurs, par rapport aux tiers et en particulier aux clients, le Groupe prend la totale responsabilité de ses produits. Les clients, les détaillants et les utilisateurs finaux sont des parties prenantes essentielles, qui sont, potentiellement, directement concernées par les produits de la filière ciment. Dans ce contexte, le Groupe a publié une notice d'information utilisée dans les filiales où une telle régulation n'est pas obligatoire. La notice traduite dans les langues locales fournit ainsi une information de base sur les risques potentiels associés aux produits de la filière ciment et propose des suggestions et des recommandations sur le stockage, le transport, la manutention et l'utilisation des produits. Ce même type d'approche sera étendu aux produits de toutes les autres filiales.

ENVIRONNEMENT

Systèmes de gestion environnementale

Des programmes visant à prévenir les risques environnementaux ont été généralisés dans toutes les filiales du Groupe. Des systèmes de gestion environnementale certifiés ISO 14001 ont été mis en place dans de nombreux pays, témoins d'une volonté forte et constante d'améliorer les pratiques. Tout système de gestion environnementale nécessite une approche tridimensionnelle :

- Conformité avec la législation et les normes applicables ;
- Prévention des impacts possibles grâce à une série de procédures efficaces de contrôle ;
- Amélioration continue des performances avec le déploiement d'actions dirigées sur des objectifs mesurables.

Conformément aux exigences du Groupe, les sites de production adoptant un système de gestion environnementale certifié répondent également aux exigences de communication interne et externe encourageant un engagement volontaire des parties prenantes.

Au 31 décembre 2008, 4 cimenteries supplémentaires ont obtenu la certification ISO 14001 pour leur système de gestion environnementale. Le Groupe dispose désormais de 33 cimenteries certifiées sur 43 : 2 en Bulgarie, 5 en Égypte, 9 en France/Belgique, 1 en Grèce, 3 au Maroc, 4 en Amérique du Nord, 3 en Espagne, 3 en Thaïlande et 3 en Turquie. Le Groupe prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en place de nouveaux systèmes. Le nombre de sites certifiés est également en augmentation dans le secteur des granulats et du béton prêt à l'emploi. Les certifications ISO 14001 donnent lieu à des manifestations publiques qui permettent de renforcer l'implication des collaborateurs, de promouvoir la politique environnementale et d'assurer la transparence des performances.

Le Groupe assure également une phase de prévention supplémentaire grâce à des études environnementales réalisées par le département développement durable dans le cadre d'un programme pluriannuel qui prévoit d'auditer chaque cimenterie une fois tous les quatre ans. Faisant suite à l'activité des années précédentes, 3 cimenteries au Maroc, 2 en Amérique du Nord et 1 en Chine ont fait l'objet d'un examen approfondi en 2008, qui a débouché sur des plans d'action personnalisés allant bien au-delà de la simple conformité.

Gestion durable des carrières

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Bien que les réserves de ces ressources naturelles (surtout calcaire et argile) soient abondantes, ce sont des ressources non renouvelables dont l'utilisation doit être faite selon les approches du développement durable.

L'exploitation des carrières est généralement soumise à des exigences réglementaires et à l'obtention de permis d'exploitation suivant des modalités variant d'un pays à l'autre. La continuité de toute exploitation dépend donc du respect de ces contraintes réglementaires, d'une gestion dynamique des réserves minières et d'une concertation avec les partenaires locaux.

Dans de nombreux pays, les filiales du Groupe, conformément à la réglementation locale, réhabilitent les carrières, soit au fur et à mesure de l'exploitation (réaménagement progressif), soit à son terme. Lorsque des engagements ont été pris, des provisions pour coûts de réaménagement sont constituées dans les comptes consolidés, dont le détail est donné en note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

En accord avec la législation locale en vigueur, le Groupe s'est engagé sur le long terme à définir et mettre en place des plans de réaménagement pour toutes les carrières de ciment et de granulats en exploitation.

Parallèlement aux actions menées afin de réduire les effets négatifs de l'activité sur l'environnement (nuisances sonores, émissions de poussières, émissions polluantes, trafic routier...), des actions locales de concertation et d'information avec les parties prenantes locales sont mises en place. Des journées portes ouvertes sont organisées et des équipes spécialisées dans les relations avec les parties prenantes ont été créées. Elles permettent d'identifier leurs attentes et de les informer sur les programmes existants de protection de l'environnement et du contexte social.

Utilisation responsable des combustibles et matériaux de substitution

Les températures élevées nécessaires à la production de ciment sont fortement consommatrices d'énergie. En même temps, ces températures élevées et les conditions de combustion extrêmement favorables font du procédé de fabrication du ciment une solution durable pour brûler n'importe quel type de combustible traditionnel ou de substitution. Soucieux de préserver les sources d'énergie non renouvelables et de participer activement à la gestion des déchets industriels et des sous-produits, le Groupe vise à utiliser largement les combustibles de substitution (déchets agricoles, huiles et solvants usagés, pneus déchiquetés, farines animales, sciures imprégnées et autres) de manière responsable.

Le procédé de fabrication du ciment convient également aux matériaux qui ne sont pas extraits de carrières, comme les cendres volantes, le gypse synthétique, le sable de fonderie, la poussière et les déchets de marbre, la poussière de fours, les mâchefers, la poussière de granulats, les surplus d'extraction de charbon et toute autre source de silice et d'alumine, à la fois pour la production de clinker et le mélange de produits cimentiers.

Tout en revendiquant les bénéfices tirés de l'utilisation de combustibles et de matériaux de substitution, avec une attention particulière portée aux biomasses d'origine naturelle, comme la réduction de l'empreinte dioxyde de carbone (CO₂), la sauvegarde des ressources naturelles, l'aide fournie pour résoudre les problèmes locaux de traitement des

déchets, le Groupe se veut seul responsable de la sélection, la manipulation et l'utilisation des sources d'énergie et matériaux de substitution et prend toutes les dispositions nécessaires pour empêcher tout effet négatif potentiel sur la santé, la sécurité et l'environnement.

Évolution du mix combustibles

En 2008, la part réelle des combustibles de substitution est restée comparable à celle des années précédentes. Elle représente 5 % de la consommation thermique totale des fours des cimenteries du Groupe. En France et en Belgique, l'utilisation des combustibles de substitution a connu une évolution positive, atteignant respectivement 22 % et 19 %. En Thaïlande, le recours aux enveloppes de riz décortiqué a été étendu à hauteur de 9 %, le double de l'année précédente. Aux États-Unis, l'utilisation des combustibles de substitution s'est stabilisée à environ 5 % de la demande en énergie thermique des fours des cimenteries.

(en % d'énergie)	2008 ⁽¹⁾	2007	2006
Charbon	35	33	33
Coke de pétrole	29	30	30
Combustible de substitution	5	5	5
Combustible haute viscosité	2	2	2
Combustible – fuel	14	16	17
Gaz	15	14	13

(1) Les chiffres comprennent les activités en Chine.

Néanmoins, face à une baisse généralisée des filières locales d'approvisionnement en déchets et les difficultés d'obtention de nouveaux permis, de nouvelles pistes pour une utilisation croissante de la biomasse ou de combustibles de substitution en contenant un pourcentage suffisant, comme les combustibles dérivés des déchets ménagers ou les boues séchées issues du traitement des eaux usées, continuent d'être explorées.

Contrôle et réduction des émissions atmosphériques

Les émissions atmosphériques, dégagées essentiellement lors de la phase de cuisson nécessaire à la fabrication du clinker proviennent soit de la nature des matières premières et de leurs réactions chimiques, ou du processus de combustion. Outre le dioxyde de carbone (CO₂), les principaux paramètres à prendre en compte sont les poussières, les oxydes d'azote (NO_x) et le dioxyde de soufre (SO₂).

Des critères internes ont été établis dans le but de définir les objectifs prioritaires à long terme concernant les émissions « à la cheminée ». Ces paramètres font maintenant partie du plan stratégique d'investissement permettant d'anticiper et de répartir les investissements nécessaires dans le temps. Les évolutions réglementaires sont prises en compte de la même manière. Cette démarche fait maintenant partie intégrante d'un processus de planification continue, qui permet d'assurer l'adéquation des plans d'investissement des filiales avec leurs besoins.

Par ailleurs, une norme Groupe précisant les objectifs de performance pour toutes les substances émises (importantes ou non) a été définie en 2008. Elle sera appliquée à toutes les cimenteries au plus tard en 2012.

Le contrôle fiable et généralisé des émissions à la cheminée est une des priorités du Groupe. Fin 2008, 68 fours sur les 77 en exploitation sont partiellement ou totalement équipés de systèmes de mesure en continu des émissions, les autres faisant l'objet de campagnes de contrôles périodiques. 37 des fours en exploitation sont équipés de systèmes de mesure en continu des émissions (Continuous Emissions Monitoring Systems ou CEMS) de poussières, NO_x et SO₂, suite aux premiers engagements pris auprès du « Cement Sustainability Initiative (CSI) » auxquels s'ajoute le dispositif de contrôle de l'opacité aux États-Unis avec 13 fours équipés ; 18 autres fours mesurent uniquement les poussières.

En plus des poussières, du NO_x et du SO₂, des mesures ponctuelles d'émissions mineures, comme les substances organiques volatiles, les métaux et les dioxines sont effectuées dans un nombre croissant d'installations. En 2008, une cartographie détaillée des fours situés en Bulgarie et en Thaïlande a été établie, qui complète les ébauches préparées antérieurement.

Au niveau de l'Union Européenne, les révisions apportées à la directive intégrée de contrôle et de prévention de la pollution, qui englobe la directive sur l'incinération des déchets et la définition des meilleures technologies disponibles

applicables au processus de fabrication du ciment, requièrent de nouvelles améliorations techniques au niveau des installations industrielles. L'adoption et l'optimisation de ces technologies est en cours.

En 2008, des systèmes supplémentaires de réduction sélective non catalytique (SNCR) du NO_x ont été mis en service dans les cimenteries de Gargenville et Ranville (France), faisant suite aux nombreux autres systèmes installés à Cruas, Bussac et Couvrot en France et Gaurain en Belgique. En Amérique du Nord, la réduction des émissions de NO_x à Picton (Ontario) a été réalisée grâce à l'installation d'un système SNCR sur le four n° 4, ainsi qu'à l'injection de chaux pour contrôler les émissions de SO₂.

Afin de poursuivre la réduction des émissions de poussières, les fours de Gaurain (Belgique), Logansport, San Juan et Speed (Amérique du Nord) ont été équipés en 2007 de filtres à manche, permettant de consolider les bénéfices environnementaux en 2008. Le dépoussiérage du four et du refroidisseur à clinker de Marrakech (Maroc) a été amélioré tout comme celui du refroidisseur à clinker de Villiers au Bouin (France). Le vaste plan d'action environnemental débuté en 2007 en Égypte (fin prévue en 2011) comprend le remplacement des séparateurs électrostatiques existants de la cimenterie de Tourah par des filtres à manche.

Les principales données concernant les émissions relatives à l'activité ciment sont les suivantes :

	2008			2007			2006		
	Poussières	NO _x	SO ₂	Poussières	NO _x	SO ₂	Poussières	NO _x	SO ₂
Couverture ⁽¹⁾ (% de clinker)	87,9	98,9	97,8	86,9	88,9	88,9	100,0	91,3	91,3
Facteur d'émission (g/t de clinker)	238	1 463	571	238	1 429	673	236	1 827	858

(1) Production de clinker sujette au contrôle des émissions.

Gestion du CO₂

Face aux implications économiques grandissantes liées aux contraintes sur le CO₂, le Groupe, en accord avec son actionnaire majoritaire, a fermement décidé de réduire la concentration en carbone de ses produits. Un objectif de 711 kg de CO₂ par tonne de ciment a été adopté pour la période 2008-2012, ramené à 690 kg de CO₂ par tonne de ciment pour l'année 2012. Les principaux facteurs de réduction des émissions mis en place sont : la modernisation des technologies de production du clinker, l'utilisation de combustibles de substitution et la diminution du pourcentage de clinker contenu dans les ciments.

Le Groupe contrôle et communique sur ses émissions de CO₂ depuis 1990, année de référence du Protocole de Kyoto. Des modules de calcul des émissions de CO₂ ont été intégrés dans le système comptable industriel (basé sur SAP) et des procédures appropriées ont été mises en place. Par ailleurs, l'ensemble des filiales sont soumises, chaque année depuis 2006, à un processus externe de contrôle et de certification des indicateurs-clés d'émission de CO₂, garantissant la qualité des informations collectées.

L'évolution, à périmètre comparable avec 2007, des performances d'émission de CO₂ du Groupe est détaillée dans le tableau suivant. Les sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte.

	2008	2007	2006
Émissions totales ⁽¹⁾	35 492	36 377	36 420
dont filiales Union Européenne ⁽²⁾	9 379	10 042	7 642
Émissions spécifiques de CO₂ ⁽³⁾	742	756	771
dont filiales Union Européenne ⁽²⁾	682	701	662

(1) En milliers de tonnes.

(2) La Bulgarie a rejoint l'Union Européenne en 2007.

(3) En kg/tonne de ciment.

Les usines de production de clinker du Groupe situées en Europe sont soumises à la directive européenne sur les permis d'émission. En tant que détentrices de permis d'émission de gaz à effet de serre, elles se voient attribuer chaque année un certain nombre de quotas (permis d'émission). Les plans nationaux d'attribution sont constitués de documents mis au point par les états membres ; ils définissent le nombre total de quotas et leurs critères d'attribution. Ces quotas sont attribués à un secteur industriel sur la base des émissions passées, de la croissance de production attendue et du facteur de réduction nécessaire à la satisfaction des objectifs de Kyoto, auxquels leur pays a choisi

d'adhérer. Les quotas sont attribués au sein de chaque secteur à toutes les entités en fonction de leurs émissions historiques, telles que fournies aux autorités.

Chaque année, en date du 30 avril, toutes les installations concernées par cette directive devront restituer un nombre de permis d'émission correspondant aux niveaux d'émissions validés pour l'année précédente. Les émissions de CO₂ excédant les quotas attribués devront être couvertes par l'achat de permis d'émission sur le marché ou par l'emprunt de quotas alloués pour l'année suivante. Les résultats 2008 peuvent être détaillés comme suit :

<i>(t de CO₂, pour l'année 2008)</i>	Émissions A	Quotas alloués B	Surplus (déficit) C = B - A
Belgique	1 425 287	1 470 437	45 150
Bulgarie	1 933 245	2 087 015	153 770
France (ciment)	3 934 444	4 468 812	534 368
Grèce	531 955	533 983	2 028
Espagne	1 586 121	1 665 682	79 561
TOTAL CIMENT	9 411 052	10 225 929	814 877
France (chaux)	35 338	80 699	45 361
TOTAL GROUPE	9 446 390	10 306 628	860 238

L'unité de protection climatique du département Développement durable assure la coordination et la gestion des activités CO₂, elle est responsable du reporting mensuel de l'exposition du Groupe et de la stratégie à adopter et à mettre en place, avec le concours du département Finances. La stratégie du Groupe vise à contenir les charges économiques à long terme, en conformité avec la législation en vigueur. Le calendrier stratégique actuel couvre la période 2008-2020, correspondant aux phases 2 et 3 de la directive européenne sur les permis d'émission. Il tiendra également compte de l'évolution de la réglementation attendue en Amérique du Nord.

À des fins d'optimisation, les permis européens d'émission sont d'abord redistribués aux filiales au meilleur de leur intérêt et en respect de la législation fiscale. La stratégie en matière de négociation tient compte à la fois du marché pour les permis européens et des crédits potentiels résultant des mécanismes de Kyoto, ainsi que des échanges entre différents éléments de conformité (permis européens d'émission ou crédits carbone CER - Certified Emission Reduction).

Pour les installations situées en-dehors de l'Union Européenne, le Protocole de Kyoto reconnaît les projets de réduction des émissions de CO₂ mis en place dans les pays signataires non soumis à la limitation des émissions. Ce mécanisme est connu sous l'appellation « mécanisme de développement propre » ou CDM. Le Groupe s'intéresse activement à l'identification et au développement de ses propres projets de réduction, plus particulièrement au Maroc, en Égypte et en Thaïlande, surtout dans le domaine des énergies renouvelables et des combustibles de substitution (biomasse).

Investissements

Par une démarche volontaire ou en réponse à la législation, le Groupe consacre une partie significative de ses investissements industriels à la modernisation de son outil de production permettant ainsi de limiter les émissions et les autres impacts sur l'environnement.

L'équipement en filtres à manche se généralise dans les centres de broyage, les zones d'emballage, ainsi que dans d'autres étapes du processus : stockage du clinker, granulation, homogénéisation, manutention du clinker, livraison et autres. Par ailleurs, des actions sont entreprises pour diminuer les émissions de cendre fugitive, surtout dans le domaine du pavage des routes, les systèmes d'arrosage ou les stations de lavage de camions (avant leur accès au réseau routier public). De plus, le Groupe encourage fortement la couverture des zones de stockage dans les différents pays où il est présent, permettant de minimiser les émissions de poussières.

Dans le cadre de ses projets les plus importants, en Espagne, FyM a finalisé son programme de modernisation de l'usine de Malaga d'un montant dépassant les 70 millions d'euros. Aux États-Unis, Essroc réalise la construction d'une nouvelle ligne de production de clinker à Martinsburg ; en Inde, Zuari Cement a entamé les travaux de construction de la nouvelle ligne de Yerraguntla et une nouvelle cimenterie est en cours de construction par Cimar à Aït Baha au Maroc.

En 2008, les investissements destinés à réduire les impacts environnementaux ont représenté environ 20 % de l'ensemble des investissements industriels du Groupe dans le secteur du ciment. Ils comprennent les investissements exclusivement destinés à l'environnement et la sécurité, ainsi qu'une quote-part des investissements portant à la fois sur des aspects stratégiques, industriels et environnementaux.

3.7.4 RISQUES DE MARCHÉ, DE CRÉDIT ET DE LIQUIDITÉ

Le Groupe limite ses interventions à la gestion des positions découlant de son activité industrielle et commerciale, excluant toute opération spéculative. Cette gestion est assurée de manière centralisée par les équipes de la direction financière du Groupe, sur des marchés organisés ou de gré à gré, sur la base d'orientations approuvées par le Conseil d'Administration.

Les principaux risques de marché, de crédit et de liquidité auxquels le Groupe est exposé ainsi que les politiques de gestion mises en place pour réduire ces risques sont détaillés en note 18.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Les informations chiffrées relatives à l'exposition du Groupe à ces risques ainsi que celles relatives aux instruments financiers utilisés pour réduire ces risques sont données en notes 18.3.2 à 18.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût du passif financier net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risques sont couvertes :

- Un risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé pour les actifs et passifs à taux fixe couverts.
- Un risque de flux futur lié aux actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais pourra affecter le résultat futur de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques. En fonction de l'évolution attendue des taux d'intérêt, le Groupe détermine des objectifs de répartition entre endettement à taux fixe et endettement à taux variable.

Une analyse de la sensibilité au risque de taux est donnée en note 18.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

À l'exception des terminaux et pour partie des sociétés bulgares et thaïlandaises (Asia Cement), les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local ou au sein de la zone euro. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles et de pièces de rechange.

Les procédures du Groupe exigent que les dettes des sociétés soient libellées dans la même devise que le cash-flow utilisé pour le service ou le remboursement des dites dettes. De même, les placements doivent être réalisés dans la devise des cash-flows. Le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

La politique du Groupe consiste à couvrir l'exposition nette de chaque société lorsque les conditions de marché le permettent.

Risque sur marchés actions

Le Groupe est peu exposé au risque sur marchés actions. Les placements sont essentiellement des placements monétaires non soumis à ce risque.

Cependant, depuis l'application des IFRS, les titres classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur par contrepartie d'une réserve spéciale des capitaux propres.

Les actions propres inscrites en titres immobilisés dans les comptes individuels sont déduites des capitaux propres consolidés.

Risque sur les matières premières

Le Groupe ne négocie pas d'instrument dérivé sur matières premières et n'est donc pas exposé au risque de variation de ces marchés.

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Le Groupe dispose de réserves suffisantes afin de couvrir ses besoins d'approvisionnement à moyen et long terme (cf. partie 3.3.1).

Le Groupe est exposé au risque de variation de prix de certains de ses approvisionnements énergétiques, notamment du charbon, du coke de pétrole, du gaz et de l'électricité. Le Groupe s'efforce de limiter ce risque en développant, lorsque cela est possible, l'utilisation de combustibles de substitution et en améliorant l'efficacité thermique de ses usines.

Risques de contrepartie et de liquidité

Le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie, sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe Occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

Le Groupe est exposé à un risque de liquidité s'il se trouve dans l'incapacité de faire face aux échéances de remboursement de ses emprunts ou s'il ne respecte pas les clauses particulières (« covenants ») prévues dans les contrats de financement.

L'objectif du Groupe est d'obtenir un financement concurrentiel et d'assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements, la flexibilité et la diversification des sources. Pour atteindre cet objectif, Ciments Français et ses filiales contractent des lignes de crédit confirmées et mettent en place une diversité de sources de financement (découverts bancaires, prêts bancaires, obligations, tirages sur lignes de crédit bilatéral ou syndiqué, billets de trésorerie, locations financement et programme de cessions de créances). La répartition des maturités de ses financements est équilibrée, sans concentration de celle-ci sur un exercice, permettant au Groupe de faire face au refinancement de ces transactions de manière satisfaisante dans un environnement économique difficile.

La politique du Groupe est, qu'à tout moment, l'endettement à moins d'un an soit inférieur ou égal aux lignes de crédit confirmées non utilisées à plus d'un an.

Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (rating triggers). Cependant, en plus des clauses usuelles, certains contrats de financement de Ciments Français et de ses filiales contiennent des clauses liées au respect de certains ratios financiers.

Au 31 décembre 2008, les emprunts soumis à « covenants » représentent 940,8 millions d'euros, soit 45,2 % de l'ensemble des tirages totalisant 2 081,5 millions d'euros (dette financière brute, correspondant à la dette financière court terme et long terme, hors impact IAS). Le non-respect des limites contractuelles (covenants) est un cas d'exigibilité anticipé, ou d'annulation lorsqu'il s'agit de lignes de crédit bilatéral ou syndiqué non tirées. Toutefois, les contrats accordent un délai avant la mise en œuvre des clauses d'exigibilité. A la date de clôture, ces ratios financiers sont très en deçà des limites contractuelles : le calcul de la marge de tolérance la plus restrictive pour deux contrats représentant l'équivalent de 380 millions d'euros avoisine les 48 %. Au 31 décembre 2008, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels et prévoit de respecter les covenants sur les douze prochains mois. Compte tenu de la structure des financements, il n'apparaît ni possible, ni souhaitable de détailler les covenants applicables. En cas de dégradation de sa situation financière, la société s'engage à faire part de cette évolution.

3.7.5 RISQUES JURIDIQUES

La direction Juridique suit l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle, si nécessaire avec le concours des conseils du Groupe. Dans le cadre normal des activités du Groupe et de ses filiales, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible. Les litiges et procédures en cours sont décrits en partie 4.9.

À la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Quatrième partie

GESTION DU GROUPE

Commentaires sur les comptes consolidés

Pages

4.1	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	41
4.2	PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS	41
4.3	RÉSULTATS	41
4.4	INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT	45
4.5	COMMENTAIRES PAR PAYS	47
4.6	RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE	54
4.7	SYSTÈMES D'INFORMATION	56
4.8	RESSOURCES HUMAINES	56
4.9	LITIGES ET PROCÉDURES EN COURS	57
4.10	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	57
4.11	PERSPECTIVES	57

4. GESTION DU GROUPE

4.1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2008

Le Groupe a renforcé sa présence dans le secteur du béton prêt à l'emploi par l'acquisition aux États-Unis de la société Crider & Shockey (février 2008), et au Koweït des sociétés Kuwait German Ready Mix (Kugemix - fin février 2008), Al Mahaliya (juin 2008) et Gulf Ready Mix (en cours de finalisation), pour un montant total d'environ 80 millions de dollars US et une capacité globale estimée à un million de m³. Les investissements réalisés dans le béton prêt à l'emploi au Koweït sont effectués par la filiale d'Hilal, Al Mahaliya ; ils font l'objet d'un accord de partenariat avec le groupe saoudien Muhaidib qui participe à hauteur de 49 % du capital d'Al Mahaliya.

Fin mars 2008, Ciments Français a signé un protocole de cession de ses activités en Turquie pour un montant de 600 millions d'euros avec OJSC Holding Company Sibirskiy Cement, deuxième producteur de ciment russe et leader dans la région à l'est de l'Oural. La transaction prévoyait un règlement pour partie au comptant (400 millions d'euros) - un acompte de 50 millions d'euros ayant été reçu à la fin du premier trimestre - et pour partie en actions Sibirskiy Cement (200 millions d'euros). La transaction n'ayant pu être finalisée à la date stipulée dans le contrat, Ciments Français a exercé le 21 octobre 2008 son droit d'y mettre fin. Conformément aux dispositions contractuelles, l'acompte reçu a été enregistré dans les produits financiers de l'exercice.

Dans le cadre du renforcement de sa présence stratégique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le Groupe a annoncé, en juin, un nouvel accord de partenariat avec le groupe saoudien Muhaidib pour la construction d'une cimenterie en Syrie d'une capacité de 3,2 millions de tonnes. Cet investissement estimé à 260 millions de dollars US sera réalisé par la société Al Badi'a, dans laquelle le Groupe prendra une participation de 12,5 %. La mise en service de l'usine est prévue pour fin 2010. D'autre part, un accord a été signé avec le Fonds Libyen pour le Développement Economique et Social pour la réalisation d'une nouvelle cimenterie située à environ 50 kms de Tobrouk en Lybie orientale. Le plan industriel de cette « joint venture » à 50 % prévoit la construction d'une usine de 4 millions de tonnes de ciment Portland et une étude pour une ligne de fabrication de ciment blanc.

En décembre 2008, Interbulk, filiale regroupant les activités de négoce de Ciments Français a acquis pour 17 millions d'euros les titres de la société italienne Intercom, société de négoce et de transport maritime, précédemment détenue par Italcementi S.p.A.

Après l'avoir porté de BBB Outlook positif à BBB + Outlook stable en juillet 2007, Standard and Poor's a baissé la notation de Ciments Français à BBB stable en mai 2008. En novembre 2008, Moody's a confirmé la notation Baa1/P2 et modifié les perspectives de stables à négatives.

4.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les états financiers consolidés de Ciments Français SA sont préparés conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les comptes consolidés 2008 ont été préparés conformément aux normes et interprétations adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2008. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2008 mais non encore adoptées par l'Union Européenne à cette date.

Les changements intervenus dans les principes et normes de référence par rapport à 2007 sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 1).

4.3 RÉSULTATS

En 2008, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4 774,8 millions d'euros, stable par rapport à 2007 (+1,9 %).

Pénalisés par la crise économique qui a frappé brutalement de nombreux pays au quatrième trimestre, et malgré une bonne tenue des prix, le résultat brut d'exploitation courant à 1 021 millions d'euros est en retrait de 15,6 % par rapport à 2007, tandis que le résultat brut d'exploitation à 996,4 millions d'euros est en baisse de 16,6 %.

Le résultat net, Part du Groupe, est en baisse de 43,7 % à 262,2 millions d'euros, après prise en compte en résultat financier de la dépréciation des titres destinés à la vente et de l'indemnité liée à la rupture des négociations sur la Turquie.

L'endettement net au 31 décembre 2008 s'élève à 1 721,8 millions d'euros en augmentation de 208,4 millions d'euros par rapport à fin décembre 2007 en raison des investissements industriels importants (Cf. § 4.4).

Chiffres clés consolidés

(en millions d'euros)	2008	2007	2006	Variation % 2008/2007
Chiffre d'affaires	4 774,8	4 685,2	4 380,9	+1,9
Résultat brut d'exploitation courant	1 021,0	1 209,1	1 214,2	-15,6
Résultat brut d'exploitation	996,4	1 195,4	1 187,8	-16,6
Résultat d'exploitation	606,9	853,4	871,3	-28,9
Résultat net	348,2	563,6	589,8	-38,2
dont Part du Groupe	262,2	465,9	502,3	-43,7
Intérêts minoritaires	86,0	97,7	87,5	-12,0

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
Capitaux propres	3 751,3	3 673,7	3 487,7
dont Part du Groupe	3 006,3	2 981,8	2 770,2
Intérêts minoritaires	745,0	691,9	717,5
Endettement net	1 721,8	1 513,4	1 477,1
Investissements	675,8	586,7	540,4
Effectifs (nombre)	17 978	18 363	17 607

Évolution des résultats trimestriels

2008

(en millions d'euros)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	TOTAL
Chiffre d'affaires	1 094,5	1 295,6	1 246,8	1 137,9	4 774,8
RBE courant	232,2	293,2	286,2	209,4	1 021,0
Résultat brut d'exploitation	236,3	294,0	282,1	184,0	996,4
Résultat d'exploitation	152,6	210,2	200,4	43,8	606,9
Résultat net	93,6	140,5	131,5	(17,4)	348,2
dont Part du Groupe	62,0	115,7	109,2	(24,7)	262,2
Intérêts minoritaires	31,6	24,8	22,3	7,3	86,0
Endettement financier net - fin de trimestre	1 478,7	1 691,7	1 622,7	1 721,8	

2007 et 2006

(en millions d'euros)	1 ^{er} trimestre		2 ^{ème} trimestre		3 ^{ème} trimestre		4 ^{ème} trimestre		TOTAL	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Chiffre d'affaires	1 057,5	942,0	1 275,6	1 214,9	1 214,9	1 128,3	1 137,2	1 095,7	4 685,2	4 380,9
RBE courant	234,8	224,1	375,1	379,8	338,0	336,9	261,2	273,4	1 209,1	1 214,3
RBE	235,4	224,4	375,4	380,7	339,8	337,1	244,8	245,6	1 195,4	1 187,8
Résultat d'exploitation	153,4	148,2	291,5	303,2	255,4	256,8	153,1	163,1	853,4	871,3
Résultat net	87,8	84,3	201,7	217,3	151,8	172,8	122,3	115,4	563,6	589,8
dont Part du Groupe	65,2	60,9	173,8	188,0	125,0	143,4	101,9	110,0	465,9	502,3
Intérêts minoritaires	22,6	23,5	27,9	29,3	26,8	29,4	20,4	5,3	97,7	87,5
Endettement financier net - fin de trimestre	1 352,3	1 512,2	1 552,2	1 835,4	1 532,1	1 600,4	1 513,4	1 477,1		

Chiffres clés par zone géographique

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires			RBE courant			Résultat brut d'exploitation			Résultat d'exploitation		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Europe de l'Ouest	2 129,4	2 170,1	2 047,9	475,0	516,9	501,5	477,4	519,2	505,5	345,8	394,9	387,5
Amérique du Nord	500,7	605,7	659,7	55,4	127,6	156,6	53,1	127,2	155,7	8,2	80,2	110,3
Europe Est et Sud Méditerranée	1 358,9	1 217,4	1 105,5	395,2	435,3	428,3	371,8	420,9	399,0	231,5	296,1	284,4
Asie ⁽¹⁾	449,6	444,2	361,2	105,1	124,3	101,9	103,8	123,1	101,6	38,0	81,8	67,1
Négoce ciment/clinker	323,6	337,2	309,4	15,4	18,1	17,6	15,4	18,1	17,5	11,0	16,2	16,3
Éliminations et autres ⁽²⁾	12,6	(89,4)	(102,8)	(25,1)	(13,1)	8,4	(25,1)	(13,1)	8,5	(27,6)	(15,8)	5,7
TOTAL	4 774,8	4 685,2	4 380,9	1 021,0	1 209,1	1 214,3	996,4	1 195,4	1 187,8	606,9	853,4	871,3

(1) Inde consolidée par intégration globale à partir du 1^{er} juin 2006. Chine consolidée par intégration globale à partir du 1^{er} juillet 2007.

(2) Y compris siège, holdings et négoce de combustibles.

Volumes vendus

Par zone géographique et par activité

Les chiffres exprimés sont relatifs aux volumes vendus par les sociétés consolidées par intégration globale et par les sociétés consolidées par la méthode proportionnelle à concurrence de la quote-part du Groupe.

	Ciment et clinker en milliers de tonnes					Granulats en milliers de tonnes					Béton prêt à l'emploi en milliers de mètres cubes				
	2008	2007	2006	08/07 %		2008	2007	2006	08/07 %		2008	2007	2006	08/07 %	
		(1)	(1)	(1)	(2)		(1)	(1)	(1)	(2)		(1)	(1)	(1)	(2)
Europe de l'Ouest	11 866	12 382	12 657	-5,3	-5,3	43 741	47 035	47 900	-7,0	-7,0	7 414	8 134	8 148	-8,9	-8,9
Amérique du Nord ⁽³⁾	5 312	6 230	7 047	-14,6	-14,7	453	441	375	+2,8	+64,2	1 000	1 085	1 050	-7,9	+17,5
Europe Est et Sud Méditerranée	20 579	21 013	20 135	-2,1	-2,1	2 611	2 701	2 834	-3,3	-3,3	4 416	4 384	4 434	+0,7	+7,1
Asie ⁽⁴⁾	11 260	11 391	11 447	-1,1	+4,4	748	693	546	+7,8	+7,8	833	938	1 000	-11,3	-11,3
Négoce ciment/clinker	5 365	6 424	7 059	-16,5	-11,7	-	-	-	-	-	197	-	-	-	-
Éliminations	(3 483)	(4 918)	(5 095)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	50 899	52 523	53 250	-3,1	-1,6	47 553	50 871	51 655	-6,5	-6,2	13 860	14 740	14 830	-6,0	-1,4

(1) À périmètre comparable au périmètre 2008. Les volumes 2007 et 2006 ont été retraités afin de présenter un périmètre comparable à celui de 2008.

(2) À périmètre historique.

(3) Les volumes de Cambridge et Arrow sont pris en compte respectivement à compter du 1^{er} mars et 1^{er} avril 2007.

(4) Les volumes de Fuping Cement en Chine sont pris en compte à partir du 1^{er} juillet 2007.

Ciment et clinker

À périmètre comparable, les volumes de ciment et de clinker vendus par le Groupe sont en légère baisse à 50,9 millions de tonnes (-3,1 %) dans la plupart des pays. Seuls certains pays émergents (Inde, Maroc et Chine) enregistrent une croissance. Les ventes de ciment s'élèvent à 48,2 millions de tonnes.

Granulats

À périmètre comparable, les volumes de granulats sont en baisse de 6,5 % à 47,6 millions de tonnes, cette baisse d'activité concerne principalement la France et l'Espagne.

Béton prêt à l'emploi

À périmètre comparable, les volumes de béton prêt à l'emploi s'élèvent à 13,9 millions de mètres cubes, en baisse de 6,0 %, cette diminution concerne la totalité des pays où le Groupe est présent, à l'exception de l'Egypte.

CONTRIBUTION AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Par activité

(en millions d'euros)	2008		2007		2006		Variation 2008/2007 %	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	⁽¹⁾	
Ciment et clinker	3 179,4	66,6	3 149,8	67,2	3 023,9	69,0	+0,9	+2,9
Matériaux de construction	1 334,0	27,9	1 307,4	27,9	1 171,4	26,7	+2,0	-0,3
Autres	261,4	5,5	228,1	4,9	185,6	4,3	+14,6	+13,4
TOTAL	4 774,8	100,0	4 685,2	100,0	4 380,9	100,0	+1,9	+2,5

(1) À périmètre et taux de change comparables.

Par zone géographique

(en millions d'euros)	2008		2007		2006		Variation 2008/2007 %	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	⁽²⁾	
Europe de l'Ouest ⁽¹⁾	2 112,4	44,2	2 160,8	46,1	2 047,0	46,7	-2,1	-2,3
Amérique du Nord	500,7	10,5	605,7	12,9	659,7	15,1	-17,3	-14,2
Europe Est et Sud Méditerranée	1 347,4	28,2	1 172,7	25,0	1 029,0	23,5	+14,9	+17,0
Asie ⁽³⁾	415,0	8,7	415,9	8,9	337,7	7,7	-0,2	+7,1
Négoce ciment/clinker	248,1	5,2	209,5	4,5	225,9	5,1	+18,4	+0,5
Autres	151,2	3,2	120,6	2,6	81,6	1,9		
TOTAL	4 774,8	100,0	4 685,2	100,0	4 380,9	100,0	+1,9	+2,5

(1) Dont siège et holding.

(2) À périmètre et taux de change comparables.

(3) Fuping Cement en Chine consolidée à partir du 1^{er} juillet 2007.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2008 s'établit à 4 774,8 millions d'euros en légère progression (+1,9 %) par rapport à 2007, soit +2,5 % à périmètre et taux de change comparables. La bonne activité de certains pays émergents (Egypte, Maroc, Bulgarie et Inde) a permis de compenser la baisse sensible enregistrée dans les pays développés ainsi qu'un effet de change fortement négatif.

Résultats opérationnels

Le résultat brut d'exploitation à 996,4 millions d'euros est en baisse par rapport à 2007 de 16,6 %.

À taux de change comparable et hors effet des variations de périmètre, le résultat brut d'exploitation courant à 1 031,7 millions d'euros est en retrait de 14,7 %.

Le résultat d'exploitation s'établit à 606,9 millions d'euros en baisse par rapport à 2007 (-28,9 %) après prise en compte des amortissements pour 348,9 millions d'euros (340,8 millions d'euros en 2007) et des dépréciations d'actifs pour 40,6 millions d'euros.

Résultat financier

Les charges financières nettes s'élèvent à 130,3 millions d'euros (93,1 millions d'euros en 2007 et 94,0 millions d'euros en 2006) après prise en compte de la dépréciation enregistrée sur les titres destinés à la vente (Goltas et Bursa) et de l'acompte reçu enregistré en produits exceptionnels suite à la rupture des négociations du projet de cession des activités en Turquie (50 millions d'euros).

Les frais financiers liés à l'endettement net s'élèvent à 86,7 millions d'euros contre 81,9 millions en 2007, en raison essentiellement de l'augmentation de l'endettement moyen.

Résultat net

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 23,4 millions d'euros contre 12,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 11,4 millions d'euros au 31 décembre 2006 (cf. note 8 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le taux d'impôt effectif calculé sur le résultat avant impôt et résultat des sociétés en équivalence s'élève à 31,9 % (27,5 % au 31 décembre 2007 et 25,6 % au 31 décembre 2006), la hausse est due essentiellement aux dépréciations constituées en 2008 et non déductibles fiscalement.

Le résultat net s'établit à 348,2 millions d'euros en diminution de 38,2 % par rapport à 2007.

La part du Groupe diminue de 43,7 % à 262,2 millions d'euros (contre 465,9 millions d'euros en 2007 et 502,3 millions d'euros en 2006).

4.4 INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Investissements

<i>(en millions d'euros)</i>	Investissements financiers			Investissements corporels			Investissements incorporels			TOTAL		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Europe de l'Ouest	4,8	-	-	127,8	127,8	166,3	6,3	6,1	0,9	138,9	133,9	167,3
Amérique du Nord	28,2	49,9	-	191,3	118,0	68,4	0,5	-	-	220,0	167,9	68,4
Europe Est et Sud Méditerranée	11,5	140,1	107,3	154,7	98,2	59,6	15,1	0,5	0,4	181,3	238,8	167,2
Asie	-	28,1	113,1	110,7	62,1	38,5	-	0,1	-	110,7	90,3	151,6
Négoce et autres ⁽¹⁾	29,0	0,7	-	5,4	4,3	4,7	1,3	0,9	0,5	35,7	5,9	5,2
Total investissements	73,5	218,8	220,4	589,9	410,4	337,5	23,2	7,6	1,8	686,6	636,8	559,6
Variation fournisseurs d'immobilisations	(2,8)	-	-	0,7	(15,1)	(11,7)	-	-	-	(2,1)	(15,1)	(11,7)
Total investissements	70,7	218,8	220,4	590,6	395,3	325,8	23,2	7,6	1,8	684,5	621,7	547,9
Trésorerie des sociétés acquises	(8,7)	(35,0)	(7,5)	-	-	-	-	-	-	(8,7)	(35,0)	(7,5)
Total flux d'investissements	62,0	183,8	212,9	590,6	395,3	325,8	23,2	7,6	1,8	675,8	586,7	540,5

(1) Dont siège et holding.

Les investissements 2008 s'élèvent à 675,8 millions d'euros contre 586,7 millions d'euros en 2007 et 540,5 millions d'euros en 2006.

Les investissements financiers (nets de la trésorerie des sociétés acquises) s'élèvent à 62,0 millions d'euros (183,8 millions d'euros en 2007 et 212,9 millions d'euros en 2006) ; ils représentent essentiellement :

- L'acquisition des titres Crider & Shockey en Amérique du Nord pour 28,1 millions d'euros ;
- L'acquisition des titres Intercom par Interbulk pour 12,4 millions d'euros ;
- L'acquisition au Koweït des titres Al Mahaliya et Kuwait German Ready Mix pour 9,1 millions d'euros ;
- La prise de participation dans Al Badia en Syrie pour 8,4 millions d'euros.

Les investissements industriels (corporels et incorporels), après variation des fournisseurs d'immobilisations, en forte augmentation à 613,8 millions d'euros (402,9 millions d'euros en 2007 et 327,6 millions d'euros en 2006) sont destinés à renforcer l'efficacité de l'outil de production et à augmenter les capacités dans les pays émergents.

Les investissements visant spécifiquement à limiter les impacts des activités du Groupe sur l'environnement et à améliorer la sécurité représentent 20 % des investissements industriels. Ces investissements comprennent ceux concernant spécifiquement l'environnement ainsi qu'une quote-part des investissements portant à la fois sur des aspects stratégiques, industriels et environnementaux.

Financement et endettement net

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Flux avant impôt, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement	1 023,5	1 171,5	1 212,5
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	(100,1)	35,1	(118,6)
Frais financiers et impôts payés	(292,6)	(339,1)	(334,0)
Total flux générés par l'activité	630,8	867,5	759,9
Investissements industriels (corporels et incorporels)	(613,1)	(418,0)	(339,3)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	2,1	15,1	11,7
Flux d'activité net des investissements industriels	19,8	464,6	432,3
Acquisitions filiales et participations	(73,5)	(218,8)	(220,4)
Cessions d'immobilisations	66,2	21,6	12,1
Dividendes	(142,4)	(138,5)	(169,1)
Endettement net des sociétés acquises	2,0	(40,5)	(18,6)
Autres ⁽²⁾	(80,5)	(124,7)	27,1
(Augmentation) diminution de l'endettement net	(208,4)	(36,3)	63,4
(1) Dont effet cession de créances	(25,0)	115,0	30,0
(2) Dont variation actions propres	(65,2)	(158,7)	(36,9)

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Disponibilités et actifs financiers courants ⁽¹⁾	(341,9)	(366,2)	(308,4)
Dettes et passifs financiers courants ⁽¹⁾	433,7	407,4	256,9
Actifs financiers non courants ⁽¹⁾	(58,1)	(16,1)	(12,7)
Dettes et passifs financiers non courants	1 688,1	1 488,3	1 541,3
ENDETTEMENT NET ⁽²⁾	1 721,8	1 513,4	1 477,1

(1) Y compris instruments dérivés.

(2) La définition de l'endettement net est donnée en note 18.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2008, le total des flux de trésorerie générés par l'activité s'élève à 731 millions d'euros (contre 832 millions d'euros en 2007 et 878 millions d'euros en 2006), hors variation du besoin en fonds de roulement et impact des cessions de créances.

Les investissements corporels, incorporels et financiers nets des cessions se sont élevés à 618,3 millions d'euros.

Capitaux propres

Après distribution des dividendes de 142,4 millions d'euros, les capitaux propres progressent de 77,5 millions d'euros pour atteindre 3 751,3 millions d'euros. Les capitaux propres - Part du Groupe augmentent de 24,5 millions d'euros et les intérêts minoritaires de 53,1 millions d'euros à 745,0 millions d'euros.

Le résultat de l'année s'élève à 348,2 millions d'euros (dont 262,2 millions d'euros pour la part du Groupe).

Plusieurs monnaies se sont dépréciées par rapport à l'euro (principalement le dollar et la livre égyptienne) se traduisant par une diminution des réserves de conversion de 53,6 millions d'euros (dont 67,9 millions pour la Part du Groupe).

Ratio d'endettement et couverture de la dette

Le ratio d'endettement (endettement net/capitaux propres) est de 45,9 % (41,2 % au 31 décembre 2007 et 42,4 % au 31 décembre 2006).

Le ratio de couverture de l'endettement net (endettement net/RBE courant 12 mois glissants) est de 1,7 (1,2 au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006).

Autres analyses du bilan

La diminution des titres de participation provient essentiellement du transfert des titres Asment au Maroc (-89,8 millions d'euros) en titres mis en équivalence et de la dépréciation des titres Goltas en Turquie (-75,6 millions d'euros).

4.5 COMMENTAIRES PAR PAYS

EUROPE DE L'OUEST

FRANCE ⁽¹⁾

Cimenteries	9
Centre de broyage	1
Carrières	74
Centrales à béton	192

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires ⁽²⁾	1 601,9	1 593,4	1 488,4
Résultat brut d'exploitation courant	334,2	344,9	340,4
Résultat brut d'exploitation	336,9	347,5	343,8
Résultat d'exploitation	258,0	276,1	276,1
Investissements industriels	86,9	76,3	89,0
Effectifs	3 770	3 831	3 857

(1) Hors siège.

(2) Avant éliminations intra-Groupe et après éliminations inter segment.

Ciment

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	915,9	907,9	849,1
Résultat brut d'exploitation courant	223,0	241,5	240,7
Résultat brut d'exploitation	225,5	240,2	240,2
Résultat d'exploitation	188,9	206,7	208,7

* Avant éliminations intra-Groupe et y compris refacturation de prestations.

Sur l'ensemble de 2008, dans un marché en léger recul sur le second semestre, les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national sont en baisse de 4,3 % déjà pénalisés par les mouvements sociaux de février. Grâce aux hausses de prix qui compensent la baisse des volumes, le chiffre d'affaires est en légère progression ; en revanche, l'accroissement de certaines charges d'exploitation, en particulier énergétiques, matières premières et transport, ainsi que les surcoûts liés aux achats de clinker à l'extérieur du Groupe au premier semestre, entraînent une diminution du résultat brut d'exploitation courant.

En 2009, la crise économique devrait se poursuivre, avec pour conséquence une baisse de la consommation de ciment.

Matériaux de construction

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	763,5	753,2	703,3
Résultat brut d'exploitation courant	90,4	82,7	82,7
Résultat brut d'exploitation	90,3	86,3	86,0
Résultat d'exploitation	56,1	54,2	55,4

* Avant éliminations intra-Groupe.

Pour les deux métiers, les volumes vendus sont en baisse (-3 % pour le béton prêt à l'emploi et -4,7 % pour les granulats). Grâce à la bonne dynamique des prix de vente et la maîtrise des coûts fixes, et malgré l'augmentation de certains coûts de production, les résultats opérationnels enregistrent une croissance significative.

BELGIQUE

Cimenterie	1
Carrières	2
Centrales à béton	9

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	245,6	235,1	212,3
Résultat brut d'exploitation courant	45,3	52,8	43,1
Résultat brut d'exploitation	45,5	52,5	43,3
Résultat d'exploitation	21,0	26,1	15,5
Investissements industriels	15,3	10,1	13,8
Effectifs	570	582	587

* Avant éliminations intra-Groupe.

Dans un marché en légère hausse, les volumes de ciment vendus par le Groupe sont en augmentation de 2,3 %, cette croissance encouragée par la bonne tenue des prix a permis une bonne progression du chiffre d'affaires.

Les volumes de béton prêt à l'emploi vendus par le Groupe en 2008 sont en baisse de 2,5 % par rapport à 2007, pénalisés par la mauvaise activité du quatrième trimestre.

Pour l'activité granulats, les volumes vendus sont en augmentation de 5,6 % par rapport à 2007.

Pour l'ensemble des activités, malgré l'augmentation du chiffre d'affaires, les résultats opérationnels sont en diminution par rapport à 2007, en raison de la forte hausse de certains coûts de production (énergétiques principalement).

En 2009, la demande de ciment devrait être inférieure à celle de 2008.

ESPAGNE

Cimenteries	3
Carrières	8
Centrales à béton	28

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	299,7	362,5	341,1
Résultat brut d'exploitation courant	67,9	89,2	84,9
Résultat brut d'exploitation	67,3	89,3	85,2
Résultat d'exploitation	43,4	67,1	66,6
Investissements industriels	20,0	36,1	58,4
Effectifs	790	831	836

* Avant éliminations intra-Groupe.

En 2008, la crise du secteur résidentiel débutée en 2007 s'est accentuée, aggravée par des pressions concurrentielles qui ont entraîné des baisses de prix, principalement dans le sud du pays.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national sont en baisse de 12,4 %.

En ce qui concerne les matériaux de construction, les volumes de granulats et béton prêt à l'emploi sont respectivement en retrait de 24,5 % et 25,4 %. Ces baisses de volumes résultent de la faiblesse du marché de la construction, en particulier dans le secteur résidentiel au sud du pays.

Les effets volumes négatifs ainsi que la hausse des coûts énergétiques ont entraîné une diminution des résultats opérationnels, qui ont toutefois bénéficié d'achats de ciment et clinker moins importants, grâce à la production de la nouvelle ligne de Malaga.

2009 devrait être encore une année difficile pour le secteur de la construction et pour le marché du ciment avec des consommations globalement en baisse.

GRÈCE

Cimenterie	1
Carrière	1
Centrales à béton	5

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	97,4	94,7	103,0
Résultat brut d'exploitation courant	27,7	30,0	33,2
Résultat brut d'exploitation	27,7	30,0	33,2
Résultat d'exploitation	23,4	25,6	29,3
Investissements industriels	6,0	5,2	5,2
Effectifs	219	236	232

* Avant éliminations intra-Groupe.

En 2008, dans un marché en baisse, la bonne progression des ventes de ciment réalisées par le Groupe a permis de maintenir les volumes vendus sur l'ensemble de l'exercice au niveau de 2007.

Pour les matériaux de construction, les ventes de béton prêt à l'emploi sont en retrait par rapport à 2007 (-19 %). Les ventes de granulats réalisées par le Groupe dans un marché en ralentissement sont en légère progression (+4,2 %), bénéficiant de la fermeture de certains sites concurrents.

Globalement, les résultats opérationnels sont en retrait par rapport à 2007, la bonne progression des prix de ventes dans les trois métiers ne permettant pas de compenser totalement l'augmentation de certains coûts d'exploitation (principalement combustibles).

En 2009, l'activité devrait être stable par rapport à celle de 2008.

AMÉRIQUE DU NORD

Cimenteries	8
Centres de broyage	2
Carrière	2
Centrales à béton	37

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	500,7	605,7	659,7
Résultat brut d'exploitation courant	55,4	127,6	156,6
Résultat brut d'exploitation	53,1	127,2	155,7
Résultat d'exploitation	8,2	80,2	110,3
Investissements industriels	191,3	118,0	68,3
Effectifs	2 079	2 133	1 697

* Avant éliminations intra-Groupe.

Dans un contexte économique défavorable dans le secteur de la construction, l'année 2008 enregistre une baisse d'activité par rapport à 2007, la bonne activité du secteur des travaux publics et de la construction privée non

résidentielle ne compensant pas le déclin du secteur privé résidentiel. Les volumes de ciment vendus par le Groupe sont en retrait de 14,6 % par rapport à 2007.

Grâce aux acquisitions réalisées à la fin du 1^{er} trimestre 2007 (Cambridge et Arrow) et en mars 2008 (Crider & Shockey), le secteur du béton prêt à l'emploi enregistre une augmentation significative de ses volumes de ventes (+17,5 %).

Sur l'ensemble des trois métiers, le chiffre d'affaires en monnaie locale est en diminution de 11,3 % par rapport à 2007 en raison principalement de la forte baisse des volumes de ciment dans un contexte de retrait des prix de vente.

La très forte baisse du résultat d'exploitation courant (-53 % en monnaie locale) est imputable pour l'essentiel à la diminution des ventes de ciment ainsi qu'à la hausse des coûts énergétiques.

Les travaux de construction de l'usine de Martinsburg se sont poursuivis, la mise en production est toujours prévue pour fin 2009.

En 2009, le secteur de la construction devrait à nouveau connaître une année difficile. Une amélioration du secteur résidentiel n'est pas attendue avant la seconde moitié de l'année.

EUROPE EST ET SUD MÉDITERRANÉE

ÉGYPTE ⁽¹⁾

Cimenteries	5
Centrales à béton	20

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires ⁽²⁾	664,5	538,9	491,3
Résultat brut d'exploitation courant	239,5	230,6	222,2
Résultat brut d'exploitation	216,2	217,0	197,5
Résultat d'exploitation	142,2	141,7	125,5
Investissements industriels	32,5	29,3	25,0
Effectifs	4 620	4 841	5 105

(1) Les résultats de RMB SAE et RMBE SAE sont consolidés depuis le 1^{er} octobre 2006.

(2) Avant éliminations intra-Groupe.

Dans un marché toujours en forte croissance (+12 % par rapport à 2007) la progression des volumes vendus par le Groupe, limitée par sa capacité de production, est inférieure à celle du marché (+3 %). L'interdiction des exportations décidée par le gouvernement pour la période d'avril à octobre 2008, afin de stopper l'augmentation des prix de vente et répondre à la demande du marché domestique, n'a pas eu d'impact sur les ventes du Groupe. En monnaie locale, le chiffre d'affaires, qui bénéficie d'une bonne progression des prix de vente, a augmenté de 27,5 %.

Le secteur du béton prêt à l'emploi a connu en 2008 une explosion des ventes, celles réalisées par le Groupe ont progressé de 56 % (23 % à périmètre comparable).

Pour l'ensemble des activités, l'augmentation des volumes et des prix de vente a permis une progression des résultats opérationnels et ce, malgré la très forte hausse des coûts énergétiques et un effet de change négatif.

Pour 2009, la demande de ciment sur le marché domestique devrait se confirmer.

MAROC

Cimenteries	3
Centre de broyage	1
Carrières	4
Centrales à béton	22

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	309,4	276,0	244,5
Résultat brut d'exploitation courant	95,3	104,2	104,4
Résultat brut d'exploitation	95,4	102,8	100,1
Résultat d'exploitation	73,9	79,8	81,3
Investissements industriels	84,9	41,6	14,8
Effectifs	1 093	1 082	1 043

* Avant éliminations intra-Groupe.

Grâce à la bonne activité du secteur de la construction soutenue par les programmes de logements sociaux, travaux publics et infrastructures touristiques, le marché national du ciment est en progression avec toutefois un léger ralentissement au 4^{ème} trimestre 2008.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont progressé de 7,1 %, performance inférieure à celle du marché en raison de la saturation de notre dispositif industriel.

Dans les matériaux de construction, les volumes vendus ont progressé de 3,8 % pour le béton prêt à l'emploi et de 1,8 % pour les granulats.

Malgré l'augmentation du chiffre d'affaires, le résultat brut d'exploitation courant est en diminution par rapport à 2007, pénalisé par la forte hausse des prix des combustibles et l'augmentation des achats de clinker à l'extérieur du Groupe, afin de satisfaire la demande.

Les travaux de la nouvelle usine d'Aït-Baha se sont poursuivis. La mise en production de la nouvelle installation est prévue pour début 2010.

En 2009, la consommation de ciment devrait toujours être en croissance mais à un rythme moins soutenu que celui de 2008.

BULGARIE

Cimenteries	2
-------------	---

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	170,2	147,7	124,2
Résultat brut d'exploitation courant	57,4	53,3	46,3
Résultat brut d'exploitation	57,4	53,5	46,5
Résultat d'exploitation	44,5	42,0	37,3
Investissements industriels	18,0	9,2	8,6
Effectifs	484	539	552

* Avant éliminations intra-Groupe.

Dans un marché toujours en progression, les ventes de ciment réalisées par le Groupe sur le marché domestique sont en progression (+5,6 %). Les exportations ont par contre sensiblement diminué afin de respecter les quotas fixés en matière d'émission de CO₂.

La croissance des volumes et des prix de vente sur le marché domestique a permis une progression du chiffre d'affaires de 15,4 % alors que les résultats opérationnels, pénalisés par l'augmentation des charges d'exploitation, enregistrent une augmentation plus limitée (+5,9 % pour le résultat d'exploitation).

Les travaux de construction de la nouvelle cimenterie de Devnya ont débuté à la fin du premier semestre 2008. Ce projet estimé à 250 millions d'euros représente l'un des plus importants investissements privés réalisés en Bulgarie au cours des vingt dernières années. La mise en production de cette installation est prévue pour 2011.

En 2009, malgré l'impact de la crise mondiale, l'activité devrait se maintenir à un niveau équivalent à 2008.

TURQUIE

Cimenteries	4
Centre de broyage	1
Centrales à béton	19

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	215,2	260,0	245,5
Résultat brut d'exploitation courant	3,0	47,2	55,4
Résultat brut d'exploitation	2,9	47,6	54,9
Résultat d'exploitation	(29,0)	32,6	40,3
Investissements industriels	19,3	18,0	11,4
Effectifs	802	896	887

* Avant éliminations intra-Groupe.

L'activité du marché du ciment est en net retrait par rapport à 2007. Cette situation est aggravée par l'entrée sur le marché de nouvelles capacités de production qui entraînent des baisses de prix de vente. La forte progression des exportations n'a pas permis de compenser cet impact. Dans ce contexte, les ventes de ciment du Groupe sont en diminution de 5,5 % avec des prix de vente en baisse.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, les ventes réalisées par le Groupe sont en baisse sensible avec des prix de vente également en retrait.

Pour l'ensemble des activités, dans cet environnement concurrentiel et économique très difficile avec des charges d'exploitation en forte hausse et après prise en compte de la dépréciation de certains actifs, le résultat d'exploitation est très dégradé.

Pour 2009, La demande de ciment sur le marché national devrait continuer à décroître.

ASIE

THAÏLANDE

Cimenteries	3
Carrière	1
Centrales à béton	36

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	199,6	208,5	208,5
Résultat brut d'exploitation courant	36,2	43,5	52,2
Résultat brut d'exploitation	36,1	43,1	52,4
Résultat d'exploitation	5,3	19,8	29,9
Investissements industriels	9,0	13,2	10,6
Effectifs	1 087	1 155	1 152

* Avant éliminations intra-Groupe.

En dépit des élections qui ont eu lieu en décembre 2007, la situation politique du pays reste très instable, provoquant le report des travaux d'infrastructure ainsi que le ralentissement des investissements privés.

La demande de ciment sur le marché domestique est en baisse par rapport à 2007 (-10,8 %). Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national enregistrent un recul de 7 %, compensé partiellement par l'augmentation des exportations réalisées avec des marges plus réduites.

Dans un marché en repli, les ventes de béton prêt à l'emploi réalisées par le Groupe sont en baisse de 11,3 %.

Pour l'ensemble des activités, le chiffre d'affaires en monnaie locale est stable, alors que le résultat brut d'exploitation courant diminue de 8,6 % pénalisé par l'augmentation de certaines charges d'exploitation (combustibles principalement).

Pour 2009, la demande de ciment sur le marché national devrait être en retrait.

INDE

Cimenteries 2

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	188,2	173,8	116,0
Résultat brut d'exploitation courant	64,4	64,1	38,9
Résultat brut d'exploitation	63,5	63,7	38,1
Résultat d'exploitation	49,8	49,8	28,8
Investissements industriels	82,9	44,3	22,3
Effectifs	800	838	779

* Avant éliminations intra-Groupe.

En 2008, le contexte économique favorable au secteur de la construction s'est confirmé, à un rythme toutefois moins soutenu sur le second semestre. Les ventes de ciment réalisées sur le marché national ont progressé de 7,8 %. Cette bonne activité a permis des augmentations de prix significatives.

En monnaie locale, le chiffre d'affaires est en hausse de 22 % alors que le résultat brut d'exploitation courant, pénalisé par la très forte augmentation du prix des combustibles et des matières premières, enregistre une augmentation plus limitée à 13,1 %.

Les travaux de la nouvelle ligne de production de Yerraguntla se sont poursuivis. La mise en exploitation est prévue pour fin 2009.

En 2009, la demande de ciment devrait être en augmentation dans le sud du pays.

CHINE⁽¹⁾

Cimenterie 1

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Chiffre d'affaires ⁽²⁾	32,3	13,5
Résultat brut d'exploitation courant	(0,6)	1,6
Résultat brut d'exploitation	(0,6)	1,4
Résultat d'exploitation	(18,9)	(0,2)
Investissements industriels	2,4	0,8
Effectifs	449	455

(1) Fuping Cement consolidée à partir du 1^{er} juillet 2007.

(2) Avant éliminations intra-Groupe.

En 2008, après un premier trimestre pénalisé par les mauvaises conditions climatiques mais bénéficiant d'un marché en croissance, les volumes de ciment et clinker vendus par le Groupe sont en augmentation de 14,8 % à périmètre comparable. Malgré cette bonne progression des volumes associée à une bonne dynamique des prix, le résultat brut d'exploitation est en légère perte pénalisés par la forte hausse du coût des combustibles. Compte tenu des

incertitudes sur la continuité de l'exploitation du site et des résultats des tests d'impairment, le goodwill a été déprécié de 16,5 millions d'euros.

En 2009, la croissance de la demande de ciment devrait se poursuivre.

KAZAKHSTAN

Cimenterie 1

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires*	29,5	48,5	36,8
Résultat brut d'exploitation courant	5,0	15,2	10,8
Résultat brut d'exploitation	4,7	15,1	11,1
Résultat d'exploitation	1,7	12,3	8,4
Investissements industriels	16,3	3,8	5,6
Effectifs	452	468	456

* Avant éliminations intra-Groupe.

Dans un marché en forte baisse, conséquence de la crise financière mondiale, les ventes réalisées par le Groupe sont en forte diminution, pénalisées au 1^{er} trimestre par le gel de l'activité lié à la suspension des permis d'exploiter par les autorités locales. Les résultats opérationnels sont légèrement positifs grâce à la forte progression des prix de vente.

Pour 2009, aucune amélioration du marché n'est envisagée.

NÉGOCE CIMENT/CLINKER

Centre de broyage	1
Terminaux	5
Centrales à béton	3

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	323,6	337,2	309,4
Résultat brut d'exploitation courant	15,4	18,1	17,6
Résultat brut d'exploitation	15,4	18,1	17,5
Résultat d'exploitation	11,0	16,2	16,3
Investissements industriels	2,9	2,8	3,6
Effectifs	654 ⁽²⁾	377	324

(1) Avant éliminations intra-Groupe.

(2) Y compris Intercom et Medcem repris en décembre 2008.

En 2008, les volumes de ciment et clinker vendus par le Groupe sont en baisse de 16,5 % à périmètre comparable, avec une tendance plus marquée au dernier trimestre, conséquence de la crise financière mondiale. Malgré un effet périmètre (reprise d'un nouveau terminal cimentier au Koweït au troisième trimestre 2007), la diminution des volumes ainsi que les baisses de prix entraînent une baisse du chiffre d'affaires (- 4 %) et des résultats opérationnels.

4.6 RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE

La structure, l'organisation et les missions du Centre Technique Groupe (C.T.G.) sont décrites en partie 3.5.

Les activités entreprises par le C.T.G. pour le compte des sociétés du Groupe concernent l'ingénierie, la construction et l'assistance technique dans le cadre des missions suivantes :

- Études de faisabilité, assistance à la construction de nouvelles lignes et systèmes ;
- Assistance opérationnelle ou liées aux opérations de maintenance, amélioration de la productivité et support aux activités commerciales ;

- Mise en place des projets de recherche et développement dans les activités ciment, liants hydrauliques, granulats, béton et adjuvants ;
- Assistance au développement international et à l'audit d'évaluation technique pour les installations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient présentant un intérêt potentiel.

En 2008, les activités d'ingénierie, achats et constructions de sites destinées à la réalisation des grands projets ont été particulièrement soutenues. La fin des travaux est prévue fin 2009 ou début 2010 pour les nouvelles lignes de Martinsburg aux États-Unis (5 000 t/j) et Yerraguntla en Inde (5 500 t/j) et la nouvelle cimenterie d'Aït Baha au Maroc (5 000 t/j de clinker et 2 millions de tonnes de ciment par an).

Les autorisations administratives, l'ingénierie, les achats et les études préliminaires ont été lancés pour le nouveau centre de broyage de 430 Kt/an situé en Albanie, ainsi que celui de Chennai en Inde (840 Kt/an).

En ce qui concerne la modernisation de la cimenterie de Devnya en Bulgarie, l'autorisation IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control ou Prévention et Réduction Intégrées de la Pollution) et le permis de construire ont été obtenus pour la nouvelle ligne de production (7 000 t/j), les commandes pour les principaux équipements ont été passées, les travaux préliminaires engagés et l'appel d'offre pour le choix de l'entrepreneur lancé.

Les résultats des études géologiques et de faisabilité concernant de nouvelles installations ont été négatifs pour Labunah en Arabie Saoudite et positifs pour Gazalah en Lybie, où les opérations de construction d'une cimenterie ont déjà débuté (2 x 5 000 t/j de clinker gris et 1 600 t/j de ciment blanc).

Dans le cadre des activités d'assistance technique, des actions ont été entreprises, d'une part, pour améliorer la qualité des produits, la performance technologique et la production, et d'autre part, pour faciliter le démarrage ou la construction de nouvelles installations au sein d'un certain nombre de cimenteries du Groupe. Le projet STEP (Supériorité Technologique et Excellence des Performances) prévoit l'analyse de 48 cimenteries du Groupe en 2 ans. Il est découpé en 2 phases, STEP 1 dont les objectifs ont été atteints en 2008 et STEP 2 portant sur la période 2009-2012.

Dans le domaine de la recherche, le C.T.G. a porté son attention sur les matériaux et les procédés et neuf demandes de brevets ont été déposées en 2008.

Une attention particulière a été portée au transfert technologique de nouveaux procédés dans le béton et les ciments spéciaux.

La recherche sur les liants à effet photocatalytique a concerné la définition d'une gamme de peintures et de tests de lumière sur les mortiers. Un brevet a été déposé pour des pavés aux propriétés photocatalytiques (TX Percocem) et une campagne de production expérimentale a été lancée pour en vérifier les propriétés.

Des recherches sont en cours pour développer des pré-mix photocatalytiques. Des rapports techniques d'évaluation des performances photocatalytiques de routes pavées et de revêtements de tunnel ont été préparés. Les tests de validation réalisés sur le dioxyde de titane au meilleur rapport coût/performance se sont révélés positifs.

La réduction du NOx a fait l'objet de tests en laboratoires qui devraient permettre la mise au point d'un test standard en France.

Des bétons à faible impact environnemental, des bétons légers et des bétons bélitiques (qui ne contiennent pas de silicate de calcium tricalcique, un des constituants du ciment) ont été développés.

Une caractérisation des déchets et une évaluation des produits dans lesquels ces déchets sont utilisés ont été faites.

Des tests en laboratoire ont été effectués sur des formulations de pré-mix à base de ciment sulfo-aluminé et sur les mortiers secs destinés au marché thaï. Des tests à l'échelle industrielle sont en cours.

En ce qui concerne les ajouts, la formulation et la production de super plastifiants pour le béton ont été développées de même que des procédures adaptées pour déterminer l'efficacité des aides au broyage.

D'autres études concernant un ciment basse poussière, des mortiers extrudés et un béton spécial pour le pavage des routes sont actuellement en cours de réalisation.

4.7 SYSTÈMES D'INFORMATION

Les travaux réalisés en 2007 ont permis de définir les orientations destinées à renforcer la stratégie du Groupe en matière de centralisation et de simplification des systèmes informatiques.

Dans le cadre de la mise en place d'un système unique dans toutes les sociétés du Groupe permettant une meilleure homogénéisation des processus, une étude de faisabilité comprenant l'aspect économique a été menée au cours du second semestre 2008. Si le Groupe reste convaincu de la nécessité d'une telle évolution dans les années à venir, le contexte économique actuel a conduit la Direction, fin 2008, à fractionner l'ensemble du projet en plusieurs étapes et à les planifier en différentes phases.

Parallèlement à ces travaux et dans le cadre de l'évolution des solutions spécifiques dédiées à l'efficacité et à la qualité, un nouveau système d'information concernant la gestion des activités commerciales dans le secteur des granulats en France a été déployé, ainsi qu'un nouveau système SAP au Kazakhstan.

4.8 RESSOURCES HUMAINES

Effectifs au 31 décembre

	2008	2007	2006
France ⁽¹⁾	3 879	3 930	3 955
Belgique	570	582	587
Espagne	790	831	836
Grèce	219	236	232
Amérique du Nord ⁽²⁾	2 079	2 133	1 697
Égypte ⁽³⁾	4 620	4 841	5 105
Maroc	1 093	1 082	1 043
Bulgarie	484	539	552
Turquie	802	896	887
Thaïlande	1 087	1 155	1 152
Inde	800	838	779
Chine ⁽⁴⁾	449	455	-
Kazakhstan	452	468	456
Négoce	654	377	326
TOTAL	17 978	18 363	17 607

1) Y compris les effectifs du siège.

2) Arrow et Cambridge consolidés à partir d'avril 2007 et mars 2007, respectivement.

3) RMB SAE et RMBE SAE consolidés à partir d'octobre 2006. Decom consolidé à partir de septembre 2007.

4) Fuping Cement consolidé à partir de juillet 2007.

L'internationalisation du Groupe s'est poursuivie, avec la mise en place d'un système interne de publication des postes vacants (Job Posting) visant à rendre accessible à tous les salariés du Groupe l'ensemble des postes ouverts. A travers ce système, les candidatures internes aux postes internationaux sont examinées afin de rechercher l'adéquation avec les postes à pourvoir.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, les efforts ont été orientés sur la révision du système de procédures inter-fonctionnelles. Ainsi, de nouvelles procédures ont été développées, complétées par la création d'outils d'organisation. Par ailleurs, un processus d'harmonisation et de simplification des modèles d'organisation a été mis en place. Un « Blue Book » décrivant l'organisation de la société ainsi que les responsabilités et les pouvoirs des dirigeants est disponible dans les principales filiales.

Dans un contexte de contrôle des coûts renforcé, les actions de formation dans les domaines stratégiques ont permis un accroissement de l'utilisation des compétences internes. En ce qui concerne les mandataires sociaux, leur rémunération est détaillée en partie 8 du présent document.

Dans le cadre de la gestion et du développement du personnel, les travaux de définition d'une politique de rémunération basée non seulement sur l'évolution du marché du travail mais également sur la valorisation de la prestation, se sont intensifiés (particulièrement en Thaïlande, en Inde et en Chine).

Les programmes pour la sécurité des personnes « Zéro accident » et pour une meilleure gestion des risques industriels « Programme de Protection du Patrimoine » se sont poursuivis.

Malgré la conjoncture 2008 difficile, le Groupe a maintenu son engagement vis-à-vis des jeunes, tant pour les programmes d'accueil et d'insertion des jeunes ingénieurs que pour les stages, les bourses d'études et les collaborations avec les écoles et les universités.

4.9 LITIGES ET PROCÉDURES EN COURS

Les litiges en cours faisant l'objet de provisions sont rappelés à la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

En Égypte, les conclusions de l'autorité de la concurrence sur la violation par les acteurs nationaux, dont les sociétés du groupe Suez Cement, de certaines dispositions de la loi nationale en matière de concurrence, ont conduit à l'imposition d'une amende de 30 millions de livres égyptiennes payée par les sociétés du groupe Suez au cours de l'exercice écoulé. Les arguments du groupe Suez n'ayant pas été retenus en appel, un recours en cassation est à l'étude.

Des enquêtes d'autorités de la concurrence sont également en cours, à des stades divers, en Espagne et en Inde. Elles sont néanmoins à un stade trop peu avancé pour en tirer des conséquences.

Il en est de même de l'enquête de la Commission Européenne initiée en novembre 2008 afin de vérifier si des infractions à la loi communautaire n'avaient pas été commises par certains producteurs européens. Les sociétés Ciments Français, Ciments Calcia et Cie des Ciments Belges font partie des sociétés inspectées.

4.10 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 16 février 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français s'est réuni pour examiner un projet de fusion avec sa société mère Italcementi S.p.A. et a donné un avis favorable au principe de l'opération.

Début février, Standard and Poor's a confirmé la notation BBB, a baissé la note court terme de A2 à A3 et modifié les perspectives de stables à négatives. Après l'annonce de la fusion, Standard and Poor's a confirmé la notation, alors que Moody's a décidé la mise sous surveillance de la notation Baa1/P2 avec dégradation potentielle.

Le 9 mars 2009, Ciments Français a été informé d'une procédure indirecte d'un actionnaire de SIBCEM (Sibirskiy Cement) visant à contester les actions entreprises par cette dernière dans le cadre de ses négociations avec Ciments Français sur la cession des actifs turcs. Cette procédure n'est pas de nature, à ce stade, à remettre en cause le caractère définitivement acquis du produit de 50 millions d'euros perçu suite à la rupture des négociations pour la cession de nos activités en Turquie.

4.11 PERSPECTIVES

L'année 2009 devrait être encore une année difficile pour le secteur de la construction et des matériaux. Bien que plusieurs plans de relance aient été annoncés en Europe et aux États-Unis, le Groupe s'attend à une contraction de la demande dans les pays développés et une demande contrastée d'un pays à l'autre mais encore légèrement positive dans l'ensemble des pays émergents.

Cinquième partie

COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXE

	Pages
5.1 COMPTES CONSOLIDÉS.....	59
5.2 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	63

5.1 COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Immobilisations corporelles	5	3 511,9	3 261,1	3 162,0
Immeubles de placement		7,1	7,8	7,3
Écarts d'acquisition	6	1 504,9	1 474,9	1 415,9
Immobilisations incorporelles	7	71,8	50,9	30,9
Titres de sociétés mises en équivalence	8	188,1	130,5	114,8
Titres de participation	9	50,0	196,3	163,3
Impôts différés actif	21	21,6	19,5	19,7
Autres actifs non courants	10	102,3	63,7	75,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 457,7	5 204,7	4 989,5
Stocks	11	698,7	587,3	481,7
Clients	12	723,8	752,8	858,9
Autres débiteurs courants		240,5	213,7	191,6
Créances d'impôt		49,1	18,2	12,4
Actifs financiers		0,0	0,1	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34	324,1	358,9	306,1
TOTAL ACTIFS COURANTS		2 036,2	1 931,0	1 850,8
TOTAL ACTIF		7 493,9	7 135,7	6 840,3

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Capital social	13	147,0	150,7	153,4
Primes et réserves	14	940,7	1 054,6	1 065,0
Actions propres	15	(36,3)	(95,0)	(44,6)
Résultats accumulés		1 954,8	1 871,5	1 596,4
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)		3 006,2	2 981,8	2 770,2
Intérêts minoritaires	17	745,0	691,9	717,5
CAPITAUX PROPRES		3 751,2	3 673,7	3 487,7
Emprunts et dettes portant intérêts	18	1 655,9	1 442,4	1 521,3
Provision retraite et avantages similaires	19	117,4	119,4	119,8
Autres provisions	20	202,0	191,0	216,1
Impôts différés passif	21	248,8	268,8	275,2
Autres dettes et passifs non courants		32,3	45,9	20,0
PASSIFS NON COURANTS		2 256,4	2 067,5	2 152,4
Dettes court terme et découverts bancaires	18	195,5	204,8	86,3
Dettes financières (part à moins d'un an)	18	230,3	198,2	169,7
Fournisseurs et autres créiteurs		552,4	529,8	517,5
Provisions	20	2,0	3,1	1,3
Dettes d'impôt		58,4	37,8	65,8
Autres passifs courants	22	447,7	420,8	359,6
PASSIFS COURANTS		1 486,3	1 394,5	1 200,2
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		7 493,9	7 135,7	6 840,3

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2008		2007		2006		Variation
		Montants	%	Montants	%	Montants	%	2008 / 2007 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	4 774,8	100,0%	4 685,2	100,0%	4 380,9	100,0%	1,9%
Autres produits de l'activité		32,2		39,5		22,7		
Production stockée		49,4		42,4		(4,0)		
Production immobilisée		15,8		12,4		11,5		
Achats et consommations	24	(1 921,1)		(1 723,6)		(1 508,8)		
Services extérieurs	25	(1 129,1)		(1 098,5)		(990,5)		
Charges de personnel	26	(644,4)		(642,3)		(604,7)		
Autres produits (charges) d'exploitation	27	(156,6)		(106,0)		(92,9)		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION COURANT	4	1 021,0	21,4%	1 209,1	25,8%	1 214,2	27,7%	-15,6%
Autres produits	28	1,6		2,9		1,6		
Autres charges	28	(26,2)		(16,6)		(28,0)		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4	996,4	20,9%	1 195,4	25,5%	1 187,8	27,1%	-16,6%
Amortissements	5	(348,9)		(340,8)		(316,1)		
Dépréciations d'actifs	5 & 6	(40,6)		(1,2)		(0,4)		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4	606,9	12,7%	853,4	18,2%	871,3	19,9%	-28,9%
Produits financiers	29	76,3		36,2		29,0		
Charges financières	29	(127,0)		(123,7)		(117,2)		
Dépréciations de titres de participation	29	(79,2)		(0,1)		(0,7)		
Gains (pertes) de change & variations de juste valeur des instruments dérivés	29	(0,4)		(5,5)		(5,1)		
RÉSULTAT FINANCIER	29	(130,3)		(93,1)		(94,0)		
Part de résultat des sociétés mises en équivalence	8	23,4		12,4		11,4		
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		500,0	10,5%	772,7	16,5%	788,7	18,0%	-35,3%
Impôts	30	(151,8)		(209,1)		(198,9)		
RÉSULTAT NET		348,2	7,3%	563,6	12,0%	589,8	13,5%	-38,2%
Part du Groupe		262,2		465,9		502,3		
Part revenant aux minoritaires		86,0		97,7		87,5		
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	31	7,07		12,31		13,20		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	31	7,05		12,22		13,09		

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

Variation des capitaux propres (Part du Groupe) et intérêts minoritaires (Note 14)

(en millions d'euros)	Réerves						Actions propres	Résultats accumulés	Total capital et réserves Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Primes d'émission	Titres disponibles à la vente	Dérivés	Autres réserves	Différences de conversion					
Au 1^{er} janvier 2006	153,8	931,2	33,5	(4,6)	61,6	152,8	(27,0)	1 184,2	2 485,5	729,9	3 215,4
Ajustements de juste valeur sur :											
Titres disponibles à la vente			6,5						6,5		6,5
Instruments dérivés de couverture				7,7				0,8	8,5		8,5
Différences de conversion							(151,2)		(151,2)	(51,7)	(202,9)
Couverture de change sur acquisition de titres					(4,0)				(4,0)		(4,0)
Résultat net enregistré directement en capitaux propres			6,5	7,7	(4,0)	(151,2)		0,8	(140,2)	(51,7)	(191,9)
Résultat net de la période								502,3	502,3	87,5	589,8
Total des charges et produits comptabilisés			6,5	7,7	(4,0)	(151,2)		503,1	362,1	35,8	397,9
Paiement en actions						2,5			2,5		2,5
Variations de périmètre						22,6			22,6	42,2	64,8
Dividendes								(72,5)	(72,5)	(90,4)	(162,9)
Augmentation de capital	0,6	6,4							7,0		7,0
Achat net d'actions propres							(37,6)		(37,6)		(37,6)
Actions propres attribuées suite aux levées d'options							0,6		0,6		0,6
Annulation d'actions propres	(1,0)						19,4	(18,4)	0,0		0,0
Au 31 décembre 2006	153,4	937,6	40,0	3,1	82,7	1,6	(44,6)	1 596,4	2 770,2	717,5	3 487,7
Ajustements de juste valeur sur :											
Titres disponibles à la vente			21,7						21,7		21,7
Instruments dérivés de couverture				7,0				0,9	7,9		7,9
Différences de conversion							(48,1)		(48,1)	(26,7)	(74,8)
Résultat net enregistré directement en capitaux propres			21,7	7,0	0,0	(48,1)		0,9	(18,5)	(70,2)	(88,7)
Résultat net de la période								465,9	465,9	97,7	563,6
Total des charges et produits comptabilisés			21,7	7,0		(48,1)		466,8	447,4	27,5	474,9
Paiement en actions						5,0			5,0		5,0
Variations de périmètre									0,0	(43,5)	(43,5)
Dividendes								(86,5)	(86,5)	(53,1)	(139,6)
Augmentation de capital	0,3	4,0							4,3		4,3
Achat net d'actions propres							(161,6)		(161,6)		(161,6)
Actions propres attribuées suite aux levées d'options							2,9		2,9		2,9
Annulation d'actions propres	(3,0)						108,3	(105,2)	0,1		0,1
Au 31 décembre 2007	150,7	941,6	61,7	10,1	87,7	(46,5)	(95,0)	1 871,5	2 981,8	691,9	3 673,7
Ajustements de juste valeur sur :											
Titres disponibles à la vente			17,8						17,8		17,8
Instruments dérivés de couverture				3,9					3,9		3,9
Différences de conversion							(67,9)		(67,9)	14,3	(53,6)
Résultat net enregistré directement en capitaux propres			17,8	3,9		(67,9)		0,0	(46,2)	14,3	(31,9)
Résultat net de la période								262,2	262,2	86,0	348,2
Total des charges et produits comptabilisés			17,8	3,9		(67,9)		262,2	216,0	100,3	316,3
Paiement en actions						6,9			6,9		6,9
Mise en équivalence Asment et autres variations de périmètre			(76,3)					33,7	(42,6)	3,2	(39,4)
Dividendes								(92,4)	(92,4)	(50,3)	(142,7)
Augmentation de capital	0,1	1,7							1,8		1,8
Achat net d'actions propres							(67,0)		(67,0)		(67,0)
Actions propres attribuées suite aux levées d'options							1,8		1,8		1,8
Annulation d'actions propres	(3,8)						123,9	(120,1)	0,0		0,0
Autres								(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Au 31 décembre 2008	147,0	943,3	3,2	14,0	94,6	(114,4)	(36,3)	1 954,8	3 006,2	745,0	3 751,2

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé (Note 34)

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Flux de trésorerie générés par l'activité			
Résultat avant impôts	500,0	772,7	788,7
Ajustements pour :			
Amortissements et dépréciations	469,3	341,1	317,3
Extourne du résultat non distribué des entreprises associées	(18,3)	(7,1)	(1,0)
Plus et moins-values de cession	(51,9)	(6,8)	(2,5)
Variation des engagements de retraite et autres provisions	16,1	(22,4)	19,2
Stock options	6,9	4,9	2,6
Charges financières, nettes	101,4	89,1	88,2
Flux avant impôts, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement	1 023,5	1 171,5	1 212,5
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	(100,1)	35,3	(118,6)
Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	923,4	1 206,8	1 093,9
Dividendes reçus	7,7	4,4	3,8
Frais financiers nets payés	(103,6)	(93,9)	(91,9)
Impôts payés	(196,7)	(249,7)	(245,9)
TOTAL ACTIVITÉ	630,8	867,6	759,9
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Investissements incorporels	(23,2)	(7,6)	(1,8)
Investissements corporels	(587,7)	(395,3)	(325,8)
Investissements financiers nets de la trésorerie des sociétés acquises ⁽²⁾	(64,8)	(183,8)	(212,9)
Cessions d'immobilisations nettes de la trésorerie des sociétés cédées	66,5	19,9	11,9
(Emissions) remboursements nets de prêts et autres actifs financiers long terme	0,8	13,8	11,8
TOTAL INVESTISSEMENT	(608,4)	(553,0)	(516,8)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Emissions d'emprunts long terme	390,6	501,0	495,3
Remboursements d'emprunts long terme	(220,4)	(557,0)	(182,5)
Augmentation (diminution) de dettes court terme et découverts bancaires	(22,3)	91,6	(413,4)
Variation des actifs financiers courants	1,7	-	-
Augmentation de capital	1,9	4,3	7,0
Achats d'actions propres	(65,2)	(158,7)	(37,0)
Distribution de dividendes	(142,4)	(138,5)	(169,1)
Autres ressources (emplois)	(0,7)	0,7	1,4
TOTAL FINANCEMENT	(56,8)	(256,6)	(298,3)
Incidence des variations des devises sur la trésorerie et divers	(0,4)	(5,2)	(23,4)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(34,8)	52,8	(78,6)
Trésorerie d'ouverture	358,9	306,1	384,7
Trésorerie de clôture	324,1	358,9	306,1
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(34,8)	52,8	(78,6)
(1) : dont augmentation (diminution) liée au programme de cessions de créances (cf. note 12)	(25,0)	115,0	30,0
(2) : dont variation de périmètre:			
Investissements financiers	(62,2)	(212,6)	(124,4)
Trésorerie des sociétés acquises	8,5	35,0	7,5
Investissements financiers nets de la trésorerie acquise	(53,7)	(177,6)	(116,9)

Voir l'Annexe qui fait partie intégrante des comptes consolidés.

5.2 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note	Intitulé de la note	Page
1	Méthodes comptables significatives	64
2	Taux de conversion	77
3	Variations du périmètre de consolidation	77
4	Information sectorielle	78
5	Immobilisations corporelles	83
6	Écarts d'acquisition	84
7	Immobilisations incorporelles	88
8	Titres de sociétés mises en équivalence	88
9	Titres de participation	89
10	Autres actifs non courants	90
11	Stocks	90
12	Clients	90
13	Capital social	91
14	Réserves	91
15	Actions propres	92
16	Dividendes payés	92
17	Intérêts minoritaires	92
18	Situation financière	93
19	Retraites, prévoyance et autres avantages long terme	106
20	Autres provisions	111
21	Impôts sur les bénéfices	112
22	Autres passifs courants	112
23	Engagements hors bilan	112
24	Achats et consommations	113
25	Services extérieurs	114
26	Charges de personnel	114
27	Autres produits et autres charges d'exploitation	117
28	Autres produits et charges	117
29	Résultat financier	117
30	Analyse de la charge d'impôt figurant au compte de résultat	118
31	Résultat par action	118
32	Transactions avec les parties liées	120
33	Participation dans les coentreprises	121
34	Tableau des flux de trésorerie	122
35	Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice	122
36	Périmètre de consolidation	123

Les états financiers consolidés de Ciments Français SA au 31 décembre 2008 reflètent la situation comptable de Ciments Français et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises.

Ciments Français SA est une société anonyme cotée sur Euronext Paris. Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mars 2009 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 avril 2009.

NOTE 1 - MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

1.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la clôture de l'exercice. Ils sont également conformes aux IFRS telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2008. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne: http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2008 mais non encore adoptées par l'Union Européenne à cette date.

Conformément à la norme IFRS 1, relative à la première adoption des IFRS, les impacts de la transition ont été enregistrés par les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004. Les informations relatives aux impacts de la transition sont données en notes 2 et 34 du rapport annuel 2005.

La norme IFRS 1 prévoit des exemptions à l'application rétrospective des normes. Le Groupe a retenu les options comptables suivantes :

- Le Groupe n'a pas fait usage de la possibilité offerte par IFRS 1 d'évaluer à la juste valeur certains actifs corporels dans le bilan d'ouverture ;
- Le Groupe a choisi de ne pas retraiter selon les principes IFRS de façon rétrospective les regroupements d'entreprises réalisés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 ;
- L'option retenue pour le traitement des écarts de change accumulés avant la date de transition est décrite note 1.5 ;
- En ce qui concerne les retraites et engagements similaires, l'option retenue par le Groupe est décrite note 1.17.

Les interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2008 sont :

- IFRIC 11 « IFRS 2 - Transactions au sein d'un groupe » :

Publiée par l'IASB en novembre 2006, avec une date d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007, le règlement européen d'adoption de cette interprétation arrêté en juin 2007 a prévu une application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2008. Le Groupe a choisi d'appliquer IFRIC 11 dès le 1^{er} janvier 2008, évitant ainsi la distorsion avec les normes publiées par l'IASB. L'impact de ce texte sur les périodes publiées est indiqué en note 26 (Charges de personnel).

- Amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers » :

Publiés le 13 octobre 2008 dans le cadre d'une série de mesures que l'IASB a prises pour faire face à la crise financière et adoptés par l'Union Européenne le 15 octobre 2008, ces amendements permettent le reclassement de certains instruments financiers, ce qui était déjà prévu par les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis, dans de rares circonstances. Ces amendements permettent les reclassements à compter du 1^{er} juillet 2008. Ce texte est sans effet sur les périodes publiées.

Les textes adoptés au 31 décembre 2008 par l'Union Européenne mais non encore entrés en vigueur et non appliqués par anticipation concernent les normes et interprétations suivantes :

- IFRS 8 - « Segments opérationnels » :

Publiée par l'IASB en novembre 2006 et adoptée par l'Union Européenne en novembre 2007, la norme IFRS 8, qui se substitue à IAS 14 « Information sectorielle », est d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. L'application de cette norme entraînera quelques modifications dans l'information publiée.

- IAS 23 révisée - « Coûts d'emprunt » :

Publiée par l'IASB en mars 2007 et adoptée par l'Union Européenne en décembre 2008, IAS 23 révisée est d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009.

La version amendée d'IAS 23 supprime l'option pour la comptabilisation immédiatement en charges des coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié (c'est-à-dire d'un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu) et impose d'enregistrer à l'actif de tels coûts d'emprunt, en tant qu'élément du coût de cet actif. L'impact de cette norme amendée sur l'information financière publiée est en cours d'analyse.

- IAS 1 révisée en 2007 « Présentation des états financiers » :

Applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, cette révision, publiée par l'IASB en septembre 2007 et adoptée par l'Union Européenne en décembre 2008, modifie la structure des états financiers ; le tableau de variations des capitaux propres sera limité aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devront être incluses dans un état de résultat global, de façon conjointe ou non avec l'état de résultat de l'ensemble consolidé. L'impact de cette norme amendée sur l'information financière publiée est en cours d'analyse.

- IFRIC 14 « IAS 19 - Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » :

Publiée par l'IASB en juillet 2007 avec une application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, l'interprétation IFRIC 14 donne des précisions sur la façon d'apprécier si l'excédent constaté sur un régime peut donner lieu à la reconnaissance d'un actif disponible. Cette interprétation a été adoptée en décembre 2008 par l'Union Européenne qui a reporté sa date d'application obligatoire en Europe aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Il n'est pas attendu d'effet significatif de ce texte sur l'information financière du Groupe.

- Amendement IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions- Conditions d'acquisition des droits et annulations » :

Publié par l'IASB en janvier 2008 et adopté par l'Union Européenne en décembre 2008, cet amendement est applicable aux exercices ouverts du 1^{er} janvier 2009. Il n'est pas attendu d'impact significatif de ce texte sur l'information financière du Groupe.

Les textes publiés au 31 décembre 2008 par l'IASB, adoptés par l'Union Européenne postérieurement à la clôture de l'exercice et qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière future sont les suivants :

- Amendements à IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation » :

Publiés par l'IASB en février 2008 et adoptés par l'Union Européenne en janvier 2009, ces amendements relatifs à la comptabilisation d'instruments financiers possédant des caractéristiques similaires aux actions ordinaires mais comptabilisés parmi les passifs financiers sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

- Amendements à IFRS 1 et IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée » :

Publiés par l'IASB en mai 2008 et adoptés par l'Union Européenne en janvier 2009, ces amendements relatifs à la première application des IFRS sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

- Améliorations 2008 des IFRS :

Publié par l'IASB le 22 mai 2008 et adopté par l'Union Européenne en janvier 2009, ce document contient 35 axes d'amélioration des IFRS dont l'impact éventuel sur l'information financière du Groupe est en cours d'analyse.

Les textes publiés au 31 décembre 2008 par l'IASB, non encore adoptés par l'Union Européenne et qui pourraient avoir une incidence sur les comptes dans le futur sont les suivants :

- IAS 27 révisée en janvier 2008 « Etats financiers consolidés et individuels » :

Publiée par l'IASB en janvier 2008 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne avant la date d'arrêté des comptes du Groupe, cette révision précise la comptabilisation des variations de pourcentages de détention d'une filiale sans perte de contrôle ainsi que les conséquences comptables d'une perte de contrôle et modifie l'affectation des pertes d'une filiale aux intérêts minoritaires.

- IFRS 3 révisée en janvier 2008 « Regroupements d'entreprises » :

Publiée par l'IASB en janvier 2008 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, sous réserve de son adoption par l'Union Européenne avant la date d'arrêté des comptes du Groupe, cette révision précise ou

modifie les modalités de détermination du goodwill, le traitement des coûts liés à l'acquisition d'une cible, des compléments de prix ainsi que celui de la prise de contrôle par acquisitions successives.

- Amendement à IAS 39 « Eléments couverts éligibles » :

Cet amendement, publié par l'IASB en juillet 2008, précise certaines modalités d'application des principes sous-tendant la comptabilité de couverture et est applicable de manière rétrospective au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne avant la date d'arrêté des comptes du Groupe.

- IFRIC 12 - « Accords de concession de services » :

Ce texte, publié par l'IASB en novembre 2006 avec une date d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 devrait être approuvée par l'Union Européenne courant 2009 et voir sa date d'application obligatoire en Europe repoussée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

- IFRIC 15 - « Accords pour la construction d'un bien immobilier », publié par l'IASB en juillet 2008, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.
- IFRIC 16 - « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger », publié par l'IASB en juillet 2008, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008.
- IFRIC 17 - « Distributions en nature aux actionnaires », publié par l'IASB en novembre 2008, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

1.2 PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers disponibles à la vente. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en euros. Toutes les données financières présentées sont arrondies au dixième de million d'euros le plus proche.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants. Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent les actifs courants du Groupe. Les autres actifs constituent les actifs non courants. Les dettes dont l'échéance intervient au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent les dettes courantes. Les autres dettes sont non courantes.

Le tableau des flux est présenté suivant la méthode indirecte.

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes comptables internationaux, nécessite la prise en compte, par la Direction du Groupe, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles servent de base à l'exercice du jugement dans le cadre des valeurs comptables de certains actifs et passifs. Ces hypothèses et estimations sont revues à chaque clôture. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses. Les estimations et hypothèses, qui ont été établies en prenant en compte le contexte de crise actuel rendant difficile l'appréhension des perspectives économiques, sont notamment sensibles en matière de tests de perte de valeur des actifs immobilisés qui est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance (voir note 6.3), et en matière de provisions notamment relatives aux litiges (voir note 20), engagements de retraite et autres avantages long terme (voir note 19), aux provisions pour réaménagement de site, en matière de valorisation des titres de participation disponibles à la vente (voir note 9) et d'instruments dérivés (voir note 18).

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir

des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Afin de déterminer le contrôle, sont également pris en compte les droits de vote potentiels de titres exerçables ou convertibles.

Les états financiers des filiales sont consolidés ligne à ligne dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais qu'il ne contrôle pas. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût. La valeur comptable dans les états financiers est ensuite augmentée ou diminuée des changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise détenue et de toute perte de valeur. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat sur une ligne spécifique à partir de la date où le Groupe exerce une influence notable et jusqu'à la date où elle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce avec un ou plusieurs partenaires un contrôle conjoint de leur activité en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint suppose que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles doivent être prises par consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est enregistrée dans chaque catégorie d'actifs et de passifs pour la quote-part contrôlée par le Groupe. Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et transactions intra-Groupe, y compris les résultats internes provenant des transactions intra-Groupe, sont totalement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées sont éliminés en déduction de l'investissement.

Périmètre de consolidation

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 36.

1. 4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement suivant les principes IFRS. Les actifs incorporels identifiés lors de regroupements d'entreprises (antérieurement « parts de marché ») qui ne répondent pas aux critères d'identifiabilité d'IAS 38 ont été reclassés au 1^{er} janvier 2004 en écarts d'acquisition pour la quote-part du Groupe.

Coût d'acquisition

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser les acquisitions de filiales. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur à la date de l'acquisition, auxquels s'ajoutent les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Écarts d'acquisition

Les actifs acquis identifiés, les passifs et les passifs éventuels repris lors du regroupement d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables acquis est enregistrée comme écart d'acquisition à l'actif du bilan (voir note 6). Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat. Lorsque la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement, les

ajustements des valeurs attribuées provisoirement doivent être constatés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Acquisition d'entreprises par achats successifs

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et de l'écart d'acquisition en résultant.

Lorsqu'un achat complémentaire permet l'obtention du contrôle d'une entreprise, la part d'intérêt détenue précédemment par l'acquéreur est réévaluée sur la base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire. La contrepartie de la réévaluation est enregistrée en capitaux propres.

Acquisition d'intérêts minoritaires

Le Groupe applique les traitements suivants :

Les achats d'intérêts minoritaires intervenant après la prise de contrôle ne donnent pas lieu à réévaluation des actifs et passifs identifiables. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part complémentaire acquise dans l'actif net de l'entreprise est enregistré en écarts d'acquisition.

Corrélativement, et en l'absence de précision des textes, les opérations qui conduisent à une diminution des intérêts Part du Groupe sans perte de contrôle (augmentation de capital inégalement souscrite, cessions à des tiers...) sont traitées comme des cessions d'intérêts aux minoritaires et la différence entre la quote-part d'intérêts cédée et le prix perçu des minoritaires est constatée en résultat.

La norme révisée IFRS 3 publiée par l'IASB le 10 janvier 2008 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, conduira, sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, à un traitement comptable différent de celui exposé ci-dessus, l'IASB considérant les acquisitions ou cession d'intérêts minoritaires comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans des entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise sera enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée sera traitée comptablement comme une opération de capitaux sans impact sur le résultat.

Engagements de rachat sur intérêts minoritaires

Le Groupe applique les traitements suivants :

À la date d'émission, la comptabilisation initiale de la vente d'un put (option de vente) aux minoritaires d'une entreprise sous contrôle exclusif s'effectue par la constatation d'une dette (note 22) évaluée à la valeur actuelle du montant du rachat (valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente). L'approche retenue consiste à anticiper l'acquisition complémentaire des titres objet de l'option de vente :

- Les intérêts minoritaires sont reclassés en dettes et l'écart entre la juste valeur du passif reconnu au titre de l'engagement de rachat et la valeur nette comptable des intérêts minoritaires est constaté en écart d'acquisition.
- Les variations ultérieures de la dette affectent l'écart d'acquisition.

Le choix fait par la norme IAS 27 révisée, publiée en janvier 2008 et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 mais non encore adoptée par l'Union Européenne, d'une seule méthode de comptabilisation des intérêts minoritaires devrait entraîner un alignement de la comptabilisation des puts sur minoritaires.

1.5 MÉTHODES DE CONVERSION

La monnaie fonctionnelle de Ciments Français SA et de ses opérations situées dans la zone euro est l'euro. La monnaie fonctionnelle des opérations situées hors de la zone euro est généralement la monnaie locale. La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Ciments Français est l'euro.

Transactions en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle

Les opérations en devises étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de transaction. Ceux évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Conversion des états financiers des opérations situées à l'étranger

À la date de clôture, les actifs et passifs des filiales, entreprises associées et coentreprises dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les charges et produits sont convertis au taux de change moyen de la période. À compter du 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de cessions ultérieures des investissements nets libellés en devise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est constaté en résultat.

En application d'une exemption offerte par la norme IFRS 1, les écarts de conversion cumulés résultant des variations de change des comptes de filiales libellés en monnaies autres que l'euro, antérieurs au 1^{er} janvier 2004, ont été reclassés en report à nouveau à cette date et ne donneront pas lieu à une comptabilisation en résultat lors de la cession ultérieure des investissements nets libellés en devise étrangère.

1.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer du bien dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts de production comprennent les coûts de matériels utilisés et la main d'œuvre directe. Les intérêts des capitaux empruntés par le Groupe pour financer des investissements pendant la période de pré-exploitation sont constatés en charges dans la période où ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Dépenses ultérieures

Les dépenses de maintenance et de réparation sont enregistrées en charges au cours de la période où elles sont encourues. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont capitalisées et enregistrées comme un actif distinct et l'actif remplacé est sorti du bilan.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains, à l'exception des terrains de carrières, ne sont pas amortis.

Carrières

Les coûts de découverte et d'aménagement permettant l'exploitation des carrières constituent des composants de la carrière amortis sur la période pendant laquelle les avantages liés aux coûts engagés sont attendus.

Les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits sur l'exercice par rapport à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation.

Lorsqu'il existe une obligation légale ou contractuelle de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée (voir note 20). La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée au stade d'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation de carrières sont enregistrés à l'origine en contrepartie du coût de l'immobilisation et amortie sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

1.7 LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de location de biens immobiliers ou mobiliers dans lesquels le Groupe a conservé en substance la quasi-totalité des risques et avantages sont qualifiés de location financement.

Les biens acquis en location financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

Les principes d'amortissement et de valorisation ultérieure de l'actif sont similaires à ceux des autres immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur, sont qualifiés de location simple. Les charges de location sont enregistrées en résultat et réparties de façon linéaire sur la durée du contrat.

1.8 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les biens immobiliers sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont détenus en vue de percevoir des revenus locatifs ou de valoriser un patrimoine immobilier plutôt que de les utiliser pour la production. Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût d'acquisition ou de production. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti.

1.9 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises (voir note 1.4) ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004. À compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition en vue de procéder à leur évaluation ultérieure.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une évaluation systématique annuelle ou lorsqu'il survient un indice de perte de valeur selon la procédure de dépréciation d'actifs décrite en note 1.11. Lorsque l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et qu'une activité a été cédée au sein de cette unité, l'écart d'acquisition imputable à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'unité cédée et évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'activité conservée.

1.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût, celles acquises lors de regroupement d'entreprises sont enregistrées à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition. L'amortissement est constaté sur la base de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Le Groupe n'a pas identifié d'immobilisations incorporelles, qui auraient une durée de vie indéfinie, autres que les écarts d'acquisition.

1.11 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les actifs qui ont une durée de vie indéfinie (les écarts d'acquisition) et qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique une fois par an et à chaque fois qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable. Le test de dépréciation est réalisé pour chaque clôture annuelle, de façon systématique sur toutes les unités génératrices de trésorerie sur lesquelles un écart d'acquisition a été affecté.

Les actifs qui font l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation dès lors qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable.

Le montant de la dépréciation enregistré correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est notamment appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Pour la réalisation des tests, les actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie sur la base d'un découpage opérationnel. Le taux d'actualisation retenu est déterminé pour chaque groupe d'actifs testé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur comptabilisées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises. Pour les autres actifs, lorsqu'un indice montre que la perte de valeur constatée antérieurement pourrait ne plus être fondée, la perte de valeur est reprise à hauteur du plus petit montant entre la nouvelle valeur et la valeur nette comptable qui aurait été celle de l'actif s'il n'avait pas été déprécié.

1. 12 TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'ensemble des titres et actifs financiers est enregistré à l'origine à la juste valeur majorée des frais d'acquisition liés à l'opération à l'exception des titres et instruments financiers appartenant à la catégorie « Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat ». L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés : actifs financiers évalués à la juste valeur en résultat, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et actifs disponibles à la vente.

Les « actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat » sont classés en actifs financiers courants et sont évalués à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur sont constatés en résultat financier.

Les placements détenus avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance sont classés en actifs financiers courants si leur maturité est inférieure à un an et en actifs financiers non courants si leur maturité excède un an. Ils sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif à l'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont constatés en réserves dans les capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement sauf en cas de dépréciation durable de ces actifs, auquel cas, la perte nette cumulée en capitaux propres est enregistrée en résultat.

1. 13 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de production (établis suivant la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Pour les produits finis ou semi-finis, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsqu'une baisse du prix des matières premières implique une baisse de la valeur de réalisation des produits finis en deçà de leur coût de production, les matières premières sont dépréciées pour que leur valeur corresponde au coût de remplacement.

La valeur nette de réalisation tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence et à la rotation lente des stocks.

Les matières premières, les fournitures et les pièces de rechange sont évaluées au coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat inclut les dépenses encourues pour acheter et acheminer les produits jusqu'au lieu de stockage.

Les coûts de production des produits finis et des produits en-cours comprennent le coût des matières premières et de la main d'œuvre directe et une quote-part des frais généraux de production, fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des coûts de leur financement.

1. 14 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres créances sont reconnues et comptabilisées à la juste valeur majorée des coûts de transaction, diminuée de la dépréciation correspondant aux montants non recouvrables.

Déconsolidation des actifs financiers :

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque :

- Les droits contractuels constituant cet actif arrivent à expiration ;
- Le Groupe transfère substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ont été transférés mais que le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

1.15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme et les autres placements de trésorerie ayant une échéance inférieure à trois mois à l'origine de la transaction.

Les produits de placement en euros sont des OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » ou qui sont classés comme tels par l'autorité de régulation du pays concerné.

Pour les placements de trésorerie en euros ou autres devises ne répondant pas à la catégorie monétaire euro, ces OPCVM répondent en tous points aux exigences de la norme IAS 7 : référence du placement basé sur l'indice du marché monétaire considéré, durée de placement généralement inférieure ou égale à trois mois, valeur liquidative quotidienne ou hebdomadaire, placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie eu égard aux faibles volatilité et sensibilité historiques, montant de cession du produit aisément prévisible, performance principalement liée à l'évolution du marché monétaire.

1.16 IMPÔTS

Les impôts courants sont constatés en conformité avec les règles en vigueur dans chacun des pays.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant l'approche bilancielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces éléments pourront être imputés.

Seules les différences temporelles imposables ou déductibles générées dans les cas suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'un passif d'impôt différé ou d'un actif d'impôt différé :

- Les différences temporelles imposables liées à l'écart d'acquisition ;
- Les différences temporelles imposables ou déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal ;
- Les différences temporelles liées aux participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises :
 - Sur les différences temporelles imposables lorsque la société contrôle la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible ;
 - Sur les différences temporelles déductibles s'il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible et qu'elles puissent être imputées sur un bénéfice imposable.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de cet actif d'impôts différés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

1. 17 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES ASSIMILÉS

Principaux types de régime et traitement comptable

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à une société d'assurance ou à un fonds de pension et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Ces cotisations, versées en contrepartie des services rendus par les salariés, sont constatées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent aux salariés des prestations futures constituant un engagement futur pour le Groupe. Le risque actuariel et les risques de placement incombent alors à l'entreprise. Le calcul de l'engagement est déterminé suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice.

Ce calcul actuariel suppose le recours à des hypothèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires et des coûts médicaux, taux d'actualisation, rendement attendu des placements financiers).

Lorsque les régimes à prestations définies sont partiellement ou intégralement financés par des cotisations versées à un fonds distinct ou à une compagnie d'assurances, les actifs de ces entités sont évalués à leur juste valeur.

L'obligation est alors enregistrée au bilan, déduction faite de la valeur des actifs du régime qui couvrent cette obligation.

Traitement des écarts actuariels

Conformément à la norme IFRS 1, relative à la première adoption des IFRS, le Groupe a opté, en ce qui concerne les retraites et engagements similaires, pour la constatation par les capitaux propres des écarts actuariels non amortis figurant au bilan au 1^{er} janvier 2004.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre, ainsi que de tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport aux hypothèses actuarielles retenues en début d'exercice.

Ces écarts actuariels constituent des écarts à amortir enregistrés à l'actif ou au passif du bilan consolidé. Ils sont amortis par plan selon la méthode dite « du corridor » (écarts excédant 10 % de la valeur de marché du fonds ou de la valeur actualisée de l'obligation), sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Les écarts actuariels sur les autres avantages long-terme (médailles du travail) et cessation d'activité (préretraite) sont constatés immédiatement en résultat.

Conformément au traitement retenu pour le précédent changement intervenu lors de la promulgation de la première loi Fillon en 2003, les changements législatifs introduits par les lois n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 et n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 (Réformes de la loi Fillon) ont été qualifiés de changements d'hypothèses actuarielles (note 19).

Coût des services passés

Les variations des engagements suite à une modification de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits ou enregistrées immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis.

Les coûts des services passés sur les autres avantages long-terme et cessation d'activité sont constatés immédiatement en résultat.

Liquidation et réduction

Les effets de la réduction de droits ou de liquidation de régimes sont constatés en résultat à la date où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte enregistrée résulte du changement de la valeur actualisée de l'obligation ou du changement de juste valeur de l'actif, ainsi que de la reconnaissance immédiate en résultat des écarts actuariels et coûts des services passés correspondants.

L'obligation et la juste valeur des actifs du régime sont réappréciées en tenant compte des hypothèses actuarielles à la date de la réduction ou de la liquidation.

1. 18 ATTRIBUTION D'OPTIONS

Le Groupe applique IFRS 2 depuis le 1^{er} janvier 2004. Les options de souscription et d'achat d'actions attribuées par le Groupe à ses employés et à ses dirigeants donnent lieu à la constatation d'une charge. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, seuls les plans mis en place postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et enregistrés à la date de transition aux IFRS, à la juste valeur à la date d'octroi et amortis sur la période d'acquisition des droits. Les options sont valorisées à leur juste valeur selon la méthode binomiale avec prise en compte du dividende. La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'historiques après correction des événements atypiques liés au Groupe.

La juste valeur des options octroyées est amortie sur la période d'acquisition des droits (jusqu'au début de la période d'exercice des options). Le montant enregistré en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres est ajusté du nombre attendu d'options qui deviendront exerçables au début de la période d'exercice.

1. 19 AUTRES PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les sorties de trésorerie futures sont actualisées. Le taux d'actualisation reflète les appréciations du marché de la valeur temps de l'argent et de risques spécifiques du passif qui ne seraient pas déjà pris en compte dans l'estimation des sorties de trésorerie. Les variations de provisions actualisées liées à l'écoulement du temps et aux variations des taux d'actualisation sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'il existe une obligation de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée. La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée à l'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation sont provisionnés à l'origine par contrepartie du coût de l'immobilisation.

Suite au retrait par l'IASB de l'interprétation IFRIC 3 sur la comptabilisation des quotas d'émission des gaz à effet de serre, le traitement adopté dans les comptes consolidés est provisoire. Dans l'attente d'une nouvelle interprétation ou norme sur le traitement des permis d'émission, le Groupe applique le traitement suivant pour la comptabilisation des quotas négociables :

- Les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre de plans nationaux d'allocation ne sont pas enregistrés au bilan (coût nul) ;
- Une provision est constituée en cas de dépassement probable des émissions par rapport aux quotas alloués.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan ont fait l'objet d'une annonce publique.

1. 20 PRÊTS ET EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'émission de l'actif ou du passif financier.

Les prêts et emprunts sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. À chaque clôture le caractère recouvrable des prêts est apprécié et une dépréciation est constatée lorsqu'il survient un risque de perte sur l'actif.

1. 21 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes commerciales et les autres dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les dettes commerciales et autres dettes sont évaluées au coût amorti.

1. 22 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats sur des devises étrangères, des swaps et des options de taux d'intérêt pour se couvrir contre la fluctuation des cours des monnaies étrangères et les risques de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. Ils sont présentés à l'actif lorsque leur juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

Comptabilité de couverture

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture et satisfont aux tests d'efficacité, les couvertures sont qualifiées, soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future prévue, soit à un engagement ferme.

Les variations de juste valeur des instruments financiers de change et de taux pour la couverture de juste valeur des sous-jacents sont enregistrées en résultat financier. La valeur des dettes et créances couvertes est ajustée des variations de juste valeur attribuables au risque couvert et la contrepartie est également enregistrée en résultat financier.

Les dettes et créances en devises sont évaluées au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée en retenant un taux fixe hors marge de crédit.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats d'achats de devises, contrat de swap de taux payeur taux fixe), les variations de prix au comptant ou de la valeur intrinsèque (option de taux, de change) sont comptabilisées dans une réserve spéciale des capitaux propres. Les variations d'intérêt ou de la valeur temps (option de taux, de change), et la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat financier.

Si la transaction future couverte conduit à la reconnaissance d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits et pertes associés à l'instrument dérivé et précédemment enregistrés en capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition.

Pour les autres couvertures de flux de trésorerie, les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert (ou la transaction future) affecte le résultat net. Si l'instrument dérivé ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, le résultat cumulé en capitaux propres à cette date reste en capitaux propres jusqu'à la réalisation de l'engagement couvert.

Lorsque les instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, ils sont classés dans la catégorie des instruments dérivés non qualifiés et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1. 23 CHIFFRE D'AFFAIRES, PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

Les produits sont constatés lorsqu'il est probable que des avantages économiques associés à la vente des biens et aux prestations de service vont bénéficier au Groupe et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur des montants reçus ou à recevoir en tenant compte des éventuelles remises et ristournes. En ce qui concerne les ventes de biens, elles sont enregistrées lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Locations

Les produits de location de biens immobiliers sont enregistrés en autres produits.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat financier, prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés en résultat financier lorsque les droits des actionnaires à recevoir ces dividendes sont acquis conformément aux législations locales en vigueur.

1. 24 SUBVENTIONS

Les subventions sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera versée et que toutes les conditions attachées à son obtention seront réalisées. Les subventions d'investissement sont enregistrées dans un compte de produit différé au passif du bilan et amorties de manière linéaire sur la durée de vie du bien qui a fait l'objet de la subvention.

1. 25 GESTION DU CAPITAL

Le Groupe contrôle le capital selon la méthode du ratio : endettement net/capitaux propres. L'endettement net est le résultat de la dette financière (comme indiqué note 18.1) diminuée des disponibilités et des actifs financiers courants et non courants tels que présentés au bilan consolidé IFRS du Groupe. Les capitaux propres comprennent toutes les composantes des capitaux propres tels qu'ils figurent au bilan.

La stratégie du Groupe est de maintenir ce ratio à un niveau qui permette d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création maximale de valeur pour ses actionnaires. Dans ce cadre, le Groupe peut décider de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital, procéder à l'émission de nouvelles actions, accroître ou réduire sa participation dans des filiales, de même qu'acquérir ou céder des participations.

NOTE 2 – TAUX DE CONVERSION

	Taux moyen			Taux à la clôture		
	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
Dollar US	1,47076	1,37018	1,25559	1,39170	1,47210	1,31700
Dollar canadien	1,55942	1,46861	1,42363	1,69980	1,44490	1,52810
Livre chypriote*	-	0,58262	0,57578	-	0,58527	0,57820
Dirham marocain	11,34750	11,21992	11,03713	11,19130	11,36180	11,14700
Nouvelle livre turque	1,89525	1,77835	1,79888	2,14080	1,71020	1,85860
Franc suisse	1,58739	1,64263	1,57287	1,48500	1,65470	1,60690
Baht thaï	48,47530	44,21070	47,59148	48,28500	43,80000	46,77000
Roupie indienne	63,73430	56,57839	56,90788	67,63600	58,02100	58,29750
Ouguiya mauritanien	354,12800	355,55277	337,25189	363,93000	369,49700	353,74600
Lek albanais	122,71700	123,65163	123,09208	123,18400	122,20400	124,13400
Roupie Sri Lankaise	159,24400	151,62035	130,55918	157,20600	159,92000	141,51700
Livre égyptienne	7,99545	7,73302	7,21051	7,67609	8,13006	7,52399
Tenge kazakh	176,96300	167,83269	158,10469	168,22700	177,30700	167,23300
Yuan chinois	10,22360	10,41780	10,00960	9,49560	10,75240	10,27930
Dinar koweïtien	0,39526	0,38934	0,36435	0,38449	0,40198	0,38080

* Adoption euro au 1^{er} janvier 2008.

NOTE 3 – VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

(cf. note 6 pour les éléments chiffrés)

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2008 concernent :

- La consolidation par intégration globale de la société Crider & Shockey aux États-Unis à compter du 1^{er} mars ;
- La consolidation par intégration globale de la société Kuwait German Ready Mix (Kugemix) au Koweït à compter du 1^{er} mai ;
- La consolidation par intégration globale de la société Al Mahaliya à compter du 1^{er} juillet ;
- La mise en équivalence de la société Asment Temara au Maroc à compter du 1^{er} avril.
- La consolidation par intégration globale de la société Intercom en Italie à compter du 31 décembre.

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2007 concernaient :

- La consolidation par intégration globale des sociétés Cambridge au Canada (à compter du 1^{er} mars) et Arrow aux États-Unis (à compter du 1^{er} avril) ;
- La consolidation par intégration globale de la société Fuping Cement en Chine à compter du 1^{er} juillet ;
- La consolidation par intégration globale de la société Hilal Cement Company au Koweït à compter du 30 septembre ;
- L'acquisition en Égypte de 100 % du capital social de Decom SAE, société de béton prêt à l'emploi, par l'intermédiaire de la filiale égyptienne RMBE SAE. Le montant de l'investissement est de 64 millions de livres égyptiennes et la valeur de l'entreprise d'environ 112 millions de livres égyptiennes. Decom SAE est consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} juillet.

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2006 concernaient :

- La consolidation par intégration globale, à compter du 1^{er} juin de la filiale indienne Zuari Cement Ltd et de ses filiales Sri Vishnu Cement Ltd et Sitapuram Power Ltd ;
- La consolidation à compter du 1^{er} octobre des sociétés Ready Mix Beton (RMB) SAE et RMBE SAE par intégration globale. Suez Cement Company a pris une participation de 52 % dans le capital des sociétés RMB SAE et RMBE SAE, leaders sur le marché du béton prêt à l'emploi en Égypte.

Les effets de la consolidation de Crider & Shockey et d'Intercom sont donnés en note 6.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est la zone géographique et le second, le secteur d'activité.

Les zones géographiques où le Groupe est présent et qui constituent les segments géographiques de reporting sont France/Belgique, Espagne, Grèce, Amérique du Nord, Égypte, Maroc, Bulgarie, Turquie, Thaïlande, Inde, Chine, Kazakhstan et Négoce ciment/clinker.

Les métiers du Groupe qui constituent le niveau de reporting secondaire sont l'activité ciment et clinker, l'activité matériaux de construction (granulats et béton) et les autres activités (transports, ajouts...). Les activités opérationnelles sont organisées et gérées par pays et par métier.

La Direction évalue la performance des unités à partir du résultat brut d'exploitation courant, du résultat brut d'exploitation, du résultat d'exploitation et des capitaux investis.

Les segments géographiques du Groupe sont déterminés selon la localisation des actifs. Les unités vendent essentiellement sur leur marché local. Celles qui exportent vendent généralement vers d'autres pays du Groupe ; les ventes vers les pays hors Groupe sont réalisées via la filiale de négoce (segment international).

Le segment international regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, de Mauritanie, du Sri Lanka, d'Albanie et du Koweït ainsi que les ventes via la filiale de négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent.

Par ailleurs, l'achat de combustibles et leur vente aux filiales sont également effectués par l'activité négoce.

Les chiffres d'affaires après élimination intra-Groupe correspondent donc essentiellement aux ventes réalisées sur les zones de localisation des actifs.

Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi.

Les prix de transfert entre les segments géographiques ou entre activités correspondent aux conditions normales de marché.

4.1 SEGMENT PRIMAIRE

Les résultats par pays au 31 décembre 2008 sont les suivants :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Ventes intra- Groupe	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Part dans les sociétés mises en équivalence
France/Belgique	1 749,1	13,1	1 736,0	379,5	382,4	279,1	0,5
Espagne	299,7	19,7	280,0	67,9	67,3	43,4	-
Grèce - Chypre	97,4	4,6	92,8	27,7	27,7	23,4	5,9
Amérique du Nord ⁽¹⁾	500,7	-	500,7	55,4	53,1	8,2	10,1
Égypte	664,5	7,9	656,6	239,5	216,2	142,2	0,7
Maroc	309,4	0,1	309,3	95,3	95,4	73,9	6,0
Bulgarie	170,2	3,3	166,9	57,4	57,4	44,5	-
Turquie	215,2	0,6	214,6	3,0	2,9	(29,0)	-
Thaïlande	199,6	34,5	165,1	36,2	36,1	5,3	-
Inde	188,2	-	188,2	64,4	63,5	49,8	-
Chine	32,3	-	32,3	(0,6)	(0,6)	(18,9)	-
Kazakhstan	29,5	-	29,5	5,0	4,7	1,7	-
Négoce ciment/clinker	323,6	75,5	248,1	15,4	15,4	11,0	0,2
Éliminations et autres ⁽²⁾	(4,6)	(159,3)	154,7	(25,1)	(25,1)	(27,7)	-
TOTAL GROUPE	4 774,8	-	4 774,8	1 021,0	996,4	606,9	23,4

(1) Crider & Shockey consolidée à compter du 1^{er} mars 2008.

(2) Y compris siège, holdings et négoce de combustibles.

Les résultats par pays au 31 décembre 2007 étaient les suivants :

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Ventes intra- Groupe	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Part dans les sociétés mises en équivalence
France/Belgique	1 730,9	(7,5)	1 723,4	397,7	399,9	302,2	0,4
Espagne	362,5	(18,0)	344,5	89,2	89,3	67,1	-
Grèce - Chypre	94,7	(5,0)	89,7	30,0	30,0	25,6	4,8
Amérique du Nord ⁽¹⁾	605,7	-	605,7	127,6	127,2	80,2	6,8
Égypte	538,9	(36,2)	502,7	230,6	217,0	141,7	0,2
Maroc	276,0	(0,1)	275,9	104,2	102,8	79,8	-
Bulgarie	147,7	(12,7)	135,0	53,3	53,5	42,0	-
Turquie	260,0	(0,9)	259,1	47,2	47,6	32,6	-
Thaïlande	208,5	(28,4)	180,1	43,4	43,0	19,8	-
Inde	173,8	-	173,8	64,1	63,6	49,8	-
Chine ⁽²⁾	13,5	-	13,5	1,6	1,4	(0,2)	-
Kazakhstan	48,5	-	48,5	15,2	15,1	12,4	(0,2)
Négoce ciment/clinker	337,2	(127,7)	209,5	18,1	18,1	16,2	0,3
Éliminations et autres ⁽³⁾	(112,6)	236,4	123,8	(13,1)	(13,1)	(15,8)	-
TOTAL GROUPE	4 685,2	-	4 685,2	1 209,1	1 195,4	853,4	12,4

(1) Arrow consolidée à partir du 1^{er} avril 2007 et Cambridge à compter du 1^{er} mars 2007.

(2) Fuping Cement Company consolidée à compter du 1^{er} juillet 2007.

(3) Y compris siège, holdings et négoce de combustibles.

Les résultats par pays au 31 décembre 2006 étaient les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires	Ventes intra- Groupe	Chiffre d'affaires contributif	Résultat brut d'exploitation courant	Résultat brut d'exploitation	Résultat d'exploitation	Part dans les sociétés mises en équivalence
France/Belgique	1 617,2	(1,6)	1 615,6	383,5	387,1	291,6	0,4
Espagne	341,1	(13,3)	327,8	84,8	85,2	66,6	-
Grèce - Chypre	103,0	(2,2)	100,8	33,2	33,2	29,3	5,0
Amérique du Nord	659,7	-	659,7	156,6	155,7	110,3	6,0
Égypte	491,3	(58,5)	432,8	222,2	197,5	125,5	-
Maroc	244,5	(0,3)	244,2	104,4	100,1	81,3	-
Bulgarie	124,2	(17,2)	107,0	46,3	46,5	37,3	-
Turquie	245,5	(0,5)	245,0	55,4	54,9	40,3	-
Thaïlande	208,5	(23,6)	184,9	52,2	52,4	29,9	-
Inde	116,0	-	116,0	38,9	38,1	28,8	-
Kazakhstan	36,7	-	36,7	10,8	11,1	8,4	(0,1)
Négoce ciment/clinker	309,4	(83,5)	225,9	17,5	17,5	16,3	0,1
Éliminations et autres*	(116,2)	200,7	84,5	8,4	8,5	5,7	-
TOTAL GROUPE	4 380,9	-	4 380,9	1 214,2	1 187,8	871,3	11,4

* Y compris siège, holdings et négoce de combustibles.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2008				Investissements corporels et incorporels	2008	
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis		Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France/Belgique	1 199,8	668,2	526,1	1 447,0	108,2	(103,3)	-
Espagne	465,9	138,0	65,0	546,2	19,9	(24,2)	0,2
Grèce	63,4	50,4	27,4	89,5	6,0	(4,3)	-
Amérique du Nord	753,5	177,3	139,7	847,3	191,7	(45,0)	-
Égypte	1 228,7	153,0	192,7	1 234,1	32,5	(74,0)	-
Maroc	313,1	97,3	81,9	334,9	84,9	(21,6)	-
Bulgarie	135,3	32,5	16,0	154,4	18,0	(12,8)	-
Turquie	178,1	84,7	34,5	237,1	19,3	(15,0)	(16,9)
Thaïlande	282,0	65,1	20,3	333,5	9,0	(21,6)	(9,2)
Inde	286,4	25,3	42,7	275,6	82,9	(13,7)	-
Chine	55,1	7,8	4,4	58,9	2,5	(3,7)	(14,6)
Kazakhstan	35,7	14,2	6,4	45,1	16,3	(2,9)	-
Négoce ciment/clinker	81,0	100,7	61,0	127,1	3,0	(4,3)	(0,1)
Autres*	22,4	30,7	39,5	20,9	18,9	(2,5)	-
TOTAL GROUPE	5 100,5	1 645,2	1 257,6	5 751,6	613,1	(348,9)	(40,6)

* Y compris siège et holdings.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2007 étaient les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2007				2007		
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis	Investissements corporels et incorporels	Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France/Belgique	1 176,4	640,3	545,3	1 384,1	88,8	(98,7)	0,9
Espagne	468,3	158,6	85,3	549,3	39,9	(22,2)	0,1
Grèce	61,6	40,7	21,8	83,9	5,2	(4,4)	-
Amérique du Nord	558,2	165,7	139,9	640,5	118,0	(47,0)	-
Égypte	1 182,8	112,3	121,7	1 190,0	29,4	(72,9)	(2,4)
Maroc	245,1	75,8	73,6	256,8	41,6	(23,0)	0,1
Bulgarie	131,5	43,7	23,9	154,1	9,3	(11,5)	-
Turquie	231,9	88,4	41,3	290,8	18,4	(15,0)	-
Thaïlande	334,8	68,1	35,1	382,6	13,2	(23,3)	0,1
Inde	258,6	14,5	29,0	253,9	44,3	(13,8)	-
Chine	65,9	4,9	6,7	64,1	0,9	(1,6)	-
Kazakhstan	21,1	9,1	2,9	27,8	3,8	(2,7)	-
Négoce ciment/clinker	56,5	80,7	40,7	98,6	3,0	(2,0)	-
Autres*	6,2	43,9	37,3	20,1	2,2	(2,6)	-
TOTAL GROUPE	4 799,0	1 546,7	1 204,5	5 396,6	418,0	(340,7)	(1,2)

* Y compris siège et holdings.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2006 étaient les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2006				2006		
	Actifs opérationnels non courants	Actifs opérationnels courants	Passifs opérationnels	Capitaux investis	Investissements corporels et incorporels	Amortissements corporels et incorporels	Dépréciations d'actifs
France/Belgique	1 191,7	687,0	552,0	1 441,5	103,7	(95,6)	0,1
Espagne	450,0	148,9	99,8	506,7	58,4	(18,0)	(0,6)
Grèce	60,6	49,5	21,7	91,9	5,2	(3,9)	-
Amérique du Nord	484,3	161,1	133,1	575,2	68,3	(45,4)	-
Égypte	1 268,7	113,3	113,6	1 308,7	25,0	(71,9)	-
Maroc	231,2	68,3	57,1	250,5	14,8	(18,8)	-
Bulgarie	133,6	19,0	16,4	139,1	8,8	(9,2)	-
Turquie	211,2	75,9	39,7	258,0	11,4	(14,7)	-
Thaïlande	323,7	56,0	22,0	364,6	10,6	(22,5)	-
Inde	228,0	14,0	25,4	223,4	22,3	(9,3)	-
Kazakhstan	21,5	8,3	2,7	27,6	5,6	(2,7)	-
Négoce ciment/clinker	11,7	53,3	31,5	35,3	3,6	(1,3)	0,1
Autres*	6,7	75,5	38,2	53,1	1,6	(2,8)	-
TOTAL GROUPE	4 622,9	1 530,1	1 153,2	5 275,6	339,3	(316,1)	(0,4)

* Y compris siège et holdings.

Les actifs opérationnels non courants comprennent les immobilisations corporelles nettes, les écarts d'acquisition nets, les immobilisations incorporelles nettes ainsi que les droits de foretage payés d'avance.

Les actifs opérationnels courants comprennent les stocks, les clients et les actifs courants autres que les créances fiscales et les actifs financiers.

Les passifs opérationnels comprennent les fournisseurs et les provisions ainsi que les passifs autres que les provisions et passifs fiscaux et les passifs financiers.

Les capitaux investis correspondent aux actifs opérationnels sous déduction des passifs opérationnels.

4.2 SEGMENT SECONDAIRE

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires contributif			Investissements corporels et incorporels			Actifs opérationnels		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	31 déc. 2008	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Ciment et clinker	3 179,4	3 149,8	3 023,9	509,8	336,8	263,3	5 672,4	5 327,2	5 144,0
Matériaux de construction	1 334,0	1 307,4	1 171,4	76,6	58,4	51,0	873,9	821,3	789,1
Autres	261,4	228,1	185,6	26,7	22,8	25,0	196,7	197,2	220,0
TOTAL GROUPE	4 774,8	4 685,2	4 380,9	613,1	418,0	339,3	6 743,0	6 345,7	6 153,1

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)

	Terrains et constructions	Carrières et aménagements de carrières	Installations techniques, matériels et outillage	Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2006					
Coût	1 206,8	508,5	3 953,3	475,3	6 143,9
Amortissements cumulés et dépréciations	(545,0)	(138,3)	(2 136,9)	(193,8)	(3 014,0)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2006	661,8	370,2	1 816,4	281,5	3 129,9
Investissements	13,6	12,9	71,6	239,9	338,0
Variations de périmètre	59,6	0,5	85,2	9,0	154,3
Cessions	(2,3)	(0,6)	(5,6)	(1,5)	(10,0)
Amortissements	(34,1)	(17,1)	(240,0)	(18,2)	(309,4)
Effets des variations de change	(43,9)	(6,2)	(97,4)	(13,3)	(160,8)
Reclassements et autres	67,2	2,7	149,5	(199,5)	19,9
Au 31 décembre 2006					
Coût	1 235,4	516,9	4 099,9	489,1	6 341,3
Amortissements cumulés et dépréciations	(513,5)	(154,5)	(2 320,1)	(191,2)	(3 179,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	721,9	362,4	1 779,8	297,9	3 162,0
Investissements	16,2	12,1	47,6	334,5	410,4
Variations de périmètre	20,0	-	69,9	7,4	97,3
Cessions	-	(0,6)	(6,4)	(3,2)	(10,2)
Amortissements	(40,7)	(20,8)	(254,3)	(19,2)	(335,0)
Effets des variations de change	(13,5)	(3,2)	(25,4)	(25,1)	(67,2)
Reclassements et autres	28,8	2,7	118,1	(145,8)	3,8
Au 31 décembre 2007					
Coût	1 292,6	521,9	4 242,3	646,1	6 702,9
Amortissements cumulés et dépréciations	(559,9)	(169,3)	(2 513,0)	(199,6)	(3 441,9)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	732,7	352,6	1 729,3	446,5	3 261,1
Investissements	34,3	14,6	66,6	474,3	589,8
Variations de périmètre	5,7	-	11,7	14,0	31,4
Cessions	(1,9)	(0,3)	(5,9)	(3,5)	(11,6)
Amortissements*	(44,1)	(17,3)	(268,2)	(23,7)	(353,3)
Effets des variations de change	(8,4)	(0,2)	(15,7)	4,3	(20,0)
Reclassements et autres	22,8	4,6	153,0	(165,9)	14,5
Au 31 décembre 2008					
Coût	1 340,7	537,5	4 356,3	962,8	7 197,7
Amortissements cumulés et dépréciations	(599,6)	(183,5)	(2 685,5)	(216,8)	(3 685,4)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	741,1	354,0	1 670,8	746,0	3 511,9

* Les amortissements comprennent 10,5 millions d'euros de dépréciations d'installations en Thaïlande (9 millions d'euros) et en Turquie (1,5 million d'euros).

COMMENTAIRES 2008

La forte augmentation des investissements industriels est due essentiellement aux projets en cours concernant le renforcement de l'outil de production et l'augmentation des capacités dans les pays émergents.

Autres informations

Le montant des coûts de production incorporés dans la valeur des immobilisations corporelles au cours de l'année 2008 s'élève à 15,8 millions d'euros (12,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 11,5 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Les contrats de location financement immobilisés représentent une valeur nette immobilisée de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2008 (2,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2006). Ces contrats concernent essentiellement des contrats de location de matériel de transport.

Les durées d'utilité estimées par catégorie d'immobilisations sont les suivantes :

	Durées en années
Constructions	10 - 33
Installations techniques et machines	5 - 30
Autres immobilisations corporelles	3 - 10

NOTE 6 – ÉCARTS D'ACQUISITION

6.1 ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition comptabilisés aux dates d'acquisition portent notamment sur les synergies attendues de l'intégration des sociétés acquises au sein du Groupe.

Les variations s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)

Montants nets au 1^{er} janvier 2006	1 385,0
Acquisitions ⁽¹⁾	102,5
Cessions	-
Dépréciation	(0,4)
Écarts de conversion et autres	(71,2)
Montants nets au 31 décembre 2006	1 415,9
Acquisitions ⁽²⁾	105,0
Cessions	-
Dépréciation	(0,4)
Réduction de valeur (IFRS 3 § 65 au titre d'impôt différé actif sur déficit reportable en Égypte)	(2,4)
Écarts de conversion et autres	(43,2)
Montants nets au 31 décembre 2007	1 474,9
Acquisitions ⁽³⁾	30,3
Cessions ⁽⁴⁾	(0,5)
Dépréciation	(30,0)
Écarts de conversion et autres	30,2
Montants nets au 31 décembre 2008	1 504,9

(1) En 2006, la consolidation des filiales indiennes par intégration globale a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire de 78,2 millions d'euros. En Égypte, les valeurs attribuées aux actifs et passifs du groupe Suez Cement Company ont été finalisées, l'écart d'acquisition a été augmenté de 10,0 millions d'euros aux taux de change des acquisitions, et la consolidation du groupe RMB a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition de 11,9 millions d'euros.

(2) En 2007, le renforcement de la participation du Groupe dans ses filiales égyptiennes, par l'acquisition auprès d'actionnaires minoritaires de 74,6 millions d'euros de titres Suez Cement et autres filiales, a conduit à enregistrer un écart d'acquisition complémentaire de 42,2 millions d'euros. Par ailleurs, les prises de contrôle des sociétés Cambridge au Canada et Arrow aux États-Unis, de Fuping Cement en Chine, et de Hilal au Koweït ont conduit à enregistrer des écarts d'acquisition de 27,2 millions d'euros, 19,5 millions d'euros et de 11,1 millions d'euros respectivement (voir note 6.2).

(3) En 2008, les nouveaux écarts d'acquisition enregistrés se rapportent à l'acquisition de Crider & Shockey aux États-Unis pour 18,2 millions d'euros, Al Mahaliya et Kugemix au Koweït pour 7,0 millions d'euros et Intercom en Italie pour 3,9 millions d'euros. La réestimation de l'engagement d'achat des actions détenues par les actionnaires minoritaires de RMB et RMBE en Égypte a conduit à réévaluer l'écart d'acquisition de ces sociétés de 18,7 millions d'euros (ligne « Écarts de conversion et autres »).

(4) En 2008, les dépréciations concernent les écarts d'acquisition de Set Group en Turquie pour 15,4 millions d'euros et de Fuping en Chine pour 14,6 millions d'euros.

6.2 ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

6.2.1 AMÉRIQUE DU NORD

Crider & Shockey

Les actifs et passifs de la société acquise en février 2008 (100 % de Crider & Shockey aux États-Unis) sont évalués comme suit :

(en millions d'euros)

	Valeur dans les comptes de la société acquise	Ajustements juste valeur	Juste valeur attribuée à l'acquisition
Immobilisations corporelles et autres actifs non courants	2,8	6,3	9,1
Stocks	0,4		0,4
Clients et comptes rattachés et autre actifs courants	1,6		1,6
Fournisseurs et autres passifs courants	(1,2)		(1,2)
Juste valeur des actifs nets acquis			9,9
Écart d'acquisition comptabilisé			18,2
COÛT D'ACQUISITION			28,1
Prix d'acquisition des titres			27,5
Coût lié à l'acquisition			0,6
COÛT D'ACQUISITION			28,1
Prix payé au cours de 2008			28,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis			-
DÉCAISSEMENT GLOBAL LIÉ À L'ACQUISITION			28,1

L'impact sur les comptes de l'exercice 2008 de cette acquisition est le suivant :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	11,4
Résultat brut d'exploitation courant	0,3
Résultat d'exploitation	(0,3)
Résultat net attribuable au Groupe	0,1

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

Si les comptes des sociétés acquises avaient été consolidés par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2008, la contribution additionnelle de ces entités aux résultats consolidés de l'exercice 2008 aurait été la suivante :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	13,3
Résultat brut d'exploitation courant	0,2
Résultat d'exploitation	(0,7)

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

6.2.2 NÉGOCE

Intercom

Les actifs et passifs de la société acquise fin décembre 2008 (99,5 % d'Intercom) sont évalués comme suit :

(en millions d'euros)

	Valeur dans les comptes de la société acquise	Ajustements juste valeur	Juste valeur attribuée à l'acquisition
Immobilisations corporelles et autres actifs non courants	9,6	1,7	11,3
Clients et comptes rattachés et autre actifs courants	11,2		11,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6		4,6
Fournisseurs et autres passifs courants	(6,7)		(6,7)
Impôts différés passifs	(0,1)		(0,1)
Dettes financières et autres passifs financiers (long terme et court terme)	(7,1)		(7,1)
Intérêts minoritaires			(0,1)
Juste valeur des actifs nets acquis			13,1
Écart d'acquisition comptabilisé			3,9
COÛT D'ACQUISITION			17,0
Prix d'acquisition des titres			17,0
Coût lié à l'acquisition			-
COÛT D'ACQUISITION			17,0
Prix payé au cours de 2008			17,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis			(4,6)
DÉCAISSEMENT GLOBAL LIÉ À L'ACQUISITION			12,4

Si les comptes des sociétés acquises avaient été consolidés par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2008, la contribution additionnelle de cette entité aux résultats consolidés de l'exercice 2008 aurait été la suivante :

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires*	67,1
Résultat brut d'exploitation courant	3,0
Résultat d'exploitation	2,7

* Après élimination des opérations intra-Groupe.

6.2.3 AUTRES ACQUISITIONS

Par ailleurs, l'acquisition des sociétés koweïtiennes Al Mahaliya et Kugemix pour un prix net de la trésorerie acquise de 9,1 millions d'euros a conduit à enregistrer des actifs immobilisés pour 5 millions d'euros, des créances clients et des stocks pour 6,2 millions d'euros et des dettes d'exploitation pour 6,2 millions d'euros.

6.3 TESTS DE PERTE DE VALEUR SUR LES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test systématique de valeur chaque année, conformément à la méthode décrite en note 1.11.

Pour l'exercice 2008, afin de prendre en compte les effets de la crise financière intervenue sur le second semestre, la valeur d'utilité, basée sur les données du budget pour l'année 2009 et sur la projection des cash-flows attendus pour les trois années suivantes, tient compte des variations d'activité attendues au cours des années concernées et de l'élimination des impacts des investissements de croissance ou de restructuration. La valeur terminale est calculée sur la base des cash-flows actualisés de la dernière année. Ces règles ont été appliquées pour toutes les unités génératrices de trésorerie concernées avec une exception pour la Turquie, dont la période a été portée de 4 à 7 ans pour tenir compte de l'évolution de la situation économique du pays.

Les hypothèses retenues sur les principales unités génératrices de trésorerie pour effectuer les calculs sont les suivantes :

<i>(en %)</i>	Taux d'actualisation avant impôts			Taux de croissance		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Unités génératrices de trésorerie						
France/Belgique	9,6	10,7	9,3	0,8	0,8	0,8
Espagne	8,7	9,6	8,9	1,3	1,3	1,3
Amérique du Nord	8,5	9,4	9,7	1,2	1,2	1,3
Égypte	13,1	13,2	11,2	4,5	4,5	4,0
Maroc	11,3	12,1	11,4	2,0	2,0	1,8
Inde	13,4	13,4	12,6	4,5	4,5	4,0
Thaïlande	9,9	10,4	9,4	1,8	1,8	1,8
Chine	9,6	-	-	3,0	3,0	-
Turquie	13,3	12,8	11,8	5,0	5,0	5,0

Les taux d'actualisation par pays sont déterminés en appliquant au WACC (coût moyen pondéré du capital basé sur le ratio Dettes/Capitaux propres) déflaté pour la zone euro, une prime de risque pays et l'inflation estimée à long terme.

Les tests réalisés fin 2007 et 2006 n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation des écarts d'acquisition.

A fin 2008, les unités génératrices de trésorerie qui ont donné lieu à dépréciation sont :

- La Chine, dont les capacités de production estimées pour le test ne permettent pas de générer des flux de trésorerie suffisants à la couverture des actifs, pour 14,6 millions d'euros ;
- La Turquie, dont l'activité est fortement pénalisée par les problèmes économiques évoqués précédemment, pour 15,4 millions d'euros.

Après dépréciation, les valeurs nettes des écarts d'acquisition affectés aux principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition affectés		
Unités génératrices de trésorerie	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
France/Belgique	260,3	260,3	259,6
Espagne	189,3	189,1	189,5
Égypte	583,6	532,7	532,8
Amérique du Nord	98,6	76,1	55,4
Maroc	90,4	89,1	90,8
Inde	87,1	101,6	100,0
Thaïlande	75,1	82,8	77,6
Bulgarie	59,8	60,3	60,3
Turquie	19,2	41,1	37,8
Grèce	12,1	12,1	12,1
Chine	6,4	18,8	-
Autres	23,0	10,9	-
TOTAL	1 504,9	1 474,9	1 415,9

Analyse de sensibilité :

Au 31 décembre 2008, la sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point du taux du WACC conduirait aux impacts complémentaires suivants :

- -26,6 millions d'euros pour l'Inde*,
- -26,0 millions d'euros pour la Turquie,
- -18,4 millions d'euros pour la Thaïlande,
- -7,0 millions d'euros pour la Chine.

* Pour l'Inde, l'augmentation des flux de trésorerie générés par la nouvelle ligne de production de Yerraguntla n'a pas été prise en compte pour les calculs.

Le Groupe a pris en considération les risques potentiels spécifiques à l'activité, l'éventuelle valeur de marché sur la base de transactions et la sensibilité ci-dessus. Sur la base de cette analyse, il n'a pas été enregistré de dépréciation complémentaire pour les unités génératrices de trésorerie ci-dessus.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le tableau ci-dessous présente les autres immobilisations incorporelles par nature :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Concessions ⁽¹⁾	28,7	26,8	6,0
Licences, brevets	14,1	12,2	13,2
Autres ⁽²⁾	29,0	11,9	11,7
TOTAL	71,8	50,9	30,9

(1) En 2007, la progression du poste Concessions s'expliquait à hauteur de 18,4 millions d'euros par l'intégration globale de la société Hilal Cement Company.

(2) Dont 15,1 millions d'euros d'acomptes versés pour l'acquisition d'un droit d'exploitation (Lybie).

NOTE 8 - TITRES DE SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Sous cette rubrique figurent principalement les quotes-parts de capitaux propres, y compris les écarts d'acquisition, détenues par le Groupe dans les sociétés ci-dessous.

(en millions d'euros)	Valeurs des titres			Quote-part de résultat		
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006	2008	2007	2006
Ciment Québec(Canada)	60,5	63,6	55,3	9,8	8,9	9,1
Vassiliko Cement Works (Chypre)*	66,2	58,2	54,8	5,9	4,9	5,0
Asment Temara (Maroc) *	41,7	-	-	6,0	-	-
Tecno Gravel (Égypte)	4,6	3,7	-	0,7	0,2	-
Acquaitaine de transformation (France)	3,8	-	-	(0,1)	-	-
Sider Navi (Italie)	5,0	-	-	0,0	-	-
Autres	6,3	5,0	4,7	1,1	(1,6)	(2,7)
TOTAL	188,1	130,5	114,8	23,4	12,4	11,4

* Données établies sur la base de comptes non encore audités.

Les informations simplifiées retraitées aux principes du Groupe des principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	Total actifs			Total passifs			Produits de l'exercice			Résultat net		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Ciment Québec	135,5	153,5	134,6	23,2	31,9	32,1	108,0	110,5	110,7	16,7	17,8	18,1
Vassiliko Cement Works*	256,7	176,8	175,5	34,3	17,0	20,6	120,0	89,7	91,1	23,8	14,7	19,8
Asment Temara *	113,3	-	-	24,8	-	-	86,6	-	-	18,7	-	-

* Données établies sur la base de comptes non encore audités.

NOTE 9 - TITRES DE PARTICIPATION

La rubrique titres de participation comprise dans les actifs non courants ne comprend que des titres classés en titres disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

(en millions d'euros)

Au 1^{er} janvier 2006	66,8
Variation de périmètre	-
Acquisitions	95,9
Cessions	-
Réévaluation enregistrée en capitaux propres*	4,7
Réévaluation (dépréciation) enregistrée en résultat	(0,5)
Différence de conversion	(0,3)
Reclassements	(3,3)
Au 31 décembre 2006	163,3
Au 1^{er} janvier 2007	163,3
Variation de périmètre	-
Acquisitions	19,3
Cessions	(4,3)
Réévaluation enregistrée en capitaux propres	21,7
Réévaluation (dépréciation) enregistrée en résultat	2,1
Différence de conversion	(0,4)
Reclassements	(5,4)
Au 31 décembre 2007	196,3
Au 1^{er} janvier 2008	196,3
Variation de périmètre	-
Acquisitions	12,0
Cessions	(0,1)
Dépréciation enregistrée en résultat de l'année	(79,0)
Différence de conversion	0,3
Reclassements	(79,5)
Au 31 décembre 2008	50,0

* Hors effet impôt de 1,8 million d'euros enregistrés en capitaux propres en 2006.

Au 31 décembre 2008, les titres de participation correspondant à des actifs financiers disponibles à la vente représentent notamment les titres Goltas Cimento et Bursa.

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a créé la société Al Badia, investissant 8,4 millions d'euros et acquis un complément de titres Goltas pour 2,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, les titres cotés Goltas et Bursa ont fait l'objet, sur la base du cours de bourse à la clôture, d'une dépréciation respectivement égale à 75,6 et 3,4 millions d'euros, dont la contrepartie est enregistrée en résultat financier.

Les reclassements comprennent essentiellement le transfert de la participation Asment valorisée fin 2007 à 89,8 millions d'euros et consolidée par mise en équivalence à compter du 1^{er} avril 2008, ainsi que l'extourne de la dépréciation antérieurement enregistrée en capitaux propres des titres Goltas et Bursa pour 16,5 millions d'euros. Le montant des titres non cotés maintenus au coût s'élève à 18,7 millions d'euros.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros et en valeur nette)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Instruments dérivés ⁽¹⁾	58,1	16,1	12,7
Foretages payés d'avance	9,0	12,1	14,1
Prêts à plus d'un an	13,0	12,3	36,0
Dépôts et cautionnements	13,6	13,5	9,2
Autres titres immobilisés	3,2	3,9	3,5
Actifs liés aux engagements de retraite	0,2	0,1	0,1
Autres	5,2 ⁽²⁾	5,7 ⁽²⁾	-
TOTAL	102,3	63,7	75,6

(1) Voir note 18.

(2) Subvention octroyée à Essroc.

NOTE 11 – STOCKS

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros et en valeur nette)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Matières premières et consommables	234,6	200,3	155,7
Produits intermédiaires et encours	148,1	116,8	84,2
Produits finis et marchandises	107,0	86,1	74,5
Pièces de rechange	184,8	167,3	157,2
Avances et acomptes	24,2	16,8	10,1
TOTAL	698,7	587,3	481,7

Au 31 décembre 2008, les dépréciations de stocks se sont élevées à 86,6 millions d'euros contre 81,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 76,2 millions d'euros au 31 décembre 2006.

NOTE 12 - CLIENTS

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Montants bruts	779,8	801,9	903,8
Provisions	(56,0)	(49,1)	(44,9)
Montants nets	723,8	752,8	858,9

- Fin décembre 2006, Ciments Calcia et Unibéton ont mis en place pour une durée de cinq ans un programme pluriannuel de cessions de créances. Les créances cédées au 31 décembre 2008 s'élèvent à 145,2 millions d'euros (contre 155,3 millions d'euros au 31 décembre 2007). Au regard des critères définis par la norme IAS 39,

ces programmes permettent de considérer que les risques ont été transférés à hauteur de 90 %. En décembre 2008, dans le cadre du renouvellement annuel, et en raison de la mise en place des nouvelles obligations bancaires par les contreparties financières (Bâle II), le dépôt additionnel a été augmenté. Cette modification n'a aucun impact sur les conditions du programme en matière de transfert de risques, toujours fixé à 90 %. En conséquence, sont conservés au bilan :

- Les dépôts additionnel et subordonné (25,2 millions d'euros) en autres débiteurs courants (10,3 millions d'euros à fin décembre 2007),
- L'implication du Groupe sous la forme de la garantie accordée (12,1 millions d'euros) en créances clients avec la contrepartie en dettes financières (pour 10,1 millions d'euros) et en diminution des autres débiteurs (pour 2,1 millions d'euros).

Dépréciations

Le provisionnement des créances douteuses est encadré par une procédure Groupe. Le calcul de la dépréciation prend en compte les garanties bancaires et les suretés réelles reçues. Dans le cadre des arrêtés comptables, le traitement des créances douteuses résulte d'analyses détaillées effectuées par chaque filiale, à partir des balances âgées, client par client. Compte tenu de ces éléments, le montant des créances échues présentant des risques et non provisionnées n'est pas significatif.

NOTE 13 - CAPITAL SOCIAL

Au cours des exercices 2008, 2007 et 2006, le Groupe a enregistré les montants suivants dans les capitaux propres - Part du Groupe suite à l'émission d'actions ordinaires résultant de la levée de 40 070 options de souscription d'actions en 2008 (90 572 actions en 2007 et 141 151 actions en 2006) :

Nombre d'actions

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
En début de période	37 684 634	38 355 306	38 459 469
Émission d'actions	40 070	90 572	141 151
Annulation actions propres	(964 522)	(761 244)	(245 314)
En fin de période	36 760 182	37 684 634	38 355 306

Au 31 décembre 2008, le capital social de Ciments Français SA s'élève à 147 040 728 euros (4 euros par action).

NOTE 14 - RÉSERVES

14.1 RÉSERVE DE CONVERSION (PART DU GROUPE)

Écarts de conversion (en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006	Variation 2008 / 2007
Amérique du Nord (dollars US et canadien)	(48,9)	(39,4)	(8,6)	(9,5)
Égypte (livre)	(30,6)	(65,0)	(18,5)	34,4
Maroc (dirham)	(2,1)	(7,7)	(1,9)	5,6
Turquie (livre)	(17,1)	33,9	13,2	(51,0)
Thaïlande (baht)	7,5	32,9	16,0	(25,4)
Inde (roupie)	(30,6)	2,1	2,0	(32,7)
Autres	7,4	(3,3)	(0,6)	10,7
TOTAL	(114,4)	(46,5)	1,6	(67,9)

14.2 AUTRES RÉSERVES

(en millions d'euros)

	Couverture de flux futurs (1)	Juste valeur actifs disponibles à la vente (2)	Autres réserves (3)
Au 31 décembre 2007	10,1	61,7	87,7
Gain (perte) net reconnu en réserve	5,9	(58,5)	6,9
Gain (perte) net transféré en résultat	-	-	-
Impôt différé reconnu en réserve	(1,9)	-	-
Impôt exigible reconnu en réserve	-	-	-
Au 31 décembre 2008	14,1	3,2	94,6

(1) Voir note 18.

(2) Voir note 9.

(3) Voir variation des capitaux propres.

NOTE 15 - ACTIONS PROPRES

Au cours de 2008, la société Ciments Français SA a acquis 703 072 de ses propres titres pour un montant total de 67,1 millions d'euros enregistré au débit de la réserve d'actions propres.

Au 31 décembre 2008, Ciments Français détient 476 205 actions propres pour un montant total de 36,3 millions d'euros.

NOTE 16 - DIVIDENDES PAYÉS

Les dividendes payés par Ciments Français SA au cours de 2008, 2007 et 2006 sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
2,50 euros par action (2,28 euros en 2007 et 1,90 euro en 2006)	92,4	86,5	72,5

NOTE 17 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

Le résultat de 2008 s'élève à 86,0 millions d'euros contre 97,7 en 2007 et 87,5 en 2006. La variation du cours des devises par rapport à l'euro entraîne une augmentation des intérêts minoritaires de 14,3 millions d'euros.

NOTE 18 - SITUATION FINANCIÈRE

18.1 ENDETTEMENT NET

Les natures d'actifs et de passifs financiers qui entrent dans le calcul de l'endettement net sont les suivantes :

(en millions d'euros)

Natures d'actifs et de passifs financiers	Rubriques de bilan	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Disponibilités	Trésorerie et équivalent de trésorerie	(324,1)	(358,9)	(306,1)
Juste valeur des instruments dérivés actifs	Autres débiteurs courants	(17,8)	(7,1)	(2,2)
Autres actifs financiers courants	Actifs financiers	-	(0,1)	(0,1)
Disponibilités et actifs financiers courants		(341,9)	(366,1)	(308,4)
Dettes court terme et découvert bancaire	Dettes court terme et découvert bancaire	195,5	204,8	86,3
Dettes financières courantes	Dettes financières courantes	230,2	198,2	169,7
Juste valeur des instruments dérivés passifs	Autres passifs courants	8,0	4,4	0,9
Dettes et passifs financiers courants		433,7	407,4	256,9
Juste valeur des instruments dérivés actifs	Autres actifs non courants	(58,1)	(16,1)	(12,7)
Actifs financiers non courants		(58,1)	(16,1)	(12,7)
Emprunts portant intérêts hors dette T.S.D.I.	Emprunts portant intérêts	1 655,9	1 442,4	1 521,3
Juste valeur des instruments dérivés passifs	Autres dettes et passifs non courants	32,2	45,9	20,0
Dettes et passifs financiers non courants		1 688,1	1 488,3	1 541,3
ENDETTEMENT NET		1 721,8	1 513,4	1 477,1

18.2 DETTES FINANCIÈRES

18.2.1 RÉPARTITION DE LA DETTE PAR CATÉGORIE

(en millions d'euros)

		Taux d'intérêts effectifs	Échéances	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Emprunts obligataires				950,9	1 054,2	791,8
EMTN 159,3 MEUR	5,88 %	6,01 %	2009	0	159,0	351,6
EMTN Placement privé 15 MEUR	4,47 %	4,50 %	2013	15,0	15,0	15,0
Placement privé US 180 MUSD	5,63 %	5,79 %	2012	124,6	116,9	136,0
Placement privé US 20 MUSD	5,73 %	5,81 %	2014	18,6	18,3	15,1
Placement privé US 150 MUSD	5,80 %	5,92 %	2018	119,1	101,9	112,1
Placement privé US 150 MUSD	5,90 %	6,02 %	2021	119,1	101,9	112,1
EMTN Emprunt obligataire 500 MEUR	4,75 %	4,84 %	2017	504,5	491,2	-
Placement privé 50 MEUR	3,50 %	3,52 %	2010	50,0	50,0	50,0
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit ^{(1) (2)}						
Taux nominaux (3,30 % - 15,25 %)				383,2	351,1	498,6
Dettes sur immobilisations en location financement				12,3	1,9	3,2
Autres dettes portant intérêts				309,5	35,2	227,7
Billets de trésorerie ⁽³⁾		4,27 %		283,7	10,0	205,0
Autres dettes (0 % - 3,67 %)				25,8	25,2	22,7
EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, NON COURANTS				1 655,9	1 442,4	1 521,3
Juste valeur des instruments dérivés				32,2	45,9	20,0
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES (A)				1 688,1	1 488,3	1 541,3
Emprunts obligataires						
EMTM 159,3	5,88%	6,01%	2009	159,3		
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit						
Taux nominaux (0 % - 12 %)				54,7	171,8	155,2
Dettes sur immobilisations en location financement				3,7	0,1	0,6
Autres dettes financières				12,6	26,2	13,9
Concours bancaires				174,9	183,7	74,4
Intérêts courus non échus				20,6	21,1	11,9
EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, COURANTS				425,7	402,9	256,0
Juste valeur des instruments dérivés				8,0	4,4	0,9
DETTES FINANCIÈRES COURANTES (B)				433,7	407,4	256,9
DETTES FINANCIÈRES (A + B)				2 121,9	1 895,7	1 798,2

(1) Au 31 décembre 2008, 39,3 millions d'euros d'emprunts bancaires font l'objet de garanties (hypothèque) dont 7,6 millions d'euros à court terme et 31,7 millions d'euros à long terme.

(2) Y compris programmes de cessions de créances pour 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2008, 12,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2006.

(3) Adossés à des lignes de crédit long et moyen terme.

18.2.2 RÉPARTITION PAR ANNÉE D'ÉCHÉANCE DE LA DETTE À PLUS D'UN AN

Emprunts portant intérêts, non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
2008	-	-	174,9
2009	-	225,4	409,6
2010	257,9	110,0	114,3
2011	11,5	176,1	366,2
2012	333,5	175,8	144,5
2013	213,8	20,0	15,6
Au-delà	839,2	735,1	296,2
TOTAL	1 655,9	1 442,4	1 521,3

18.2.3 RÉPARTITION PAR DEVISE DE LA DETTE À PLUS D'UN AN

Emprunts portant intérêts, non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Euro	1 185,1	959,8	958,6
Dollars US et canadien	384,4	368,7	405,8
Livre égyptienne	35,1	70,5	135,2
Dirham marocain	11,4	-	-
Roupie indienne	32,0	27,2	21,7
Yuan chinois	7,9	16,2	-
TOTAL	1 655,9	1 442,4	1 521,3

La juste valeur de la dette est en devises d'origine du financement.

18.2.4 AUTRES INFORMATIONS

Principaux emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit

- a) Au cours de l'année 2008, Ciments Français SA a renouvelé 400 millions d'euros de ligne de crédit à 364 jours. Deux nouvelles lignes de crédit à moyen terme ont été mises en place pour 60 millions d'euros dont l'une de 30 millions d'euros à 3 ans avec deux options de prolongation d'une année et l'autre de 30 millions d'euros à 5 ans.
- b) Suez Cement Company a refinancé en date du 13 septembre 2006 une ligne de crédit syndiqué de 1 500 millions de livres égyptiennes de 13 mois mise en place au moment de la prise de contrôle d'ASEC Cement Company (Helwan Cement Ltd) par une ligne de crédit syndiqué de 300 millions de livres égyptiennes pour une durée de 4 ans, et un prêt syndiqué de 900 millions de livres égyptiennes amortissable sur une durée de 4 ans. Le groupe de banques participantes est constitué de banques locales et internationales. La ligne de crédit syndiqué de 300 millions de livres égyptiennes n'est pas utilisée à fin décembre 2008.
- c) Un crédit syndiqué, de 700 millions d'euros à taux variable, sur une durée de 5 ans avec deux options de prolongation d'une année, a été consenti à Ciments Français le 27 mai 2005. Les deux options de prorogation d'une année ont été exercées. Le groupe de banques participantes a été dirigé par Calyon, HSBC, Natixis et The Royal Bank of Scotland. Ce crédit remplace celui de 550 millions d'euros mis en place le 5 décembre 2003, venu à échéance en 2008. Il est tiré à hauteur de 140 millions d'euros à fin décembre 2008.
- d) Un prêt syndiqué de 158 millions d'euros a été mis en place le 27 décembre 2005 pour une durée de 6 ans. Ce prêt syndiqué comporte une tranche de 114 millions d'euros à taux variable et une tranche de 44 millions d'euros à taux fixe, remboursable in fine.
- e) Le 25 juin 2008, un crédit syndiqué de 6 milliards de roupies amortissable a été consenti à Zuari Cement Ltd afin de financer les projets industriels de Yerraguntla et Chennai. Le groupe de banques participantes est constitué de banques internationales. A la clôture de l'exercice, ce crédit est tiré à hauteur de 700 millions de roupies, soit un équivalent de 10,3 millions d'euros.

- f) Le 9 juillet 2008, un crédit syndiqué amortissable de 2 milliards de dirhams d'une durée de 5 ans a été signé par Ciment du Maroc auprès d'un groupe de banques locale et internationale afin de financer l'usine d'Aït Baha. A la clôture, ce crédit est tiré à hauteur de 128 millions de dirhams, soit un équivalent de 11,4 millions d'euros.

Principaux emprunts obligataires

- g) Ciments Français assure ses besoins de financement à long terme principalement par l'émission d'obligations, en particulier dans le cadre de son programme de titres de créances à moyen et long terme (EMTN). La documentation du programme est renouvelée annuellement. La dernière mise à jour date du 17 juillet 2008. Le montant maximal autorisé au travers de ce programme est de 1 500 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, les titres émis dans le cadre de ce programme s'élevaient à environ 674,3 millions d'euros. Ciments Français SA a lancé le 21 mars 2007 l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros cotée à la bourse du Luxembourg portant intérêt au taux fixe de 4,75 % d'une durée de 10 ans sur le marché européen avec le concours de ABN Amro, Natixis et The Royal Bank of Scotland. Le versement des fonds est intervenu le 4 avril 2007.

Simultanément, Ciments Français SA avait lancé une offre partielle de rachat sur l'émission obligataire de 350 millions d'euros à échéance de juillet 2009. Cette offre plafonnée à 210 millions d'euros avait obtenu l'adhésion pour 190,7 millions d'euros.

L'encours de cet emprunt obligataire de 350 millions d'euros à l'origine, à taux fixe de 5,875 %, restant à rembourser en juillet 2009 est de 159,3 millions d'euros. Ces opérations ont permis de refinancer partiellement par anticipation l'échéance de juillet 2009 de l'emprunt obligataire de 2002 et d'obtenir de nouveaux fonds permettant de soutenir le programme d'investissement du Groupe tout en optimisant les conditions de financement.

- h) Un emprunt obligataire "Placement Privé" de 300 millions de dollars US remboursable in fine comportant une tranche à 12 ans à taux fixe de 5,80 % pour 150 millions de dollars US et une tranche à 15 ans à taux fixe de 5,90 % pour 150 millions de dollars US a été émis aux États-Unis le 19 décembre 2006 auprès d'investisseurs privés. Chacune des souches obligataires a fait l'objet en totalité d'une couverture de change respectivement sur 12 et 15 ans.
- i) Un emprunt obligataire de 50 millions d'euros à taux fixe de 3,496 % d'une durée de 5 ans a été émis le 3 mars 2005.
- j) Un emprunt obligataire « Placement Privé » de 200 millions de dollars US, comportant une tranche à 10 ans à taux fixe de 5,63 % pour 180 millions de dollars US et une tranche à 12 ans à taux fixe de 5,73 % pour 20 millions de dollars US a été émis aux États-Unis le 15 novembre 2002 par Ciments Français auprès d'investisseurs privés. 150 millions de dollars ont été prêtés à la filiale américaine Essroc et 50 millions de dollars ont fait l'objet d'une couverture de change.

18.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous donne la comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les types d'instruments financiers tels que définis dans la norme IAS 39 aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006.

(en millions d'euros)

	2008		2007		2006	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR						
▪ Éléments désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale :						
- Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 34.1) hors dépôts à terme	174,7	174,7	204,2	204,2	116,6	116,6
▪ Éléments désignés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 :						
- Juste valeur des instruments dérivés (note 18.3.2)	75,9	75,9	23,2	23,2	14,8	14,8
PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE			-	-	-	-
PRÊTS ET CRÉANCES						
- Dépôts à terme	149,3	149,3	154,7	154,7	189,5	189,5
- Créances clients (note 12)	723,8	723,8	752,8	752,8	858,9	858,9
- Autres débiteurs courants	9,4	9,4	26,1	26,1	7,8	7,8
- Autres actifs financiers (note 10, à l'exception des foretages payés d'avance, des dérivés)	35,0	35,0	35,5	35,5	48,8	48,8
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE						
- Autres investissements (note 9)	50,0	50,0	196,3	196,3	163,3	163,3
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR						
▪ Éléments désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale	-	-	-	-	-	-
▪ Éléments désignés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 :						
- Juste valeur des instruments dérivés (note 18.3.2)	40,2	40,2	50,3	50,3	20,9	20,9
PASSIFS FINANCIERS						
- Fournisseurs et comptes rattachés	552,4	552,4	529,8	529,8	517,5	517,5
- Autres passifs courants	82,1	82,1	111,7	111,7	81,8	81,8
- Dettes sur contrat de location financement	16,0	16,0	2,1	2,1	3,8	3,8
- Emprunts à taux variable	661,7	661,7	490,6	490,6	795,1	795,1
- Emprunts à taux fixe	1 259,4	1 216,5	1 137,8	1 140,9	882,5	890,1
- Concours bancaires courants	174,9	174,9	183,7	183,7	74,4	74,4
- Dettes financières courantes	12,6	12,6	26,2	26,2	13,9	13,9
Engagements de rachats d'intérêts minoritaires	53,5	53,5	32,9	32,9	9,6	9,6

Les créances clients et les fournisseurs et autres crédeurs sont à court terme et leur valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des dettes et créances en devises est évaluée au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée par rapport à un taux fixe hors marge de crédit, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'actif et au passif financier.

18.3.1 POLITIQUE DE GESTION

Le département Finance du Groupe assure des services centralisés au niveau Groupe : financement, change, gestion des taux d'intérêt et gestion du risque de contrepartie. Le Groupe utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux d'intérêt ainsi que les risques de change résultant de la nature de sa dette et de son activité internationale.

RISQUES DE MARCHÉ

1) Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût de l'endettement net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risque sont couvertes :

- Le risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé pour les actifs et passifs à taux fixe couverts ;
- Le risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais pourra affecter le résultat futur de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques. En fonction de l'évolution attendue des taux d'intérêt, le Groupe détermine des objectifs de répartition entre endettement à taux fixe et endettement à taux variable.

La couverture du risque de taux est principalement réalisée par la négociation de contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), de FRA (accords de taux futurs) et d'options de taux d'intérêt négociés de gré à gré avec des banques de premier rang. Les opérations de couverture à composante optionnelle sont souvent des opérations de tunnels asymétriques. Les opérations sont à primes nulles. En terme de gestion opérationnelle, la position nette vendeur ne peut excéder aucune exposition sous-jacente (exposition bilancielle, transaction future ou engagement ferme). Même si d'un point de vue économique ces opérations de couverture sont systématiquement mises en place en relation avec un sous-jacent, selon les principes IFRS, elles sont classées dans la catégorie des instruments dérivés non qualifiés pour le montant net.

Le passif financier net à taux variable est principalement indexé sur l'European Interbank Offered Rate « Euribor » de la période considérée.

2) Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

À l'exception des terminaux et pour partie des sociétés bulgares et thaïlandaises, les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local ou au sein de la zone euro. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction de nouvelles usines.

Les procédures Groupe exigent que les dettes des sociétés soient libellées dans la même devise que le cash-flow utilisé pour le service et le remboursement des dites dettes. De même, les placements doivent être réalisés dans la devise des cash-flows. Le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

La politique du Groupe consiste à couvrir l'exposition nette de chaque société lorsque les conditions de marché le permettent. L'exposition nette de chaque entité est déterminée sur la base des flux nets d'exploitation prévisionnels à l'horizon d'un à deux ans et des encours de financement engagés en devises autres que sa monnaie locale.

Pour couvrir son exposition au risque de change, Ciments Français utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises utilisés pour convertir en devises étrangères des dettes le plus souvent libellées en euros, ou des couvertures à composantes optionnelles conclues avec des banques de premier rang. Les opérations de couverture à composante optionnelle sont souvent des opérations de tunnels asymétriques. Dans la mesure où certaines de ces opérations sont à primes nulles, le résultat net de la vente d'options ne peut excéder aucune exposition sous-jacente (exposition bilancielle, transaction future ou engagement ferme). Le Groupe ne conclut aucun contrat de change ferme ou optionnel à des fins spéculatives.

L'impact de la conversion des devises étrangères sur les capitaux propres des filiales est affecté sous une rubrique distincte des capitaux propres. Pour les filiales situées dans des pays à fort taux d'inflation, les impacts de la conversion sur la position monétaire nette et les résultats sont enregistrés dans le compte de résultat.

3) Risque sur les instruments dérivés sur matières premières

Le Groupe ne négocie pas d'instruments dérivés sur matières premières et n'est donc pas exposé à ce type de risque.

4) Risque marchés actions

Ciments Français est peu exposé au risque sur marchés actions. Les titres disponibles à la vente, à l'exception des titres Bursa et des titres Goltas Cimento (note 9), ne sont pas cotés et les actions propres de Ciments Français sont évaluées au coût d'acquisition en déduction des capitaux propres.

RISQUES DE CRÉDIT ET DE LIQUIDITÉ

1) Risque de crédit

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi spécifique conformément aux procédures du Groupe. Dans le cadre des procédures mises en place, les créances clients en défaut sont régulièrement provisionnées.

La concentration du risque de crédit relatif aux créances clients est limitée dans la mesure où la base de la clientèle du Groupe est large et sans dépendance. En conséquence, la direction estime qu'il n'est pas nécessaire de créer une provision pour risque de crédit en dehors de la provision habituelle pour créances douteuses (note 20).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements court terme à risque négligeable de variation de valeur (dépôts à terme, certificats de dépôt, OPCVM monétaire) ; sur la base de la position au 31 décembre 2008, aucune des contreparties ne représente plus de 30 %.

2) Risque de contrepartie

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe Occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

3) Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est d'obtenir un financement concurrentiel et d'assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements, la flexibilité et la diversification des sources. Pour atteindre cet objectif, Ciments Français et ses filiales contractent des lignes de crédit confirmées et mettent en place une diversité de sources de financement

(découverts bancaires, prêts bancaires, obligations, tirages sur lignes de crédit bilatéral ou syndiqué, billets de trésorerie, locations financement et programme de cessions de créances). La répartition des maturités de ses financements est équilibrée, sans concentration de celle-ci sur un exercice, permettant au Groupe de faire face au refinancement de ces transactions de manière satisfaisante dans un environnement économique difficile.

La politique du Groupe est, qu'à tout moment, l'endettement à moins d'un an soit inférieur ou égal aux lignes de crédit confirmées non utilisées à plus d'un an.

Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (rating triggers). Cependant, en plus des clauses usuelles, certains contrats de financement de Ciments Français et de ses filiales contiennent des clauses sur le respect de certains ratios financiers.

18.3.2 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur de marché des instruments dérivés

(en millions d'euros)

	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
DÉRIVÉS - TAUX D'INTÉRÊT						
Couverture des flux futurs	27,6 ⁽¹⁾	5,8	16,1 ⁽¹⁾	-	10,0	4,8 ⁽¹⁾
Couverture de juste valeur	30,5 ^{(1) (3)}	-	- ⁽²⁾	7,0 ⁽³⁾	2,7 ⁽²⁾	-
Instruments dérivés non qualifiés	-	-	-	-	-	-
DÉRIVÉS - DEVICES ÉTRANGÈRES						
Couverture des flux futurs	-	-	-	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	26,5 ⁽⁴⁾	-	38,9 ⁽⁴⁾	-	15,2 ⁽⁴⁾
Instruments dérivés non qualifiés	-	-	-	-	-	-
NON COURANT	58,1	32,2	16,1	45,9	12,7	20,0
DÉRIVÉS - TAUX D'INTÉRÊT						
Couverture des flux futurs	-	-	0,5	-	-	-
Couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés	1,5	1,0	5,1	3,2	1,7	0,4
DÉRIVÉS - DEVICES ÉTRANGÈRES						
Couverture des flux futurs	0,9	1,4	0,1	0,9	0,1	0,3
Couverture de juste valeur	15,2	4,9	0,6	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés	0,2	0,7	0,8	0,3	0,3	0,2
COURANT	17,8	8,0	7,1	4,4	2,1	0,9
TOTAL	75,9	40,2	23,2	50,3	14,8	20,9

(1) Dont cross-currency swaps couvrant des dettes à taux fixe émises en USD (placements privés), impact taux à l'actif au 31 décembre 2008 de 51,4 millions d'euros (impact taux à l'actif de 8,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 et de 4,3 millions d'euros au passif au 31 décembre 2006).

(2) Le swap de taux receveur taux fixe, payeur taux variable indexé sur l'Euribor couvrant une partie de l'emprunt obligataire de 350 millions d'euros émis à taux fixe dans le cadre du programme EMTN a été annulé au cours de 2007 suite au rachat partiel de cet emprunt.

(3) Dont swap de taux receveur taux fixe, payeur taux variable indexé sur l'Euribor couvrant une partie de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros émis à taux fixe dans le cadre du programme EMTN, impact : 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2008 (7,0 millions d'euros au 31 décembre 2007).

(4) Essentiellement cross-currency swaps couvrant des dettes à taux fixe émises en USD (placements privés), impact change : 26,5 millions d'euros (38,9 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 15,2 millions d'euros au 31 décembre 2006).

18.3.3 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Instruments dérivés de taux par échéance

La répartition par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de taux est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

	MATURITÉ				TOTAL
	à moins d'1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	à plus de 5 ans	
COUVERTURE JUSTE VALEUR					
Swaps Receveur fixe / Payeur variable					
165 M€ 4,75 % / Euribor 3M + 0,6260 %	-	-	-	165,0	165,0
150 MUSD 5,80 % / Euribor 3M + 0,8125 %	-	-	-	114,0	114,0
TOTAL couverture juste valeur	-	-	-	279,0	279,0
COUVERTURE FLUX DE TRÉSORERIE					
Swaps Receveur variable / Payeur fixe					
4,5 M€ Euribor 6M +0,50 % / 3,275 %	1,8	1,8	0,9	-	4,5
114 M€ Euribor 3M +0,3250 % / 3,536 %	-	-	114,0	-	114,0
220 M€ Euribor 3M / 3,22 %	30,0	90,0	100,0	-	220,0
1,3 M€ Euribor 6M / 2,79%	0,2	0,2	0,6	0,3	1,3
Swaps Receveur fixe / Payeur fixe ⁽¹⁾					
30 M€ 5,63 % / 5,665 %	-	-	30,0	-	30,0
20 M€ 5,73 % / 5,635 %	-	-	-	20,0	20,0
150 MUSD 5,90 % / 4,7725 %	-	-	-	114,0	114,0
Options					
Caps Euribor 3M	-	50,0	25,0	-	75,0
TOTAL couverture flux de trésorerie	32,0	142,0	270,5	134,3	578,8
INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS					
Swaps Receveur variable / Payeur variable					
114 M€ Euribor 3M +0,50 % / Euribor 3M +0,325%	-	-	114,0	-	114,0
Swaps Receveur variable / Payeur fixe					
23,5 M€ Euribor 3M / 3,17 %	20,4	0,4	1,8	0,9	23,5
Options					
Caps Euribor 3M	55,0	-	-	-	55,0
Caps Euribor 3M désactivant à la hausse	25,0	-	-	-	25,0
TOTAL Instruments dérivés non qualifiés	100,4	0,4	115,8	0,9	217,5
TOTAL	132,4	142,4	386,3	414,2	1 075,2

(1) Opérations d'échange de taux fixe dollar US contre taux fixe euro négociées en couverture de dettes libellées en dollar US.

Les instruments financiers sont exprimés en valeur nominale du contrat de couverture ; sont exclus les instruments désactivés au 31 décembre 2008.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, 84 % du passif financier net (hors juste valeur des instruments dérivés) du Groupe sont à taux fixe ou limités à la hausse. Une partie de ces engagements à taux fixe, 28 % (30 % au 31 décembre 2007 et 48 % au 31 décembre 2006) résulte de la transformation de contrats initialement souscrits à taux variable au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt et optionnels.

Les encours de couverture sont exprimés en nominal sur la période considérée (conformément à l'échéance de l'instrument) et ne comprennent pas les contrats de taux fixe contre taux fixe.

Le tableau ci-dessous donne la valeur historique, par échéance, des instruments financiers du Groupe exposés au risque de taux d'intérêt.

Endettement net après couverture

(en millions d'euros)	TOTAL	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
TAUX FIXE					
Passifs financiers à taux fixe*	1 232,5	179,7	56,6	223,0	773,2
Actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-	-
Passif financier net à taux fixe avant couverture	1 232,5	179,7	56,6	223,0	773,2
Couvertures taux fixe / taux variable	(279,0)	-	-	-	(279,0)
Couvertures taux variable / taux fixe	363,3	52,4	92,4	217,3	1,2
Passif financier net à taux fixe après couverture	1 316,8	232,1	149,0	440,2	495,4
TAUX VARIABLE					
Passifs financiers à taux variable*	849,2	246,2	201,3	335,8	65,9
Actifs financiers à taux variable	(324,1)	(324,1)	-	-	-
Passif financier net à taux variable avant couverture	525,1	(77,9)	201,3	335,8	65,9
Couvertures taux fixe / taux variable	279,0	-	-	-	279,0
Couvertures taux variable / taux fixe	(363,3)	(52,4)	(92,4)	(217,3)	(1,2)
Couverture taux plafond / plancher	(155,0)	(80,0)	(50,0)	(25,0)	-
Passif financier net à taux variable après couverture	285,8	(210,3)	58,9	93,5	343,7
TAUX VARIABLE LIMITÉ À LA HAUSSE (CAPPÉ) OU À LA BAISSÉ					
Couverture taux plafond / plancher	155,0	80,0	50,0	25,0	-
Taux variable cappé ou limité à la baisse après couverture	155,0	80,0	50,0	25,0	-

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2008, une translation de la courbe des taux de +1 % sur le passif financier net à taux variable après couverture aurait une incidence de -3,6 millions d'euros, soit 4,2 % des charges financières nettes de 2008. Sur le portefeuille de dérivés de taux l'impact serait de +7,7 millions d'euros sur les capitaux propres et de -21,3 millions d'euros sur le résultat avant impôt, ce dernier étant neutralisé par un impact de +21,8 millions sur les dettes à taux fixe couvertes en juste valeur.

Une translation de la courbe des taux de -1 % sur le passif financier net à taux variable après couverture aurait une incidence de +3,2 millions d'euros, soit 3,7 % des charges financières nettes de 2008. Sur le portefeuille de dérivés de taux, l'impact serait de -4,8 millions d'euros sur les capitaux propres et de +22,8 millions d'euros sur le résultat avant impôt, ce dernier étant neutralisé par un impact de -23,9 millions d'euros sur les dettes à taux fixe couvertes en juste valeur.

18.4 EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous donne le montant net consolidé de l'exposition par devise lorsque les passifs et actifs financiers sont dans une autre devise que la devise locale de la société qui les a contractés.

(en équivalent millions d'euros)	Euro	USD	Autres
Actifs financiers ⁽¹⁾	11,5	255,8	7,8
Passifs financiers ⁽¹⁾	(11,1)	(323,9)	(24,4)
Instruments dérivés ⁽²⁾	-	56,7	22,2
Exposition nette par devise	0,4	(11,4)	5,6

(1) Hors dettes et créances commerciales.

(2) En valeur nominale.

L'exposition des capitaux propres au risque de change est due principalement au dollar américain, au baht thaïlandais, au dirham marocain, à la livre égyptienne et à la roupie indienne. Les investissements nets dans ces devises ne sont pas couverts. Une variation de 10 % des taux de conversion des devises étrangères à l'euro aurait un impact de 34,3 millions d'euros sur les capitaux propres dont 8,2 millions d'euros sur les intérêts minoritaires au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, une appréciation de +10 % des cours de change sur le portefeuille de dérivés de change aurait un impact de +2,8 millions d'euros sur les capitaux propres et de -21,7 millions d'euros sur le résultat avant impôt. Une dépréciation de -10 % des cours de change aurait un impact de -3,0 millions d'euros sur les capitaux propres et de +21,1 millions d'euros sur le résultat avant impôt.

Instruments dérivés de change par échéance

Les instruments de change sont présentés en valeur nominale et exprimés en euros au cours de clôture.

La répartition pour 2008 par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de change est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

	MATURITÉ				31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
	à moins d'1 an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	à plus de 5 ans			
ACHATS À TERME							
Couverture de flux de trésorerie							
Dollar US	18,5	-	-	-	18,5	15,8	9,9
Couverture de juste valeur							
Dollar US	34,4	-	-	-	34,4	-	1,9
Franc suisse	22,2	-	-	-	22,2	24,2	-
Autres	2,0	-	-	-	2,0	6,6	-
Instruments dérivés non qualifiés							
Dollar US		-	-	-		-	60,4
Franc suisse		-	-	-		-	12,6
TOTAL ACHATS À TERME	77,1	-	-	-	77,1	46,6	84,8
VENTES À TERME							
Couverture de flux de trésorerie							
Dollar US		-	-	-		-	-
Couverture de juste valeur							
Dollar US	297,3	-	-	-	297,3	50,6	34,0
Autres	3,1				3,1		
Instruments dérivés non qualifiés							
Dollar US	1,5	-	-	-	1,5	9,1	6,7
TOTAL VENTES À TERME	301,9	-	-	-	301,9	59,7	40,7
OPTIONS							
Couverture de flux de trésorerie							
Dollar US	12,4	-	-	-	12,4	14,7	8,8
Couverture de juste valeur							
Dollar US		-	-	-		0,2	0,2
Instruments dérivés non qualifiés							
Dollar US	1,4	-	-	-	1,4	8,5	7,1
TOTAL OPTIONS	13,8	-	-	-	13,8	23,4	16,1
CONTRATS D'ÉCHANGE DE DEVISES ET DE TAUX*							
Couverture de juste valeur							
Dollar US	-	-	-	278,0	278,0	278,0	278,0
Roupie indienne	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CONTRATS D'ÉCHANGE DE DEVISES ET DE TAUX	-	-	-	278,0	278,0	278,0	278,0

* Les contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt correspondent à la couverture d'emprunts libellés en dollar US et en roupie indienne.

18.5 COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Les impacts des opérations de couverture de la période peuvent être résumés comme suit :

La réserve des capitaux propres enregistre les variations de juste valeur, la perte ou le profit sur l'instrument de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie qui est considérée comme efficace.

Les montants enregistrés en capitaux propres au 31 décembre 2008 au titre des nouveaux instruments dérivés s'élèvent à -3,44 millions d'euros (-0,9 million d'euros au 31 décembre 2007 et +0,6 million d'euros au 31 décembre 2006). La réserve correspondant aux instruments échus en 2008 et sortis des capitaux propres était de +0,2 million d'euros au 31 décembre 2008 (identique au 31 décembre 2007 et -0,9 million d'euros au 31 décembre 2006). La variation des capitaux propres liée aux instruments dérivés souscrits au cours des exercices antérieurs et toujours en portefeuille au 31 décembre 2008 s'élève à +8,9 millions d'euros (+11,4 millions d'euros au 31 décembre 2007 et +12,1 millions d'euros au 31 décembre 2006). L'inefficacité découlant des couvertures de flux de trésorerie en portefeuille fin 2008 et comptabilisée dans le compte de résultat n'est pas significative en 2008 et 2007.

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur en portefeuille fin 2008, les montants comptabilisés dans le compte de résultat s'élèvent à +15,2 millions d'euros pour l'exercice 2008 (-45,3 millions d'euros en 2007 et -12,6 millions d'euros au 31 décembre 2006). Les montants comptabilisés attribuables au risque couvert sur le sous-jacent s'élèvent à -14,6 millions d'euros au 31 décembre 2008 (+44,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 et +12,6 millions d'euros au 31 décembre 2006). Ces éléments sont comptabilisés en résultat dans la juste valeur des instruments dérivés de taux et de change (note 29).

18.6 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau ci-dessous présente les maturités de l'endettement net comparées aux lignes de crédit disponibles à la fin de chaque période.

Au 31 décembre 2008*

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts portant intérêts, non courants	-	257,9	558,8	839,2	1 655,9
Passifs financiers et autres dettes courants	250,8	-	-	-	250,8
Concours bancaires courants	174,9	-	-	-	174,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(324,1)	-	-	-	(324,1)
Endettement net (échéances)	101,6	257,9	558,8	839,2	1 757,5

	Fin 2009	Fin 2010	Fin 2012
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	1 216,0	1 173,0	228,0

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2007*

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts portant intérêts, non courants	-	225,4	506,2	710,8	1 442,4
Passifs financiers et autres dettes courants	219,2	-	-	-	219,2
Concours bancaires courants	183,7	-	-	-	183,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(358,9)	-	-	-	(358,9)
Endettement net (échéances)	44,0	225,4	506,2	710,8	1 486,4

	Fin 2008	Fin 2009	Fin 2011
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	1 369,9	1 255,5	1 160,0

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2006*

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts portant intérêts, non courants	-	174,9	890,1	456,3	1 521,3
Passifs financiers et autres dettes courants	181,6	-	-	-	181,6
Concours bancaires courants	74,4	-	-	-	74,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(306,1)	-	-	-	(306,1)
Endettement net (échéances)	(50,1)	174,9	890,1	456,3	1 471,2

	Fin 2007	Fin 2008	Fin 2010
Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période	1 191,4	1 107,8	852,7

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

- Au 31 décembre 2008, la durée de vie moyenne de l'endettement brut (hors dérivés) du Groupe est de 5 ans et 5 mois (5 ans et 10 mois au 31 décembre 2007 et 5 ans au 31 décembre 2006).
- Au 31 décembre 2008, la durée de vie moyenne des lignes de crédit confirmées disponibles est de 3 ans et 3 mois (3 ans et 11 mois au 31 décembre 2007 et 3,5 ans au 31 décembre 2006).
- Parmi les dettes à plus d'un an, figurent des financements à court terme (billets de trésorerie) adossés à des lignes de crédit confirmées à long et moyen terme pour un montant de 284 millions d'euros au 31 décembre 2008 (10 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 205 millions d'euros au 31 décembre 2006).
- Au 31 décembre 2008, au-delà des utilisations de crédits inscrites au passif du bilan consolidé, le Groupe dispose de 1 752 millions d'euros de lignes confirmées et non utilisées (1 812 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 1 674 millions d'euros au 31 décembre 2006).
- La société est notée depuis mai 2002 par Moody's et Standard & Poor's, ce qui lui donne une grande flexibilité financière. La notation était respectivement Baa2/Stable - P2 et BBB/Stable - A2. En juillet 2007, Moody's a confirmé la notation long terme à Baa1/Perspective stable et Standard and Poor's a rehaussé la notation long terme à BBB+ avec perspective stable. En mai 2008, Moody's a confirmé la notation long terme (Baa1/ Perspective stable). Standard & Poor's a abaissé la notation long terme BBB/Stable. Les deux agences de notation ont confirmé leur notation court terme, respectivement (P2 et A2). En novembre 2008, Moody's a confirmé la notation Baa1/P2 tout en modifiant les perspectives de stables à négatives.

Covenants

Outre les clauses usuelles, certains contrats de financement accordés aux sociétés du Groupe comprennent des clauses particulières (« covenants ») au titre desquelles figurent notamment le respect de certains ratios financiers déterminés principalement à la date de clôture de l'exercice. Les emprunts soumis à covenants représentent, au 31 décembre 2008, 45,2 % de l'ensemble des tirages (total de la dette financière court terme et long terme, hors IAS soit 2 081,5 millions d'euros au 31 décembre 2008). Au 31 décembre 2008, Ciments Français respecte l'ensemble de ces engagements contractuels.

Par ailleurs, les contrats d'emprunts ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (rating triggers, rating grids).

NOTE 19 - RETRAITES, PRÉVOYANCE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

19.1 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite ou de préretraite aux États-Unis, en France et en Belgique, à des indemnités de fin de carrière dans la majeure partie des pays à l'exception des États-Unis, ainsi qu'à la couverture de certains frais médicaux essentiellement en France, aux États-Unis et en Belgique.

Les engagements de retraite les plus significatifs ont été externalisés partiellement ou en totalité auprès d'organismes indépendants chargés d'en assurer le service et de gérer les fonds. Les principaux régimes financés sont en France et aux États-Unis. Le fonds de pension le plus significatif est celui d'Esroc aux États-Unis, dont les salariés bénéficient

d'un régime de retraite à prestations définies. Des plans de préretraite existent en France et en Belgique dans le cadre légal.

Certains salariés d'Essroc et de Riverton bénéficient également de régimes de couverture de frais médicaux et d'assurance vie après leur départ en retraite. Les régimes couvrent généralement un certain pourcentage des frais nets engagés après couverture sociale. En France et, dans une moindre mesure en Belgique, certains salariés bénéficient de la prise en charge partielle par l'employeur de la cotisation versée à une mutuelle assurant le remboursement d'une partie des dépenses de frais médicaux après leur départ en retraite.

Par ailleurs, des régimes de médailles du travail versées pendant l'activité sont également en place dans certaines filiales françaises du Groupe et font l'objet d'une évaluation actuarielle.

19.1.1 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI - RÉGIMES DE RETRAITE ET INDEMNITÉS DE CESSATION DE TRAVAIL

Les montants comptabilisés au bilan au 31 décembre sont les suivants :

		Régimes de retraite et autres avantages long terme			Couverture médicale postérieure à l'emploi			TOTAL		
		2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
A	Valeur actualisée de l'obligation financée	113,3	109,8	129,1	-	-	-	113,3	109,8	129,1
B	Juste valeur des actifs du régime	(73,1)	(93,4)	(102,1)	-	-	-	(73,1)	(93,4)	(102,1)
C=A+B	Valeur nette de l'obligation financée	40,2	16,4	27,0	-	-	-	40,2	16,4	27,0
D	Valeur actualisée de l'obligation non financée	31,3	33,7	37,5	71,4	69,9	61,2	102,7	103,6	98,7
E=C+D	Valeur nette de l'obligation	71,5	50,1	64,5	71,4	69,9	61,2	142,9	120,0	125,7
F	Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	(22,3)	5,3	(6,5)	(1,2)	(3,9)	(1,4)	(23,5)	1,4	(7,9)
G	Coût non comptabilisé des services passés	(1,8)	(1,9)	-	(0,2)	(0,1)	2,0	(2,0)	(2,0)	2,0
H=E+F+G	Passif net au bilan	47,4	53,5	58,0	70,0	65,9	61,8	117,4	119,4	119,8
Montants du bilan :										
	Passifs	47,4	53,5	58,0	70,0	65,9	61,8	117,4	119,4	119,8
	Actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Passif net au bilan	47,4	53,5	58,0	70,0	65,9	61,8	117,4	119,4	119,8

La sensibilité de l'obligation au titre des plans de couverture maladie et des éléments de compte de résultat correspondant à une variation de +/- 1 point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux, s'établit respectivement à +3,20 et -2,80 millions d'euros au titre de l'obligation et +0,34 et -0,28 million d'euros au titre des éléments de compte de résultat.

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme			Couverture médicale postérieure à l'emploi			TOTAL		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Passif net à l'ouverture	53,5	58,0	61,5	65,9	61,8	64,4	119,4	119,8	125,9
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	5,5	4,6	8,4	5,5	10,1	4,1	11,0	14,7	12,5
Cotisations versées ou paiement de prestations par l'employeur	(10,4)	(7,4)	(9,0)	(3,2)	(4,7)	(2,9)	(13,6)	(12,1)	(11,9)
Différences de change sur les régimes étrangers	(1,2)	(0,3)	(2,4)	1,8	(3,5)	(3,8)	0,6	(3,8)	(6,2)
Passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	-	-	(0,2)	-	2,2	-	-	2,2	(0,2)
Impact préretraite CCB*	-	(1,4)	(0,3)	-	-	-	-	(1,4)	(0,3)
Passif net à la clôture	47,4	53,5	58,0	70,0	65,9	61,8	117,4	119,4	119,8

* Au cours de l'exercice 2005, dans le cadre de la réorganisation des activités administratives et commerciales de France/Belgique, un plan de restructuration sous forme de départ anticipé en préretraite à 55 ans avait été proposé à 46 salariés de CCB.

Le détail de la charge se présente comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme			Couverture médicale postérieure à l'emploi			TOTAL		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de la période	(3,7)	(4,1)	(5,1)	(1,8)	(3,5)	(1,7)	(5,5)	(7,6)	(6,8)
Intérêts sur l'obligation	(7,9)	(8,3)	(8,2)	(3,8)	(3,1)	(3,1)	(11,7)	(11,4)	(11,3)
Rendement attendu des actifs du régime	6,7	7,2	7,1	-	-	-	6,7	7,2	7,1
(Pertes) profits actuariels nets comptabilisés au titre de la période	1,0	(0,2)	(2,2)	(0,1)	(0,1)	-	0,9	(0,3)	(2,2)
Coût des services passés ⁽¹⁾	(1,9)	(0,7)	-	0,2	(3,4)	0,7	(1,7)	(4,1)	0,7
(Pertes) profits sur réductions et liquidations ⁽²⁾	0,3	1,5	-	-	-	-	0,3	1,5	-
TOTAL	(5,5)	(4,6)	(8,4)	(5,5)	(10,1)	(4,1)	(11,0)	(14,7)	(12,5)
Dont enregistré en frais de personnel	(5,5)	(4,6)	(8,4)	(5,5)	(10,1)	(4,1)	(11,0)	(14,7)	(12,5)
Dont enregistré en autres charges et autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement réel des actifs du régime	(18,3)	4,0	8,2	-	-	-	(18,3)	4,0	8,2

(1) En 2008, le coût des services passés correspond principalement à l'augmentation des salaires de référence relatifs aux régimes de retraite aux USA.

En 2007, le coût des services passés correspond pour l'essentiel à la modification du régime de santé en France.

(2) En 2008 et 2007, le profit sur réductions de plan résulte de départs relatifs à la zone France/Belgique.

La variation de l'obligation s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme			Couverture médicale postérieure à l'emploi			TOTAL		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Obligation à l'ouverture	143,5	164,9	179,9	69,9	61,2	65,7	213,4	226,2	245,7
Coûts des services rendus au cours de la période	3,7	4,0	4,4	1,8	1,6	1,7	5,5	5,6	6,1
Intérêts sur l'obligation	7,9	8,3	8,3	3,8	3,1	3,0	11,7	11,4	11,3
Cotisations des participants	-	-	-	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Amendements	1,7	2,6	2,2	-	5,3	-	1,7	7,9	2,2
(Pertes) profits actuariels	(0,1)	(14,3)	(6,3)	(2,6)	2,7	(2,6)	(2,8)	(11,6)	(8,9)
Prestations payées	(15,2)	(11,4)	(12,3)	(3,4)	(3,1)	(3,1)	(18,6)	(14,5)	(15,4)
Transferts et regroupements d'entreprises	-	-	0,4	-	2,2	-	-	2,2	0,4
Réduction de plans	(0,3)	(1,4)	-	-	-	-	(0,3)	(1,4)	-
Écart de change et autres	3,3	(9,2)	(11,7)	1,7	(3,3)	(3,7)	5,1	(12,6)	(15,4)
Obligation à la clôture	144,5	143,5	164,9	71,4	69,9	61,2	215,9	213,4	226,2

La variation de la juste valeur des actifs s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Régimes de retraite et autres avantages long terme			Couverture médicale postérieure à l'emploi			TOTAL		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	93,4	102,1	105,0	-	-	-	93,4	102,1	105,0
Rendement attendu	6,8	7,2	7,1	-	-	-	6,8	7,2	7,1
(Pertes) profits actuariels	(25,0)*	(3,2)	1,1	-	-	-	(25,0)	(3,2)	1,1
Cotisations de l'entreprise	10,3	7,1	10,0	3,2	2,9	2,9	13,5	10,0	12,9
Cotisations des participants	-	-	-	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Prestations payées	(15,2)	(11,4)	(12,4)	(3,4)	(3,1)	(3,1)	(18,4)	(14,5)	(15,5)
Regroupement d'entreprises	-	-	0,1	-	-	-	-	-	0,1
Liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de change et autres	2,8	(8,4)	(8,8)	-	-	-	2,8	(8,4)	(8,8)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	73,1	93,4	102,1	-	-	-	73,1	93,4	102,1

* Dont -24,9 millions d'euros relatifs aux États-Unis.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime a été déterminé par pays et en fonction de taux de rendement nets estimés à long terme.

Le Groupe s'attend à payer 10,4 millions d'euros au titre des cotisations employeurs pour 2009.

La décomposition de la valeur de couverture est la suivante :

(en millions d'euros)

	2008	2007	2006
Actions européennes et autres	21,9	30,9	34,7
Obligations européennes et autres	45,5	56,2	61,7
Immobilier	0,9	0,3	0,3
Autres	4,8	6,0	5,4
TOTAL	73,1	93,4	102,1

Les données de synthèse au cours des cinq derniers exercices sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006	2005	2004
Valeur actualisée au titre des régimes à prestations définies	113,3	109,8	129,1	143,9	117,3
Juste valeur des actifs de couverture	(73,1)	(93,4)	(102,1)	105,0	94,3
Situation nette	40,2	16,4	27,0	38,9	24,0
Écarts d'expérience sur les actifs - (Pertes) / profits	(25,1)	(3,2)	1,0	(2,0)	-
Écarts d'expérience sur l'engagement total - (Pertes) / profits	1,2	(2,1)	(1,6)	(10,7)	-

19.1.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES RETENUES

Les projections de charges et les engagements retenus dans les comptes consolidés ont été déterminés sur la base des hypothèses actuarielles suivantes :

<i>(en %)</i>	Europe			Amérique du Nord			Autres pays		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Taux d'actualisation	4,75-6,00	4,75 - 5,50	4,00 - 4,75	4,25-8,17	5,50 - 6,00	5,20 - 5,75	4,75-12,00	4,50 -11,0	5,25 - 7,75
Taux de rendement attendu des fonds	4,56-6,00	4,25	4,00	7,80-8,60	7,80 - 8,60	7,80 - 8,60	7,50*	7,50*	7,50*
Taux d'augmentation des salaires	2,50-5,50	2,20 - 5,50	2,75 - 4,00	NA	NA	NA	3,50-10,00	4,50 -7,00	3,50 - 5,50

* Inde uniquement.

La sensibilité de l'obligation globale et des éléments de compte de résultat au titre de 2009 correspondant à une variation de +/- 25 points de base du taux d'actualisation, s'établit respectivement à +5,2 et -4,9 millions d'euros au titre de l'obligation totale et +0,14 et -0,11 million d'euros au titre de l'impact sur le résultat.

19.2 RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite, de couverture médicale et de prévoyance. Le montant des contributions relatives à ce régime enregistrées dans l'exercice s'élève à 38,2 millions d'euros.

NOTE 20 - AUTRES PROVISIONS

Dans le cadre de l'activité normale du Groupe et de ses filiales, tout comme dans le cadre de dossiers particuliers décrits ci-après, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont constituées conformément aux principes décrits en note 1.19.

Les autres provisions s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007	Dotation	Reprise (montant utilisé)	Reprise (montant non utilisé)	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Reclassement	31 décembre 2008
Restructurations ⁽¹⁾	10,5	23,4	(4,5)	(4,7)	-	0,9	(0,4)	25,2
Réaménagement des sites et environnement	64,9	14,4	(12,4)	(3,4)	(0,1)	0,3	0,1	63,8
Litiges ⁽²⁾	92,7	20,4	(20,7)	(8,7)		(0,2)	1,1	84,6
Autres risques et charges ⁽²⁾	26,0	10,1	(5,7)	(0,7)	-	0,6	-	30,3
TOTAL	194,1	68,3	(43,3)	(17,5)	(0,1)	1,6	0,8	203,9
PART NON COURANTE	191,0	68,3	(43,3)	(17,5)	(0,1)	1,4	2,0	201,8
PART COURANTE	3,1	-	-	-	-	0,2	(1,2)	2,1

(1) Les dotations aux provisions pour restructurations correspondent à un nouveau plan mis en place en novembre 2008 en Egypte.

(2) Les provisions pour litiges et autres risques et charges sont destinées à couvrir des risques comme des litiges avec les tiers et des différends avec les administrations, notamment en matière fiscale. Les reprises, montants non utilisés, correspondent pour l'essentiel à des excédents de provisions et des extinctions de risque sur des litiges fiscaux provisionnés.

En 2008, les principales provisions constituées sont :

- Risque fiscal au Maroc (2,6 millions d'euros) et en Egypte (3,3 millions d'euros) ;
- Litige transporteur négoce (5,0 millions d'euros) ;
- Contribution formation en Egypte (5,4 millions d'euros).

L'impact net des variations de provisions en 2008 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotation	Reprise montants non utilisés	TOTAL (net)
Résultat d'exploitation	61,8	(13,6)	48,2
Impôts	6,6	(3,9)	2,7
TOTAL	68,4	(17,5)	50,9

Les principaux dossiers en cours au 31 décembre 2008 sont les suivants :

- a) Des procédures à des stades différents d'avancement sont en cours en France et à l'étranger en matière de droit de la concurrence.
- b) Des contrôles fiscaux ont eu lieu, ou des contentieux sont en cours dans certains pays où le Groupe exerce son activité.

Les risques attachés à ces différents dossiers font l'objet de provisions selon les critères et principes énoncés en note 1.19.

NOTE 21 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2006	Au 31 décembre 2007	Résultat	Autres mouvements *	Au 31 décembre 2008
Déficits reportables	15,6	5,0	1,4	-	6,4
Immobilisations	(354,1)	(333,7)	38,5	0,8	(294,4)
Provisions	89,1	88,5	(8,0)	1,0	81,5
Autres	(6,1)	(9,1)	(11,4)	(0,2)	(20,7)
Passif net d'impôts différés	(255,5)	(249,3)	20,5	1,6	(227,2)
Dont					
Impôts différés actifs	19,7	19,5	-	2,1	21,6
Impôts différés passifs	(275,2)	(268,8)	(20,5)	(0,5)	(248,8)

* Les autres mouvements sont constitués des impôts différés sur les profits et charges comptabilisés en capitaux propres, de l'impact des variations de périmètre et des écarts de conversion.

Au 31 décembre 2008, après constatation par les capitaux propres d'une augmentation des impôts différés passifs de 1,9 million d'euros au cours de l'année (note 14), la charge cumulée enregistrée dans les capitaux propres est de 7,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élevait à 13,0 millions d'euros expirant au-delà de 2008.

NOTE 22 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Le poste « Autres passifs courants » se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Dettes fiscales et sociales	183,0	182,4	173,2
Fournisseurs d'immobilisations	102,8	98,0	76,6
Engagements de rachats d'intérêts minoritaires	53,5	32,9	9,6
Autres dettes diverses	108,4	107,8	100,2
TOTAL	447,7	420,8	359,6

NOTE 23 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements financiers :

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques	39,3	84,2	106,6
Cautions, garanties et autres	127,4	96,9	76,8
TOTAL	166,7	181,1	183,4

Au 31 décembre 2008, les sûretés réelles garantissent principalement des dettes des filiales indiennes, chinoises et égyptiennes pour un montant de 39,3 millions d'euros (84,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 106,6 millions d'euros au 31 décembre 2006).

b) Lors de la prise de contrôle de Suez Cement Company et de ses filiales en 2005, Ciments Français s'est engagé à réaliser au cours des 10 prochaines années des investissements pour un montant minimum d'un milliard de livres égyptiennes (environ 130 millions d'euros) afin de moderniser ou développer l'outil de production et d'améliorer la situation environnementale des dispositifs industriels de Suez et de Tourah.

- c) Au 31 décembre 2008, les engagements relatifs aux contrats de locations non résiliables ou faisant l'objet d'indemnité en cas de résiliation s'élevaient à 62,2 millions d'euros, dont 16,8 millions d'euros à moins d'un an.
- d) Au 31 décembre 2008, les engagements contractuels pris au titre des droits de foretage ou de contrats d'achats de matières s'élevaient à 65,9 millions d'euros, dont 11,0 millions d'euros à moins d'un an.
- e) Les contrats et commandes fermes d'investissement s'élevaient à 369 millions d'euros au 31 décembre 2008 (dont 131 millions d'euros pour l'Amérique du Nord et 124 millions d'euros pour le Maroc).

Engagements financiers et autres obligations contractuelles par échéance au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)

Engagements financiers et obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes à long terme (figurant au bilan)	1 886,2	230,3	858,3	797,6
dont endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques ⁽¹⁾ :	39,3	7,6	31,7	
Sous-total garanti par des sûretés réelles				
Contrats de location ⁽²⁾	62,2	16,8	31,2	14,2
Obligations d'achat irrévocables ⁽³⁾	52,7	6,3	16,4	30,0

Autres engagements	Total	Montant des engagements par période			
		À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Indéterminée
Cautions, garanties et autres	127,2	77,0	16,7	2,7	30,8

(1) Au 31 décembre 2008, les hypothèques sont majoritairement constituées de sûretés réelles garantissant les dettes des filiales indienne et chinoise. La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'hypothèques était de 156 millions d'euros fin 2008, l'emprunt contracté par Helwan Cement Ltd et garanti par des actifs a été remboursé par anticipation au premier semestre.

(2) Ces engagements correspondent aux contrats de location non résiliables ou faisant l'objet d'une indemnité en cas de résiliation.

(3) Ces obligations correspondent aux engagements contractuels pris au titre des droits de foretage essentiellement pour l'exploitation de l'activité granulats et d'achat des matières premières.

NOTE 24 – ACHATS ET CONSOMMATIONS

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Achats de matières premières et de produits semi-finis	(548,5)	(501,7)	(428,1)
Achats de combustible	(430,3)	(349,7)	(286,4)
Achats d'emballages, matériels, pièces de rechange	(210,1)	(206,0)	(187,2)
Achats de produits finis et marchandises	(369,9)	(338,4)	(280,4)
Énergie électrique, eau, gaz	(331,5)	(305,4)	(284,4)
Autres charges	(83,0)	(77,4)	(77,0)
Variation des stocks de matières premières et consommables	52,2	55,0	34,7
TOTAL	(1 921,1)	(1 723,6)	(1 508,8)

NOTE 25 – SERVICES EXTÉRIEURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Sous-traitance	(390,6)	(392,6)	(344,1)
Transport sur vente	(452,5)	(431,0)	(399,5)
Frais de conseils juridiques et consultants	(39,1)	(35,8)	(29,2)
Loyers	(64,9)	(60,2)	(55,3)
Assurances	(39,4)	(38,5)	(36,4)
Autres services extérieurs	(142,6)	(140,4)	(126,0)
TOTAL	(1 129,1)	(1 098,5)	(990,5)

NOTE 26 – CHARGES DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Salaires, intéressement et participation	(425,8)	(423,9)	(402,4)
Charges sociales	(143,6)	(139,0)	(133,7)
Charges des régimes à prestations définies	(10,9)	(14,5)	(13,4)
Charges relatives aux plans de stock-options	(6,9)*	(5,0)	(2,5)
Autres charges de personnel	(57,2)	(59,9)	(52,7)
TOTAL	(644,4)	(642,3)	(604,7)

* Dont charge comptabilisée au titre de l'application d'IFRIC 11 : 0,5 million d'euros

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2008 s'élèvent à 17 978 personnes (18 363 au 31 décembre 2007 et 17 607 au 31 décembre 2006).

Le montant des rémunérations versées par Ciments Français SA aux membres des organes d'administration est donné en note 32.

ATTRIBUTION D'OPTIONS

Le Groupe Ciments Français a ouvert depuis 1987 des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Ciments Français au bénéfice de la Direction Générale et des membres du personnel de Ciments Français ou de sociétés dont 10 % au moins du capital est détenu directement ou indirectement par la société. Ces options sont exerçables au bout de trois ans, la durée totale de l'option est de dix ans. Les options sont annulées en cas de démission ou de licenciement ou lorsque le délai d'exercice est expiré. Les options sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les termes et conditions des plans d'option en cours au 31 décembre 2008 sont les suivants :

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options attribuées à l'origine	Délai d'exercice	Options exercées	Options annulées (1)	Options non exercées	Prix unitaire en euros
OPTIONS DE SOUSCRIPTION							
Autorisation du 10.05.1995/ 09.09.1998	500 000	162 700	09.09.2001 – 09.09.2008 (2)	133 499	29 200	1	46,04
		162 700		133 499	29 200	1	
Autorisation du 15.04.1999/ (3) 09.09.1999 01.09.2000	1 000 000	198 900 168 350	09.09.2002 – 09.09.2009 (2) 01.09.2003 – 01.09.2010	144 226 136 350	28 200 6 500	26 474 25 500	62,98 51,75
Annulation du 12.04.2001/ (3)	(632 750)	367 250		280 576	34 700	51 974	
Autorisation du 12.04.2001/ (3) 14.02.2002 (4) 01.03.2005 01.03.2006	1 000 000 (47 900)	152 100 169 400 155 000	14.02.2005 – 14.02.2012 14.04.2008 – 14.04.2015 23.03.2009 - 22.03.2016	118 690 - -	11 850 6 900 1 000	21 560 162 500 154 000	45,90 70,88 117,29
		476 500		118 690	19 750	338 060	
Autorisation du 11.04.2006/ 05.03.2007 14.04.2008	1 000 000	166 400 152 900	23.03.2010 - 22.03.2017 14.04.2011 - 13.04.2018	- -	3 900 1 500	162 500 151 400	140,28 108,55
		319 300		-	5 400	313 900	
SOUS- TOTAL		1 325 750		532 765	89 050	703 935	
OPTIONS D'ACHAT							
Autorisation du 12.04.2001/ (3) 12.02.2003		171 400	12.02.2006 – 12.02.2013	113 600	12 100	45 700	45,59
SOUS- TOTAL		171 400		113 600	12 100	45 700	
TOTAL	2 819 350	1 497 150		646 365	101 150	749 635	

(1) Les options sont annulées soit en raison de démission ou de licenciement, soit pour dépassement de la date limite d'exercice.

(2) Modifié par le Conseil d'Administration du 15 février 2000.

(3) L'autorisation du 15 avril 1999 a été annulée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2001 pour la part non attribuée et remplacée par une autorisation pour un nouveau plan.

(4) Le Conseil d'Administration du 12 avril 2002 a annulé 47 900 options non attribuées.

Les options attribuées aux mandataires sociaux (composition à l'Assemblée Générale du 15 avril 2009) s'élèvent à 45 000 en 2008 comme en 2007 et 2006.

Les informations relatives aux mouvements sur les plans de stock-options au cours des périodes examinées sont les suivantes :

	31 décembre 2008		31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	Nombre	Prix exercice moyen (en euros)	Nombre	Prix exercice moyen (en euros)	Nombre	Prix exercice moyen (en euros)
Options (souscription et achat) en cours au 1^{er} janvier	677 305	91,80	666 477	69,59	672 928	53,90
Options levées dans l'exercice	(78 170)	45,96	(152 172)	46,87	(155 051)	49,26
Options annulées dans l'exercice	(2 400)	120,45	(3 400)	127,65	(6 400)	67,50
Options attribuées dans l'exercice	152 900	140,28	166 400	140,28	155 000	117,29
Options (souscription et achat) en cours en fin de période	749 635	106,38	677 305	91,77	666 477	69,59
Options exerçables en fin de période	281 734	-	197 405	-	349 977	-

Au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2001, le Conseil d'Administration du 12 février 2003 a attribué 171 400 options d'achat d'actions. La société détient, au 31 décembre 2008, 45 700 actions propres qui ont été affectées à la couverture de ce plan par le Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2005.

Le prix moyen des actions sur l'exercice est de 92,62 euros (150,14 euros en 2007 et 127,99 euros en 2006).

Le prix d'exercice des options de souscription en cours fin décembre 2008 se situe entre 45,90 euros et 140,28 euros.

La durée de vie moyenne résiduelle des options en cours est de 6,9 années.

Plans comptabilisés selon IFRS 2

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés à la date de transition aux IFRS.

Les caractéristiques des plans comptabilisés sont les suivantes :

Date d'attribution /attributaires	Nombre d'options Origine	Période d'acquisition des droits	Charge de personnel au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Charge de personnel au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Charge de personnel au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)
12 février 2003		3 ans			
Mandataires sociaux	36 000		-	-	12,6
Employés	135 400		-	-	47,4
14 avril 2005		3 ans			
Mandataires sociaux	40 000		86,2	249,4	247,5
Employés	129 400		278,8	806,6	800,5
23 mars 2006		3 ans			
Mandataires sociaux	45 000		555,1	539,1	418,1
Employés	110 000		1 356,9	1 317,9	1 021,9
23 mars 2007		3 ans			
Mandataires sociaux	45 000		801,8	552,0	-
Employés	121 400		2 163,2	1 489,0	-
14 avril 2008		3 ans			
Mandataires sociaux	45 000		347,3	552,0	-
Employés	107 900		832,7	1 489,0	-
TOTAL			6 422,0	4 954,0	2 548,0

La juste valeur des options attribuées est déterminée suivant la méthode binomiale avec prise en compte du dividende. La durée de vie totale des options est de dix ans. La volatilité est exprimée en moyenne annuelle sur des données historiques après correction des événements atypiques. Aucune autre caractéristique d'attribution des options n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. La charge comptabilisée est ajustée afin de prendre en compte les probabilités de départs des salariés bénéficiaires pendant la période d'acquisition des droits.

Les hypothèses retenues pour la valorisation des options et les résultats obtenus sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2007	Plan 2006
Valeur de l'option à la date d'octroi (en euros)	33,33	50,48	38,23
Valeur de l'action (en euros)	118,90	159,01	128,50
Prix d'exercice (en euros)	108,55	140,28	117,29
Volatilité (en %)	20,67	20,5	22
Durée de l'option (en années)	10	10	10
Dividende (en %)	2,10	1,43	1,48
Taux sans risque OAT 10 ans	4,43	4,2	3,55

NOTE 27 – AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Autres impôts et taxes	(88,0)	(55,8)	(62,3)
Dépréciation de créances, net	(13,4)	(5,4)	(5,1)
Réaménagement des sites, net	(8,0)	(8,3)	(6,0)
Autres charges d'exploitation	(48,3)	(37,5)	(20,3)
Autres produits d'exploitation	1,1	1,0	0,8
TOTAL	(156,6)	(106,0)	(92,9)

NOTE 28 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Les autres produits et charges comprennent des coûts de restructuration et les plus et moins-values de cessions d'actifs.

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Plus (moins) values de cessions nettes	1,6	2,9	1,6
Plan de départ anticipé Égypte*	(20,0)	(15,4)	(25,4)
Autres	(6,2)	(1,2)	(2,6)
TOTAL	(24,6)	(13,7)	(26,4)

* Au cours des quatrième trimestres 2008 et 2007, des plans de départ anticipés ont été proposés aux salariés des sociétés égyptiennes.

En 2006, le plan de réorganisation des structures industrielles, administratives et commerciales de Suez Cement Company avait été présenté aux représentants du personnel et annoncé au cours du quatrième trimestre.

NOTE 29 – RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	2008		2007		2006	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits d'intérêts	-	18,4	-	21,0	-	21,9
Charges d'intérêts	(105,0)	-	(102,9)	-	(104,9)	-
Charge nette d'intérêts sur l'endettement net portant intérêts	(86,6)	-	(81,9)	-	(83,0)	-
Dividendes nets	-	3,1	-	4,6	-	3,5
Indemnité annulation vente Turquie	-	50,0	-	-	-	-
Autres produits financiers	-	4,8	-	10,6	-	3,6
Autres charges financières	(22,0)	-	(20,7)	-	(12,3)	-
Sous-totaux (a)	(127,0)	76,3	(123,6)	36,2	(117,2)	29,0
Dépréciation de titres de participation (b)	(79,2)*	-	(0,1)	-	(0,7)	-
Sous-total net (a)+(b) = (1)	(129,9)	-	(87,5)	-	(88,9)	-
Juste valeur des instruments dérivés de taux	(0,9)	-	-	0,3	-	0,3
Gain (pertes) de change	(7,8)	-	(7,4)	-	(5,4)	-
Gain sur le passif monétaire Turquie	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés de change	-	8,3	-	1,6	-	-
Sous-totaux	(8,7)	8,3	(7,4)	1,9	(5,4)	0,3
Sous-total net (2)	(0,4)	-	(5,5)	-	(5,1)	-
RÉSULTAT FINANCIER (3) = (1) + (2)	(130,3)	-	(93,1)	-	(94,0)	-

* Dont Goltas et Bursa : 79,0 millions d'euros.

Les charges financières nettes sont en hausse de 36,8 millions d'euros (130,3 millions d'euros en 2008 contre 93,1 millions d'euros en 2007 et 94,0 millions d'euros en 2006). Cette augmentation est principalement due à la

dépréciation des titres Goltas et Bursa (-79,0 millions d'euros) en partie compensée par l'acompte reçu de 50,0 millions d'euros et désormais acquis à titre d'indemnité suite à la rupture des négociations du projet de cession des activités en Turquie.

Les frais financiers nets directement liés à l'endettement net portant intérêts s'élèvent à 86,6 millions d'euros en 2008 (81,9 millions d'euros en 2007 et 83,0 millions d'euros en 2006). Ils enregistrent une hausse de 4,7 millions d'euros par rapport à 2007 due principalement à l'augmentation de l'endettement moyen.

NOTE 30 - ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT FIGURANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Impôts courants	(169,3)	(217,3)	(247,8)
Ajustement de l'impôt courant relatif à des périodes antérieures	(3,1)	(5,5)	12,1
Impôts différés	19,7	11,1	20,7
Impôts résultant de changements de taux	0,8	2,6	16,1
TOTAL	(151,9)	(209,1)	(198,9)

Analyse du taux effectif d'imposition

(en millions d'euros)	2008		2007		2006	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Résultat avant impôts et résultat des sociétés en équivalence	476,6		760,3		777,2	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	164,1	34,43	261,8	34,43	267,6	34,43
Écart de taux France/étranger ⁽¹⁾	(34,7)	(7,29)	(41,2)	(5,41)	(32,9)	(4,24)
Effets des changements de taux d'imposition	(0,8)	(0,17)	(2,6)	(0,35)	(16,1)	(2,05)
Actifs d'impôts non constatés sur pertes fiscales de l'exercice ⁽²⁾	5,8	1,23	2,1	0,28	0,7	0,09
Modification des perspectives de récupération de l'actif d'impôts différés nette des utilisations de déficits non activés	-	-	(0,2)	(0,03)	(5,5)	(0,55)
Différences permanentes et autres	14,4	3,03	(16,3)	(2,15)	(2,8)	(0,53)
Impôt sur exercices antérieurs	3,1	0,64	5,5	0,73	(12,1)	(1,56)
IMPÔT EFFECTIF DU GROUPE	151,9	31,86	209,1	27,51	198,9	25,59

(1) En 2008, les pays pour lesquels l'impact des différences de taux avec celui de la France est le plus significatif sont l'Égypte et la Bulgarie.

(2) Les déficits reportables non activés en 2008 et 2007 ont été générés principalement en Turquie et en Chine. En 2006, ils ont été générés principalement en Espagne et en Inde.

La hausse de 4,35 % du taux apparent d'impôt en 2008 s'explique essentiellement par les dépréciations non déductibles d'écarts d'acquisition et de titres de participation.

NOTE 31 - RÉSULTAT PAR ACTION

31.1 RÉSULTAT DE BASE

Le calcul du résultat par action pour l'année 2008 est basé sur le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère et sur le nombre moyen pondéré de titres en circulation sur la période, après déduction du nombre moyen pondéré des actions propres.

Nombre de titres moyen pondéré

<i>(en milliers d'actions)</i>	2008	2007	2006
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier	37 685	38 355	38 459
Actions propres détenues au 1 ^{er} janvier	(776)	(448)	(409)
Acquisition pondérée d'actions propres sur la période	(304)	(367)	(169)
Annulation/affectation d'actions propres sur la période	435	251	79
Nombre pondéré d'actions émises sur la période	21	64	97
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	37 061	37 855	38 057

31.2 RÉSULTAT DILUÉ

Le calcul du résultat dilué par action est déterminé suivant la méthode du rachat d'actions appliquée aux options de souscription et d'achat d'actions pondéré sur la période. Selon cette méthode, les fonds recueillis lors des levées d'options potentielles sont affectés au rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen de la période. L'effet dilutif correspond au solde d'actions à émettre. Le prix d'exercice prend en compte la juste valeur des services restant à rendre dans le futur déterminée selon IFRS 2.

<i>(en milliers d'actions)</i>	2008	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	37 061	37 855	38 057
Effet dilutif des options de souscription et d'achat d'actions	103	267	311
Nombre moyen pondéré d'actions (résultat dilué) au 31 décembre	37 164	38 122	38 368

31.3 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE, LEVÉES D'OPTIONS SUR ACTIONS ET ANNULATION D'ACTIONS

Au 28 février 2009, aucune option d'achat d'actions n'a été levée.

Le 4 mars 2009, 430 505 actions propres ont été annulées.

NOTE 32 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Termes et conditions des transactions avec les parties liées

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances sur les parties liées. En 2008, 2007 et 2006, le Groupe n'a pas enregistré de provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées.

Les effets des transactions avec les sociétés liées sur le compte de résultat de Ciments Français sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Société mère Italcementi S.p.A.			
Prestations de services facturées par le Groupe	3,6	4,7	5,1
Prestations de services facturées par Italcementi S.p.A.	(25,0)	(28,8)	(18,3)
Ventes de marchandises par Italcementi S.p.A.	(4,2)	(3,3)	(1,0)
Ventes de marchandises par Ciments Français à Italcementi S.p.A.	136,0	134,7	99,0
Sociétés mises en équivalence			
Vente de marchandises	40,4	15,0	14,6
Prestations de services	-	-	-
Achats de marchandises	(8,7)	(8,5)	(13,0)
Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.			
Prestations de services facturées par le Groupe	4,5	3,3	3,2
Ventes de marchandises facturées par le Groupe	13,0	5,0	6,0
Prestations de services et transferts de recherche et développement facturés au Groupe	(47,0)	(27,9)	(25,4)
Transactions avec les personnes clés			
Rémunération versée*	(4,7)	(1,6)	(1,7)
Indemnités et avantages dus à la cessation d'activité ou postérieurement à celle-ci	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Jetons de présence	(0,5)	(0,5)	(0,5)
Attribution d'options	(1,4)	(1,3)	(0,7)

* Y compris indemnité exceptionnelle.

Par ailleurs, les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 28,3 millions d'euros au cours de l'année 2008 (13,0 millions d'euros en 2007 et 17,9 millions d'euros en 2006).

Les dettes et créances avec des sociétés liées sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Sociétés d'Italcementi Group			
Clients	5,8	24,0	6,5
Fournisseurs et autres créiteurs	34,0	19,7	26,4
Dettes financières court terme	5,0	-	2,0
Sociétés en équivalence			
Clients	4,3	4,0	3,8
Fournisseurs et autres créiteurs	-	-	-

Société mère ultime

La société Italcementi S.p.A. est une société italienne cotée à Milan. Elle est majoritairement détenue par Italmobiliare S.p.A., également cotée à Milan.

Il n'y a pas eu de transaction entre Italmobiliare S.p.A. et le Groupe Ciments Français.

Dans le cadre de l'organisation d'Italcementi Group, un certain nombre de services et de compétences sont mis en commun et font l'objet de refacturations réciproques entre Ciments Français et les sociétés d'Italcementi Group. Les

transactions facturées à Italcementi S.p.A. concernent principalement des prestations de services, des refacturations de personnel.

Les ventes de marchandises à Italcementi S.p.A. sont essentiellement des ventes de ciment et de clinker et des ventes de combustibles réalisées par les activités négoce du Groupe.

Les opérations refacturées à Ciments Français ou à ses filiales concernent principalement des prestations de services, des refacturations de personnel et des achats de combustibles.

Sociétés en équivalence

Les principales sociétés en équivalence avec lesquelles le Groupe effectue des ventes, des prestations et des achats sont les sociétés Innocon et Ciment Québec en Amérique du Nord et Vassiliko à Chypre.

Coentreprises

Les transactions réalisées avec les coentreprises et qui ne seraient pas éliminées en consolidation sont peu significatives.

Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.

Les opérations refacturées à Ciments Français ou à ses filiales concernent principalement une quote-part des coûts de recherche et développement et des prestations de services engagés par le Centre Technique Groupe (C.T.G.) détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français.

Personnes clés

Le Président-Directeur Général, le Directeur Général Délégué ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration de Ciments Français, sont considérés comme personnes clés au sens de la norme IAS 24.

Le montant des rémunérations versées comprend les rémunérations versées par Ciments Français SA (salaires de base, primes et avantages en nature) au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué (depuis le 1^{er} avril 2007). Les jetons de présence sont versés par Ciments Français SA et ses filiales consolidées par intégration globale ou proportionnelle.

NOTE 33 – PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les principales sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont essentiellement des sociétés françaises de matériaux de construction.

La part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges du Groupe dans les coentreprises, qui est incluse dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006*
Actifs courants	32,8	24,9	26,2
Actifs non courants	65,1	53,5	55,4
Total actif	97,9	78,4	81,6
Passifs courants	26,5	19,2	20,9
Passifs non courants	17,2	18,4	18,9
Total passif	43,7	37,6	39,8

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Produits	45,3	40,2	39,8
Charges	(39,8)	(34,9)	(32,4)
Résultat avant impôts	5,5	5,3	7,4

* Sociétés indiennes consolidées par intégration globale à partir du 1^{er} juin 2006.

NOTE 34 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

34.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Banques et caisses	93,4	122,4	74,6
OPCVM	81,3	81,8	42,0
Dépôts à moins de 3 mois	149,4	154,7	189,5
TOTAL	324,1	358,9	306,1

Les placements OPCVM répondent aux conditions de classement en trésorerie et équivalents de trésorerie tels que précisés en note 1.15.

Un montant de 229,0 millions d'euros est détenu au 31 décembre 2008 (237,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 234,6 millions d'euros au 31 décembre 2006) dans des pays ne permettant pas une disponibilité des fonds immédiate au niveau de la holding Ciments Français (principalement l'Égypte, le Maroc, la Thaïlande et la Chine), notamment du fait des réglementations en vigueur.

34.2 INVESTISSEMENTS FINANCIERS NETS DE LA TRÉSORERIE DES SOCIÉTÉS ACQUISES

Les investissements financiers tels qu'ils ressortent du tableau des flux de trésorerie consolidés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Titres Aquitaine de transformation (France)	4,0	-	-
Titres Intercom (Italie)	12,4 ⁽¹⁾	-	-
Titres Cambridge (Canada)	-	11,2	-
Titres Arrow Group (USA)	-	38,7	-
Titres Crider & Shockey (USA)	28,1	-	-
Titres Suez Cement Company et filiales (Égypte)	-	74,6	-
Titres Decom (Égypte)	-	8,2	-
Titres Tecno Gravel (Égypte)	-	3,7	-
Titres RMB SAE (Égypte)	-	-	9,1 ⁽³⁾
Autres titres Égypte	0,5	5,6	-
Titres Goltas Cimento (Turquie)	2,2	13,4	89,4
Titres Bursa (Turquie)	-	-	6,5
Titres Zuari Cement Ltd (Inde)	-	-	107,8 ⁽³⁾
Titres Fuping Cement (Chine)	-	17,5 ⁽²⁾	-
Titres Al Mahaliya (Koweït)	5,6	-	-
Titres Hilal Cement Company (Koweït)	-	10,9 ⁽²⁾	-
Titres Al Badia (Syrie)	8,4	-	-
Autres titres	0,8	-	0,1
TOTAL	62,0	183,8	212,9

(1) Investissement 2008 après déduction de la trésorerie acquise qui s'élevait à 4,6 millions d'euros pour Intercom.

(2) Investissement 2007 après déduction de la trésorerie acquise qui s'élevait à 23,7 millions d'euros pour Hilal Cement Ltd et à 10,5 millions d'euros pour Fuping Cement.

(3) Investissement 2006 après déduction de la trésorerie acquise qui s'élevait à 4,9 millions d'euros pour Zuari Cement Company et 1,7 million d'euros pour RMB SAE.

NOTE 35 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 16 février 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français s'est réuni pour examiner un projet de fusion avec sa société mère Italcementi S.p.A. et a donné un avis favorable au principe de l'opération. Dans sa séance du 4 mars 2009, le Conseil d'Administration a précisé que les commissaires à la fusion, désormais nommés, déposeront leur rapport dans les prochaines semaines.

Début février, Standard and Poor's a confirmé la notation BBB, a baissé la note court terme de A2 à A3 et modifié les perspectives de stables à négatives. Après l'annonce de la fusion, Standard and Poor's a confirmé la notation, alors que Moody's a décidé la mise sous surveillance de la notation Baa1/P2 avec dégradation potentielle.

Le 9 mars 2009, Ciments Français a été informé d'une procédure indirecte d'un actionnaire de SIBCEM (Sibirskiy Cement) visant à contester les actions entreprises par cette dernière dans le cadre de ses négociations avec Ciments Français sur la cession des actifs turcs. Cette procédure n'est pas de nature, à ce stade, à remettre en cause le caractère définitivement acquis du produit de 50 millions d'euros perçu suite à la rupture des négociations pour la cession de nos activités en Turquie.

NOTE 36 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2008	% contrôle au 31 déc. 2007	% intérêts au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2007	Méthode de consolidation au 31 déc. 2008
CIMENT FRANCE						
SCE LA GRANGE D'ETAULE	Beaujeu St Vallier - 70100 Gray	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOCLI	2 Quartier Castans - 65370 Izaourt	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES	Rue des Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMALIT	Zone portuaire - Quai A. de Vial - Poste 435 - 33530 Bassens	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
AXIM	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS CALCIA	Rue des Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SZG	AM Zementwerk - 66130 Saarbrücken Gudingén (Allemagne)	80,0	80,0	80,0	80,0	GLOB
ROUENNAISE DE TRANSFORMATION	Boulevard Maritime - 76350 Grand Couronne	60,0	-	60,0	-	GLOB
STE D'INVESTISSEMENT & DE PARTICIPATIONS DU LITTORAL	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
STE AQUITAINE DE TRANSFORMATION	5 bd Louis Loucheur - 92210 Saint Cloud	40,0	-	40,0	-	EQUI
TRANSPORT (TRATEL)						
TRATEL	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
LARRICQ	Z.I - 28 rue de l'Aumônerie - 79600 Airvault	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
JOHAR	Voie Saint Nicolas - 51300 Luxemont-Villotte	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRAGOR	162 av du Haut Lévêque - 33600 Pessac	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRABEL TRANSPORTS	Grand Route 260 - 7530 Gaurain-Ramecroix (Belgique)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DECOUX	Route de Saint Gilles - 30300 Beaucaire	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BONAFINI	Z.I. de la Gare - Moul - 14370 Argences	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TRABEL AFFRETEMENT	Grand Route 260 - Gaurain Ramecroix (Belgique)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION FRANCE						
BETON SAONE	Rue des frères Lumière - Z.I. Sud - 71000 Macon	35,0	35,0	35,0	35,0	EQUI
SCI BATLONGUE	Rebenacq - 64260 Arudy	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
B.C. DE L'ADOUR	Lieu dit "Castera" - Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne	60,0	60,0	36,0	36,0	GLOB
SCI LEPELTIER	Route de Berry-Bouy - 18230 Saint Douillard	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DTM DRAGAGES, TRANSPORTS & TRAVAUX MARITIMES	Quai Nord - Port de la Pallice - 17000 La Rochelle	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
SABLIMARIS	Z.I. Portuaire du Rohu - 56600 Lanester	49,8	49,8	49,8	49,8	PROP
DOMAINE ST LOUIS	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2008	% contrôle au 31 déc. 2007	% intérêts au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2007	Méthode de consolidation au 31 déc. 2008
GISAMO	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
UNIWERBETON	Z.I. des Érables, BP 13 - 54181 Heillecourt	70,0	70,0	70,0	70,0	GLOB
LES GRAVES DE L'ESTUAIRE	Route du Port Pétrolier, Terre Plein Sud - 76600 Le Havre	33,3	33,3	33,3	33,3	PROP
LES SABLIERES DE L'ODET	Port de Corniguel - 29000 Quimper	49,5	49,5	49,5	49,5	PROP
CALCAIRES DE SOUPPES SUR LOING	Lieu dit "Le Coudray" - 77460 Souppes sur Loing	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
CARRIERES BRESSE BOURGOGNE*	Port fluvial Sud de Chalon - 71380 Epervans	50,0	50,0	33,3	33,3	PROP
DIJON BETON	Route de Gray - 21850 St Apollinaire	15,0	15,0	15,0	15,0	EQUI
SCI BERAULT	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DRAGAGES ET CARRIERES DEC	Port fluvial Sud de Chalon - 71380 Epervans	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
B.C. DES ABERS	11 rue de la roche - BP 6 - 29870 Lannilis	34,0	34,0	34,0	34,0	EQUI
B.C. DU PAYS BASQUE	Lieu dit "Castera" Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne	60,0	60,0	60,0	60,0	GLOB
GSM	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
UNIBETON	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CHATELET	Le Hourdel - 80410 Cayeux/Mer	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
STÉ PARISIENNE DE SABLIERES	"Le Catelier" - Martot - 27340 Pont de l'Arche	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
EURARCO FRANCE	Chemin de Barre Mer - St Firmin les Crotoy - 80550 Le Crotoy	65,0	65,0	65,0	65,0	GLOB
UNIBETON-VAR	Z.A. du Berthoire - 13410 Lambesc	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
RCB RAINGEARD CARRIERES BETONS ET COMPAGNIE	3 rue du Charron, Impasse du Bourrelier - 44800 Saint Herblain	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SAS DES GRÉSILLONS	2 quai Henri IV - 75004 Paris	35,0	-	35,0	-	PROP
STINKAL	Hameau Beaulieu - 62250 Ferques	35,0	35,0	35,0	35,0	EQUI
LES CALCAIRES GIRONDIN	18/20 avenue René Cassagne - 33150 CENON	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
LGEG	5 Chai de Chaulne - 33420 St Jean de Blaignac	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
LES SABLES DE MÉZIÈRES	93 rue Vieille Levée - 45000 Orléans	50,0	-	50,0	-	PROP
GRANULATS DE LA DROME	Parc St Jean - ZAC du Mas de Grille - 34437 St Jean de VEDAS	51,0	51,0	51,0	51,0	GLOB
CALCAIRES LORRAINS	ZI. avenue des Érables - 54181 HEILLECOURT	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
SCI BALLOY	49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BCE SA	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
V.B.H. SNC	39 quai des Canotiers - 59200 Tourcoing	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BCEAP SNC	Les Technodes - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SANTES BETON	1 ^{ère} rue du Port Fluvial - 59211 Santes	50,0	50,0	50,0	50,0	PROP
VALOISE	13 route de Conflans - 95480 Pierrelaye	60,0	60,0	60,0	60,0	PROP
SEAPM	49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon	100,0	56,4	56,4	56,4	PROP
GRANULATS OUEST	3 rue du Charron - 44800 Saint Herblain	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
LES QUATRE TERMES	Chemin St Jean - 13000 Salon de Provence	50,0	-	50,0	-	PROP
BELGIQUE						
CCB	Grand Route 260 - 7530 Tournai	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DE PAEPE BETON	Kennedylaan - Afrit Moervaart Noord - 9042 Gent	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SOCIETE DES CARRIERES DU TOURNAISIS	Grand-Route 19 - 7530 Tournai (Gaurain Ramecroix)	65,0	65,0	65,0	65,0	PROP
ESPAGNE						

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2008	% contrôle au 31 déc. 2007	% intérêts au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2007	Méthode de consolidation au 31 déc. 2008
C. G. CANTERAS	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	99,4	99,4	99,1	99,1	GLOB
FINANCIERA Y MINERA	Parque Alvento, Via de los Poblados n°1, C - 6° planta - 28033 Madrid	99,7	99,7	99,7	99,7	GLOB
HORMIGONES Y MINAS	Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - 29080 Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
ATLANTICA DE GRANELES	Sestao-Galindo, Via Galindo – Vizcaya	50,0	50,0	49,9	49,9	PROP
VENTORE	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
C.A.S. MALAGA	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
CISNEL DESCARGAS	Via de los Poblados, n°1; Ed. C 6e planta - 28033 Madrid	100,0	100,0	99,7	100,0	GLOB
NUGRA	Via de los Poblados, n°1; Ed. C 6e planta - 28033 Madrid	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CONGLOMERANTES HIDRAULICOS ESPECIALES	Via de los Poblados, n°1; Ed. C 6e planta, Parque Empresarial Alvento - 28033 Madrid	85,0	-	84,8	-	GLOB
CEMENTOS CAPA	Poligono Industrial Las Salinas - Carretera Nacional 342 km. 185,5 - Salinas Archidona (Malaga)	66,0	66,0	65,8	65,8	GLOB
AXIM BUILDING	Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
GRÈCE - CHYPRE						
ET BETON	Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
HALYPS BUILDING MATERIALS	Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos - Attika	99,8	99,8	99,7	99,7	GLOB
AMNOS DEVELOPMENT QUARRIES	Keranmideza Mandra Attkis	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
VASSILIKO CEMENT WORKS LTD	1A Kyriakos Matsis Avenue - 1519 Nicosia - Chypre	24,7	33,0	24,6	33,0	EQUI
ITALMED CEMENT COMPANY	284 Arch Makarios C ave Fortuna Blg Block B , 2 nd floor - Limassol Chypre	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
AMÉRIQUE DU NORD						
ESSROC CANADA INC. (CANADA)	2000 Argentia Rd-Plaza 3-Suite 270 L5N 1P7 Mississauga-Ont	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
AXIM CONCRETE TECHNOLOGIES (USA)	8282 Middlebranch Rd - Middlebranch - Ohio 44652-0234 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC SAN JUAN INC.	Road No. 2 km 26.7 Bo Espinosa - 00646 Dorado - Puerto Rico	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GREYROCK INC.	3251 Bath Pike - Nazareth Pennsylvania 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TOMAHAWK INC.	c/o Delaware Corporate Management 1105 N. Market St - Suite 1300 - 19899 Wilmington DL (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
GROUPE CIMENT QUEBEC INC.	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA3GO (Canada)	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
CIMENT QUEBEC INC.*	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA3GO (Canada)	100,0	100,0	50,0	50,0	EQUI
3092-0631 QUEBEC*	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA3GO (Canada)	100,0	100,0	50,0	50,0	EQUI
ST-BASILE TRANSPORT*	145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA3GO (Canada)	100,0	100,0	50,0	50,0	EQUI
INNOCON INC.*	50 Kewkirk Road - Richmond Hill, Ontario L4C3G3 (Canada)	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
ESSROC CEMENT CORP. (USA)	3251 Bath Pike - Nazareth Pennsylvania 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
AXIM CONCRETE TECHNOLOGIES (CANADA)	141 Shearson Crescent - Cambridge N1T 1J3 Ontario (Canada)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC CORP. (USA)	3251 Bath Pike - Nazareth Pennsylvania 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ARROWHEAD INVESTMENT CO	502 East John Street - 89706 Carson City Nevada (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
RIVERTON INVESTMENT CORP	158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2008	% contrôle au 31 déc. 2007	% intérêts au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2007	Méthode de consolidation au 31 déc. 2008
CAPITOL CEMENT CORPORATION	158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
RIVERTON CORP.	158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
IPTP CORPORATION	3993 H. Hughes Parkway suite 250 Las Vegas NV 89109	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INNOCON PARTNERSHIP	50 Newkirk Road - Richmond Hill, Ontario L4C3G3 (Canada)	50,0	50,0	50,0	50,0	EQUI
CAMBRIDGE CONCRETE GROUP	380 Waydom Drive, Ayr (Ontario) NOB 1EO Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CAMBRIDGE CONCRETE LTD	380 Waydom Drive, Ayr (Ontario) NOB 1EO Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BRANTFORD READY MIX	13 Sharp Road, Brantford Ontario N3T 5L8 Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC READY MIX CORP	3251 Bath Pike - Nazareth Pennsylvania 18064 (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ARROW INDUSTRIES	PO Box 4336 26104 Parkesburg - West Virginia (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ARROW CONCRETE COMPANY	PO Box 4336 26104 Parkesburg - West Virginia (USA)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CRIDER & SHOCKEY	1001 Martinsburg Pike, PO Box 2530, Winchester Virginia VA 22601 USA	100,0	-	100,0	-	GLOB
CAMBRIDGE AGGREGATES	1182 Alps road RR#2 Cambridge (Ontario) Canada	60,0	-	60,0	-	GLOB
ÉGYPTE						
SUEZ CEMENT COMPANY	Nile Office bldg - Southern tower, 2005 A Corniche El Nile - Cairo	55,1	55,1	50,6	50,6	GLOB
TOURAH PORTLAND CEMENT	Nile Korniche, Helwan Road - Tourah PO Box 269 - Cairo	71,9	71,9	39,3	39,3	GLOB
SUEZ BAG	Quattamia, Ein Sokhna Rd (km 30), PO Box 1022 Maadi - Cairo	57,9	57,9	28,8	28,8	GLOB
HELWAN CEMENT CO	98 Street n°250 - Maadi, Cairo	99,2	99,2	50,5	50,5	GLOB
RMB SAE	39 Kasr El Nile Street - Cairo	52,0	52,0	26,3	26,3	GLOB
RMBE SAE	39 Kasr El Nile Street - Cairo	52,0	52,0	26,3	26,3	GLOB
TECNO GRAVEL EGYPT SAE	39 Kasr El Nile Street - Cairo	45,0	45,0	22,8	22,8	EQUI
DECOM	Abour City - Il Saber Amin St. - Cairo	100,0	100,0	26,3	26,3	GLOB
SUEZ LIME	Cairo	100,0	-	25,2	-	PROP
SUEZ FOR TRANSPORTATION	Nile Office Building Southern, Cairo	100,0	-	49,5	-	GLOB
MAROC						
PROCIMAR	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
BETOMAR	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	61,8	61,8	GLOB
ASMENT TEMARA	Ain Attig, Route de Casablanca, Temara	37,0	-	37,0	-	EQUI
CIMENTS DU MAROC	621 boulevard Panoramique CP 20150, Californie - Casablanca	61,8	61,8	61,8	61,8	GLOB
MARGUERITE VIII*	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MARGUERITE X*	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INDUSAHA SA	Immeuble Chiâa, route de Mekka km 18 route de la ville du port - Laayoune	91,0	91,0	56,3	56,3	GLOB
AXIM MAROC	621 boulevard Panoramique, Casablanca	100,0	100,0	61,8	61,8	GLOB
BULGARIE						
MARVEX BULGARIA	9160 - Devnya	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
DEVNYA CEMENT AD	Varna District - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
LYULYAKA	1 Suvorovsko Shose - 9160 Devnya	100,0	100,0	99,7	99,7	GLOB
VULKAN AD	Vulkan Quarter - Dimitrovgrad	98,4	98,4	98,3	98,3	GLOB
DEVNYA FINANCE	Varna District - 9160 Devnya	50,0	50,0	49,9	49,9	EQUI

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2008	% contrôle au 31 déc. 2007	% intérêts au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2007	Méthode de consolidation au 31 déc. 2008
TURQUIE						
AFYON CIMENTO SANAYI TAS	Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul	78,5	78,5	78,5	78,5	GLOB
SET GROUP HOLDING	Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SET CIMENTO SANAYI	Yunus, Meseli Ayazma Mevkii - 81430 Kartal -Istanbul	99,8	99,8	99,8	99,8	GLOB
SET BETON TICARET AS	Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SUEZ BOSPHORUS	Sahrayicedid Halk sok. Papken Plaza No. 40-44, Kadikoy / Istanbul	100,0	-	50,6	-	GLOB
MET TEKNİK	Papken Plaza, halk Sokak, No. 40-44, Kat 8, Sahrayicedid - Kadikoy / Istanbul	100,0	-	100,0	-	GLOB
THAÏLANDE						
JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	37,0	37,0	58,8	58,8	GLOB
JALAPRATHAN CONCRETE	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	37,0	37,0	58,8	58,8	GLOB
ASIA CEMENT (ACC)	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,0	25,0	39,1	39,1	GLOB
ASIA CEMENT PRODUCTS	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	25,0	25,0	39,1	39,1	GLOB
NAGA PROPERTY	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	37,0	37,0	58,8	58,8	GLOB
INDE						
ZUARI CEMENT LTD	Krishna Nagar - Yerraguntla 516311, Kadapa district, Andra Pradesh	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SITAPURAM POWER LTD	431A Road n°22, Jubilee Hills - 500 033 Hyderabad	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CHINE						
FUPING CEMENT	Zhuangli Town, Fuping county, Weinan City, Shaanxi Province	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
KAZAKHSTAN						
SHYMKENT CEMENT	Aknazar han Street W/n – 486050 Shymkent	99,8	99,8	99,8	99,8	GLOB
BETON ATA LLP	264 Kazybaev Street, Zhetysuskyi region - 050014 Almaty	35,0	35,0	34,9	34,9	EQUI
NÉGOCE						
INTERCOM	124, via G. Camozzi - 24121 Bergame, Italie	99,5	-	84,6	-	GLOB
GACEM	Kanifing Industrial Estate , PO Box 2973, Serrekunda, Gambie	80,0	80,0	80,0	80,0	GLOB
INTERBULK TRADING	Via Bagutti 5, CH-6904 Lugano, Suisse	85,00	85,0	85,0	85,0	GLOB
MAFCI	BP n° 5291, Nouakchott, Mauritanie	51,2	51,2	51,2	51,2	GLOB
EUROTECH CEMENT	Rruga Unazes Shkozet, Durres, Albanie	85,0	85,0	84,8	84,8	GLOB
SIDER NAVI	39 via S. Brigida - 80133 Naples, Italie	20,0	-	8,5	-	EQUI
MEDCEM	39 via S. Brigida - 80133 Naples, Italie	50,0	-	42,3	-	PROP
ICT	44/1 New Nuge road, Colombo 03, Sri Lanka	80,2	80,2	80,2	80,2	GLOB
MARITIME TRADE & BROKERAGE	Via Paolo Imperiale, Edificio Caffa int. 8 e 9 - Genova (Italie)	33,0	33,0	28,3	28,3	EQUI
INTERBULK EGYPT	Nile Office bldg - Southern tower, 2005 A Corniche El Nile - Cairo - Egypte	100,0	100,0	85,3	85,3	GLOB
HILAL CEMENT	PO Box 20732, 143068 Safat, Koweït	51,0	51,0	25,8	25,8	GLOB
MAURITANIENNE DES BÂTIMENTS ET ROUTES	BP 40254, Nouakchott, Mauritanie	51,0	-	26,4	-	GLOB
KUGEMIX (KUWAIT GERMAN READY MIX)	Al Salibia - Bloc 1, Koweït, Koweït	100,0	-	13,2	-	GLOB
AL MAHALIYA	Po Box 5146, 13052 Safat, Koweït	51,0	-	13,2	-	GLOB

ENTITÉS	ADRESSE	% contrôle au 31 déc. 2008	% contrôle au 31 déc. 2007	% intérêts au 31 déc. 2008	% intérêts au 31 déc. 2007	Méthode de consolidation au 31 déc. 2008
SIÈGE & HOLDINGS						
SAX	Les Technodes - Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TECHNODES SA	Rue du Château - 78930 Guerville	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
SODECIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS FRANÇAIS EUROPE CFE	Herengracht 477 - 1017 BS Amsterdam (Pays-Bas)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
TERCIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIFRINTER	23 av. de la Porte Neuve - Luxembourg (Luxembourg)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIMENTS FRANÇAIS (SIÈGE)	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	MÈRE
COFIPAR	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INVESTCIM	Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
INVERSIONES E INICIATIVAS	Via de los Poblados, 1 Edificio C 6° planta - 28033 Madrid (Espagne)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
VESPRAPAT HOLDING CO LTD	N°540 Mercury Tower 22 nd fl. Ploenchit Road Lumpiee Subdistrict - Bangkok (Thaïlande)	49,0	49,0	49,0	49,0	GLOB
VANIYUTH CO LTD	23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok	48,8	48,8	48,8	48,8	GLOB
CIMFRA CHINA	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
ESSROC INTERNATIONAL	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MANDCIM	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
HOLFIPAR	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
MENAF	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
HELLENIKI LITHOTOMI	Amvrakias 18 - 10449 Athènes - Grèce	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CIFI	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
DIVAS BEHEER	Laan van Kroneaburg 8 - 1183 AS Amstelveen (Pays-Bas)	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB
CF PARTICIPATIONS	Tour Ariane, 5 place de la Pyramide – 92800 Puteaux	100,0	100,0	100,0	100,0	GLOB

* Filiales de sociétés consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence.

Sixième partie

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS SA

	Pages
6.1 RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE ET AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE.	130
6.2 COMPTE DE RÉSULTAT.....	133
6.3 BILAN	134
6.4 ANNEXE	136
6.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES	149
6.6 FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008.....	150
6.7 RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	152

6. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS SA

6.1 RÉSULTATS, SITUATION FINANCIÈRE ET AUTRES INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

6.1.1 FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2008 a été marqué par les faits suivants : une distribution de dividende exceptionnel de la filiale Ciments Calcia de 91 millions d'euros, l'acompte reçu enregistré en produits exceptionnels suite à la rupture des négociations du projet de cession des activités en Turquie de 50 millions d'euros et une charge financière en augmentation due à l'accroissement de l'endettement.

6.1.2 RÉSULTAT

Le résultat net de Ciments Français SA en 2008 s'établit à 171,4 millions d'euros (contre 138,5 millions d'euros en 2007 et 337,2 millions d'euros en 2006).

6.1.3 DIVIDENDE

Le dividende, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 15 avril 2009, a été fixé à 3 euros, payable le 5 mai 2009.

6.1.4 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2007, le capital social était de 150 738 536 euros, divisé en 37 684 634 actions de 4 euros chacune.

Au cours de l'année 2008, le nombre d'actions a varié comme suit :

Levées d'options de souscription d'actions :	40 070
Annulation d'actions :	964 522

Au 31 décembre 2008, le capital social est de 147 040 728 euros, divisé en 36 760 182 actions de 4 euros chacune.

À la clôture de l'exercice, l'actionnaire principal, la Société Internationale Italcementi France détient 80,98 % des actions et 89,92 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2008, la société est susceptible d'émettre 703 934 actions nouvelles au maximum, résultant de la levée d'options de souscription d'actions.

Après annulation de 430 505 actions propres le 4 février 2009, le capital social s'élève à 145 318 708 euros divisé en 36 329 677 actions de quatre euros chacune.

6.1.5 RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ACTIONS PROPRES (Article L.225-209 alinéa 2 du Code de Commerce)

Au 1^{er} janvier 2008, la société détenait 775 755 actions dont 83 800 actions destinées à alimenter un plan d'options d'achat d'actions, le solde, soit 691 955 actions, étant destiné à être annulé.

Au cours de l'exercice 2008, la société a acquis 703 072 titres (soit 1,87 % du capital au 31 décembre 2007), dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 14 avril 2008, dans le but de les annuler, au cours moyen (frais inclus) de 95,4091 euros, soit un prix total de 67 079 466,75 euros.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration a annulé 964 522 actions, soit 691 955 actions acquises au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 16 avril 2007 et 272 567 actions acquises au titre de l'autorisation du 14 avril 2008. De plus, 38 100 options d'achat d'actions ont été levées.

Solde du 1 ^{er} janvier 2008	775 755 actions
Acquisition	703 072 actions
Annulation	- 964 522 actions
Levées d'options d'achat d'actions	- 38 100 actions
Solde au 31 décembre 2008	476 205 actions

À la clôture de l'exercice, 476 205 actions étaient donc inscrites au nom de la société (dont 430 505 actions acquises dans un but d'annulation et 45 700 actions destinées à la couverture du plan d'options d'achat de l'année 2003). Leur valeur nominale globale s'élève à 1 904 820 euros et leur valeur évaluée au cours d'achat est de 36 320 017,77 euros.

Les actions propres représentent 1,30 % du capital social. Au cours de l'exercice, la société n'a procédé à aucune vente d'actions.

6.1.6 PLANS D'OPTIONS

Depuis 1987, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions. La dernière autorisation valable trente huit mois, portant sur un million d'options, a été donnée le 11 avril 2006. Il a été décidé de ne pas la renouveler.

Le Conseil d'Administration du 14 avril 2008 a consenti 152 900 options de souscription d'actions (dont 45 000 à Mr Nanot, Président-Directeur Général). Le prix de l'option s'élevait à 108,55 euros. Le Conseil d'Administration a fixé à 15 % la quantité d'actions issues de levées d'options du plan 2008 que le Président-Directeur Général est tenu de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Au cours de l'exercice 2008, 40 070 options de souscription d'actions ont été levées au titre des plans précédents.

D'autres informations relatives aux plans d'options sont communiquées dans la 8^{ème} partie « Gouvernement d'entreprise » et dans l'annexe aux comptes consolidés en note 26.

6.1.7 MANDATAIRES SOCIAUX

Les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux sont données dans la 8^{ème} partie « Gouvernement d'entreprise ».

6.1.8 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Compte tenu de l'activité de holding de Ciments Français SA, les effets de son activité sur l'environnement sont peu significatifs. Des informations sur les risques liés aux activités des filiales, l'organisation du Groupe et les mesures mises en place pour prévenir ces risques, ainsi que les objectifs assignés aux filiales sont donnés dans la partie 3.7.3 « Développement durable et risques industriels ».

6.1.9 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

La société Ciments Français n'est visée, ni n'a connaissance d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage la concernant qui a eu récemment ou pourrait avoir des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité.

6.1.10 INFORMATIONS SOCIALES

Les informations sociales relatives à la société Ciments Français SA sont les suivantes :

La société emploie 142 personnes au 31 décembre 2008 qui bénéficient toutes d'un contrat à durée indéterminée.

Au cours de l'exercice, hors mouvement de mobilité intra-Groupe, il a été procédé à l'embauche de 11 personnes en contrat à durée indéterminée et 9 personnes ont fait l'objet d'un licenciement.

Le recours à la main d'œuvre intérimaire et aux heures supplémentaires n'est pas significatif.

En matière de temps de travail, la société applique la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans le cadre d'un accord signé en 1999 et 9 salariés bénéficient d'un contrat à temps partiel (6 à 4/5^e et 3 à 90 %).

Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme a été de 2,31 %.

En 2008, la masse salariale brute s'élève à 19,8 millions d'euros.

Les salariés de Ciments Français bénéficient d'un certain nombre d'avantages sociaux tels que l'adhésion à une mutuelle, à un contrat de prévoyance, à des régimes de retraite complémentaire, la participation aux dépenses de restauration et diverses primes octroyées lors d'événements familiaux, ainsi qu'un contrat d'intéressement dont les primes peuvent être versées sur des fonds communs de placement.

Le comité d'entreprise de Ciments Français est composé de quatre membres titulaires. Au cours de l'année 2008, le comité d'entreprise s'est réuni 12 fois en session ordinaire.

Le budget total du comité d'entreprise s'est élevé à 119 024 euros.

En matière de formation, 32 personnes ont été inscrites à des stages pour un temps de formation de 757 heures.

Le comité d'hygiène et de sécurité se réunit régulièrement pour assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

Des informations sur la politique et les actions du Groupe dans le domaine des ressources humaines sont développées dans la 4^{ème} partie « Gestion du Groupe » § 4.8.

6.2 COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	A1	12 192	12 334	12 147
Charges et consommations	A2	(97 224)	(81 603)	(70 827)
VALEUR AJOUTÉE		(85 032)	(69 269)	(58 680)
Impôts et taxes	A3	(4 712)	(4 117)	(2 159)
Charges de personnel	A4	(31 314)	(25 186)	(20 271)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		(121 058)	(98 572)	(81 110)
Autres produits	A5	77 373	77 441	69 677
Autres charges		(391)	(350)	(342)
Amortissements		(1 728)	(1 926)	(2 062)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(45 804)	(23 407)	(13 837)
Dividendes		274 518	189 940	186 391
Charges financières nettes		(102 173)	(66 848)	(51 154)
Rémunérations prioritaires		0	0	(3 921)
(Dotation) ou reprise de provisions		(39 953)	7 321	69 554
RESULTAT FINANCIER	A6	132 392	130 413	200 870
RÉSULTAT COURANT		86 588	107 006	187 033
Produits exceptionnels		54 012	26 770	135 114
Charges exceptionnelles		(3 778)	(23 439)	(20 754)
Amortissements		1	47	264
Provisions		(12 463)	(5 000)	19 001
RESULTAT EXCEPTIONNEL	A7	37 772	(1 622)	133 625
RÉSULTAT D'ENTREPRISE		124 360	105 384	320 658
Impôt sur les bénéfices	A10	47 022	33 074	16 539
RÉSULTAT NET		171 382	138 458	337 197
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		225 957	128 492	127 936

6.3 BILAN

(en milliers d'euros)

Notes

31 décembre 2008

31 décembre 2007 31 décembre 2006

ACTIF

		MONTANT BRUT	AMORTISS. & PROV. (à déduire)	MONTANT NET		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 334	10 131	2 203	2 360	3 087
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B1					
Constructions		44	37	7	11	16
Autres immobilisations		5 057	3 251	1 806	1 877	1 974
		5 101	3 288	1 813	1 888	1 990
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ⁽¹⁾	B2					
Participations		4 125 462	128 532	3 996 930	3 987 066	3 890 836
Créances rattachées à des participations		459 816		459 816	129 765	184 730
Autres titres immobilisés		41 646	3 455	38 191	97 034	49 409
Prêts		7 240	6 016	1 224	1 724	2 054
Autres		219		219	211	137
		4 634 383	138 003	4 496 380	4 215 800	4 127 166
ACTIF IMMOBILISÉ		4 651 818	151 422	4 500 396	4 220 048	4 132 243
AUTRES CRÉANCES						
Créances clients et comptes rattachés	B3	38 478	718	37 760	39 956	37 828
Autres créances d'exploitation		5 045		5 045	2 489	2 298
Charges constatées d'avance	B4	8 313		8 313	12 092	14 205
Créances diverses ⁽²⁾	B4	77 740	9 441	68 299	122 438	64 490
Ecart de conversion Actif ⁽²⁾		45 627		45 627	54 105	38 417
Valeurs mobilières de placement		34 092		34 092	139	135
Disponibilités		1 209		1 209	528	1 285
		210 504	10 159	200 345	231 747	158 658
TOTAL ACTIF		4 862 322	161 581	4 700 741	4 451 795	4 290 901
(1) dont à moins d'un an				279	579	710
(2) dont à plus d'un an				0	0	0

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital		147 041	150 738	153 421
Primes d'émission, de fusion, d'apport		943 277	941 582	937 620
Réserve spéciale de réévaluation	B6	4 802	4 802	4 802
Réserve légale		15 394	15 394	15 394
Autres réserves		76 011	76 011	76 011
Report à nouveau		1 079 108	1 153 151	1 007 709
Résultat de l'exercice		171 382	138 458	337 197
Provisions réglementées	B7	0	2	49
CAPITAUX PROPRES	B5	2 437 015	2 480 138	2 532 203
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ⁽¹⁾	B8	43 733	36 761	38 558
DETTES FINANCIÈRES ⁽¹⁾	B9			
Emprunts obligataires		1 060 067	1 054 181	756 868
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾		158 128	278 887	348 105
Emprunts et dettes financières divers		912 695	517 329	539 980
		2 130 890	1 850 397	1 644 953
AUTRES DETTES ⁽¹⁾				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 638	20 887	22 549
Dettes fiscales et sociales		12 086	13 536	13 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		28	1	2
Produits constatés d'avance		1 149	1 259	112
Autres dettes		23	1	3 794
Ecart de conversion Passif		54 179	48 815	35 679
		89 103	84 499	75 187
TOTAL PASSIF		4 700 741	4 451 795	4 290 901
(1) dont à plus d'un an		1 588 653	1 328 663	1 330 086
dont à moins d'un an		675 072	643 024	127 936
(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		128	11 387	14 105

6.4 ANNEXE

(Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire)

6.4.1 FAITS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2008 a été marqué par les faits suivants : une distribution de dividende exceptionnel de la filiale Ciments Calcia de 91 millions d'euros, l'acompte reçu enregistré en produits exceptionnels suite à la rupture des négociations du projet de cession des activités en Turquie de 50 millions d'euros et une charge financière en augmentation due à l'accroissement de l'endettement.

6.4.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels (bilan et compte de résultat) arrêtés au 31 décembre 2008, 2007 et 2006 ont été établis suivant les principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes d'application conformément au règlement C.R.C. 99.03.

6.4.3 MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, hors frais financiers intercalaires.

Amortissements

- Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :
 - agencements installations linéaires sur : 10 ans
 - installations techniques, matériel et outillage : dégressif sur 8 ans dans la plupart des cas
 - véhicules : linéaire sur 4 ans
 - mobilier de bureau : linéaire sur 8 ans
 - machines, matériel de bureau et gros matériel informatique : dégressif sur 5 ans
 - logiciels : linéaire sur 3 ou 5 ans
- Les amortissements linéaires sont portés en diminution de l'actif immobilisé et le complément correspondant à l'amortissement dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires, au passif du bilan.
- Les amortissements linéaires figurent en charge d'exploitation et les écarts dérogatoires sont présentés en résultat exceptionnel.

Provisions

Lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée par voie de provision.

B. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, ou à leur valeur d'apport, la réévaluation légale ayant été pratiquée sur les titres en portefeuille au 31 décembre 1976.

Provisions

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en général par référence à la quote-part de capitaux propres détenue, éventuellement réappréciée en tenant compte notamment des éléments incorporels, sur la base d'évaluations d'expert récentes.

C. Créances et dettes en devises

Les créances et dettes en devises hors de la zone EURO sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Sauf situation particulière (notamment en cas de couverture), les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

D. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

En matière d'engagements de retraite et avantages similaires, les principaux régimes à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière, et des couvertures de frais médicaux. Les engagements liés à la retraite sont externalisés auprès de compagnies d'assurances. L'engagement constaté au bilan prend en compte la juste valeur des actifs du régime. À compter du 1^{er} janvier 2004, les engagements de retraite et avantages similaires sont évalués et comptabilisés conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC. L'évolution des engagements de retraite et obligations similaires a donné lieu, pour 2008, à une diminution de 705 milliers d'euros au titre des indemnités de fin de carrière, et une diminution de 615 milliers d'euros au titre des autres engagements, suite à plusieurs départs au cours de l'année, contre 355 milliers d'euros pour 2007 et 769 milliers d'euros pour 2006.

E. Impôt sur les sociétés

Il est rappelé que l'application du régime des groupes intégrés est automatiquement prolongée de 5 ans en 5 ans.

Les sociétés suivantes font partie du périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2008 :

Axim	Decoux	S.I.P.L.	Tercim
BCE SA	Essroc international	Sax	Tragor
BCEAP SNC	Granulats Ouest	SCI Batlongue	Tratel
Bonafini	GSM	SCI Bérault	Unibéton
C.I.F.I	Immobilière des Technodes	SCI de Balloy	Unibéton Holding (ex Cimcal)
Chatelet	Investcim	SCI Domaine Saint-Louis	Unibéton S.O.
Cimfra (China) Ltd	Johar	SCI Lepeltier	Unibéton Var
Cimalit	Larricq	SCI Triel Carrières	VBH SNC
Ciments Calcia	Mandcim	Socli	
Ciments Français	Menaf	Sodecim	
Cofipar	R.C.B	Technodes SA	

Les règles de répartition de la charge d'impôt du Groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement ; les principes retenus sont les suivants :

- **Neutralité du régime pour les filiales intégrées**
- **Chez Ciments Français :**
 - Prise en charge ou en produit de l'incidence des retraitements liés au régime ;
 - Comptabilisation dans les produits de l'exercice de l'économie d'impôt réalisée apportée par les sociétés déficitaires ;
 - Constitution d'une provision pour charges relative à ces économies d'impôt, afin de couvrir les versements ultérieurs à effectuer au titre des filiales, lorsqu'elles redeviendront bénéficiaires.

F. Instruments financiers

La société utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux de change et d'intérêt résultant de son activité internationale et de la nature des emprunts contractés. Les positions sont prises sur des marchés organisés ou de gré à gré, dans le cadre d'une politique de couverture partielle des transactions considérées, à l'exclusion de toute position spéculative. Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats réalisés sur les éléments couverts.

Achats et ventes à terme de devises

Les créances et dettes en devises faisant l'objet de contrats de vente ou d'achat à terme sont valorisées sur la base des taux de couverture, les écarts éventuels par rapport à la valeur historique étant enregistrés en résultat.

Swaps de devises

Les résultats dégagés sur les swaps de devises constituant des opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats des éléments couverts.

Instruments de couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise notamment des swaps de taux d'intérêt, des « FRA » et des « collars » pour se couvrir de la variation des taux. Le différentiel de taux d'intérêt reçu ou payé est enregistré en charges financières ou en rémunérations prioritaires selon la nature de l'engagement couvert.

G. Frais d'émission d'emprunts

À compter de 1997, les frais d'émission d'emprunts, comptabilisés en frais payés d'avance à l'actif du bilan, sont enregistrés linéairement en charges externes, en liaison avec la durée des emprunts correspondants.

H. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre normal des activités de Ciments Français des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible.

I. Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes d'Italcementi S.p.A. - Via Camozzi 124 - 24121 BERGAMO (Italie).

J. Estimations de la direction

L'établissement des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis en France, nécessite la prise en compte, par la Direction de la Société, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations alors disponibles. Elles tiennent également compte du contexte actuel qui rend les perspectives économiques difficiles à appréhender. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

6.4.4 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

A. Compte de résultat

	2008	2007	2006
A.1 Chiffre d'affaires			
Prestations de services	12 192	12 334	12 147
dont à l'exportation	5 832	4 780	6 969
A.2 Charges et consommations			
Loyers, charges et entretien	(4 169)	(3 835)	(3 680)
Honoraires	(24 826)	(15 436)	(10 325)
Achats d'autres approvisionnements	(202)	(205)	(181)
Subventions	(20 225)	(14 123)	(12 409)
Prestations externes	(47 802)	(48 004)	(44 232)
TOTAL	(97 224)	(81 603)	(70 827)
A.3 Impôts et taxes			
Taxe professionnelle	(182)	(223)	(167)
Impôts et taxes exigibles à l'étranger	(3 308)	(2 800)	(992)
Autres	(1 222)	(1 094)	(1 000)
TOTAL	(4 712)	(4 117)	(2 159)
A.4 Charges de personnel			
Salaires, appointements, indemnités	(23 179)	(17 890)	(12 639)
Charges sociales sur rémunérations	(8 289)	(6 784)	(6 074)
Avantages postérieurs à l'emploi	1 320	440	(769)
Autres frais de personnel	(1 166)	(952)	(1 059)
TOTAL	(31 314)	(25 186)	(20 271)
A.5 Autres produits			
Transfert de technologie et assistance aux filiales*	77 306	77 403	69 668
Autres	67	38	9
TOTAL	77 373	77 441	69 677
* Ciments Français assure à ses filiales une assistance en matière technique et administrative rémunérée en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.			
A.6 Résultat financier			
Dividendes	274 518	189 940	186 390
Autres produits financiers	15 444	12 097	12 750
Charges financières sur dettes bancaires et comptes courants	(90 603)	(81 524)	(59 900)
Résultat des fusions (Arena-Sadecib) ⁽¹⁾	(5 041)	-	-
Rémunérations prioritaires	-	-	(3 921)
Différences de change nettes	(21 973)	2 579	(4 003)
Provisions sur immobilisations financières ⁽²⁾	(39 953)	7 321	69 554
TOTAL	132 392	130 413	200 870

(1) Boni de fusion Arena
Mali de fusion Sadecib

38 529
(43 570)

 (5 041)

(2) En 2008, les provisions pour pertes de change sont présentées en résultat financier.

	2008	2007	2006
A.7 Résultat exceptionnel			
Acompte reçu suite à la rupture des négociations dans le cadre de la cession d'activités en Turquie	50 000	-	-
Plus et moins-values sur cessions actif	325	2 927	-
Effet net sortie des T.S.D.I.	-	-	132 660
Provisions ou charges pour coûts sociaux (dotation) reprise	195	521	(118)
Provision contrôle fiscal (dotation) reprise	-	(664)	5 348
Provision pour recapitalisation filiales	(12 862)	(2 413)	(3 480)
Autres	114	(1 993)	(785)
TOTAL	37 772	(1 622)	133 625
A.8 Produits et charges concernant le Groupe			
Chiffres d'affaires	12 010	12 234	12 051
Autres produits	77 308	77 402	69 668
Dividendes	274 450	189 649	186 108
Produits financiers	14 311	9 971	8 738
Provisions sur titres et créances rattachées	(11 472)	7 321	69 554
Autres charges externes	(43 110)	(36 974)	(29 320)
Charges financières	(16 343)	(12 940)	(8 648)
Produits (charges) exceptionnels	(12 644)	(2 358)	(16 587)
TOTAL	294 510	244 305	291 564
A.9 Rémunérations versées aux mandataires sociaux			
Jetons de présence	391	350	342
Rémunérations	4 701	1 605	1 637
TOTAL	5 092	1 955	1 979
A.10 Résultat fiscal 2008			
Ventilation de l'impôt du régime intégré			
Désignation		Charge	(profit) d'impôt
Effet du régime intégré			
Impôts reçus des filiales intégrées			
- Taux normal et taux réduit (y compris contributions exceptionnelles)	80 526	90 222	88 295
Charge d'impôt de l'exercice de l'ensemble			
- Taux normal	(36 355)	(59 827)	(65 755)
- Taux réduit	(668)	(940)	(10 806)
- Contributions additionnelles	(1 175)	(1 980)	(2 501)
Provision pour charges d'impôt futur liées au régime intégré *	2 967	3 691	6 270
- IFA et régularisation	(916)	48	(327)
- Crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt étranger	2 643	1 860	1 363
TOTAL	47 022	33 074	16 539

* Voir note 3.E.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat taxable de Ciments Français SA présente un déficit sur les 3 années. Pour chacune des 3 années, l'impôt au taux réduit correspond à la taxation du produit de redevances. En 2006, il correspondait à la taxation des plus-values à long terme (PVLTL) pour 9 926 milliers d'euros.

En 2008, l'impôt global du groupe intégré est influencé par la taxation au taux normal du profit exceptionnel de 50 000 milliers d'euros reçu par Ciments Français SA.

B. Bilan

	2008	2007	2006
B.1 Immobilisations incorporelles et corporelles			
Au 31 décembre	4 016	4 248	5 077
Au 1 ^{er} janvier	4 248	5 077	6 341
Variation nette	(232)	(829)	(1 264)
Variation du montant brut (A)			
Investissements	1 466	1 067	767
Immobilisations cédées ou mises hors service	(9)	-	-
Total	1 457	1 067	767
Variation des amortissements (B)			
Annuité d'amortissement	1 698	1 896	2 031
Amortissements des immobilisations cédées ou mises hors service	(9)	-	-
Total	1 689	1 896	2 031
Variation du montant net (A) - (B)	(232)	(829)	(1 264)
B.2 Immobilisations financières			
Au 31 décembre	4 496 380	4 215 800	4 127 166
Au 1 ^{er} janvier	4 215 800	4 127 166	3 871 244
Variation nette	280 580	88 634	255 922
Analyse des différentes variations			
Investissements (désinvestissements) ⁽¹⁾	97 058	88 908	241 165
(Dotations) reprise des provisions pour dépréciation des titres de participation ⁽²⁾	(87 194)	7 321	69 554
Augmentation (diminution) nette des créances rattachées à des participations ⁽³⁾	330 052	(54 965)	(25 573)
Augmentation (diminution) des prêts	(500)	(330)	(114)
Autres variations	(121)	(2 676)	4 421
Sortie zéro coupon (T.S.D.I.) voir note 6	-	-	(51 142)
Actions propres ⁽⁴⁾	(58 715)	50 376	17 611
TOTAL	280 580	88 634	255 922

(1) **2008** : La variation nette de 97 058 milliers d'euros provient des mouvements suivants :

- Impact des fusions par confusion de patrimoine (TUP) :	
▪ Sadecib en date du 9 juin 2008	
• Titres détenus	- 93 730
• Reprise titres Goltas et Bursa	+ 103 385
▪ Arena en date du 25 décembre 2008	
• Titres détenus	- 238 015
• Reprise titres GSM	+ 65 850
• Reprise titres Unibéton et Unibéton Holding	+ 202 056
- Souscription augmentation de capital Cofipar	+ 13 682
- Souscription augmentation de capital Cimfra	+ 36 220
- Souscription augmentation de capital Shymkent	+ 10 845
- Cession d'actions Suez Cement	- 3 235

2007 : La variation nette de 88 908 milliers d'euros est principalement liée à la souscription aux augmentations de capital des filiales : CCB pour 34 706 milliers d'euros, ainsi que Sadecib 25 113 milliers d'euros, Cimfra 25 286 milliers d'euros, Tercim 6 237 milliers d'euros, CFP 15 000 milliers d'euros, afin de financer leurs investissements en Turquie, Chine et Égypte et à la cession pour 18 037 milliers d'euros d'actions Suez Cement.

2006 : Achat de 50 % de Zuari Cement Ltd en direct pour 90 626 milliers d'euros et par l'intermédiaire de C.I.F.I. pour 18 055 milliers d'euros. Souscription à l'augmentation de capital des filiales Tercim et Sadecib respectivement de 65 400 milliers d'euros et 67 096 milliers d'euros afin de financer leurs investissements en Égypte et en Turquie.

- (2) **2008** : La variation nette de 87 194 milliers d'euros est principalement liée à la dépréciation des titres Goltas reçus suite à la fusion de Sadecib (TUP) pour 44 897 milliers d'euros et une dotation complémentaire de 29 099 milliers d'euros, une dotation de 19 651 milliers d'euros sur les titres Cimfra détenant la filiale Fuping Cement en Chine et une reprise de provision nette pour 6 453 milliers d'euros sur les autres filiales.

2007 : La variation de 7 321 milliers d'euros est liée à la reprise de provision de 11 273 milliers d'euros sur diverses filiales et d'une nouvelle provision de 3 872 milliers d'euros concernant les titres de Set Beton filiale turque.

2006 : la variation de 69 554 milliers d'euros est représentée principalement par la reprise sur Zuari Cement Ltd pour 52 968 milliers d'euros et une reprise nette de 16 586 milliers d'euros sur les autres filiales.

- (3) **2008** : La variation nette de 330 052 milliers d'euros est due principalement à une nouvelle avance à Essroc Corp. pour 242 223 milliers d'euros ainsi que l'actualisation des prêts en USD pour 17 670 milliers d'euros, d'un prêt à GSM de 80 000 milliers d'euros et l'annulation du prêt à Sadecib suite à la fusion (TUP) pour -12 900 milliers d'euros et 3 059 milliers d'euros pour les autres mouvements.

2007 : La variation de -54 965 milliers d'euros est due principalement au transfert en titres de participation, suite aux augmentations de capital des filiales Tercim, Sadecib, CFP pour -35 625 milliers d'euros, à l'effet de change sur le prêt à Essroc pour -12 000 milliers d'euros et le remboursement d'avance effectuée aux filiales Shymkent et Zuari pour -7 279 milliers d'euros.

2006 : La variation de -25 573 milliers d'euros est principalement due au remboursement de l'avance consentie à la Compagnie des Ciments Belges -37 000 milliers d'euros, à l'effet de change sur le prêt à Essroc -13 256 milliers d'euros, et aux nouvelles avances effectuées à Tercim et Sadecib pour 28 081 milliers d'euros.

- (4) **2008** : Dans le cadre du programme d'achat d'actions 703 072 actions ont été acquises avec pour objectif l'annulation des actions pour 67 012 milliers d'euros soit un coût moyen brut de 95,31 euros par action hors frais. Au cours de l'année, 964 522 actions ont été annulées selon décision du Conseil d'Administration du 31 juillet 2008 et 38 100 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'options d'achat d'actions. A la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 476 205 actions pour un montant hors frais de 36 320 milliers d'euros.

2007 : Dans le cadre du programme d'achat d'actions, 1 150 659 actions ont été acquises, avec pour objectif l'annulation des actions, pour 161 567 milliers d'euros soit un coût moyen brut de 140,41 euros par action. Au cours de l'année, 761 244 actions ont été annulées selon décision des Conseils du 5 mars 2007 et du 5 novembre 2007 et 61 600 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'options d'achat d'action. A la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 775 755 actions pour un montant hors frais de 95 035 milliers d'euros.

2006 : dans le cadre du programme d'achat d'actions, 297 540 actions ont été acquises pour 37 606 milliers d'euros avec pour objectif l'annulation des actions soit un coût moyen brut de 126,39 euros par action. Au cours de l'année 245 314 actions ont été annulées selon décision des Conseils d'Administration du 1^{er} mars 2006 et 2 novembre 2006 et 13 900 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'options d'achat d'action. A la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 447 940 actions pour un montant hors frais de 44 659 milliers d'euros.

B.3 Créances clients et comptes rattachés

Fin 2008, les créances clients et comptes rattachés comprennent pour l'essentiel, les facturations aux filiales du Groupe effectuées au titre des contrats de transfert de technologie et d'assistance, ainsi que les facturations au titre des garanties données par Ciments Français aux filiales.

B.4 Créances diverses et comptes rattachés

	2008	2007	2006
Comptes courants débiteurs des filiales	36 552	106 786	63 490
Impôt sur les sociétés	30 808	11 484	-
Autres débiteurs	939	4 168	1 000
Charges payées d'avance *	8 313	12 092	14 205
TOTAL	76 612	134 530	78 695

* Comprend les frais d'émission d'emprunt obligataire et d'emprunts auprès d'établissements de crédit qui ont fait l'objet d'un étalement sur la durée des emprunts.

B.5 Capitaux propres

B.5.1 Évolution

	2008	2007	2006
Au 31 décembre	2 437 015	2 480 138	2 532 203
Au 1 ^{er} janvier	2 480 138	2 532 203	2 280 120
Variation nette	(43 123)	(52 065)	252 083

L'augmentation nette des capitaux propres provient des mouvements suivants :

Analyse des différentes variations	2008	2007	2006
Résultat net	171 382	138 458	337 197
Distribution de l'exercice	(92 418)	(86 497)	(72 511)
Augmentation du capital ⁽¹⁾	1 855	4 324	7 004
Annulation actions propres ⁽²⁾	(123 940)	(108 302)	(19 343)
Variation des provisions réglementées	(2)	(48)	(264)
TOTAL	(43 123)	(52 065)	252 083

(1) Augmentation de capital :

- 2008 : pour 40 070 actions de valeur nominale de 4 euros soit 160 milliers d'euros et d'une prime d'émission de 1 695 milliers d'euros.
- 2007 : pour 90 572 actions de valeur nominale de 4 euros soit 362 milliers d'euros et d'une prime d'émission de 3 962 milliers d'euros.
- 2006 : pour 141 151 actions de valeur nominale de 4 euros soit 564 milliers d'euros et d'une prime d'émission de 6 440 milliers d'euros.

(2) Annulation d'actions propres :

- 2008 : de 964 522 actions.
- 2007 : de 761 244 actions.
- 2006 : de 245 314 actions.

B.5.2 Options de souscription d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2008

À plusieurs reprises, l'Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription et d'achat d'actions à certains membres du personnel de la Société et de ses filiales.

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options attribuées à l'origine	Délai d'exercice	Options exercées	Options annulées (1)	Options non exercées	Prix unitaire en euros
OPTIONS DE SOUSCRIPTION							
Autorisation du 10.05.1995/ 09.09.1998	500 000	162 700	09.09.2001 – 09.09.2008 (2)	133 499	29 200	1	46,04
		162 700		133 499	29 200	1	
Autorisation du 15.04.1999/ (3) 09.09.1999 01.09.2000	1 000 000	198 900 168 350	09.09.2002 – 09.09.2009 (2) 01.09.2003 – 01.09.2010	144 226 136 350	28 200 6 500	26 474 25 500	62,98 51,75
Annulation du 12.04.2001/ (3)	(632 750)						
		367 250		280 576	34 700	51 974	
Autorisation du 12.04.2001/ (3) 14.02.2002 (4) 01.03.2005 01.03.2006	1 000 000 (47 900)	152 100 169 400 155 000	14.02.2005 – 14.02.2012 14.04.2008 – 14.04.2015 23.03.2009 - 22.03.2016	118 690 - -	11 850 6 900 1 000	21 560 162 500 154 000	45,90 70,88 117,29
		476 500		118 690	19 750	338 060	
Autorisation du 11.04.2006/ 05.03.2007 14.04.2008	1 000 000	166 400 152 900	23.03.2010 - 22.03.2017 14.04.2011 - 13.04.2018	- -	3 900 1 500	162 500 151 400	140,28 108,55
		319 300		-	5 400	313 900	
SOUS- TOTAL		1 325 750		532 765	89 050	703 935	
OPTIONS D'ACHAT							
Autorisation du 12.04.2001/ (3) 12.02.2003		171 400	12.02.2006 – 12.02.2013	113 600	12 100	45 700	45,59
SOUS- TOTAL		171 400		113 600	12 100	45 700	
TOTAL	2 819 350	1 497 150		646 365	101 150	749 635	

(1) Les options sont annulées soit en raison de démission ou de licenciement, soit pour dépassement de la date limite d'exercice.

(2) Modifié par le Conseil d'Administration du 15 février 2000.

(3) L'autorisation du 15 avril 1999 a été annulée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2001 pour la part non attribuée et remplacée par une autorisation pour un nouveau plan.

(4) Le Conseil d'Administration du 12 avril 2002 a annulé 47 900 options non attribuées.

Les options attribuées aux mandataires sociaux (composition à l'Assemblée Générale du 15 avril 2009) s'élèvent à 45 000 en 2008 (45 000 en 2007 et 2006).

B.6 Réserve de réévaluation

Titres de participation (réévaluation 1976) : 4 802 milliers d'euros (montant inchangé par rapport à 2006).

B.7 Provisions réglementées

	Montants au 1 ^{er} janvier 2008	Dotations	Reprises	Montants au 31 décembre 2008
Amortissements dérogatoires	2	-	2	0

B.8 Provisions pour risques et charges

	Montants au 1 ^{er} janvier 2008	Fusion apport	Dotations	Reprise provisions montant utilisé	Reprise provisions montant non utilisé	Montants au 31 décembre 2008
Perte de change	6 434	-	3 842	-	6 434	3 842
Charges d'impôt liées au régime intégré	20 588	-	-	2 967	-	17 621
Retraites et avantages similaires	6 679	-	339	1 660	-	5 358
Recapitalisation filiales	2 601	-	13 050	-	188	15 463
Autres provisions	459	1 388	-	399	-	1 448
TOTAL	36 761	1 388	17 231	5 026	6 622	43 732

Impact des charges nettes liées aux provisions pour risques et charges

	Dotations	Reprise montant utilisé	Reprise montant non utilisé	Total net
Charges de personnel	339	(1 660)	-	(1 321)
Résultat financier	3 842	-	(6 434)	(2 592)
Résultat exceptionnel	13 050	(50)	(188)	12 812
Impôt	-	(3 316)	-	(3 316)
TOTAL	17 231	(5 026)	(6 622)	(5 583)

Avantages postérieurs à l'emploi

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :

Engagements de retraite et avantages similaires Au 31 décembre

	2008	2007	2006
Valeur actualisée de l'obligation financée	9 514	9 896	13 668
Juste valeur des actifs du régime	5 534	6 985	6 687
Valeur actualisée de l'obligation non financée	3 980	2 911	6 981
Profits (pertes) actuariels non comptabilisés	1 378	3 768	937
Passif net au bilan	5 358	6 679	7 918
Montants du bilan :			
Passifs	5 358	6 679	7 918
Actifs	-	-	-
Obligation nette au bilan	5 358	6 679	7 918

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

Engagements de retraite et avantages similaires Au 31 décembre

	2008	2007	2006
Passif net à l'ouverture	6 679	7 918	7 149
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	1 321	(1 239)	769
Passif net à la clôture	5 358	6 679	7 918

Le détail de la variation du passif net se présente comme suit :

Engagements de retraite et avantages similaires
Au 31 décembre

	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(537)	(528)	(614)
Intérêts sur l'obligation	(384)	(560)	(424)
Rendement attendu des actifs du régime	231	280	190
Pertes (profits) sur réductions et liquidations	1 287	1 247	79
Total porté dans les frais du personnel	964	439	(769)
Total porté en produits exceptionnels	357	800	-
Total variation du passif net	1 321	1 239	(769)
Rendement réel sur actifs du régime	285	319	275

Principales hypothèses actuarielles

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
Taux d'actualisation	6,00 %	5,50 %	4,50 %
Taux d'inflation	2,50 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,75 %	2,75 %

B.9 Dettes financières

	Montants au 1 ^{er} janvier 2008	Mouvements de l'exercice	Montants au 31 décembre 2008
Emprunts obligataires	1 054 181	5 886	1 060 067
Emprunts et crédits bancaires	343 887	(45 759)	298 128
Billets de trésorerie	10 000	273 650	283 650
Dettes sociétés du Groupe	421 122	47 434	468 556
Autres	21 207	(718)	20 489
TOTAL	1 850 397	280 493	2 130 890

Analyse de la dette financière en fonction des taux d'intérêt*

	2008	2007	2006
Taux d'intérêt fixe inférieur à 6 %	1 104 067	1 098 172	805 240
Taux d'intérêt variable inférieur à 6 %	1 026 823	752 225	839 713
TOTAL	2 130 890	1 850 397	1 644 953

* Avant opération de couverture.

B.10 Engagements financiers en cours

<i>à la clôture de l'exercice</i>	2008	2007	2006
Avals, cautions et garanties données	112 986	123 905	87 772
Engagements réciproques :			
- Échange de taux d'intérêt	965 964	1 150 463	1 082 960
- Opérations de couverture du risque de change	311 900	66 902	86 800
- Lignes de crédit non utilisées	1 306 350	1 640 500	1 525 500

B.11 Juste valeur des instruments financiers dérivés

	Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Dérivé - Taux d'intérêt						
Couverture de flux futurs	27 575	5 760	16 120	-	9 788	4 834
Couverture de juste valeur	30 541	-	-	6 974	2 711	-
Dérivés - Devises étrangères						
Couverture de juste valeur	-	26 473	-	38 936	-	15 197
Non courant	58 116	32 233	16 120	45 910	12 499	20 031
Dérivé - Taux d'intérêt						
Couverture de flux futurs	3	-	477	-	-	-
Négoce	1 495	1 023	5 127	3 178	1 650	354
Dérivés - Devises étrangères						
Couverture de juste valeur	15 178	4 553	344	-	-	-
Négoce	182	82	808	87	337	61
Courant	16 858	5 658	6 756	3 265	1 987	415
TOTAL	74 974	37 891	22 876	49 175	14 486	20 446

Au 31 décembre 2008, les principales opérations à terme sont relatives à des ventes à terme de dollar US pour un montant global de 5,5 millions de dollars US.

B.12 Charges à payer

	2008	2007	2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 499	6 132	8 077
Dettes financières (emprunts et dettes diverses)	20 489	21 207	13 001
Autres dettes	12 137	13 537	16 846
TOTAL	41 125	40 876	37 924

B.13 Échéancier des postes de l'actif et du passif

Au 31 décembre 2008	Total	À moins d'un an	À plus d'un an À moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Actif immobilisé	4 500 396	279	374	4 499 743
Actif réalisable et disponible	154 718	154 718	-	-
Écarts de conversion	45 627	45 627	-	-
TOTAL	4 700 741	200 624	374	4 499 443

Au 31 décembre 2008	Total	À moins d'un an	À plus d'un an À moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Capitaux propres	2 437 015	-	-	2 437 015
Provisions pour risques et charges	43 733	-	43 733	-
Dettes financières	2 130 890	586 595	796 331	747 964
Autres dettes	89 103	89 103	-	-
TOTAL	4 700 741	675 698	840 064	3 184 979

B.14 Actifs et passifs concernant le Groupe

	2008	2007	2006
Actifs (<i>montants nets</i>)			
Titres de participation	3 967 541	3 987 066	3 890 837
Créances rattachées	459 817	129 765	184 730
Créances clients et comptes rattachés	37 394	39 654	37 525
Autres créances	36 817	110 284	63 490
TOTAL	4 501 569	4 266 769	4 176 582
Passifs			
Provisions pour risques et charges	16 851	2 601	188
Dettes financières	468 556	421 122	271 598
Dettes d'exploitation	17 562	16 162	18 020
TOTAL	502 969	439 885	289 806

B.15 Écarts de conversion

	2008	2007	2006
Actif			
Prêt Essroc (USD)	41 784	50 492	35 671
Autres	3 843	3 613	2 746
TOTAL	45 627	54 105	38 417
Passif			
Placement privé (USD)	41 784	47 671	35 671
Prêt Essroc (USD)	11 783	-	-
Autres	612	1 144	8
TOTAL	54 179	48 815	35 679

B.16 Répartition des effectifs

	2008	2007	2006
Ingénieurs et cadres	114	104	95
ETDAM	28	35	36
TOTAL	142	139	131

B.17 Droit individuel formation

Les droits en cours d'acquisition s'élèvent à 9 345 heures.

B.18 Événements postérieurs à la clôture

Le 16 février 2009, le Conseil d'Administration de Ciments Français s'est réuni pour examiner un projet de fusion avec sa société mère Italcementi S.p.A. et a donné un avis favorable au principe de l'opération. Dans sa séance du 4 mars 2009, le Conseil d'Administration a précisé que les commissaires à la fusion, désormais nommés, déposeront leur rapport dans les prochaines semaines.

Début février, Standard and Poor's a confirmé la notation BBB, a baissé la note court terme de A2 à A3 et modifié les perspectives de stables à négatives. Après l'annonce de la fusion, Standard and Poor's a confirmé la notation, alors que Moody's a décidé la mise sous surveillance de la notation Baa1/P2 avec dégradation potentielle.

Le 9 mars 2009, Ciments Français a été informé d'une procédure indirecte d'un actionnaire de SIBCEM (Sibirskiy Cement) visant à contester les actions entreprises par cette dernière dans le cadre de ses négociations avec Ciments Français sur la cession des actifs turcs. Cette procédure n'est pas de nature, à ce stade, à remettre en cause le caractère définitivement acquis du produit de 50 millions d'euros perçu suite à la rupture des négociations pour la cession de nos activités en Turquie.

6.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES

(en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires			Résultat			Quote-part détenue en %			Valeur nette		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
TITRES DE SOCIÉTÉS FRANÇAISES												
CIMENTS CALCIA	906,7	896,6	841,9	110,9	122,1	131,3	99,99	99,99	100,00	911,1	911,1	911,1
INVESTCIM	-	-	-	(5,7)	6,3	3,5	99,99	99,99	100,00	130,0	129,1	128,2
SODECIM	-	-	-	13,3	12,2	63,5	99,99	99,99	100,00	663,0	663,0	663,0
ARENA	-	-	-	-	41,5	30,1	0,00	99,99	100,00	-	238,0	238,0
TECHNODES SA	-	-	-	0,3	0,4	1,1	99,99	99,99	100,00	3,0	3,0	3,0
CFP	-	-	-	-	-	-	100,00	99,99	100,00	15,0	15,0	-
CIFI	-	-	-	-	-	-	100,00	99,99	100,00	18,1	18,1	18,1
CIMFRA	-	-	-	(0,1)	(0,5)	-	100,00	100,00	-	41,9	25,3	-
COFIPAR	-	-	-	(0,6)	1,3	0,8	100,00	99,99	100,00	21,7	7,7	7,0
GSM	281,7	-	-	18,0	-	-	99,99	-	-	65,9	-	-
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES	-	-	-	(0,2)	(0,3)	1,2	59,97	59,97	59,97	5,9	5,9	5,9
SAX	-	-	-	(0,8)	0,4	0,2	99,99	99,99	100,00	5,0	5,1	5,2
ESSROC INTERNATIONAL	-	-	-	0,3	12,8	14,5	100,00	100,00	100,00	244,4	244,4	244,4
MENAF	-	-	-	12,4	12,6	10,5	95,74	95,74	95,74	337,5	337,5	337,5
TERCIM	-	-	-	2,2	2,3	16,4	99,99	99,99	100,00	76,5	76,5	70,3
UNIBETON	496,8	-	-	14,2	-	-	99,99	-	-	201,9	-	-
SADECIB	-	-	-	-	8,2	(20,3)	-	99,99	100,00	-	80,9	49,0
Sous-total										2 740,9	2 760,6	2 680,7
TITRES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES												
CIMENTS FRANCAIS EUROPE (Pays-Bas)	-	-	-	10,2	7,7	8,4	32,01	32,01	32,01	160,1	160,1	160,1
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES (Belgique)	239,1	228,7	206,3	15,0	18,4	10,9	39,74	39,74	26,74	123,3	123,3	67,1
HALYPS (Grèce)	87,1	82,6	86,6	16,7	16,5	18,4	59,83	59,82	59,82	104,5	104,5	104,5
SET BETON (Turquie)	76,3	98,0	97,6	(12,1)	(6,6)	(0,6)	99,99	99,99	100,00	0,0	0,0	4,0
SET GROUP (Turquie)	6,2	4,0	4,0	0,2	0,2	-	99,99	99,99	100,00	167,2	167,2	167,2
AFYON CIMENTO SANAYI (Turquie)	21,9	29,0	24,5	1,4	6,9	6,6	76,51	76,51	76,51	17,0	17,0	17,0
PROCIMAR (Maroc)	-	-	-	5,8	1,2	1,2	99,99	99,99	100,00	6,1	6,1	6,1
CIMENTS DU MAROC (Maroc)	238,3	212,0	189,8	78,0	53,9	47,1	58,30	58,30	58,30	150,4	150,4	150,4
ASMENT DE TEMARA (Maroc)	-	-	-	18,9	17,2	13,6	19,99	19,99	19,99	7,3	7,3	7,3
CIFRINTER	-	-	-	1,9	0,2	(0,5)	51,00	51,00	51,00	4,6	4,6	4,6
JALAPRATHAN (Thaïlande)	42,6	45,8	49,8	1,4	7,5	1,3	37,00	37,00	37,00	19,4	27,0	24,2
ASIA CEMENT (Thaïlande)	148,1	150,2	146,3	13,3	13,4	22,0	25,01	24,96	24,96	103,9	103,9	103,9
VULKAN (Bulgarie)	42,0	33,5	28,8	8,8	9,6	6,2	70,00	70,00	70,00	17,6	17,6	17,6
ZUARI CEMENT LIMITED (Inde)	182,6	173,8	77,0	29,2	30,8	20,6	80,14	80,14	80,14	187,0	187,0	187,0
SUEZ CEMENT COMPANY (Egypte)	215,1	174,8	177,1	58,4	53,4	132,1	12,36	12,73	14,59	136,3	139,5	157,5
INTERNATIONAL CEMENT TRADERS (Sri Lanka)	17,0	14,8	17,4	0,4	-	0,1	80,16	80,16	80,00	0,6	0,5	-
CARRIERES DU TOURNAISIS	30,1	30,0	27,9	1,5	1,1	0,7	18,79	18,79	18,79	3,8	3,8	3,8
SHYMKENT (Kazakhstan)	29,5	48,5	36,7	0,9	7,2	4,9	99,78	99,75	99,75	14,1	3,2	3,2
SOCIÉTÉ MAURITANO-FRANÇAISE DES CIMENTS	23,4	26,0	19,8	2,7	3,9	3,2	51,11	51,11	51,11	2,8	2,8	2,8
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30,0	0,7	4,7
Sous-total										1 256,0	1 226,5	1 193,0
TOTAL										3 996,9	3 987,1	3 873,7

NC = Non communiqué N.B. : De nombreuses holdings parmi les filiales et participations figurant ci-dessus sont, par définition, sans chiffre d'affaires.

6.6 FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. (1)	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brut	Nette					

A/ RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE CIMENTS FRANÇAIS

1 - FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

CIMENTS CALCIA (2)										
BP 01 - Les Technodes - 78931 Guerville CEDEX	593 836	1 023 068	99,99	911 097	911 097			906 651	110 891	200 736
GSM										
BP 02 - Les Technodes - 78931 Guerville CEDEX	18 676	100 190	99,99	65 850	65 850	80 386		281 741	17 952	
CIMFRA										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	61 556	60 923	100,00	61 556	39 873	519		-	-120	
SOCECIM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	458 220	670 894	99,99	663 024	663 024			-	13 339	12 019
COFIPAR										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	18 000	18 579	99,99	36 336	21 690	213		-	-618	
TERCIM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	55 539	67 254	99,99	76 524	76 524			-	2 199	
SAX										
Rue du Château - 78930 Guerville	483	5 331	99,99	6 821	5 026	2 900		-	-830	
INVESTCIM										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	124 874	110 435	99,99	129 985	129 985	200		-	-5 678	
UNIBETON										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	27 160	121 695	99,99	201 950	201 950			496 803	14 181	
HALYPS										
17th Km National Road - 19300 Aspropyrgos- Athènes - Grèce	42 718	114 986	59,83	104 537	104 537			87 063	16 675	8 132
IMMOBILIÈRE DES TECHNODES										
Les Technodes - 78930 Guerville	8 024	8 385	59,97	5 869	5 869			-	-219	
ESSROC INTERNATIONAL (3)										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	244 398 USD	253 675 USD	100,00	244 398	244 398			-	336	12 220
MENAF										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	352 500	369 634	95,74	337 500	337 500			-	12 431	10 575
CIFI										
Tour Ariane - 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux	7 350	7 343	100,00	18 055	18 055	46		-	-6	
AFYON CIMENTO SANAYI (4)										
Arduman Is Merkezi- Fahrettin Kerim Gökay Cad. - 81190 Altunizade - Istanbul - Turquie	20 629 TRL	55 644 TRL	76,51	17 028	17 028			21 926	1 397	779
TECHNODES SAS										
BP 01 - Les Technodes - 78931 Guerville cedex	3 200	4 725	99,99	3 049	3 049			-	308	
INTERNATIONAL CEMENT TRADERS (PVT) Ltd (5)										
44/1 new Nuge Road - Peliyagoda - Colombo 03 - Sri Lanka	397 396 LKR	115282 LKR	80,16	2 381	587			16 989	389	
CIMENTS FRANÇAIS INTERNATIONAL										
23 avenue de la Porte Neuve - Luxembourg	8 929	11 648	51,00	4 605	4 605			-	1 852	
CIMENTS FRANÇAIS PARTICIPATIONS										
5 Place de la Pyramide 92800 puteaux	15 001	14 992	99,99	15 001	15 001	10		-	-2	
SOCIETE MAURITANO-FRANCAISE DES CIMENTS (6)										
BP 5291 - Nouakchott - Mauritanie	1 111 310 MRO	4 029206 MRO	51,11	2 788	2 788	178		23 426	2 717	1 808
SET BETON MADENCILIK (4) San. Ve Tic. A.S.										
Fahrettin Kerim Gokay CD n° 29 - Arduman is Merkezi B-C block 81190 Altunizade - Istanbul - Turquie	81 800 TRL	-29 976 TRL	99,99	7 693	0			76 346	-12 074	
SET GROUP (4)										
Set Italcementi Group - Pakpen Plaza, Halk sokak - 40 - 44, Kat 8, 34734, Sahrayicedid - Kadikoi - Istanbul - Turquie	408 763 TRL	390 660 TRL	99,99	167 180	167 180			6 156	156	
PROCIMAR (7)										
621 boulevard Panoramique - CP 20150 - Casablanca Maroc	27 000 MAD	270 786 MAD	99,99	6 117	6 117	7 100		-	5 775	
CIMENTS DU MAROC (7)										
621 boulevard Panoramique - CP 20150 - Casablanca Maroc	721 800 MAD	3 919 885 MAD	58,30	150 430	150 430	257		238 272	77 974	14 901
SHYMKENT (8)										
486050 SHYMKENT KAZAKSTAN	380 660 KZT	6 098 361 KZT	99,78	14 107	14 107	7 505		29 462	910	
VULKAN										
Vulkan Quarter - Dimitrovgrad - Bulgarie	453 BGL	76 191 BGL	70,00	17 619	17 619			41 992	8 806	
ZUARI CEMENT LIMITED (9)										
461 Street N° 10, Suryanagar, Hyderabad - Andhra Pradesh - Inde	4 279 614 INR	10 073 636 INR	80,14	187 047	187 047			182 569	29 194	

2 - PARTICIPATION (10 à 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC (10)										
23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang 10320 Bangkok - Thaïlande	1 200 000 THB	2 703 842 THB	37,00	28 355	19 412	2 832	19 054	42 645	-1 439	
COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES										
Grand Route 260 - Gaurain - Ramecroix - 7530 Tournai - Belgique	295 031	366 994	39,74	123 350	123 350			239 055	15 016	
CARRIERES DU TOURNAISIS										
Grande route 19 - 7530 Tournai - Belgique	12 297	14 864	18,79	3 838	3 838			30 835	1 450	
CIMENTS FRANÇAIS EUROPE										
Haaksbergweg 19 - 1101 BP Amsterdam ZO - Pays-Bas	395 812	518 685	32,01	160 126	160 126	9 344		-	10 240	
ASIA CEMENT PUBLIC CO LTD (10)										
23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang 10320 Bangkok - Thaïlande	4 670 523 THB	11 781 521 THB	25,01	103 907	103 907			148 068	13 347	2 407
ASMENT DE TEMARA (7)										
Ain Attig - Temara - Maroc	171 875 MAD	990 517 MAD	19,99	7 259	7 259			64 147	18 928	5 423
SUEZ CEMENT COMPANY (11)										
Nile Office Building Southern, Cairo	909 283 EGP	4 918 557 EGP	12,36	136 255	136 255	65		174 791	58 366	5 449

	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Avals, cautions, garanties donnés	Chiffre d'affaires H.T. (1)	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brut	Nette					
B/ RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS										
1 - FILIALES NON REPRISES AU § A										
				189	175					
2 - PARTICIPATIONS NON REPRISES AU § A										
				0	0					
				103 636	29 640					
							19 054			
TOTAL				4 125 461	3 994 898					274 449

(1) chiffre d'affaires pris en compte pour les comptes consolidés

(2) dont écart de réévaluation 4 802

(3) 1 euro = 1,39170 USD

(4) 1 euro = 2,14080 TLR

(5) 1 euro = 157,20600 LKR

(6) 1 euro = 363,93000 MRO

(7) 1 euro = 11,19130 MAD

(8) 1 euro = 168,22700 KZT

(9) 1 euro = 67,63600 INR

(10) 1 euro = 48,28500 THB

(11) 1 euro = 7,67609 EGP

6.7 RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007	2006	2005	2004
I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	147 040,7	150 738,5	153 421,2	153 837,9	153 140,5
b) Nombre d'actions émises	36 760 182	37 684 634	38 355 306	38 459 469	38 285 124
II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 191,8	12 333,8	12 147,1	11 152,6	11 423,6
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	177 182,1	104 502,2	255 838,8	46 146,6	42 499,1
c) Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	47 021,6	33 074,3	16 538,8	6 323,2	33 160,9
d) Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions	171 382,0	138 458,6	337 196,8	227 925,9	166 847,3
e) Montant du bénéfice distribué ⁽²⁾	108 851,9	92 272,2	86 598,1	72 294,7	60 920,8
III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION <i>(en euros)</i>					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,10	3,65	7,08	1,33	1,97
b) Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions	4,66	3,67	8,79	5,92	4,36
c) Dividende versé	3,00	2,50	2,28	1,90	1,60
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	142	139	131	127	134
b) Montant de la masse salariale	23 179,0	17 889,6	12 369,0	14 125,4	13 202,8
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	8 667,9	7 094,4	6 325,4	6 123,1	6 218,8

(1) *Économie d'impôts.*

(2) *Montant provisoire pour les actions émises au 28 février 2009 déduction faite des actions propres ; sera ajusté en fonction des actions existantes au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 15 avril 2009 après déduction des actions propres et sous réserve de la décision de la dite assemblée.*

Septième partie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 AVRIL 2009

	Pages
7.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS.....	154
7.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE.....	155
7.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	164
7.4 RÉOLUTIONS	172

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 AVRIL 2009

Les résolutions proposées par le Conseil d'Administration relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire pour les résolutions 1 à 7 et de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour les résolutions 8 à 11.

7.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Comptes annuels, conventions réglementées (première, troisième et quatrième résolutions)

Il est demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2008.

Il est également demandé à l'Assemblée Générale de statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées.

Affectation du résultat (deuxième résolution)

Le résultat net de l'exercice s'élève à 171,4 millions d'euros et le bénéfice disponible à 1 218 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée de distribuer un dividende net de 3 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 5 mai 2009 en numéraire. Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'Assemblée et ayant droit à dividende, les actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Les sommes correspondant au dividende non versé aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au compte « report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende payé en 2009 ouvre droit à un abattement ou à un prélèvement libératoire.

Renouvellement du mandat de deux administrateurs (cinquième et sixième résolutions)

Il est proposé de renouveler pour une durée de quatre ans les mandats de la société Italcementi S.p.A. et du Comte de Ribes.

- Italcementi S.p.A. société représentée par M. Giampiero Pesenti
Né le 5 mai 1931
Nationalité italienne
Ingénieur en mécanique - École Polytechnique de Milan (Italie)
Intègre la Division Technique d'Italcementi S.p.A. (Italie) en 1958, l'entreprise familiale fondée en 1864
Nommé Directeur Général Délégué (COO) en 1983 et Directeur Général (CEO) en 1984
Président du Conseil d'Administration d'Italcementi S.p.A. depuis 2004
Nommé en 1984 Président-Directeur Général d'Italmobiliare S.p.A., la société holding qui contrôle Italcementi S.p.A. et le groupe Sirap Gema
- M. le Comte de Ribes
Né le 27 janvier 1923
Nationalité française
Licencié en droit, Diplôme d'Études Supérieures en sciences économiques, École libre de sciences politiques
Associé-gérant de la banque Rivaud et Cie (1949) puis Président-Directeur Général (1975)
Président (1957) puis Président du Conseil de Surveillance de la Compagnie des caoutchoucs de Padang
Président (1969) puis Président du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge
Vice-président de Bolloré
Président-Directeur Général de la Société Bordelaise Africaine

Après examen de sa situation personnelle, au regard des principes retenus par la société, le Conseil d'Administration a reconnu le caractère d'indépendance de M. le Comte de Ribes. En effet, bien qu'administrateur depuis plus de douze ans, M. le Comte de Ribes doit être considéré comme administrateur indépendant compte tenu de son objectivité et de son libre arbitre. Il continuera ainsi à apporter à Ciments Français son expérience personnelle en matière financière et comptable.

Par contre, la qualité d'administrateur indépendant n'a été attribuée ni à Italcementi S.p.A., ni à M. Giampiero Pesenti, le capital de la société étant contrôlé par Italcementi.

Le détail des mandats détenus par ces deux administrateurs figure en partie 8.2.

Programme d'achat d'actions et annulation éventuelle des actions achetées (septième résolution à titre ordinaire et huitième résolution à titre extraordinaire)

Il est proposé un nouveau programme d'achat d'actions dans la limite de 10 % du capital social au 4 février 2009 soit 3 632 967 actions de 4 euros nominal.

Les objectifs de ce programme de rachat sont, par ordre décroissant, les suivants :

- L'annulation des actions ;
- L'animation du cours au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ce programme est assorti de l'autorisation donnée au Conseil d'annuler tout ou partie des actions acquises dans ce cadre dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois.

Augmentation de capital soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices (neuvième résolution) et possibilité d'augmenter le montant de l'émission (dixième résolution)

Les autorisations financières données pour 26 mois par l'Assemblée Générale des actionnaires le 16 avril 2007 arrivent prochainement à échéance. Ces autorisations n'ont pas été utilisées.

Il est proposé d'y mettre fin et d'autoriser de nouvelles délégations en faveur du Conseil d'Administration pour une période de 26 mois ; ces nouvelles délégations étant strictement identiques aux précédentes, à savoir une ou des augmentations de capital dans la limite d'un plafond de 100 millions d'euros en nominal.

En cas de demandes excédentaires, il est proposé d'autoriser le Conseil à augmenter le nombre d'actions à émettre dans la limite de 15 % de l'émission initiale.

Augmentation de capital réservée aux salariés (onzième résolution)

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée aura également à se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés d'un montant maximum de 4 000 000 euros.

Le Conseil d'Administration a donné un avis défavorable sur cette résolution.

7.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE (Article L.225.37 du Code de Commerce)

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 4 mars 2009.

7.2.1 Direction Générale

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Sur proposition du Président-Directeur Général, le Conseil d'Administration nomme un Directeur Général Délégué qui dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

7.2.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration

Composition à l'Assemblée du 15 avril 2009

Le Conseil d'Administration est composé de douze membres dont un tiers est indépendant au regard des critères retenus par la société. Un administrateur est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de

quelque nature que ce soit avec Ciments Français, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement (code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008, qui est le code de référence de la société). L'analyse de l'indépendance des administrateurs est développée dans la partie 8.3.

Fonctionnement

Le mandat des administrateurs est statutairement d'une durée de six ans, renouvelable. Depuis 2006, les renouvellements ou nominations d'administrateurs sont effectués pour une durée de quatre ans.

Chaque administrateur doit détenir un minimum de 50 actions.

Un règlement intérieur régissant le fonctionnement du Conseil d'Administration a été adopté le 3 avril 2003. Les adaptations nécessaires pour répondre aux évolutions du droit et aux recommandations de place sont régulièrement étudiées et adoptées par le Conseil.

Le règlement intérieur est consultable sur le site internet de la société.

Le Conseil dispose des pouvoirs définis par les textes en vigueur. Le Conseil examine et délibère préalablement sur les opérations significatives, et notamment :

- Les orientations stratégiques du Groupe,
- Les accords stratégiques d'alliance et de coopération industrielle,
- Les investissements importants.

Le Conseil d'Administration est informé, au moins deux fois par an, de la situation financière, de la situation de trésorerie ainsi que des engagements de la société.

Ce règlement prévoit que le Conseil procède à une évaluation de son fonctionnement au moins tous les trois ans : il est désormais procédé à une nouvelle évaluation interne au début de chaque année, sur la base d'un questionnaire concernant la composition, l'organisation, le fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités spécialisés. A l'unanimité, les administrateurs estiment que l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration sont en conformité avec la réglementation, l'éthique et les principes du gouvernement d'entreprise.

Conformément au règlement, le Président est chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. En cas d'empêchement du Président, le Vice-président ou, à défaut, un administrateur désigné par les autres membres présents du Conseil remplit les mêmes fonctions et jouit des mêmes prérogatives.

Le Directeur Général dispose conformément à la loi des pouvoirs les plus étendus sans limitation particulière.

Les convocations sont faites par correspondance, internet ou télécopie. Elles sont transmises par le Secrétaire du Conseil. Le Président fixe l'ordre du jour des réunions du Conseil.

Il appartient au Président, assisté du secrétaire du Conseil, de transmettre les informations appropriées aux autres membres du Conseil. Chaque administrateur reçoit ainsi les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les administrateurs reçoivent également toutes les informations utiles relatives aux événements significatifs pour la société.

Le Conseil se réunit au moins quatre fois par an. Au cours de l'année 2008, il s'est réuni sept fois et le taux de présence a été de 82 %.

Les Commissaires aux Comptes assistent à chaque séance du Conseil d'Administration.

7.2.3 Comités

Le règlement intérieur du Conseil prévoit que certaines délibérations du Conseil sont précédées par des réunions de comités spécialisés, composés d'administrateurs nommés par le Conseil ; ces comités étudient et préparent ces délibérations. Ils émettent, dans leur domaine de compétence, des propositions, recommandations et/ou avis.

Les membres du comité sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter.

La durée du mandat des membres du comité coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que celui d'administrateur.

Le Conseil désigne au sein de chaque comité un président pour une durée identique à celle de ses fonctions et, le cas échéant, un secrétaire.

Le secrétaire est chargé d'établir le procès-verbal de chaque réunion qui sera retranscrit dans un registre ad hoc.

Un compte rendu des travaux de chaque comité est donné par le président du comité ou par un membre du comité à la plus proche séance du Conseil d'Administration.

Chaque comité peut décider d'inviter à ses réunions, en tant que de besoin, toute personne de son choix. Le comité peut également demander l'appui de spécialistes extérieurs.

Le Conseil peut, outre les comités spécialisés permanents qu'il a créés, décider de constituer des comités ad hoc pour les opérations exceptionnelles par leur importance ou leur spécificité avec une durée de vie limitée à l'étude.

Le comité des nominations et des rémunérations

Ce comité est composé de trois administrateurs, Messieurs Antoine Bernheim, Giampiero Pesenti et le Comte de Ribes, dont deux sont indépendants. Il est présidé par Monsieur Giampiero Pesenti.

Le règlement intérieur du Conseil précise les attributions de ce comité qui a pour mission de préparer les décisions du Conseil et de lui faire des recommandations dans les domaines suivants :

Nominations

- La sélection des candidats aux fonctions d'administrateurs, les propositions de nomination du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués et des Présidents des comités ;
- La qualification d'indépendance des administrateurs.

Rémunérations

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués. Le comité est chargé de :
 - Recommander annuellement au Conseil le niveau de rémunération fixe ;
 - Définir les critères de la part variable de la rémunération et de les appliquer annuellement en fonction des performances réalisées. Les critères de performance utilisés prennent en compte principalement la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé et des objectifs spécifiques en matière de développement international ;
 - Examiner les autres formes de rémunérations et d'avantages en nature (voir informations détaillées au paragraphe 8.5).
- La définition, le cas échéant, d'une politique générale de rémunération et d'avantages pour les cadres dirigeants y compris en matière de retraites et l'examen de la situation individuelle des membres de la Direction Générale.
- Les éventuels plans de souscription ou d'achat d'actions au profit des cadres dirigeants et salariés ("stock-options"), ainsi que les catégories d'allocation les plus appropriées en veillant à définir à l'avance les périodes d'attribution.
- Les éventuelles augmentations de capital réservées aux salariés.

Le comité se réunit chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice, le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni trois fois. Le taux de présence de ses membres aux réunions s'est élevé à 78 %. Le comité a procédé à l'examen de l'indépendance des administrateurs, a proposé la nomination de M. Giovanni Ferrario en qualité de Directeur Général Délégué en remplacement de M. Rodolfo Danielli qui a quitté le Groupe. Il a également fait des propositions, principalement, en matière de rémunération du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués qui se sont succédé, ainsi que sur le règlement du plan de stock-options, qui ont été suivies par le Conseil.

La partie variable de la rémunération du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués qui se sont succédé a été déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé, et d'objectifs spécifiques en matière de développement international pour le Président-Directeur Général.

Le comité des comptes

Ce comité est composé de quatre membres, Madame de Margerie, Messieurs Marc Viénot, le Comte de Ribes et Ettore Rossi, dont trois sont indépendants ; il est présidé par Monsieur Viénot.

Le comité des comptes a pour mission d'examiner :

- Avec la Direction financière et les Commissaires aux Comptes, les projets de comptes annuels, semestriels et trimestriels de la société afin d'en faciliter l'arrêté ou la revue par le Conseil ;
- Les rapports financiers et de gestion périodiques du Groupe ;
- Les projets de rapports du Président à l'Assemblée ;
- La pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes, et la cohérence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne en liaison avec les Commissaires aux Comptes et l'audit interne ;
- La cartographie des risques ;
- La mise en œuvre des recommandations des Commissaires aux Comptes ;
- Les projets de communiqués financiers lorsqu'ils lui sont soumis.

Il examine aussi les risques et engagements hors bilan significatifs, le programme d'audit du Groupe et le programme de travail des Commissaires aux Comptes.

Il procède annuellement à une revue des conventions conclues entre Ciments Français et Italcementi, pour s'assurer de la parfaite neutralité de ces accords et en fait rapport au Conseil.

Il donne un avis sur les opérations financières d'importance significative pour le Groupe préalablement à la saisine du Conseil par le Président.

Dans le cadre de sa mission, le comité des comptes entend le directeur financier du Groupe, le directeur administration et contrôle et leurs collaborateurs, le directeur de l'audit interne, ainsi que les Commissaires aux Comptes. Lors du comité des comptes précédant le Conseil d'Administration qui arrête les comptes, les Commissaires aux Comptes commentent une présentation soulignant les points essentiels des résultats et des options comptables retenues. Le comité des comptes rend compte de ses travaux à la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Il se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Au cours de l'année 2008, ce comité s'est réuni cinq fois. Le taux de présence de ses membres aux réunions s'est élevé à 90 %. Les membres du comité reçoivent la documentation avant la tenue de chaque réunion.

Le comité a examiné le projet de comptes consolidés annuels, semestriels et trimestriels, ainsi que les comptes sociaux annuels avant leur présentation au Conseil et a transmis son avis sur ces comptes.

Au cours de l'exercice, le comité des comptes a délibéré sur de nombreux sujets et notamment sur le budget 2008, les conventions courantes de l'exercice 2007 et la gestion des risques financiers.

7.2.4 Participation aux assemblées

Les règles relatives à la participation des actionnaires aux assemblées de la société sont fixées par la loi et les statuts.

7.2.5 Confidentialité et règles prudentielles

Le Conseil d'Administration a adopté depuis plusieurs années un code d'éthique applicable à l'ensemble du personnel du Groupe définissant les principes d'éthique et de comportement dans leurs actions et rapports avec les tiers. Ce code définit notamment un certain nombre de règles en matière de loyauté, impartialité, protection du secret des affaires, de l'individu, de l'environnement et du patrimoine de la société, ainsi que des processus de contrôle et de fiabilité des informations. Ce code précise également les règles de conduite envers les clients, les fournisseurs, les institutions publiques, les organisations politiques et les organes de presse.

Parallèlement, chaque administrateur et membre de comité s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Respecter les obligations légales et réglementaires, les statuts de la société, le règlement intérieur et ses règles prudentielles ;

- S'obliger à faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts ponctuel, même potentiel, et s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante (aucune opération débattue au cours de l'exercice 2008 n'a donné lieu à une déclaration de conflit d'intérêts) ;
- S'efforcer de participer à toutes les réunions du Conseil et, le cas échéant, des comités auxquels il appartient. Sa présence aux assemblées générales de la société est recommandée ;
- Déclarer à l'AMF leurs opérations sur les titres Ciments Français dès finalisation de ces opérations et adresser une copie à la société. L'information sur ces transactions est publiée sur le site de l'AMF ;
- Eu égard aux informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'administrateur ou le membre de comité :
 - Doit se considérer comme lié par une obligation de stricte confidentialité ;
 - Doit se considérer comme "initié permanent", et à ce titre s'abstenir d'intervenir sur les titres de la société pendant une période de 15 jours précédant la date à laquelle les comptes consolidés ou à défaut les comptes annuels sont rendus publics et plus généralement pendant la période comprise entre la date à laquelle est connue une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une influence significative sur le cours de l'action et la date à laquelle cette information est rendue publique, et par ailleurs respecter le "*codice di comportamento*" établi par Italcementi Group.

7.2.6 Contrôle interne

Ce rapport sur le contrôle interne a été rédigé en s'appuyant sur un référentiel interne, conforme aux principes généraux du cadre de l'AMF (cf. www.amf-france.org), en coordination avec la société mère Italcementi. Le présent texte a été préparé à partir des travaux réalisés en 2008 par les différentes directions fonctionnelles (notamment Finances et Audit).

Définition du contrôle interne

Le contrôle interne représente l'ensemble des systèmes de contrôle mis en œuvre par la Direction Générale et le Management du Groupe et qui vise à assurer :

- La conformité aux lois et règlements ;
- L'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- Le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- La fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la société.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que se sont fixés la société et le Groupe, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de leurs différentes activités.

Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société ont pour objectifs de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers ; ils répondent notamment aux objectifs suivants :

- S'assurer que les actes de gestion sont menés dans le respect des valeurs, des orientations et des objectifs définis par le Conseil d'Administration et le management, en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur, et qu'ils permettent d'assurer la protection des personnes et des actifs de la société ;
- Contribuer à l'assurance que les informations comptables, financières et de gestion communiquées sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société et du Groupe.

Ainsi, plus globalement, le dispositif de contrôle interne doit permettre de minimiser les risques d'erreurs, de fraude et de non respect des réglementations.

Ce processus de contrôle interne qui vise à protéger les personnes et les actifs de la société et de ses filiales s'appuie sur une organisation et des procédures en matière de contrôle opérationnel de ses filiales, de fiabilité des états financiers et de communication financière du Groupe. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Le processus décrit s'applique aux sociétés du Groupe consolidées par intégration globale ou par intégration proportionnelle. Il fait l'objet d'une mise en place progressive dans les filiales nouvellement acquises.

Démarche d'analyse des risques

Le Groupe a lancé en 2008 avec l'aide de consultants externes un « Programme Risques et Conformité ». Ce projet, réalisé en commun avec Italcementi, fait partie du processus d'amélioration continue du système de gouvernement d'entreprise.

Les trois principaux objectifs du programme sont les suivants :

- Améliorer les performances du Groupe grâce à une meilleure identification, mesure, gestion et contrôle des risques ;
- Assurer la transparence et renforcer la réputation du Groupe en développant une culture de contrôle des risques ;
- Assurer la conformité avec les lois et réglementations au niveau du Groupe et des filiales.

Les deux premières phases du projet se sont déroulées au cours de l'année 2008. La troisième phase sera réalisée durant l'exercice 2009 et la quatrième donnera lieu à la mise en place d'une infrastructure de gestion des risques de l'entreprise (Entreprise Risk Management).

Après le lancement du projet par la Direction Générale, la première phase a consisté à identifier les principales zones de risque en fonction des objectifs stratégiques du Groupe, et à définir une méthodologie et des outils d'évaluation des risques. La seconde phase, qui a permis d'évaluer les risques identifiés, a été réalisée au niveau des fonctions du Groupe et de chaque filiale. Ces travaux permettent la réalisation d'une cartographie des risques au niveau de chaque filiale et la consolidation pour l'ensemble du Groupe.

Dès 2009, une sélection d'actions visant à diminuer l'exposition aux risques majeurs identifiés doit être mise en place par les responsables concernés. L'implication de chacun dans ce programme est motivée par l'intégration d'objectifs liés à la bonne réalisation du projet dans la part variable des rémunérations des directeurs fonctionnels et de ceux des filiales.

Organisation et structure - les acteurs du contrôle interne

Afin de mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, la société s'appuie sur une organisation générale et des principes de gouvernance développés dans la première partie de ce rapport.

La Direction Générale définit les axes stratégiques et les orientations de contrôle interne. Au sein de chaque filiale ou direction fonctionnelle Groupe, cette responsabilité est déléguée aux dirigeants.

Le Comité des Comptes, dans le cadre de sa mission, prend connaissance du suivi des risques et des engagements. En octobre 2008, notamment, une présentation de la couverture des risques financiers (gestion de la liquidité, politique de gestion du risque de taux et du risque de change) a été faite par la Direction Finance au Comité des Comptes. Le Comité a donné une appréciation favorable sur les différents points présentés. Il est informé chaque année du plan d'audit, des missions réalisées et du suivi des recommandations.

La direction de l'audit interne a pour mission d'assister la Direction Générale dans l'évaluation de l'efficacité des systèmes de management des risques, et notamment d'apprécier la qualité du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe et ses filiales, de formuler des recommandations et d'effectuer un suivi de leur mise en œuvre. La fonction, centralisée au niveau du Groupe, est assurée par une équipe de 27 auditeurs. La direction de l'audit interne est directement rattachée à la Direction Générale.

La direction de l'audit interne établit son plan d'audit sur trois ans. L'audit interne visite toutes les entités opérationnelles selon un cycle de trois ans. Ce plan peut être modifié en fonction des priorités. La démarche d'analyse des risques est continue. En effet, la construction de chaque plan d'audit annuel intègre les nouvelles unités acquises par le Groupe et les nouveaux risques éventuellement identifiés. Le plan d'audit et le suivi des missions réalisées sont communiqués annuellement au comité des comptes.

En 2009, la direction de l'audit interne fera évoluer son organisation afin d'accroître son expertise et sa valeur ajoutée au travers de ses actions dans les domaines suivants : conformité, informatique et suivi des missions. Un responsable sera nommé pour chacun de ces domaines.

Des contrôles clés et des procédures sont définis au niveau du Groupe sous la responsabilité des directions opérationnelles et fonctionnelles Groupe. L'efficacité de ces procédures s'appuie sur le dispositif de contrôle interne propre à chacune des filiales. Ce dispositif dont la responsabilité est déléguée à la Direction Générale de chaque filiale doit s'inscrire dans le respect des normes et chartes définies par le Groupe.

Au sein de la direction financière, le département management des risques est responsable de la définition de la politique d'assurance des risques du Groupe, de l'élaboration des procédures Groupe en matière d'assurance des actifs et des personnes, de la couverture des pertes d'exploitation et des risques liés à la responsabilité civile. Il est responsable du suivi et du contrôle de la bonne application de ces procédures dans les filiales. Il est également responsable de la mise en place du plan de prévention des risques industriels.

La direction Finance a la responsabilité du contrôle des risques de marché et de liquidité (cf. partie 3 activité du groupe chapitre 7.4) du suivi des engagements financiers, de la mise en place des procédures applicables au siège et aux filiales du Groupe et de leur suivi. La direction Finance contribue au processus de fiabilisation de l'information financière publiée dans son domaine de compétence.

La direction Affaires juridiques suit l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle (cf. partie 3 chapitre 7.5).

Au sein de la direction Administration et contrôle, le département budget et contrôle est en charge de l'établissement et du contrôle des budgets, des résultats consolidés mensuels de gestion et du suivi des investissements en liaison avec les directions opérationnelles et financières du Groupe et des filiales.

Les départements Consolidation et Procédures comptables ont pour mission d'élaborer les états financiers consolidés du Groupe, de préparer les manuels de procédures comptables applicables au Groupe et de contrôler le respect des lois et normes comptables en vigueur relatives à l'établissement des comptes et aux informations à communiquer en annexe.

Le département Affaires fiscales assure un suivi des évolutions réglementaires en matière fiscale, contrôle le respect des réglementations locales par les filiales du Groupe et évalue les conséquences fiscales des opérations envisagées par le Groupe.

Procédures existantes

Les procédures formalisées sont mises à jour au niveau du Groupe par les directions qu'elles concernent. Elles couvrent les domaines suivants :

La couverture des risques opérationnels

- Protection des actifs et couverture des risques industriels dans le cadre d'une gestion centralisée du « risk management » mettant l'accent sur les points suivants :
 - Investissement et désinvestissement industriel et financier,
 - Assurances et prévention des risques industriels,
 - Sécurité et protection des personnes (programme « Zéro accident »),
 - Conséquences financières.
- Risques environnementaux et respect des réglementations, pour lesquels une structure a été créée, rattachée à la Direction Générale.
- Risques de marché et de liquidité soumis à des principes de gestion et des règles prudentielles définies par la Direction Générale, laquelle établit des niveaux de décision et des rôles respectifs entre les fonctions centrales et les filiales. Ces risques font l'objet d'une gestion centralisée et sont encadrés par les procédures suivantes :
 - Gestion des risques en matière de financement, placement, gestion des risques de taux, des risques de change et de trésorerie,
 - Sécurité et délégation de pouvoir,
 - Reporting financier (dette, taux d'intérêt, couverture de change, engagements financiers).
- Risques juridiques et fiscaux avec les procédures:
 - De remontée des litiges juridiques et fiscaux,
 - D'information des principaux contrats,

- De suivi des structures juridiques des filiales,
 - D'intervention dans tous les contrats significatifs de financement, de cession, d'acquisition et de fusion.
 - De revue par plan pluriannuel des situations fiscales des filiales.
- Risques d'engagement couverts par des procédures de :
- Délégation de pouvoir,
 - Suivi des engagements.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En complément des contrôles opérationnels, le dispositif de contrôle interne qui assure la fiabilité des informations financières publiées s'articule autour de quatre axes principaux :

- Un système informatisé, commun à l'ensemble des filiales du Groupe, de reporting de gestion et de consolidation qui permet d'établir les états financiers du Groupe ;
- Un processus d'élaboration et de remontée de l'information publiée dans les états financiers qui fait l'objet de procédures formalisées ;
- Des contrôles clés réalisés par la direction Administration et Contrôle (contrôle de gestion, consolidation, procédures) et la direction Finance présentés ci-après ;
- Les missions réalisées par la direction de l'audit interne.

La direction Administration et Contrôle du Groupe procède à l'élaboration et au contrôle de l'information financière, comptable et de gestion.

Les différents processus que sont la planification, le processus budgétaire, le reporting mensuel et l'établissement des comptes consolidés trimestriels, ainsi que les contrôles et rapprochements effectués à chaque stade contribuent à la fiabilisation de l'information comptable et financière.

De façon périodique, le plan stratégique à cinq ans est établi par les filiales. La structure du plan a été adaptée afin de faciliter les calculs des tests de dépréciation requis par IAS 36. Chaque année, les filiales du Groupe établissent leur budget prévisionnel mensualisé suivant les principes du Groupe. Ces prévisions budgétaires font l'objet de deux actualisations en cours d'exercice. Suivant un processus mensuel de reporting de résultat de gestion, d'investissements, de données techniques, les résultats sont analysés et contrôlés par le département Budget et contrôle de gestion.

Les procédures de reporting, les définitions, ainsi que les principes comptables appliqués sont formalisées dans le manuel de procédures Groupe qui a été adapté suite à la mise en place des normes IFRS. Les comptes consolidés du Groupe sont établis tous les trimestres sur un logiciel de consolidation commun. Le plan de compte, la liasse de consolidation, ainsi que les principes comptables applicables sont formalisés dans le manuel de procédures Groupe.

Pour les clôtures semestrielles et annuelles, une note d'instruction spécifique est envoyée aux filiales afin de rappeler les points clés du processus de clôture.

Pour l'établissement des comptes annuels une procédure de pré-clôture est mise en place. Cette procédure permet également de s'assurer que les normes du Groupe sont correctement comprises par les filiales et permettent de fiabiliser, par un contact direct, l'information qu'elles transmettent.

A chaque clôture trimestrielle, les comptes consolidés sont rapprochés des résultats de gestion et les écarts éventuels sont analysés.

Le département Normes et procédures comptables assure la veille réglementaire en matière de principes comptables et d'informations comptables et de gestion, ainsi que les relations avec les instances réglementaires et professionnelles et la prise en compte de leurs recommandations en matière d'informations comptables et financières. Les procédures Groupe font l'objet d'une mise à jour en fonction de l'évolution des normes.

Certains processus de clôture se sont d'ailleurs complexifiés et font également intervenir des consultants externes. Ainsi, notamment, le processus d'évaluation des actifs à long terme a été étendu de manière systématique à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie comportant un écart d'acquisition. Le processus de revue des engagements de retraites et avantages au personnel est mené conjointement avec un cabinet d'actuaire. La valorisation des instruments financiers ainsi que les tests d'efficacité permettant d'appliquer la comptabilisation de couverture sont réalisés par des experts indépendants.

Par ailleurs, dans le processus de clôture des comptes interviennent des expertises internes spécifiques dans certains domaines comme notamment :

- Revue des calculs de dépréciation des unités génératrices de trésorerie par le contrôle de gestion Groupe et le département Finance - acquisition.
- Revue de la situation fiscale Groupe et dans chacun des pays par le département Fiscalité.
- Revue des litiges en cours et clauses spécifiques des contrats significatifs (financement, cession, acquisition) avec la direction Juridique.
- Analyse par le département Trésorerie - financement de la dette et des engagements financiers et rapprochement avec le reporting Groupe ; élaboration des informations de l'annexe relatives à la dette, au résultat financier et à la gestion des risques de marché.

Les états financiers consolidés et les informations de gestion font l'objet d'une revue effectuée par un comité de relecture.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe font l'objet d'un examen de la part des Commissaires aux Comptes, avec un examen limité pour les comptes semestriels et un audit pour les comptes annuels. Les Commissaires aux Comptes présentent leurs conclusions de façon périodique au comité des comptes.

La gestion des systèmes d'information et la sécurité des données informatiques sont assurées par une direction Systèmes d'information. L'ensemble des filiales du Groupe dispose d'un outil informatique de gestion commun « ERP » qui permet notamment de couvrir les fonctions ventes, distribution, achats, stocks, immobilisations, production, etc. Les systèmes de reporting de gestion et de consolidation sont également des systèmes communs qui permettent de fiabiliser une remontée homogène des informations. L'utilisation des systèmes informatiques est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions d'audit spécialisées menées par l'audit interne.

Un manuel descriptif des principes et procédures comptables utilisées pour le traitement et l'élaboration de l'information comptable et financière, élaboré avec l'assistance de PricewaterhouseCoopers et diffusé en 2007 (site intranet) a été, en 2008, mis à jour et complété notamment par la publication d'une procédure précisant, pour chaque division, les niveaux de contrôle à mettre en place et la désignation de la personne responsable des informations financières.

Le manuel des pouvoirs et des responsabilités élaboré et diffusé en 2007 (site intranet) et visant à permettre une gestion du système de délégation de pouvoir dans le Groupe conforme aux principes de gouvernement d'entreprise définis dans nos modèles d'organisation, de gestion et de contrôle, fait l'objet de mises à jour régulières.

Perspectives

L'organisation décrite ci-dessus s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue.

Suite à l'étude sur la cartographie des risques, un plan d'action a été défini visant à modifier et/ou compléter les procédures existantes et à permettre la mesure de l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

7.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et des autres professionnels de leur réseau enregistrés dans les comptes de la société Ciments Français SA et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

Types de prestations <i>(en milliers d'euros)</i>	ERNST & YOUNG AUDIT				KPMG AUDIT			
	2008		2007		2008		2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes consolidés	1 924,9	94,8	1 774,4	80,3	1 405,8	99,2	1 368,1	90,7
- émetteur	360,0		340,0		360,0		340,0	
- filiales intégrées globalement	1 564,9		1 434,4		1 045,8		1 028,1	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	106,0	5,2	242,2	11,0	-	-	12,7	0,8
- émetteur	-		26,3		-		-	
- filiales intégrées globalement	106,0		215,9		14,0		12,7	
Sous total	2 030,9		2 016,6	91,3	1 390,1		1 380,8	91,5
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal, social	-		107,7		9,1		11,8	
Autres	-		86,5		2,1		115,4	
Sous total	-		194,2	8,7	11,2	0,8	127,2	8,5
TOTAL	2 030,9	100 %	2 210,8	100 %	1 417,0	100 %	1 508,0	100 %

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Ciments Français S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note 3.J de l'annexe. C'est dans ce contexte incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance nos propres appréciations.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation, selon la méthode décrite en note 3.B et 4.B.2 de l'annexe. Ces provisions sont établies à partir des meilleures estimations de la direction, comme indiqué en note 3.J de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour déterminer ces provisions sur titres de participation et avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 23 mars 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Philippe Grandclerc

Patrick-Hubert Petit

Jean-Yves Jégourel

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Ciments Français S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance nos propres appréciations.

Méthodes comptables

Nous avons examiné les traitements comptables retenus par la société en ce qui concerne les engagements de rachat et les variations d'intérêts minoritaires, et les quotas d'émission de gaz à effet de serre qui ne font pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et nous nous sommes assurés que les notes 1-4 et 1-19 aux comptes consolidés donnent une information appropriée à cet égard.

Estimations comptables

Actifs long terme :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1-11 et 6-3 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1-11 et 6-3 donnent une information appropriée.

Engagements de retraite

Les notes 1-17 et 19 précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1-17 et 19 aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Provisions

La société constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges, selon les modalités décrites en notes 1-19 et 20 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans le groupe permettant leur recensement, leur évaluation, et leur traduction comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 23 mars 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Philippe Grandclerc

Patrick-Hubert Petit

Jean-Yves Jégourel

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Garantie de retraite accordée au Président du Conseil d'administration

Nature et objet :

Un complément de retraite est accordé à Monsieur Yves-René Nanot, Président du Conseil d'administration de votre Société.

Le Conseil d'administration avait autorisé cette convention le 12 juillet 1993, et l'a confirmée le 1^{er} mars 2006 à la suite de l'application de la loi du 12 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie.

Modalités :

Le montant de cet avantage de retraite correspond à une rente annuelle valorisée à 216 192 € au 31 décembre 2008.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris-La Défense, le 23 mars 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Philippe Grandclerc

Patrick-Hubert Petit

Jean-Yves Jégourel

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Ciments Français

Exercice clos le 31 décembre 2008

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Ciments Français et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 23 mars 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Philippe Grandclerc

Patrick-Hubert Petit

Jean-Yves Jégourel

Rapport des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital prévues aux résolutions 8 à 11 de l'assemblée générale mixte du 15 avril 2009

Assemblée générale mixte du 15 avril 2009

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution des missions prévues par le Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

1. Émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (neuvième et dixième résolutions)

En exécution de la mission prévue à l'article L.228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider différentes émissions d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider d'une émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription (9^{ième} résolution) et fixer les conditions définitives de ces émissions.

Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 100 millions d'euros au titre de la neuvième résolution.

Le nombre de titres à créer dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation visée à la neuvième résolution pourra être augmenté dans les conditions prévues à l'article L.225-135-1 du Code de commerce, si vous adoptez la dixième résolution.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113, R.225-114 et R.225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 9^{ième} et 10^{ième} résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre conseil d'administration en cas d'émissions d'actions ordinaires et d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

2. Émission d'actions réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise dans le cadre des dispositions du Code de commerce et des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail (onzième résolution)

En exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant global maximal de 4 000 000 euros, réservée aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées dans conditions légales, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la société ou de groupe, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Ces augmentations de capital sont soumises à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des augmentations de capital qui seront décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les éventuelles augmentations de capital seront réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre conseil d'administration.

3. Réduction du capital social par annulation d'actions achetées (huitième résolution)

En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 2 ans, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris La Défense, le 23 mars 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Ernst & Young Audit

Philippe Grandclerc

Patrick-Hubert Petit

Jean-Yves Jégourel

7.4 RÉSOLUTIONS

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Première résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Président sur le fonctionnement du Conseil et les procédures de contrôle interne, et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve les comptes annuels de la société de l'exercice 2008 tels qu'ils lui sont présentés. Elle donne au Conseil pleine et entière décharge pour sa gestion pendant ledit exercice.

Deuxième résolution (Affectation du bénéfice et fixation du dividende)

L'Assemblée prend acte du nouveau report à nouveau après versement du dividende relatif à l'exercice 2007 aux actions existantes au jour de l'Assemblée du 14 avril 2008, ayant droit à dividende au jour du versement, et constate que le montant du bénéfice disponible s'établit comme suit :

(en euros)

Report à nouveau antérieur	1 153 150 714,71
Résultat net au 31 décembre 2007	138 458 579,74
Dividende versé en 2008 (36 967 289 actions rémunérées)	- 92 418 222,50
Annulation de 964 522 actions propres en 2008	- 120 082 746,31
Report à nouveau au 31 décembre 2008	1 079 108 325,64
Résultat net au 31 décembre 2008	171 381 967,45
Annulation de 430 505 actions le 4 février 2009	- 32 454 337,56
Bénéfice disponible	1 218 035 955,53

L'Assemblée Générale fixe le dividende à 3 euros.

Le dividende de l'exercice 2008 sera mis en paiement à compter du 5 mai 2009 en numéraire.

Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'Assemblée et ayant droit à dividende, les actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Les sommes correspondant au dividende non versé aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au compte « report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende payé en 2009 ouvre droit à un abattement de 40 % (article 158 du Code Général des Impôts) ou à un prélèvement libératoire en fonction de leur option.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2005	38 163 506	1,90 €
2006	37 937 522	2,28 €
2007	36 967 289	2,50 €

Troisième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008, approuve les comptes consolidés de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés.

Quatrième résolution (Conventions réglementées)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve l'opération qui en fait l'objet.

Cinquième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de la société Italcementi S.p.A. pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Sixième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur du Comte de Ribes pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Septième résolution (Programme d'achat d'actions)

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à acheter, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social au 4 février 2009, soit 3 632 967 actions de 4 euros nominal, sans que la société ne puisse détenir à tout moment plus de 10 % de son capital.

Les objectifs de ce programme de rachat sont, par ordre décroissant, les suivants :

- L'annulation des actions ;
- L'animation du cours au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- L'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 100 euros. Ce prix sera ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, de division ou regroupement d'actions.

Le montant maximal des fonds nécessaires à la réalisation du programme sera de 363 296 700 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens, sur le marché ou hors marché (notamment sous forme de blocs de titres), y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.

Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à déléguer au Directeur Général avec faculté de subdélégation l'exécution des décisions prises dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution (Réduction de capital dans le cadre du programme d'achat d'actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale dans la septième résolution, dans la limite de 10 % du capital social et par période de vingt-quatre mois.

La présente autorisation est valable pour une durée de vingt-quatre mois.

L'Assemblée confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour constater la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution et pour procéder à la modification corrélative des statuts.

Neuvième résolution (Augmentation de capital soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions des articles L.225-129-2, L. 228-92 du Code de Commerce :

1. Délègue au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.
La délégation ainsi conférée au Conseil d'Administration est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée.
2. Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 100 millions d'euros en nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.
3. Décide que :
 - a) Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution ;
 - b) Si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil pourra offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.
4. Délègue au Conseil d'Administration, durant la même période de vingt-six mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées, augmenté du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions et indépendamment du plafond fixé au 2., ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices visés ci-dessus qui existent lors de l'augmentation de capital.

En cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de Commerce, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les titres correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation.

5. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Dixième résolution (Possibilité d'augmenter le montant de l'émission)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, délègue au Conseil d'Administration, en cas d'augmentation de capital telle que visée par la neuvième résolution, la compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions des articles L.225-135-1 du Code de Commerce, dans la limite du plafond global prévu par la résolution précédente lorsqu'il constate une demande excédentaire.

La présente délégation est valable pour une durée de vingt-six mois.

Onzième résolution (Augmentation de capital réservée aux salariés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de Commerce, délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social de la société en numéraire, d'un montant global maximal de 4 000 000 d'euros, en une ou plusieurs fois, par émission

d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions légales, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la société ou de Groupe.

Les bénéficiaires pourront souscrire, soit directement, ou par l'intermédiaire d'un ou plusieurs fonds communs de placement.

L'Assemblée décide de supprimer au profit de ces salariés le droit préférentiel des actionnaires à la souscription des actions nouvelles concernées.

La présente délégation est consentie pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de ce jour.

Le prix de souscription des actions émises en application de la présente délégation sera fixé par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions du Code du Travail.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation des augmentations de capital et à cet effet :

- Fixer les conditions notamment d'ancienneté exigées des bénéficiaires pour souscrire à la ou aux augmentation(s) de capital, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par tout bénéficiaire ;
- Fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ; arrêter la date à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ;
- Fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles et les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- Fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles étant précisé que ce délai ne pourra excéder vingt-six mois ;
- Imputer les frais de la ou des augmentation(s) de capital sur le montant des primes y relatives ;
- Constater la réalisation de la ou des augmentation(s) de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- Procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de la ou des augmentation(s) de capital.

Huitième partie

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Pages

8.1	DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTRÔLE.....	177
8.2	ACTIVITÉS PRINCIPALES ET MANDATS EXTÉRIEURS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.....	178
8.3	EXAMEN DE L'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS.....	188
8.4	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS.....	188
8.5	RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	188
8.6	PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS.....	191
8.7	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2008.....	194
8.8	TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ.....	194
8.9	AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	195

8. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

8.1 DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTRÔLE

(Composition à l'Assemblée Générale du 15 avril 2009)

Président d'honneur*
Bernard LAPLACE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-Directeur Général
Yves René NANOT

Vice-Président
Carlo PESENTI

Giampiero PESENTI
Représentant permanent d'ITALCEMENTI S.p.A.

Antoine BERNHEIM

Jean-Michel DARROIS

Victoire de MARGERIE

Comte de RIBES

Marc VIENOT

Pierfranco BARABANI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI (Luxembourg)*

Sebastiano MAZZOLENI
Représentant permanent de SICIL.FIN S.r.l

Ettore ROSSI
*Représentant permanent de la Société
Internationale ITALCEMENTI France*

Italo LUCCHINI
Représentant permanent de CALCESTRUZZI S.p.A

Graziano MOLINARI*
Secrétaire du Conseil

* non administrateur

DIRECTION

Président-Directeur Général
Yves René NANOT

Directeur Général Délégué
Giovanni FERRARIO

Directeur Général Délégué Adjoint
Jean-Paul MERIC

Directeur Général Délégué Adjoint
Fabrizio DONEGÀ

Directeur des Ressources Humaines
Silvestro CAPITANIO

Directeur Administration et Contrôle
Carlo BIANCHINI

Directeur Financier
Giovanni MAGGIORA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaire
ERNST & YOUNG Audit

Suppléant
AUDITEX

Titulaire
KPMG Audit, Département de KPMG SA

Suppléant
SCP Jean-Claude ANDRÉ

8.2 ACTIVITÉS PRINCIPALES ET MANDATS EXTÉRIEURS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Yves René NANOT
Né le 27 mars 1937
Adresse professionnelle :
Ciments Français
Tour Ariane
5 place de la Pyramide
92800 Puteaux

Fonction chez Ciments Français : Président-Directeur Général
Année d'entrée en fonction : 1993
Assemblée de fin de mandat : 2011

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration : Rhodia^C (France) jusqu'au 17 mars 2008 • Administrateur de Rhodia^C (France) ; Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) ; Centre Technique Groupe S.p.A.^G (Italie) jusqu'au 27 mars 2008 ; Essroc^G (USA) ; Set Group Holding^G (Turquie) ; Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) ; Asia Cement^G (Thaïlande) ; Zuari Cement Company^G (Inde) ; Suez Cement Company^{C/G} (Égypte) ; Provimi^C (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration : Rhodia^C (France) • Administrateur d'Imerys^C (France) jusqu'à mai 2007 • Administrateur : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) ; Centre Technique Groupe S.p.A.^G (Italie) ; Essroc^G (USA) ; Set Group Holding^G (Turquie) ; Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) ; Asia Cement^G (Thaïlande) ; Zuari Cement Company^G (Inde) ; Suez Cement Company^{C/G} (Égypte) ; Provimi^C (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration : Rhodia (France) • Administrateur d'Imerys (France) • Administrateur : Italcementi S.p.A.(Italie) ; Centre Technique Groupe S.p.A.(Italie) ; Essroc (USA) ; Set Group Holding (Turquie) ; Ciments du Maroc (Maroc) ; Asia Cement (Thaïlande) ; Zuari Cement Company (Inde) ; Suez Cement Company (Égypte) ; Provimi (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil d'Administration : Rhodia (France) • Membre du Conseil de Surveillance d'Imerys (France) jusqu'au 3 mai 2005 puis administrateur d'Imerys (France) à compter de cette même date • Administrateur : Italcementi S.p.A.(Italie) ; Essroc (USA) ; Set Group Holding (Turquie) ; Ciments du Maroc (Maroc) ; Asia Cement (Thaïlande) ; Zuari Cement Company (Inde) ; Suez Cement Company (Égypte) ; Provimi (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président jusqu'au 31 mars 2004 puis Président du Conseil d'Administration : Rhodia (France) • Membre du Conseil de Surveillance d'Imerys (France) • Administrateur : Italcementi S.p.A.(Italie) ; Essroc (USA) ; Set Group Holding (Turquie) ; Ciments du Maroc (Maroc) ; Asia Cement (Thaïlande) ; Zuari Cement Company (Inde) ; Suez Cement Company (Égypte) ; Provimi (France)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Giampiero PESENTI

Né le 5 mai 1931

Adresse professionnelle :

Italcementi S.p.A.

via Camozzi, 124

24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 2004 de la société Italcementi S.p.A., administrateur depuis 1992
Assemblée de fin de mandat : 2009

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) Président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l.^G (Italie) Vice-président de : Fincomind AG^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti^G Administrateur de : Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) jusqu'au 3 mars 2008, Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich^G (Suisse), Soparfinter SA^G, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A.^C (Italie), Allianz RAS (Italie), Istituto Europeo di Oncologia, Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA^G chez Crédit Mobilier de Monaco^G (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) Président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l.^G (Italie) Vice-président de : Fincomind AG^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti^G Administrateur de : Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich^G (Suisse), Soparfinter SA^G, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A.^C (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie), Istituto Europeo di Oncologia Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA^G chez Crédit Mobilier de Monaco^G (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) Président de : Italcementi S.p.A. (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l. (Italie) Vice-président de : Fincomind AG, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti Administrateur de : Ciments du Maroc (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich (Suisse), Soparfinter SA, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie), Istituto Europeo di Oncologia Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA chez Crédit Mobilier de Monaco (Monaco) 	<ul style="list-style-type: none"> Président de : Italcementi S.p.A. (Italie) Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de : Franco Tosi S.r.l. Vice-président : Fincomind AG Administrateur de : Ciments du Maroc (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich (Suisse), Soparfinter SA, GIM Generale Industrie Metallurgiche S.p.A. (jusqu'au 15/03/2005), Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie) Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA chez Crédit Mobilier de Monaco 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président et administrateur délégué de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) Président de : Italcementi S.p.A. (Italie), Intermobiliare S.p.A. (Italie) Vice-président de : Fincomind AG Administrateur de : Ciments du Maroc (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich (Suisse), Soparfinter SA, G.I.M. Generale Industrie Metallurgiche S.p.A., Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie) Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA chez Crédit Mobilier de Monaco

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Giovanni FERRARIO
Né le 3 novembre 1948
Adresse professionnelle :
Italcementi S.p.A.
via Camozzi, 124
24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français : Directeur Général Délégué
Année d'entrée en fonction : 2008
Assemblée de fin de mandat : 2011

Exercice 2008

Autres mandats :

- Directeur général de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) depuis le 4 juin 2008
- Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo^G (Italie) depuis le 23 juillet 2008, Zuari Cement^G (Inde) depuis le 21 juillet 2008, Asia Cement^G (Thaïlande) depuis le 16 juillet 2008, Suez Cement Company^{C/G} (Égypte) depuis le 15 juillet 2008, Essroc Corp.^G (USA) depuis le 24 juillet 2008 et BravoSolution S.p.A.^G (Italie) depuis le 23 juillet 2008
- Président du Conseil d'Administration de : Italgem S.p.A.^G (Italie) depuis le 25 juillet 2008
- Représentant permanent de la société Sodecim^G chez Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc) depuis le 18 juin 2008

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Antoine BERNHEIM

Né le 4 septembre 1924

Adresse professionnelle :

Assicurazioni Generali S.p.A.

7 boulevard Haussmann

75009 Paris

Fonction chez Ciments Français : Administrateur

Année d'entrée en fonction : 1992

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Président de Generali ^C (Italie)	Président de Generali ^C (Italie)	Président de Generali (Italie)	Président de Generali (Italie)	Autres mandats :
Autres mandats :	Autres mandats :	Autres mandats :	Autres mandats :	• Associé de : Lazard LLC (USA)
• Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Assicurazioni ^C (Italie)	• Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Assicurazioni ^C (Italie)	• Vice-président de : LVMH (France), Alleanza Assicurazioni (Italie)	• Vice-président de : LVMH, Alleanza Assicurazioni (Italie),	• Président de : Generali (Italie)
• Administrateur et vice-président de : Bolloré ^C (France)	• Administrateur et vice-président de : Bolloré ^C (France)	• Administrateur et vice-président de : Bolloré	• Administrateur et vice-président de : Bolloré	• Vice-président de : LVMH, Alleanza Assicurazioni (Italie)
• Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne), Havas ^C (France)	• Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne)	• Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA (France), Mediobanca (Italie), Intesa S.p.A. (Italie), Generali España Holding (Espagne)	• Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding (Allemagne), Bolloré, B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monte-Carlo), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA, Mediobanca (Italie), Intesa S.p.A. (Italie), Generali España Holding (Espagne)	• Administrateur et vice-président de : Bolloré Investissement
• Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Mediobanca ^C (Italie)	• Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Mediobanca ^C (Italie)	• Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo (Espagne)	• Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo	• Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding (Allemagne), Bolloré, B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monte-Carlo), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA, Mediobanca (Italie), Intesa S.p.A. (Italie), Generali España Holding (Espagne)
• Vice-président du Conseil de surveillance de : Intesa Sanpaolo ^C (Italie)	• Vice-président du Conseil de surveillance de : Intesa Sanpaolo ^C (Italie)	• Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo (France)		• Membre du Conseil de surveillance de : Eurazeo

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Jean-Michel DARROIS

Né le 4 juillet 1947
Adresse professionnelle :
69 avenue Victor Hugo
75783 Paris cedex 16

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 1992
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Avocat	Avocat	Avocat	Avocat	Avocat

Victoire de MARGERIE

Née le 6 avril 1963
Adresse professionnelle :
Grenoble École de Management
12 rue Pierre Sépard
38003 Grenoble cedex 01

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 2006
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<p>Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management</p> <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur d'IPSOS^C (France) jusqu'en juillet 2008 • Administrateur de Outokumpu^C (Finlande) • Président du Conseil d'Administration de Rondol Technology (Grande-Bretagne) 	<p>Activité principale : Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management</p> <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur d'IPSOS^C (France) • Administrateur de Bourbon^C (France) jusqu'en septembre 2007 • Administrateur de Outokumpu^C (Finlande) • Vice-président du Conseil d'Administration de Rondol Technology (Grande-Bretagne) 	<p>Activité principale : Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management</p> <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur d'IPSOS (France) • Administrateur de Bourbon (France) • Administrateur de Baccarat (jusqu'en juin 2006)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Carlo PESENTI
Né le 30 mars 1963
Adresse professionnelle :
Italcementi S.p.A.
via Camozzi, 124
24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 1998
Assemblée de fin de mandat : 2011
Vice-président du Conseil d'Administration depuis 2007

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie) • Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie), Ambienta Sgr ^C (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie) • Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) • Administrateur de : BPU Banca S.p.A. (Italie), BravoSolution España S.A. (Espagne), Mediobanca S.p.A. (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. (Italie) 	Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. (Italie) Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Président et administrateur de : Intertrading S.r.l (Italie) • Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. (Italie) • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) • Administrateur de : BPU Banca S.p.A. (Italie), BravoSolution España S.A. (Espagne), Fondazione UnIDEA UniCredito Italiano S.p.A., Mediobanca S.p.A. (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. (Italie), SESAAB S.p.A. (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. (Italie) 	Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> • Président et administrateur de : Intertrading S.r.l (Italie) • Administrateur délégué de : Italcementi S.p.A. (Italie) • Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. (Italie) • Directeur général et administrateur de : Italmobiliare S.p.A. (Italie) • Administrateur de : BPU Banca S.p.A. (Italie), BravoSolution España S.A. (Espagne), Fondazione UnIDEA UniCredito Italiano S.p.A., KM Europa Metal AG (Allemagne), Mediobanca S.p.A. (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. (Italie), SESAAB S.p.A. (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Comte de RIBES
Né le 27 janvier 1923
Adresse professionnelle :
Bolloré
31-32 quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux cedex

Fonction chez Ciments Français : Administrateur
Année d'entrée en fonction : 1966
Assemblée de fin de mandat : 2009

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<ul style="list-style-type: none"> Président-Directeur général de : Société Bordelaise Africaine (France) Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge^C (France) Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois^C (France), IER (France) Vice président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (ex Socfin) (Belgique) Directeur Général non administrateur de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard^C (France) Membre du conseil de surveillance de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex HR Banque) (France), Administrateur de : Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg) Président de Redlands Farm Holding (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> Président-Directeur général de : Société Bordelaise Africaine (France) Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge^C (France) Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois^C (France), IER (France) Vice président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (ex Socfin) (Belgique) Directeur Général non administrateur de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard^C (France) Administrateur de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex HR Banque) (France), Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg) Président de Redlands Farm Holding (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> Vice président : Bolloré Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge Vice-président : I.E.R. Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois Président de : Redlands Farm Holding Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière des Caoutchoucs (SOCFIN) (Belgique) Administrateur de : H.R.BANQUE, Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements S.A. (Belgique), S.F.A. Président du Conseil d'Administration de : Société Bordelaise Africaine 	<ul style="list-style-type: none"> Vice président : Bolloré Investissement Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge Vice-président : I.E.R. Autres mandats : <ul style="list-style-type: none"> Président d'Honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois Président de : Redlands Farm Holding Vice-président et administrateur de : Société Financière des Caoutchoucs (SOCFIN) (Belgique) Administrateur de : Bolloré, H.R.F., Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements S.A. (Belgique), S.F.A. Président du Conseil d'Administration de : Société Bordelaise Africaine 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil de Surveillance de : Compagnie du Cambodge Vice-président du Conseil d'administration de : I.E.R. Président d'Honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois Président de : Redlands Farm Holding Vice-président et administrateur de : Bolloré Investissement, SOCFIN Plantations SDN BHD (Malaisie), Société Financière des Caoutchoucs (SOCFIN) (Belgique) Administrateur de : Bolloré, H.R.F., Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements S.A. (Belgique), S.F.A. Président du Conseil d'Administration de : Société Bordelaise Africaine

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Marc VIENOT

Né le 1^{er} novembre 1928

Adresse professionnelle :

Société Générale

17, cours Valmy

92972 Paris La Défense cedex

Fonction chez Ciments Français : Administrateur

Année d'entrée en fonction : 1999

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale^C (France) • Administrateur de : Alcatel^C (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) • Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale^C (France) • Administrateur de : Alcatel^C (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) • Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière (France) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale (France) • Administrateur de : Alcatel (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc) • Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale • Administrateur de : Alcatel, Société Générale Marocaine de Banques • Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président d'Honneur et administrateur de : Société Générale • Administrateur de : Alcatel, Société Générale Marocaine de Banques • Membre du Conseil de Surveillance de : Groupe Barrière

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Pierfranco BARABANI

Né le 9 septembre 1936

Adresse professionnelle :

via Camozzi, 124

24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :

Représentant permanent de Société Internationale Italcementi (Luxembourg), administrateur

Année d'entrée en fonction : 1992

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Calcestruzzi S.p.A.^G (Italie) jusqu'au 14 février 2008, Società del Gres S.p.A.^G (Italie) • Vice-président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Calcestruzzi S.p.A.^G (Italie), Società del Gres S.p.A.^G (Italie) • Vice-président de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Calcestruzzi S.p.A. (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie) • Vice-président de : Italcementi S.p.A. (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Calcestruzzi S.p.A. (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie) • Vice-président de : Italcementi S.p.A. (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Calcestruzzi S.p.A. (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie) • Vice-président de : Italcementi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Sebastiano MAZZOLENI

Né le 11 mai 1968
Adresse professionnelle :
Italcementi S.p.A.
via Camozzi, 124
24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 2004 de la société Sicil. Fin S.r.l., administrateur à compter de 1997
Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<p>Autres mandats : Administrateur de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)</p>	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie) 	<p>Activités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie) <p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de : Intertrading Srl (Italie) jusqu'au 14 décembre 2005, Societa del Gres (Italie) jusqu'au 14 décembre 2005, Calcestruzzi (Italie) jusqu'au 16 décembre 2005 	<p>Autres mandats :</p> <p>Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Intertrading Srl (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie), Calcestruzzi S.p.A. (Italie)</p>

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Ettore ROSSI

Né le 4 août 1934

Adresse professionnelle :

via Camozzi, 124

24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :

Représentant permanent depuis 2004 de Société Internationale Italcementi France, administrateur à compter de 1992

(précédemment représentant permanent de 1997 à 2004 de Sicilfin, administrateur à compter de la même date)

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Exercice 2004
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Aliserio S.r.l.^G (Italie), Sicilfin S.r.l.^G (Italie) • Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Calcestruzzi S.p.A.^{C/G} (Italie) jusqu'au 14 février 2008 • Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera^G (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Aliserio S.r.l.^G (Italie), Sicilfin S.r.l.^G (Italie) • Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Calcestruzzi S.p.A.^{C/G} (Italie) • Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera^G (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Aliserio S.r.l. (Italie), Sicilfin S.r.l. (Italie) • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Calcestruzzi S.p.A. (Italie) • Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Aliserio S.r.l. (Italie), Sicilfin S.r.l. (Italie) • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Calcestruzzi S.p.A. (Italie) • Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera (Espagne) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président de : Aliserio S.r.l. (Italie), Sicilfin S.r.l. (Italie) • Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Calcestruzzi S.p.A. (Italie) • Représentant permanent de C.F.E. NV chez Société Financiera Y Minera (Espagne)

Italo LUCCHINI

Né le 28 décembre 1943

Adresse professionnelle :

Italcementi S.p.A.

via Camozzi, 124

24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :

Représentant permanent depuis 2007 de la société Calcestruzzi S.p.A., administrateur depuis 1998

Assemblée de fin de mandat : 2010

Exercice 2008	Exercice 2007
<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vice Président et administrateur de Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) - Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) • Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa^C (Italie) - Acbgroup S.p.A. (Italie) • Président du conseil d'administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl^G (Italie) 	<p>Autres mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vice Président et administrateur de Italmobiliare S.p.A.^{C/G} (Italie) - Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie) • Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa^C (Italie) - Acbgroup S.p.A. (Italie) • Président du conseil d'administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl^G (Italie) - Odel S.p.A. (Italie) - Abm Azienda Bergamasca Multiservizi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

AUTRES INFORMATIONS SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liens familiaux entre les membres du Conseil

Giampiero Pesenti est le père de Carlo Pesenti et l'oncle de Sebastiano Mazzoleni.

8.3 EXAMEN DE L'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

La société Ciments Français se réfère au code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées dans sa version de décembre 2008.

Le Conseil d'Administration du 4 mars 2009 a procédé à un examen de la situation de chacun des administrateurs au regard des critères d'indépendance fixés par le code de gouvernement d'entreprise précité.

M. Nanot, mandataire social, n'est pas un administrateur indépendant.

Mme de Margerie est un administrateur indépendant.

M. Viénot doit être considéré comme un administrateur indépendant car, bien qu'il ait été Président de la Société Générale, banque avec laquelle la société entretient des relations d'affaires, il n'exerce plus ce mandat depuis 1997.

Mrs Bernheim et le Comte de Ribes sont administrateurs de Ciments Français depuis plus de douze ans. Le code précité dispose qu'un administrateur qui ne remplit pas certains critères ci-dessus visés peut néanmoins, dans certains cas, être qualifié d'administrateur indépendant. Ces deux administrateurs doivent être considérés comme des administrateurs indépendants, compte-tenu de leur objectivité et de leur libre arbitre.

Le cabinet d'avocats de M. Darrois ayant été récemment choisi comme conseil juridique dans le cadre du projet de fusion Ciments Français / Italcementi, M. Darrois ne peut plus être considéré comme un administrateur indépendant.

Eu égard à la composition du capital de la société, M. Carlo Pesenti, les sociétés Italcementi S.p.A. (représentée par M. Giampiero Pesenti), Calcestruzzi S.p.A. (représentée par M. Lucchini), la Société Internationale Italcementi France (représentée par M. Rossi), la Société Internationale Italcementi (Luxembourg) ayant pour représentant M. Barabani et la société Sicil.Fin srl (représentée par M. Mazzoleni) ainsi que leurs représentants ne sont pas des administrateurs indépendants.

En définitive, quatre des administrateurs sur les douze composant le Conseil d'Administration de Ciments Français sont indépendants ; la préconisation du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF, d'avoir dans les sociétés contrôlées au moins le tiers d'administrateurs indépendants, est donc respectée.

8.4 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS (Article L.225-37 du Code de Commerce)

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'Administration est donnée dans le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne.

Ce rapport, présenté en partie 7.2, décrit notamment le fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, les principales caractéristiques de son règlement intérieur, ainsi que les règles de comportement applicables à chacun de ses membres.

8.5 RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

8.5.1 JETONS DE PRÉSENCE

Les jetons de présence versés par Ciments Français SA répartis entre les membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 391 milliers d'euros pour l'exercice 2008. Les jetons de présence versés par les filiales du Groupe aux administrateurs de Ciments Français au titre de leur mandat dans ces filiales s'élèvent à 144 milliers d'euros.

Les jetons de présence, comprenant une partie fixe et une partie variable, tiennent compte de la présence effective des administrateurs aux séances du Conseil d'Administration et des comités du Conseil (la rémunération du président d'un comité étant supérieure à celle d'un simple membre).

Le montant individuel brut versé à chaque mandataire social par Ciments Français SA ou par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 a été le suivant :

Jetons de présence (en euros)	2008		2007		2006	
	Ciments Français	Filiales	Ciments Français	Filiales	Ciments Français	Filiales
Yves René NANOT	30 500	87 058	29 000	80 426	26 000	100 736
Giampiero PESENTI	37 000	10 575	37 000	10 695	32 500	10 872
Carlo PESENTI ⁽¹⁾	29 000		27 500	-	26 000	-
Rodolfo DANIELLI ⁽²⁾		31 268	8 000	71 250	26 000	71 426
Pierfranco BARABANI	30 500		29 000	-	26 000	-
Antoine BERNHEIM	24 500		21 500	-	23 000	-
Enrico BRAGGIOTTI			-	-	11 500	-
Jean-Michel DARROIS	26 000		26 000	-	24 500	-
Italo LUCCHINI ⁽³⁾	30 500		21 000	-	-	-
Victoire de MARGERIE	32 000		35 000	-	13 000	-
Sebastiano MAZZOLENI	30 500		29 000	-	26 000	-
Comte de RIBES	41 000		38 000	-	30 500	-
Ettore ROSSI	36 500	15 311	33 500	15 270	32 000	14 154
Marc VIENOT	43 000		38 500	-	37 000	-
TOTAL	391 000	144 212	373 000	177 641	334 000	197 188

(1) Jetons reversés à la société Italmobiliare S.p.A.

(2) Jetons reversés à la société Italcementi S.p.A.

(3) Jetons versés à la société Calcestruzzi S.p.A.

8.5.2 RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION

La rémunération brute versée aux membres de la Direction comprend les salaires de base, primes et avantages en nature versés par la société Ciments Français et ne comprend pas les salaires refacturés. Elle s'élève à 7,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2008, dont 2,1 millions d'euros en salaires de base, 1,2 million en part variable et 3,8 millions en primes exceptionnelles. Les jetons de présence versés aux membres de la Direction par Ciments Français ou par ses filiales s'élèvent à 270 milliers d'euros.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en milliers d'euros)	2008	2007	2006
Yves René Nanot			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	983 ⁽¹⁾	1 143	1 135
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	1 500	2 272	1 720
Rodolfo Danielli ⁽²⁾			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	2 895	380	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Giovanni Ferrario ⁽³⁾			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	746	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
TOTAL	6 124	3 795	2 855

(1) La partie variable due en 2009 au titre de 2008 n'a pas encore fait l'objet d'examen par le Conseil d'Administration.

(2) Rodolfo Danielli a occupé le poste de Directeur Général Délégué jusqu'au 16 juin 2008.

(3) Giovanni Ferrario a été nommé Directeur Général Délégué à compter du 16 juin 2008.

8.5.3 Rémunérations versées aux mandataires sociaux

a) Rémunérations versées aux mandataires sociaux par Ciments Français SA

(en milliers d'euros)	Montants au titre de 2008		Montants au titre de 2007		Montants au titre de 2006	
	Dus	Versés	dus	versés	dus	versés
Yves René NANOT Président-Directeur Général						
Fixe	860	860	830	830	820	820
Variable	n.d. ⁽¹⁾	200	200	184	184	166
Exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	118	118	109	109	127	127
Avantages en nature	5	5	4	4	4	4
TOTAL	983	1 183	1 143	1 127	1 135	1 117
Rodolfo DANIELLI Directeur Général Délégué ⁽²⁾						
Fixe	252	252	380	380	-	-
Variable	228	228	-	-	-	-
Exceptionnelle	2 415	2 415	-	-	-	-
Jetons de présence	31	31	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 926	2 926	380	380	-	-
Giovanni FERRARIO Directeur Général Délégué ⁽³⁾						
Fixe	367	367	-	-	-	-
Variable	379	379	-	-	-	-
Exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
TOTAL	746	746	-	-	-	-

(1) Non déterminé

(2) Rodolfo Danielli rémunéré du 1^{er} avril 2007 au 16 juin 2008.

(3) Giovanni Ferrario nommé Directeur Général Délégué à compter du 16 juin 2008.

Les rémunérations versées correspondent aux montants bruts, aux avantages en nature déterminés sur la base fiscale, ainsi qu'aux bonus versés en 2008, 2007 et en 2006 par Ciments Français SA.

La partie variable de la rémunération du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué est déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé, et d'objectifs spécifiques en matière de développement international pour le Président-Directeur Général. La réalisation desdits objectifs n'a pas encore fait l'objet d'examen par le Conseil d'Administration.

b) Rémunération des mandataires sociaux de Ciments Français chez Italcementi S.p.A. (Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

Ces rémunérations sont versées exclusivement au titre de mandats ou de contrats de travail chez Italcementi S.p.A. et ne font pas l'objet de refacturation à Ciments Français, à l'exception de la rémunération de Monsieur Danielli au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué (voir ⁽²⁾ ci-dessous).

Les montants correspondent aux rémunérations liées aux mandats chez Italcementi S.p.A. et ses sociétés contrôlées, aux salaires bruts, aux avantages en nature et aux primes et bonus comptabilisés sur l'exercice 2008 suivant le critère de la « competenza » (règle de la CONSOB Italienne). Ils ne comprennent pas les jetons de présence versés par Ciments Français et ses sociétés contrôlées.

**Rémunération Italcementi S.p.A. due
 au titre de l'exercice**

<i>(en milliers d'euros)</i>		2008	2007	2006
Mandataire social	Mandat chez Ciments Français			
Yves René NANOT	Président-Directeur Général	30,0	83,9	97,7
Giampiero PESENTI	Vice-président et représentant permanent de : Italcementi S.p.A.	1 175,0	4 221,2 ⁽¹⁾	1 854,5
Rodolfo DANIELLI ⁽²⁾	Directeur Général Délégué	1 468,8	671,6	1 066,0
Giovanni FERRARIO	Directeur Général Délégué	1 164,7	-	-
Pierfranco BARABANI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi (Luxembourg)	280,7	411,2	359,2
Sebastiano MAZZOLENI	Représentant permanent de : Sicil. Fin S.r.l.	169,0	251,7	184,6
Ettore ROSSI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi France (France)	69,4	119,1	135,8
TOTAL		4 357,6	5 758,7	3 697,8

(1) Y compris indemnités de fin de mandat d'administrateur délégué.

(2) La rémunération de Monsieur Danielli a été versée par Italcementi S.p.A. au titre de ses fonctions de Directeur Général d'Italcementi S.p.A. et de Directeur Général Délégué de Ciments Français jusqu'au 31 mars 2007. Les coûts (y compris les charges patronales et les frais de déplacement) supportés par Italcementi S.p.A. ont été refacturés à Ciments Français suivant le prorata de l'activité dédiée à Ciments Français pour la période du premier trimestre. En 2007, le coût global comptabilisé en charges par Ciments Français s'est élevé à 211 milliers d'euros. Depuis le 1^{er} avril 2007, la rémunération au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué est versée directement par Ciments Français.

Monsieur Carlo Pesenti, administrateur de Ciments Français, ne reçoit pas de rémunération d'Italcementi S.p.A., il est rémunéré par Italmobiliare S.p.A. et une partie du coût à la charge de cette dernière est refacturée à Italcementi S.p.A. (2 182 milliers d'euros).

**Valorisation des options Italcementi S.p.A.
 attribuées au cours de l'exercice**

<i>(en milliers d'euros)</i>		2008	2007	2006
Mandataire social	Mandat chez Ciments Français			
Yves René NANOT	Président-Directeur Général	-	-	-
Rodolfo Danielli	Directeur Général Délégué	313,4	558,8	-
Giovanni Ferrario	Directeur Général Délégué	1 963,5	-	-

c) Rémunérations, indemnités et avantages dus à la cessation d'activité ou postérieurement à celle-ci

Un complément de retraite a été accordé à Monsieur Yves René Nanot en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le montant de cet avantage correspond à une rente annuelle valorisée au 31 décembre 2008 à 216 192 euros. Cet engagement est couvert par le régime de retraite supplémentaire qui fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Cette convention est décrite dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées en partie 7.3.

8.6 PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le Groupe Ciments Français a ouvert de 1987 à 2008 des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Ciments Français au bénéfice des membres du personnel de Ciments Français ou de sociétés dont 10 % au moins du capital sont détenus directement ou indirectement par la société, ainsi qu'au bénéfice des mandataires

sociaux. Sur les plans en cours au 31 décembre 2008, les options sont exerçables trois ans après la date d'attribution pendant un délai de 7 ans. Les options attribuées sont annulées en cas de démission ou de licenciement ou lorsque le délai d'exercice est expiré.

Au sein du Groupe Ciments Français, il n'existe pas d'autre plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Plans en cours au 31 décembre 2008

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie (1)	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux (2)	Dont salariés premiers attributaires		Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options souscrites au 31 décembre 2008	Options annulées	Options restantes au 31 décembre 2008
				Nombre d'options	Nombre de salariés					
Autorisation du 10.05.1995										
09.09.1998	S	162 700	25 000	48 150	10	09.09.2001 - 09.09.2008 (3)	46,04	133 499	29 200	1
		162 700	25 000	48 150				133 499	29 200	1
Autorisation du 15.04.1999										
09.09.1999	S	198 900	30 000	58 600	10	09.09.2002 - 09.09.2009 (3)	62,98	144 226	28 200	26 474
01.09.2000	S	168 350	30 000	69 000	17	01.09.2003 - 01.09.2010	51,75	136 350	6 500	25 500
		367 250	60 000	127 600				280 576	34 700	51 974
Autorisation du 12.04.2001										
14.02.2002	S	152 100	30 000	55 300	11	14.02.2005 - 14.02.2012	45,90	118 690	11 850	21 560
12.02.2003	A	171 400	36 000	81 400	18	12.02.2006 - 12.02.2013	45,59	113 600	12 100	45 700
01.03.2005	S	169 400	40 000	51 600	10	14.04.2008 - 13.04.2015	70,88	-	6 900	162 500
01.03.2006	S	155 000	45 000	49 300	10	23.03.2009 - 22.03.2016	117,29	-	1 000	154 000
		647 900	151 000	237 600				232 290	31 850	383 760
Autorisation du 11.04.2006										
05.03.2007	S	166 400	45 000	49 900	10	23.03.2010 - 22.03.2017	140,28	-	3 900	162 500
14.04.2008	S	152 900	45 000	42 400	10	14.04.2011 - 13.04.2018	108,55	-	1 500	151 400
		319 300	90 000	92 300					5 400	313 900
TOTAL		1 497 150	326 000	505 650				646 365	101 150	749 635(4)
Dont options de souscriptions		1 325 750	290 000	424 250				532 765	89 050	703 935
Dont options d'achat		171 400	36 000	81 400				113 600	12 100	45 700

(1) A = achat, S = souscription.

(2) Composition à l'Assemblée Générale du 15 avril 2009.

(3) Modifié par le Conseil d'Administration du 15 février 2000.

(4) Dont 175 000 peuvent être levées par les mandataires sociaux.

L'augmentation des capitaux propres qui résulterait de la levée des 703 934 options de souscription s'élèverait à environ 72,8 millions d'euros. Les options de souscription représentent une dilution potentielle de 1,91 % du capital.

Options attribuées ou exercées au cours de l'exercice 2008

Au cours de l'année 2008, le Conseil d'Administration du 14 avril 2008 a décidé de l'octroi de 152 900 options de souscription d'actions au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2006. Le Conseil d'Administration a fixé à 15 % la quantité d'actions issues de levées d'options du plan 2008 que le Président-Directeur Général est tenu de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

**OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE
À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par Ciments Français SA et par toute société du Groupe	Numéro et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue par les comptes consolidés (en milliers d'euros)	Nombre d'options attribuées en 2008	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Yves René Nanot	N° 06-2 du 14 avril 2008	Souscription	1 500	45 000	108,55	Du 14 avril 2011 au 13 avril 2018

**OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE
PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	Numéro et date du plan	Nombre d'options levées en 2008	Prix d'exercice (en euros)	Année d'attribution
Yves René Nanot	N° 01-2 du 12 février 2003	36 000	45,59	2003
	N° 95-2 du 9 septembre 1998	25 000	46,04	1998

**OPTIONS SUR ACTIONS CONSENTIES AUX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX
ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS**

	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Dates d'échéance	Plan n°
Options de souscription consenties durant l'exercice aux dix salariés de Ciments Français SA dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.	42 400	108,55	13 avril 2018	06-2
Options de souscription ou d'achat levées durant l'exercice, par les trois salariés de Ciments Français SA dont le nombre d'options ainsi souscrites ou achetées est le plus élevé.	13 450	46,00		95-2 01-2

Au cours de l'exercice 2008, la société Italcementi S.p.A. a attribué 235 625 options de souscription d'actions à 4 salariés de Ciments Français au prix unitaire de 12,80 euros.

8.7 NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2008

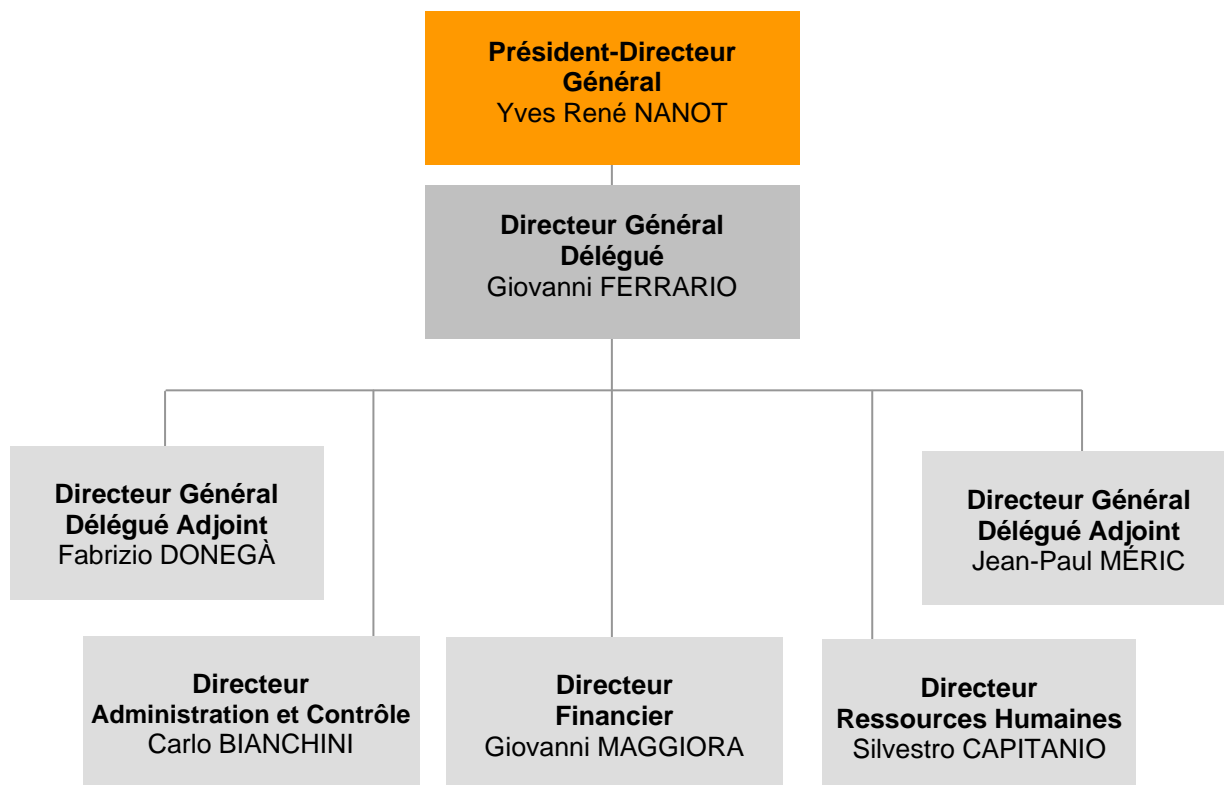
Mandataire social	Mandat	Nombre d'actions Ciments Français détenues	
		Personnes physiques	Personnes morales
Yves René NANOT	Président-Directeur Général	89 550	
Giampiero PESENTI	Représentant permanent de : Italcementi S.p.A.		100
Carlo PESENTI	Vice-président et administrateur	50	
Antoine BERNHEIM	Administrateur	50	
Jean-Michel DARROIS	Administrateur	50	
Victoire de MARGERIE	Administrateur	50	
Comte de RIBES	Administrateur	50	
Marc VIENOT	Administrateur	50	
Pierfranco BARABANI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi (Luxembourg)		50
Sebastiano MAZZOLENI	Représentant permanent de : Sicil. Fin S.r.l.		50
Ettore ROSSI	Représentant permanent de : Société Internationale Italcementi France (France)		29 768 124
Italo LUCCHINI	Représentant permanent de : Calcestruzzi S.p.A.		50
TOTAL		89 850	29 768 374

8.8 TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ (Article 223-26 du règlement général de l'AMF)

	Nombre d'actions		Autres instruments financiers		Prix moyen (en euros)
	Achat	Vente	Achat ou souscription	Vente	
Yves René Nanot Président-Directeur Général					
Levées d'options de souscription/d'achat d'actions	-	-	61 000	-	45,77
Actions	-	25 000	-	-	112,36
Achat de put	-	-	15 000	-	8,26
Vente de call	-	-	-	30 000	4,13
Vente de put	-	-	-	15 000	30,78
Italcementi France Administrateur (21 opérations)	139 310	-	-	-	104,60

8.9 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MEMBRES DE LA DIRECTION



Yves René NANOT (né le 27 mars 1937) **Président-Directeur Général**

Ingénieur des Arts et Métiers, titulaire d'un MBA et d'un doctorat de UCLA, Yves René Nanot a commencé sa carrière chez Dupont de Nemours aux États-Unis et a exercé diverses responsabilités en France et en Europe (1962-1983) ; il est alors Président du Directoire de Dupont de Nemours France de 1980 à 1983.

Il rejoint ensuite le Groupe Total et est nommé Président-Directeur Général de Hutchinson SA de 1983 à 1989 ; il est ensuite nommé Président-Directeur Général de Total France puis Directeur Général de Total Raffinage Distribution et membre du Comité Exécutif du Groupe Total.

En juillet 1993, il est nommé Président-Directeur Général de Ciments Français.

Yves René Nanot est également administrateur d'Italcementi, Provimi et Rhodia.

Giovanni FERRARIO (né le 3 novembre 1948) **Directeur Général Délégué**

Diplômé en Économie et Commerce de l'Université Bocconi de Milan, Giovanni Ferrario a été nommé Directeur Général Délégué (COO) d'Italcementi et Ciments Français en juin 2008.

Il a débuté sa carrière dans le Groupe Pirelli, où entré en 1973, il a assumé des responsabilités internationales, en Europe, aux États-Unis et au Brésil. De 1998 à 2001, il devient Administrateur délégué de Pirelli Pneumatici, responsable des opérations nationales et internationales du secteur pneumatique, hissant Pirelli au rang des cinq premiers producteurs mondiaux. En 2001, il est nommé Administrateur délégué et Directeur Général de Pirelli & C.

En février 2005, Giovanni Ferrario devient Président et Administrateur délégué d'Olivetti Tecnost jusqu'à sa nomination au sein d'Italcementi Group.

Il a, en outre, assumé les fonctions de conseiller senior chez Morgan Stanley pour le secteur industriel et le rôle de conseil pour de nombreux fonds d'investissement privés.

Fabrizio DONEGÀ (né le 26 août 1963)
Directeur Général Délégué Adjoint

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'université de Gênes, en Finance de l'entreprise de l'université Bocconi à Milan et en Management de la Harvard Business School (États-Unis), Fabrizio Donegà a débuté sa carrière chez Italcementi en 1990, d'abord en tant que Directeur Assistance Technique puis comme Directeur d'usine.

De 1995 à 1998, il a occupé le poste de Directeur Diagnostique et Performance au sein du siège social d'Italcementi. En 1999, il a été nommé Directeur Général, responsable de la Grèce et de la Bulgarie, auxquels s'ajoutèrent ensuite Chypre, le Kazakhstan et l'Égypte jusqu'en 2003. De 2004 à 2007, il a été Directeur Général Adjoint d'Italcementi S.p.A. responsable des Opérations Industrielles d'Italcementi Group en Italie. Depuis octobre 2007, il est Directeur Général Délégué Adjoint de Ciments Français, responsable des activités en Grèce, Bulgarie, Chypre, Turquie, Égypte et Kazakhstan.

Jean-Paul MÉRIC (né le 21 mai 1943)
Directeur Général Délégué Adjoint

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École Supérieure d'Électricité, Jean-Paul Méric a commencé sa carrière chez EDF, avant de rejoindre l'industrie cimentière, tout d'abord au CERILH (Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie des Liants Hydrauliques) puis chez Ciments Français depuis 1985. Il est successivement nommé Directeur de la Recherche et du Développement, Directeur de la Division Ciment France. Directeur Général Délégué Adjoint de Ciments Français en 1991, il est alors responsable des activités France/Belgique du Groupe, puis responsable des activités à l'international, notamment aux États-Unis, au Canada, au Maroc, en Turquie, en Grèce, en Bulgarie et au Kazakhstan. Depuis le 1^{er} juillet 2006, Jean-Paul Méric a sous sa responsabilité les activités du Groupe en France, Belgique, Espagne, Maroc et Amérique du Nord. Il est également président de Cembureau.

Carlo BIANCHINI (né le 20 décembre 1955)

Carlo Bianchini est diplômé en Économie d'entreprise de l'Université Bocconi à Milan et d'Analyse stratégique de la SDA Bocconi, où il a été assistant professeur de 1979 à 1990.

Il a commencé sa carrière chez Pirelli en 1980 où il a occupé différents postes au sein des départements Stratégie, Trésorerie internationale et Finance en Italie et à l'étranger. En 1998, il rejoint Italtel S.p.A. comme Directeur Finance, puis Siemens ICN S.p.A. en tant que Directeur Administration et Finance.

Il est entré chez Italcementi S.p.A. en 2000, comme responsable Finance, Administration et Contrôle de la zone Italie ; en 2008, il est nommé directeur Administration et Contrôle d'Italcementi et rejoint Ciments Français SA en tant que directeur Administration et Contrôle.

Giovanni MAGGIORA (né le 18 novembre 1960)

Giovanni Maggiora est né à Turin, Italie. Il est diplômé en Économie et Commerce et a obtenu un MBA de l'Université Bocconi à Milan en 1985.

Il rejoint Italcementi en 2007 où il s'occupe du développement international et plus particulièrement des projets du Groupe dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient, jusqu'en 2008.

Giovanni Maggiora a auparavant travaillé au sein du groupe Fiat, où il a occupé diverses fonctions dans les départements trésorerie, relations investisseurs et fusions et acquisitions en Italie et à l'étranger, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Silvestro CAPITANIO (né le 20 juillet 1944)

Titulaire d'une maîtrise en philosophie, diplômé de Sciences Sociales, Silvestro Capitanio a commencé son activité professionnelle au sein de la société Italmimpianti du Groupe Finsider en s'occupant de l'organisation et de la gestion des ressources humaines.

Entré chez Italcementi en 1971, il gère les relations industrielles avant de devenir le responsable de la gestion des ressources humaines en Italie. En juillet 1994, il devient Directeur Central du Personnel et du Développement Organisationnel d'Italcementi. Il est ensuite nommé Responsable de la Direction Fonctionnelle des Ressources Humaines du Groupe en décembre 1995, puis, en 2001, il rejoint Ciments Français en tant que Directeur des Ressources Humaines.

Neuvième partie

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

	Pages
9.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ÉMETTEUR.....	198
9.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES PRIMES D'ÉMISSION	201
9.3 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT CIMENTS FRANÇAIS.....	201
9.3.1 Organigramme simplifié de l'actionnariat Ciments Français au 28 février 2009	
9.3.2 Évolution du pourcentage de détention du capital Ciments Français	
9.3.3 Répartition du capital de Ciments Français et des droits de vote associés au 31 décembre 2008	
9.3.4 Autres informations	
9.4 INFORMATIONS CONCERNANT ITALCEMENTI GROUP, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CIMENTS FRANÇAIS.....	202
9.4.1 Actionnariat	
9.4.2 Activité	
9.4.3 Ventes consolidées	
9.4.4 Chiffres clés consolidés 2008	
9.4.5 Synergies avec Ciments Français	
9.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS	204
9.6 CONTRATS IMPORTANTS	204
9.7 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE.....	204

9. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

9.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ÉMETTEUR

ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Raison sociale	CIMENTS FRANÇAIS
Forme	Société Anonyme française régie par la loi sur les sociétés commerciales n° 66-537 du 24 juillet 1966
Siège social	Tour Ariane, 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RCS	599 800 885 Nanterre
APE	741 J
Date de constitution	1 ^{er} janvier 1881
Durée	Jusqu'au 1 ^{er} janvier 2040 sauf dissolution anticipée ou prorogation
Objet (art. 2 des Statuts)	<p>La société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exploitation, la fondation, l'acquisition ou l'aliénation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction en France, dans les départements d'Outre-mer ou en tout autre pays et, généralement, tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver ; - Toutes études, recherches, expériences, essais intéressant ces applications, techniques et industries ; - La recherche de tous brevets d'invention, la concession de la jouissance desdits brevets, le dépôt de toutes marques commerciales et la concession en jouissance ou autrement des dites marques ; - La prise d'intérêts dans toutes entreprises civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, soit par souscription ou achat de titres ou droits sociaux, création de sociétés nouvelles, apport, soit encore par association ou alliance, prise de commandite et octroi d'avances et de crédit ; - Plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
Documents juridiques	Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, etc. peuvent être consultés au siège social, 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Répartition des bénéfices (art. 34 des Statuts)	<p>Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est effectué le prélèvement destiné à constituer le fonds de réserve légale qui doit être au moins égal au minimum obligatoire.</p> <p>Le solde augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable sur lequel il est prélevé successivement :</p>

- La somme nécessaire pour distribuer, à titre de premier dividende, un montant égal à 5 % du montant nominal libéré et non amorti du capital social ;
- Toutes sommes que l'Assemblée Générale juge convenable de fixer pour être affectées à tous comptes de réserves spéciales ou générales ;
- La somme nécessaire pour, le cas échéant, distribuer un dividende complémentaire à toutes les actions existantes.

Le solde, s'il en existe, est reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de ce dividende ou de cet acompte en numéraire ou en actions, dans les conditions et modalités fixées par la loi.

**Assemblées
Générales**
(art. 27 et 28 des
Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu aux jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux Assemblées s'il est justifié, dans les conditions légales, de l'enregistrement comptable de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Lorsque le vote est exprimé par correspondance, il n'est tenu compte que des formules parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Lors de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

En cas de conflit entre les deux modes de participation, la procuration prime le vote par correspondance, quelle que soit la date respective de leur émission, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

Actions
(art. 7 des Statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les Assemblées Générales ainsi qu'aux détenteurs desdits titres.

Droits de vote
(art. 28 des Statuts)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'Assemblée considérée. Ce droit de vote double a été instauré par l'Assemblée Générale du 16 juillet 1968.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ou d'apport, le droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété.

Néanmoins, conservera le droit acquis ou n'interrompra pas le délai de deux ans ci-dessus fixé tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

	<p>Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 29 251 918</p>
Franchissement de seuils statutaires (art. 8 des Statuts)	<p>Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder ou à céder un nombre d'actions représentant plus de 2,5 % ou un multiple de 2,5 % du capital social ou des droits de vote, est tenu d'informer la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours, étant toutefois précisé que pour les seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 %, le délai est réduit à cinq jours de Bourse.</p> <p>Les actions, correspondant à la fraction qui aurait dû être déclarée et qui ne l'a pas été, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.</p>
Capital social (art. 6 des Statuts)	<p>Le capital social s'élève à 147 040 728 euros au 31 décembre 2008, il est divisé en 36 760 182 actions de 4 euros chacune.</p> <p>Au 4 février 2009, le capital social s'élève à 145 318 708 euros divisé en 36 329 677 actions de quatre euros chacune.</p>
Capital autorisé	<p>Le capital au 1^{er} janvier 2009 peut être augmenté de 703 934 actions par levée des options de souscription consenties au personnel.</p> <p>Au titre de l'autorisation du 11 avril 2006 qui expire le 10 juin 2009, il reste 680 700 options pouvant encore être attribuées. Il a été décidé de ne pas les attribuer et de ne pas renouveler cette autorisation.</p> <p>À part les options mentionnées, il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital. Des informations relatives aux plans de souscription ou d'achat d'actions sont données dans l'annexe aux comptes consolidés (note 26 et en partie 8.6 de ce document).</p> <p>Par ailleurs, l'Assemblée Générale mixte du 16 avril 2007 a délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital, jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 100 millions d'euros, soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices avec possibilité d'augmenter le montant de l'émission (12^{ème} et 13^{ème} résolutions).</p> <p>Le Conseil d'Administration n'a utilisé cette délégation ni en 2008, ni en 2007.</p>
Nombre d'actionnaires	<p>Lors de la dernière Assemblée Générale mixte du 14 avril 2008, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance était de 621 personnes détenant 87,93 % du capital social.</p>
Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 2,5 % du capital social	<p>Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2008 détiennent 81,22 % du capital social et 90,20 % des droits de vote.</p> <p>Le pourcentage du capital détenu par le personnel n'est pas significatif. Au 31 décembre 2008, le fonds commun de placement du personnel Ciments Français détient 10 120 actions de Ciments Français, soit 0,02 % du capital social (voir tableaux synoptiques en partie 9.3 « Composition de l'actionariat Ciments Français »).</p>

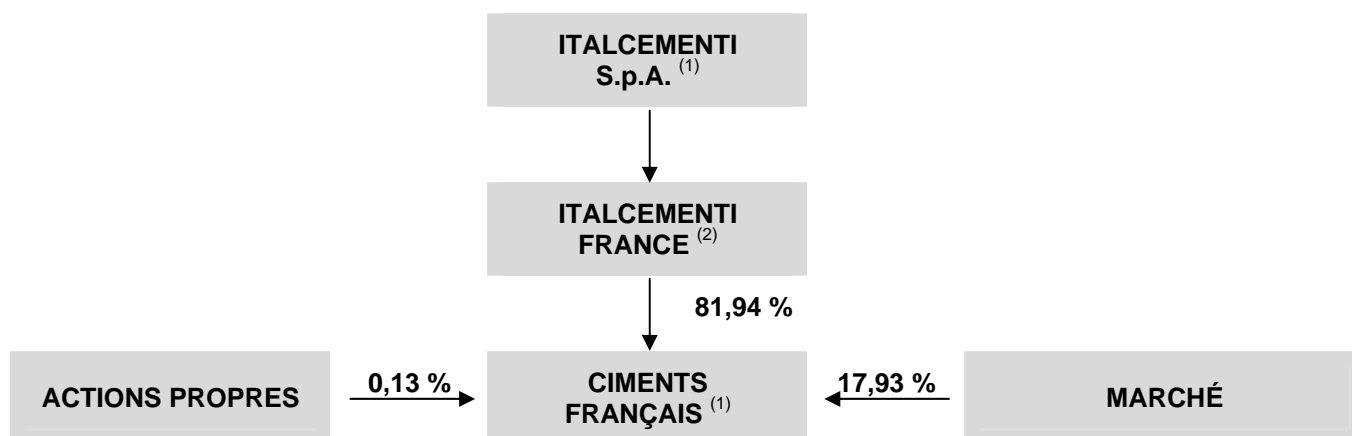
9.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES PRIMES D'ÉMISSION

	MOUVEMENTS DE TITRES					CAPITAL (en euros)			PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT (en euros)		
	Ouverture	Options de souscription d'actions	Annulation d'actions	Mouvements	Clôture	Ouverture	Mouvements	Clôture	Ouverture	Mouvements	Clôture
2003	38 095 227	69 910	-	69 910	38 165 137	152 380 908	279 640	152 660 548	914 947 059	2 073 545	917 020 604
2004	38 165 137	119 987	-	119 987	38 285 124	152 660 548	479 948	153 140 496	917 020 604	5 682 944	922 703 549
2005	38 285 124	174 345	-	174 345	38 459 469	153 140 496	697 380	153 837 876	922 703 549	8 476 723	931 180 272
2006	38 459 469	141 151	245 314	(104 163)	38 355 306	153 837 876	(416 652)	153 421 224	931 180 272	6 439 661	937 619 933
2007	38 355 306	90 572	761 244	(670 672)	37 684 634	153 421 224	(2 682 688)	150 738 536	937 619 933	3 961 719	941 581 652
2008	37 684 634	40 070	964 522	(924 452)	36 760 182	150 738 536	(3 697 808)	147 040 728	941 581 652	1 695 265	943 276 917

Au cours de l'exercice 2008, la société a racheté 703 072 de ses actions et 964 522 actions propres détenues ont été annulées (cf. partie 6 notes B2 et B4). Les achats réalisés font l'objet d'une information hebdomadaire publiée sur le site internet de la société à <http://www.cimfra.com>.

9.3 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT CIMENTS FRANÇAIS

9.3.1 Organigramme simplifié de l'actionnariat Ciments Français au 28 février 2009



(1) Cotée en Bourse.

(2) Non cotée en Bourse.

9.3.2 Évolution du pourcentage de détention du capital de Ciments Français

	Au 28 février 2009	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007	Au 31 décembre 2006
Italcementi France	81,94 %	80,98 %	78,62 %	76,04 %
Autres sociétés d'Italcementi Group	NS	NS	NS	NS
Mandataires sociaux (personnes physiques)	0,24 %	0,24 %	0,14 %	0,14 %
Total mandataires sociaux	82,18 %	81,22 %	78,76 %	76,18 %
Actions propres	0,13 %	1,30 %	2,06 %	1,17 %
Actionnariat salarié *	0,02 %	0,02 %	0,01 %	0,01 %
Public	17,67 %	17,46 %	19,17 %	22,64 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

* Fonds commun de placement du personnel de Ciments Français.

9.3.3 Répartition du capital de Ciments Français et des droits de vote associés au 31 décembre 2008

	Italcementi Group (1)	Public	Actions propres	TOTAL actions
% intérêt				
Actions nominatives	29 768 374	159 445	476 205	30 404 024
Actions au porteur	-	6 356 158	-	6 356 158
Total actions (toutes de même catégorie)	29 768 374	6 515 603	476 205	36 760 182
TOTAL % intérêt	80,98 %	17,72 %	1,30 %	100 %
Au 31 décembre 2007	78,62 %	19,32 %	2,06 %	100 %
Au 31 décembre 2006	76,04 %	22,79 %	1,17 %	100 %
% droits de vote				
Actions nominatives (2)	58 932 742	246 995	-	59 179 737
Actions au porteur	-	6 356 158	-	6 356 158
Total droits de vote	58 932 742	6 603 153	-	65 535 895
TOTAL % droits de vote	89,92 %	10,08 %	-	100 %
Au 31 décembre 2007	88,90 %	11,10 %	-	100 %
Au 31 décembre 2006	86,76 %	13,24 %	-	100 %

(1) Au 28 février 2009, Italcementi Group détient 29 768 374 actions représentant 81,94 % du capital et 89,94 % des droits de vote.

(2) Le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 29 251 918.

9.3.4 Autres informations

Les actions Ciments Français inscrites au nominatif pur n'ont pas fait l'objet de nantissement.

9.4 INFORMATIONS CONCERNANT ITALCEMENTI GROUP, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE CIMENTS FRANÇAIS

Italcementi a, traditionnellement, été le premier producteur de ciment en Italie. Depuis l'acquisition d'une partie importante de Ciments Français en 1992, Italcementi est devenu l'un des principaux producteurs de ciment au niveau mondial.

9.4.1 Actionnariat

Italcementi est majoritairement détenu par Italmobiliare S.p.A. dont l'actionnaire principal est la famille Pesenti. Les deux sociétés sont cotées à la Bourse de Milan.

9.4.2 Activité

Ciment, béton prêt à l'emploi et granulats

La quasi totalité des activités internationales du Groupe est exercée par Ciments Français.

En Italie, la production de ciment est assurée par Italcementi. Les activités de granulats et de béton prêt à l'emploi y sont exploitées par la société Calcestruzzi (participation à 100 % d'Italcementi) qui a été mise sous séquestre le 29 janvier 2008 et n'est pas comprise dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008.

Les usines et implantations d'Italcementi Group en Italie comprennent 18 cimenteries et 7 centres de broyage.

Les usines sont situées dans toute l'Italie. Leurs positions, près des principaux centres de consommation, leur donnent un avantage compétitif (coûts de transport minimisés) tout en offrant un service efficace et de proximité aux clients.

Effectifs

Au 31 décembre 2008, Italcementi Group compte 22 243 personnes (y compris les effectifs de Ciments Français).

9.4.3 Ventes consolidées

En 2008, les ventes consolidées d'Italcementi Group (y compris les ventes de Ciments Français) se sont élevées à 5 775,6 millions d'euros dont 71,5 % pour le ciment et 28,5 % pour les granulats, le béton prêt à l'emploi et les autres activités.

Réalisant près de 80 % du chiffre d'affaires d'Italcementi Group, Ciments Français présente donc un intérêt stratégique certain pour Italcementi.

La répartition des ventes par zone géographique d'Italcementi Group est la suivante :

Pays	Pourcentage des ventes consolidées*		
	2008	2007	2006
Italie	19,3	23,8	26,6
France	27,2	26,1	25,0
Autres pays Europe de l'Ouest	9,2	10,0	10,1
Amérique du Nord	8,7	10,1	11,3
Europe Est et Sud Méditerranée	23,3	19,5	17,6
Asie	7,2	6,9	5,8
Autres	5,1	3,6	3,6
TOTAL	100 %	100 %	100 %

* Exprimées après élimination des opérations internes au Groupe.

La répartition des ventes par secteur d'activité se présente comme suit :

Secteur d'activité	Pourcentage des ventes consolidées*		
	2008	2007	2006
Ciment et clinker	71,5	66,7	65,7
Granulats et BPE	23,1	28,9	29,9
Autres	5,4	4,4	4,4
TOTAL	100 %	100 %	100 %

* Exprimées après élimination des opérations internes au Groupe.

9.4.4 Chiffres clés consolidés 2008

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires	5 775,6
Résultat brut d'exploitation courant	1 113,1
Résultat brut d'exploitation	1 102,9
Résultat d'exploitation	607,3
Résultat net, Part du Groupe	138,8
Effectifs (nombre)	22 243

9.4.5 Synergies avec Ciments Français

Avant l'acquisition de Ciments Français, Italcementi était essentiellement un Groupe national détenant un tiers du marché italien du ciment. De ce fait, Ciments Français, avec ses larges diversifications géographiques, offrait un excellent complément aux opérations d'Italcementi.

En 1997, l'identité visuelle d'Italcementi Group a été adoptée par l'ensemble des sociétés du Groupe. Le logo, représenté par une spirale, symbolise le dynamisme du Groupe et le mouvement de rotation caractéristique de

ses métiers : fours, broyeurs, bétonnières. La couleur "orange gold" a été choisie pour rappeler les origines méditerranéennes du Groupe et les rapports étroits qu'il entretient avec le secteur du BTP.

Après une première phase d'intégration entre Italcementi Group et Ciments Français, l'année 2000 a été marquée par la création d'une structure intégrée visant à parfaire les activités opérationnelles, accélérer la croissance et créer une culture d'entreprise plus forte et partagée par l'organisation dans son ensemble.

Cette structure se fonde sur la création de responsabilités communes de leadership stratégique et opérationnel et de développement international, sur l'unification des fonctions centrales et sur la définition de responsabilités opérationnelles par zone géographique. La coordination des activités et le partage des principales fonctions se rapportant à la gestion et au développement sont assurés par des Comités qui comprennent les principaux directeurs du Groupe. Des actions ont été entreprises en matière de gestion des risques (protection des personnes et des actifs et risques politiques).

Dans le domaine de l'environnement, Italcementi Group a développé une approche long terme dans un cadre élargi au développement durable avec l'adhésion au *Conseil mondial des entreprises pour le développement durable* (World Business Council for Sustainable Development ou WBCSD). Après la réalisation d'une étude indépendante sur l'industrie du ciment au niveau mondial, un plan d'action commun a été signé au mois de juillet 2002 par les dix premiers groupes cimentiers du monde regroupés au sein de *l'Initiative ciment* (Cement Sustainability Initiative ou CSI). L'objectif de cette initiative consiste à :

- Analyser le sens du développement durable pour les participants et l'industrie du ciment ;
- Identifier et favoriser les actions individuelles et collectives afin d'accélérer la progression vers le développement durable ;
- Fournir un cadre pour la participation d'autres producteurs de ciment et l'implication de tiers.

Les actions et les objectifs sont définis à partir de projets communs et un rapport spécifique au niveau Italcementi est publié annuellement.

9.5 CONSULTATION DES DOCUMENTS

Les statuts de la société, le présent rapport annuel, ainsi que ceux des deux exercices précédents sont disponibles sur le site internet <http://www.cimfra.com>, comme au siège social conformément aux dispositions légales.

9.6 CONTRATS IMPORTANTS

À ce jour, Ciments Français n'a pas conclu de contrat important conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

9.7 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2008.

Dixième partie

RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DE CONTRÔLE DES COMPTES

	Pages
10.1 PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	206
10.2 ATTESTATION	206
10.3 IDENTITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	206

10. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

10.1 PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Yves René Nanot, Président-Directeur Général, nommé par le Conseil d'Administration du 12 juillet 1993.

10.2 ATTESTATION

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (voir partie 4) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

La Défense, le 25 mars 2009

Le Président-Directeur Général

Yves René NANOT

10.3 IDENTITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires	Date de nomination	Date de premier mandat	Date d'expiration	Commissaires suppléants
KPMG Audit Patrick-Hubert PETIT Philippe GRANDCLERC 1, cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex	AGO du 16 avril 2007	AGO du 10 mai 1995	2013	SCP Jean-Claude ANDRÉ
ERNST & YOUNG Audit Jean-Yves JEGOUREL Tour Ernst & Young 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense Cedex	AGO du 11 avril 2006	AGO du 29 mai 1974	2012	AUDITEX

Onzième partie

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Page

11.	TABLEAU DE CORRESPONDANCE	208
------------	--	------------

11. TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Le présent tableau de correspondance permet d'identifier les informations de référence à inclure dans le rapport financier annuel déposé comme document de référence.

RUBRIQUES DE L'ANNEXE 1 DU RÈGLEMENT CE 809/2004		RAPPORT CIMENTS FRANÇAIS RUBRIQUE CORRESPONDANTE	
1	PERSONNES RESPONSABLES	10.1	Déclaration du responsable du document de référence
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	10.2	Identité des commissaires aux comptes
	2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux		Non applicable
	2.2 Démission des contrôleurs légaux		
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	1.2	Chiffres clés
	3.1 Informations financières historiques sélectionnées		Non applicable
	3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires		
4	FACTEURS DE RISQUE	3.7	Gestion des risques
5	INFORMATION SUR CIMENTS FRANÇAIS	3.1	Historique
	5.1 Histoire et évolution de la société	9.1	Renseignements généraux concernant l'émetteur
	5.2 Investissements	3.4	Investissements et dispositif industriel
6	APERÇU DES ACTIVITÉS	3.3.1	Les métiers du Groupe
	6.1 Principales activités	3.3.2	Les marchés du Groupe
	6.2 Principaux marchés		Non applicable
	6.3 Événements exceptionnels	3.3.1	Les métiers du Groupe
	6.4 Dépendance de l'émetteur	3.3.2	§ Marché et concurrence
	6.5 Position concurrentielle		
7	ORGANIGRAMME	3.2	Structure générale du Groupe
	7.1 Description du Groupe	5.2	Annexe aux comptes consolidés - note 36
	7.2 Liste des filiales importantes de Ciments Français		
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	3.4	Investissements et dispositif industriel
	8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	3.4.1	§ Contraintes environnementales
	8.2 Environnement	3.4.2	Investissements
		3.7.3	Développement durable et risques industriels
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	4.	Gestion du Groupe
	9.1 Situation financière	5.18	Situation financière
	9.2 Résultat d'exploitation	4.3	Résultats
		4.5	Commentaires par pays
		5.4	Information sectorielle
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	4.4	Investissements et financement
		5.2	Annexe aux comptes consolidés - notes 18, 29 et 34
		3.7.4	Risques de marché, de crédit et de liquidité
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	3.5	Centre Technique Groupe
		4.6	Recherche, développement et assistance
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES	4.5	Commentaires par pays
		4.10	Événements postérieurs à la clôture
		5.2	Annexe aux comptes consolidés - note 35
		4.11	Perspectives
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		Non applicable

14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	8.1 Direction, administration et contrôle 8.2 Activités principales et mandats extérieurs exercés par les membres du conseil d'administration au cours des cinq dernières années 8.3 Examen de l'indépendance des administrateurs 8.9 Autres informations relatives au gouvernement d'entreprise
15	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	8.5 Rémunération des organes d'administration et de direction 8.6 Plans d'options sur actions
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	7.2 Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne 8.4 Fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités
17	SALARIÉS 17.1 Nombre de salariés 17.2 Participation et stock options 17.3 Accords de participation des salariés dans le capital de Ciments Français	4.8 Ressources humaines 8.6 Plans d'options sur actions Non applicable
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	9.3 Composition de l'actionnariat de Ciments Français 9.4 Informations concernant Italcementi Group, actionnaire majoritaire de Ciments Français
19	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	5.2 Annexe aux comptes consolidés - note 32
20	INFORMATIONS FINANCIÈRES 20.1 Informations financières historiques 20.2 Informations financières pro forma 20.3 États financiers 20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles 20.5 Dates des dernières informations financières 20.6 Informations financières intermédiaires et autres 20.7 Politique de distribution des dividendes 20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage 20.9 Changements significatifs de la situation financière	4.1.2 Chiffres clés 5. Comptes consolidés Non applicable 5. Comptes consolidés 7.3 Rapport des Commissaires aux Comptes Non applicable Non applicable 2.4 Politique de distribution des dividendes 3.7.5 Risques juridiques 4.9 Litiges et procédures en cours 9.7 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale
21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 21.1 Capital social 21.2 Acte constitutif et statuts	9.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur 9.2 Évolution du capital social et des primes d'émission 9.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur
22	CONTRATS IMPORTANTS	9.6 Contrats importants
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS	Non applicable
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	9.5 Consultation de documents
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	6.5 Filiales et participations sur les 3 derniers exercices 6.6 Filiales et participations au 31 décembre 2008

En application de l'article 28 du règlement (CE n°809/2004) de la commission, les informations incorporées par référence sont :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les notes annexes et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent présentés dans la partie « Comptes consolidés » du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0162.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les notes annexes et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent présentés en partie 5 « Comptes consolidés » et 7.3 « Rapports des Commissaires aux Comptes » du document de référence 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0300.
- L'évolution de la situation financière, du résultat des opérations, des investissements et du financement, figurant dans le rapport de gestion, ainsi que la partie recherche et développement du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0162.
- L'évolution de la situation financière, du résultat des opérations, des investissements et du financement, figurant dans le rapport de gestion, ainsi que la partie recherche et développement du document de référence 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0300.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mars 2009, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.